TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 049 — SAMEDI 9 AOUT 1980



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Tarif des abonnements page 10
5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

**Le général Lugarde annonce son intention de quitter son poste avec six mois d'avance**

LIRE PAGE 17

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

## Le martyre ougandais

La tragédie ougandaise sensibilise de nouveau l'opinion internationale, comme si ce pays, considéré autrefois comme le mieux pourvu par la nature d'Afrique orientale, était, depuis une dizaine d'années, la victime d'un mauvais sort.

A peine débarrassé de la sanglante dictature du maréchal Idi Amin, le voici, depuis plusieurs mois, confronté à une sécheresse qui, dans le Nord-Est, a déjà fait des milliers de morts. La province de Karamoja est devenue, en 1980, au même titre que celle du Wollo *éthiopien* sept ans plus tôt, le symbole de la détresse des peuples africains des zones sahéliennes et sub-sahéliennes éprouvés par une longue absence de pluies.

Dans le cas de l'Ouganda, les effets de la sécheresse ont été multipliés par l'anarchie, l'insécurité et le banditisme qui sévissaient déjà du temps de l'ancien dictateur, et sont loin de s'être résorbés depuis. L'organisation des secours internationaux est la première à en pâtir. Kampala a prouvé son incapacité non seulement à aider les populations les plus touchées, mais aussi à assurer la protection des équipes étrangères prêtes à le faire à sa place.

Si l'intervention des troupes tanzaniennes, au printemps 1979, a mis un terme à huit ans de massacres, de règlements de comptes et de persécutions ethniques ou religieuses, elle n'a guère contribué à établir un semblant d'ordre et encore moins de liberté. Même à Kampala, les habitants apeurés s'enferment chez eux la nuit, les maigres échanges commerciaux se traitent au marché noir et les communications sont toujours interrompues, seize mois après la fuite du dictateur. Une administration incapable de gérer sa propre capitale est moins présente encore dans les régions reculées du pays, notamment dans le Nord-Est, de tout temps sous-administré et aujourd'hui frappé par la famine.

Sur le plan politique, deux personnalités, les anciens présidents Lulle et Binaïsa, avaient démontré, à tour de rôle, qu'elles n'avaient pu maîtriser le lourd héritage du maréchal Idi Amin. N'ayant pas su conserver l'appui du protecteur tanzanien, qui maintient un contingent sur place, elles ont donc dû se retirer, faisant ainsi le jeu de l'ancien président Milton Obote, vieux compagnon du président Nyerere, qui avait fort mal gouverné l'Ouganda avant d'être chassé du pouvoir par le maréchal Idi Amin, alors son chef d'état-major.

Cette valse de dirigeants démontre la faiblesse du personnel politique après huit ans d'une dictature ubuesque. Une junte militaire est, actuellement, censée gouverner le pays en attendant que M. Obote, qui a ses faveurs, emporte des élections prévues pour fin septembre. Mais quelle peut être la valeur d'un scrutin quand les rues de Kampala ne sont pas sûres et que le brigandage est, au moins en partie, le fait de militaires tanzaniens ou ougandais ?

On peut espérer que l'aide internationale qui s'organise, en dépit de tout, et à laquelle la France compte participer activement, permettra de soulager un peu les victimes faméliques dont on voit, une fois de plus, les terribles images. Les populations ougandaises n'ont jamais eu autant besoin de la solidarité internationale, mais, tant que le pays demeurera la proie du banditisme et de la sous-administration, les causes de son malheur resteront aussi nocives.

Dans un pays où les divisions ethniques sont encore exacerbées par le vide politique actuel, aucune remise en ordre ne semble s'ébaucher afin de faire face avec détermination et efficacité aux calamités naturelles.

# La presse soviétique dénonce l'idée d'une défense autonome de l'Europe occidentale

**Dans un long article, la « Literatournaia Gazeta » de Moscou critique la coopération franco-allemande dans le domaine militaire et s'élève contre l'idée d'une défense européenne autonome. Evoquant les questions que cette perspective fait naître dans l'esprit des dirigeants du Kremlin, le commentateur invite plutôt les Européens à manifester leur indépendance en édifiant un « système pan-européen de sécurité qui rende en principe sans objet les garanties militaires américaines ».**

**La presse soviétique s'en prend d'autre part aux positions américaines. La « Pravda » dénonce la directive de M. Carter sur l'emploi des forces stratégiques des États-Unis contre des objectifs militaires comme le signe d'une « perte du sens commun » par les responsables de Washington. Et M. Zamiatine, chef du département de l'information internationale au comité central du parti, critique M. Muskie, secrétaire d'Etat américain, pour « réduire l'ensemble des relations soviéto-américaines au seul problème de l'Afghanistan ». C'est notamment en raison de la pression américaine, déclare-t-il à l'hebdomadaire « Moscow News », que « les voisins de l'Afghanistan, en particulier le Pakistan, refusent de discuter les propositions visant à un règlement politique ».**

De notre correspondant

Moscou. — L'U.R.S.S. s'intéresse d'autant plus aux pays de l'Europe occidentale et à ses relations avec eux que ses rapports avec les Etats-Unis sont mauvais. La crise actuelle n'échappe pas à la règle. Bien qu'ils se défendent de vouloir « enfoncer un coin » au sein de l'alliance atlantique, les Soviétiques ne laissent pas échapper une occasion de mettre en évidence les divergences dans les analyses et les actions de Washington *et* des capitales européennes, notamment dans leur attitude envers Moscou.

C'est pourquoi ils ont d'abord accueilli favorablement la visite de M. Giscard d'Estaing en République fédérale d'Allemagne et ses appels renouvelés pour que l'Europe joue dans le monde le rôle qui doit être le sien. Pourtant, le Kremlin a toujours éprouvé vis-à-vis des efforts d'unification de l'Europe occidentale et de ses velléités d'indépendance, des sentiments ambivalents. Dans la mesure où il pouvait éloigner le Vieux Continent des Etats-Unis, le Kremlin les regardait avec une certaine sympathie. Dans la mesure où ils pouvaient déboucher sur la création d'une nouvelle puissance augmentant le potentiel de l'alliance atlantique, il les dénonçait comme dangereux pour la stabilité internationale.

Un long article, signé Nicolas Portougalov dans la *Literatournaya Gazeta* du mercredi 6 août, illustre bien cette ambivalence.

Ancien correspondant à Bonn, M. Portougalov est un proche collaborateur de M. Faline, lui-même ancien ambassadeur en R.F.A. et actuellement adjoint au chef de la section de l'information internationale au Comité central. Il semble s'être fait une spécialité d'exposer d'une manière très franche des points de vue qui ne sont pas toujours repris par les autres moyens d'information soviétiques, mais qui traduisent en langage clair les positions des dirigeants.

DANIEL VERNET.

*(Lire la suite page 4.)*

# La détente du marché pétrolier ne devrait pas empêcher Ryad d'augmenter le prix de son brut

**La détente du marché pétrolier, qui s'était amorcé à la mi-juin au lendemain de la conférence d'Alger, s'est nettement accentuée ces dernières semaines, entraînant un recul sensible des prix de certains produits tel le naphta.**

**Parallèlement, les stocks des pays industriels déjà abondants se sont encore gonflés du fait d'une forte baisse de la demande dans les pays consommateurs.**

**Ce retournement de tendance aujourd'hui confirmé ne devrait cependant pas empêcher l'Arabie Saoudite de relever prochainement ses prix de 2, voire de 4 dollars le baril, selon la revue spécialisée Platt's Oilgram.**

La détente s'accentue sur le marché pétrolier. Le naphta — produit de base de la pétrochimie — est payé 329,34 dollars au troisième trimestre, contre 351,21 au second et 366,98 au premier trimestre de 1980. Et ce mouvement est sensible sur tous les produits : le gazole, en deux mois, a perdu près de 100 dollars à la tonne et le supercarburant, à 306 dollars la tonne, coûte 125 dollars de moins qu'aux plus « beaux jours » de la crise.

Les marchés marginaux (Rotterdam, Gênes, Caraïbes) ont retrouvé leurs habitudes d'antan en redevenant le lieu des ajustements des grandes compagnies. Hormis cette activité-là, les transactions sont pratiquement nulles. Les compagnies pétrolières couvrent actuellement leur approvisionnement sans avoir recours aux achats « spot », et pour les raffineurs l'achat de pétrole au prix officiel de l'OPEP, assorti de primes encore réclamées par plusieurs producteurs, n'est plus rentable, le prix de vente des produits ne couvrant pas le coût du brut et les frais de raffinage (1).

Cette détente est évidemment liée à la chute de la demande dans les pays industrialisés sous l'effet conjugué des très fortes hausses de prix, de réelles économies d'énergie et d'une récession économique qui, après avoir débuté aux Etats-Unis, s'est rapidement propagée en Europe. Les importations ouest-allemandes de pétrole brut ont baissé de 8 % du premier au second trimestre de 1980 et de 11 % sur la période avril-juin entre 1979 et 1980.

BRUNO DETHOMAS.

*(Lire la suite page 19.)*

(1) Selon la revue *Platt's Oilgram*, le prix moyen des transactions « spot » de 32,09 dollars le baril alors que le prix officiel moyen de l'OPEP, hors prime, est de 31,31 dollars.

## Un entretien avec M. Edmond Siméoni

### « Entre le statu quo et l'aventure, il y à un chemin pour une émancipation raisonnable de la Corse »

**A la veille du quatrième congrès de l'Union pour le peuple corse (U.P.C.) à Corte, les 9 et 10 août, et alors qu'on a recensé une dizaine d'attentats dans l'île au cours de ces derniers jours, M. Edmond Siméoni cherche à se démarquer des extrémistes du Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) et il condamne la violence.**

**Dans l'interview qu'on lira page 6, le leader autonomiste déclare que « son mouvement s'efforce depuis plus de quinze ans de démontrer que, entre le « statu quo » et l'aventure, il existe un chemin pour une émancipation raisonnable de la Corse au sein de la République française ».**

**D'autre part, M. Jeanick Leonelli, arrêté le 5 août, a été interrogé par les enquêteurs sous le contrôle des magistrats de la Cour de sûreté de l'Etat. « Barbouze » ou membre du Front de libération nationale de la Corse, le profil politique de cet homme, qui a reconnu avoir participé au mitraillage, le 14 mai, contre des gendarmes mobiles en faction devant l'ambassade d'Iran à Paris, demeure particulièrement flou.**

L'APRÈS-TITISME

# La Yougoslavie face au désordre économique

**Depuis la mort de Tito, le 4 mai, ses successeurs à la tête de l'État yougoslave s'appliquent à préserver l'unité du pays, à maintenir l'ordre, à discipliner les revendications particulières des six républiques et des deux provinces regroupées dans la Fédération, et à ne laisser personne semer le moindre désordre, en sanctionnant toute velléité de gagner un peu plus d'indépendance d'expression.**

**Ainsi soixante écrivains slovènes qui réclamaient la possibilité d'éditer une revue « plus libre » ont été vivement critiqués aussitôt après avoir formulé leur demande. Le Parlement serbe, en amendant la loi sur les universités, va rendre possible le licenciement retardé depuis des années, de sept universitaires qui avaient été associés au groupe Praxis de philosophes marxistes dissidents. En Croatie, des journalistes étrangers, dont un Français, ont été expulsés après avoir eu des entretiens avec d'anciens notables croates, limogés après la crise de 1971.**

**Seule la suite des événements permettra de voir s'il s'agit là de l'introduction d'une ligne politique plus dure ou d'excès dus à une volonté farouche d'autodéfense. Mais c'est en matière économique et sociale que les problèmes les plus graves se posent.**

De notre correspondant
PAUL YANKOVITCH

Belgrade. — Depuis la dévaluation de 30 % du dinar (*le Monde* du 8 juin), le gouvernement fédéral yougoslave s'est attaqué avec vigueur aux principaux problèmes économiques accumulés au cours des dernières années. La tâche se révèle cependant de longue haleine et difficile, car l'économie est toalement décentralisée et il est impossible de prendre une mesure importante « au sommet » sans le consentement unanime des six Républiques fédérées et des deux régions autonomes. Et comme celles-ci ont toutes « leur » industrie, « leur » agriculture, « leur commerce extérieur, etc., et des plans de développement qui ne souffrent pas d'un excès de coordination, les conflits sont inévitables.

Expression du « *pluralisme des intérêts autogestionnaires* », ces conflits font traîner les « *concertations autogestionnaires* » qui précèdent toute décision et portent des entorses à l'unité du marché yougoslave au sein duquel il n'est pas toujours simple pour une entreprise d'une des Républiques de franchir la frontière d'une autre. De plus, le fait que le système yougoslave est un mélange d'économie de marché et d'économie dirigée n'est pas de nature à simplifier les choses.

Néanmoins, après de laborieuses négociations, l'unanimité s'est faite sur plusieurs points. Tout le monde est tombé d'accord : le Yougoslave dépense bien plus qu'il ne gagne, et il est indispensable de ramener toutes les formes de consommation dans les limites du « supportable ». Les mesures prises dans ce sens, appelées restrictions par les uns, serrements de ceinture par les autres, prévoient une réduction des investissements. Quelques grands travaux publics ont déjà été arrêtés et la hausse des salaires a été limitée. Ceux-ci sont fréquemment le produit de spéculations ou de la hausse des prix et non pas du travail fourni. L'application de ces mesures, qui vient de commencer, donne lieu à un immense remue-ménage dans une économie, submergée quotidiennement par de nouveaux décrets qui bouleversent la quasi-totalité des plans des entreprises.

*(Lire la suite page 5.)*

POINT

## Une épidémie évitable ?

*« ne épidémie évitable ». C'est ainsi que l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) qualifiait, il y a peu, l'hécatombe annuelle due aux accidents de la circulation. Elle donnait sur ce point quelques chiffres mondiaux et atterrants : dix millions de blessés, deux millions et demi de morts, chaque année, sur les routes. Le tiers-monde paie, lui aussi, un tribut croissant à ce fléau : un rapport réalisé au Kenya montrait en ce sens, que le nombre de morts par... kilomètre était, dans ce pays d'Afrique, supérieur de quatre fois à celui qu'enregistrent les Britanniques.*

*On a parfois dit que l'attitude des sociétés modernes, en cette fin du vingtième siècle, renouait à cet égard avec les rites sacrificiels des cultures archaïques. La classe d'âge de ceux qui meurent chaque année sur les routes et, très particulièrement, celle des adeptes des deux-roues, est précisément celle où l'on recrutait les victimes privilégiées des sacrifices humains. La fleur de l'âge...*

*Il y a assurément du vrai dans cette interprétation : la mortalité accidentelle est bien souvent acceptée comme inéluctable, comme un tribut à payer au modernisme. En découle un étrange fatalisme que dénonçait à juste raison l'O.M.S. lorsqu'elle estimait :* « Notre attitude, d'aujourd'hui, à l'égard des accidents ressemble à celle que nos arrière-grands-parents adoptaient vis-à-vis de la maladie », *avant que l'on connaisse l'existence des microbes, la puissance des virus, l'efficacité des antibiotiques, celle des vaccinations et de l'assainissement du milieu...*

*Mais les victimes de la route ne représentent qu'une partie de ce que les statistiques groupent, dans leur froideur aseptique, sous le terme de* « mortalité accidentelle » *Celle-ci englobe des données aussi disparates que les conséquences mortelles du sport, des activités domestiques, des accidents du travail et des suicides. Or ces derniers, les chiffres le montrent, affectent prioritairement une classe d'âge qui s'apparente étrangement à celle des victimes de la route. Avec la même prédominance marquée pour le sexe masculin. Accidents, sacrifice collectif ou pulsion suicidaire...*

**L'AUGMENTATION DES ACCIDENTS DE LA ROUTE**

*(Lire page 8 l'article de CLAIRE BRISSET.)*

*AU JOUR LE JOUR*

**CRO-MAGNON**

*M. Giscard d'Estaing a commencé ses vacances en allant dans les grottes de Lascaux regarder l'homme de Cro-Magnon au fond des yeux. Mais le président, mû par un sentiment masochiste, désirait-il chercher aux sources les raisons de l'opposition butée de MM. Chirac et Marchais, ou voulait-il seulement oublier notre quotidien en se laissant aller à rêver du passé ?*

MICHEL CASTE.

AU FESTIVAL DE CINÉMA DE LOCARNO

## *La difficulté de vivre en 1980*

Né au lendemain de la seconde guerre mondiale, entre les Festivals de Cannes et de Berlin, le festival de Locarno, l'un des plus anciens du monde, essaie, tant bien que mal, de maintenir sa réputation de manifestation ouverte à tous les horizons et à toutes les misères.

Cette année 1980 aura encore accentué la tendance à épouser le plus étroitement possible la réalité de notre temps, sa détresse profonde, son déboussolage accéléré. On peut critiquer cette politique, ces choix délibérés ; reconnaissons-leur au moins une parfaite cohérence, même si une certaine grisaille tend à devenir la tonalité dominante.

Le style adopté par les cinéastes va de pair souvent avec la morosité ambiante et la pauvreté des moyens mis en œuvre : pauvreté non seulement matérielle, mais aussi d'invention, de création.

L'influence majeure reste celle de la télévision, la démarche, celle du « docu-drame », c'est-à-dire du drame à base documentaire où des faits exceptionnels, souvent osés, sont narrés le plus chichement possible avec des acteurs en partie amateurs. La couleur de plus en plus « objective » donne automatiquement un vernis de réalité.

LOUIS MARCORELLES.

*(Lire la suite page 15.)*

## Un voyage en Océanie

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

Aujourd'hui

**PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE : le projet Crocodile**

(Lire page 9.)

Demain

**LE MONDE DIMANCHE**

***L'escroquerie à la solitude***

Une enquête de Maryse Lapergue

Le Monde

# idées

## NÉO-ROMANTISME

**Le premier élan romantique européen depuis Musset et les barricades de 1968 *souffle-t-il* sur la France ? Gonzague Saint-Bris en est convaincu, qui prêche la révolution de la beauté contre l'orgueil de la médiocrité. Patrick Poivre d'Arvor se réjouit de constater que les nouveaux romantiques n'ont plus honte de se reconnaître comme *tels*, et Miodrag Jankovic leur apporte le salut de leurs frères des Balkans. Pour Brice Lalonde, les écologistes sont à la pointe de ce nouveau combat qui fera « flamboyer l'avenir ».**

# L'ÉTÉ DES ORAGES DÉSIRÉS

par GONZAGUE SAINT-BRIS (*)

L'ÉTÉ 1980 est survenu au *printemps* de la pensée. C'est le temps de dire enfin : *« Quand on est quatre, on signe : l'Assemblée ; quand on est trois, on signe : le Comité ; quand on est seul, on signe : le Peuple. »* C'est ainsi qu'est née la démocratie romantique ; j'attendais depuis longtemps l'été de cet orage désiré. Mai 1848, mai 1936, mai 1968, ce sont des dates. Mais la moins importante n'est pas la plus connue. C'est en mai 1980 que de jeunes poètes se réunissent à Iéna, et c'est là que naît le premier élan romantique européen, qui souffle encore dans le passage à Paris de l'écrivain de Cracovie, du poète polonais, du pape romantique fou de Mickiewicz : j'ai dit Carol Wojtyla.

C'est ainsi que j'ai connu et que je reconnais Alain-Louis Sire et Gilles Brochard, deux jeunes écrivains qui viennent de publier aux éditions Néo *la Bataille romantique*. Car le pouvoir romantique ne peut pas être prisonnier d'un parti. On n'emprisonne pas la mer ou l'orage. La fonction de la société romantique est de dépasser sa fonction ; c'est pourquoi elle en appelle naturellement à la fraternité.

Le romantisme est un mouvement de rébellion et de proposition. S'il enthousiasme à ce point la jeunesse en France, c'est qu'il est entendu comme un « Chant du départ » et qu'il annonce le dépassement de la petite politique, qui nous fatigue, par une vision plus humaine et plus esthétique de la vie. Au moment où la conquête de l'imaginaire devient un droit individuel et royal, où la force des images l'emporte sur les mots, parce que les images vivent d'autres amours, où la passion du départ et de la dérive nous met en contact avec les forces magiques de la nature et le changement profond des êtres en perpétuelle marche, quelle politique va répondre à notre soif ardente, à nos cœurs affamés, va offrir d'autres nourritures que ces satisfactions présentées à la carte ?

En mai 1830, les aspirations libérales provoquent la dissolution de la Chambre. Des élections ont lieu, défavorables au ministère Polignac. Le 26 juillet, Charles X réplique par quatre ordonnances qui constituent un véritable coup d'État : l'une suspend la liberté de la presse, l'autre modifie la loi électorale au bénéfice des propriétaires, la troisième dissout la Chambre fraîchement élue et la quatrième fixe la date de nouvelles élections. Le peuple de Paris se soulève, dresse des barricades, occupe l'Arsenal, l'Hôtel de Ville, Notre-Dame, où le drapeau tricolore remplace le drapeau à fleurs de lys. Alfred de Musset, avec son frère Paul, parcourt les barricades. Mais la fête sera de courte durée. Et le jeune poète pourra écrire : *« La fortune est moins que la vie, la vie moins que l'amour, l'amour moins que la liberté ! Oui, la liberté ! Il faut bien que ce mot soit quelque chose, puisque voilà cinq mille ans que les peuples s'enivrent lorsqu'il traverse l'air ! »*

En mai 1968, encore des poètes, mais on ne sait plus leurs noms : « *Sous les pavés, la plage* », proclament-ils, montrant que la vérité douce est intérieure, là où l'on ne l'attend pas, que l'espérance peut gonfler comme une vague bienfaisante, même sous l'écume de haine. Ils disent vrai. *« Je prends mes désirs pour des réalités, car je crois à la réalité de mes désirs »* n'est pas un cri de désordre, mais, au contraire, un acte de foi en l'harmonie.

### La révolution de la beauté

Car, comment oublier que la révolution de mai, douze ans après, a pacifiquement atteint son objectif ? Sans violence de mort, écartant la *mascarade politique*, elle a mis à nu un phénomène historique qu'aujourd'hui chacun devra regarder en face dans les vingt années qui nous séparent de la venue de l'an 2000. Non la révolution des barricades, qui s'est *effacée mais celle de l'aspiration* à la beauté, qui grandit sans cesse, plus exigeante.

Les murs de la Sorbonne parlent fort au seuil de 1980 : *« La Révolution combat aussi pour la beauté. Aidez-nous à chasser la laideur du monde. »* Nous avons soif de poésie. Nous avons faim de liberté. Mais de liberté authentique. Et de poésie vraie. Non pas de facilités accordées pour nous plonger dans la paresse, l'indignité ou l'ennui. Non pas de rêveries surfaites pour nous égarer loin des fontaines de la vie dans les supermarchés de l'illusion. Nous provoquerons le fracas de la mer contre le rocher, de la culture contre la hargne, de la vague courageuse de l'océan qui escalade la blême falaise. Bons baisers du romantisme pour l'an nouveau et vœux ardents aux orages désirés !

Car, aujourd'hui, la médiocrité devient orgueilleuse, elle n'écoute pas le bruit du vent qui secoue les grands chênes. Pourtant, tout bouge et tout frémit. Chacun, dans la démocratie romantique, a droit à la reconnaissance de soi, à l'expérience de la splendeur. Nul n'est contraint de donner son propre caractère à l'ordre et *à la couleur d'un groupe*, aux dictées débiles de la « masse » qu'on manipule. Toute dignité a droit d'expression et de don, de libre parole, d'originalité et d'audace, mais aussi de reconnaissance et de générosité. Dans un siècle qui a peur de l'admiration parce qu'il craint la vérité d'un instant, parce qu'il se raccroche pauvrement à l'idée que ce qui est beau va passer, que ce qui est noble va devenir vulgaire, que ce qui est vrai enfilera tôt le vêtement séduisant de l'imposture, dans ce siècle qui n'ose plus aimer, qui cherche des contremaîtres mais qui a peur d'un maître, qui croit que la musique ce n'est pas un maître, que la beauté ce n'est pas un maître, que la vérité ce n'est pas Dieu, dans ce siècle j'apprends à aimer et j'aime par-dessus tout admirer.

J'annonce la révolution de la beauté, la marche éternelle du rêve que nul n'interrompra jamais. *Le nouveau romantisme* doit dépasser les erreurs du premier mouvement. C'est la recherche de l'absolu qui le sauvera du suicide, des chagrins, des paradis artificiels, de la folie. Le pays a conquis la liberté avec la *Déclaration des droits de l'homme*, l'égalité avec les progrès de la science et les défis relevés du monde industriel, il lui reste, maintenant, à franchir son étape la plus belle : l'ère de la fraternité. Vieux politiciens déguisés en professeurs de cynisme, critiques aigris qui tentent de se faire un héroïsme en bourreaux de la mélancolie, prédicateurs rentrés qui sont des dictateurs déçus, à vous comme aux imposteurs permanents de la gauche comme aux traîtres éternels de la droite, aux aristocrates égarés et aux théoriciens grimaçants, *j'annonce* la *naissance* d'une nouvelle chevalerie de l'âme, car le droit à être n'attend plus la sanction d'un système politique. La démocratie romantique n'est pas une démocratie d'électeurs, c'est une démocratie d'élus.

(*) Ecrivain et journaliste.

# Un peu d'eau pure

par PATRICK POIVRE D'ARVOR (*)

*IL y a plus de vingt ans, un jeune homme pâle couchait dans son journal, à la date du 8 mars 1958, quatre directions de vie :* « Faire une œuvre ; vivre avec grandeur, honneur et beauté ; avoir le plus de passions possibles ; fonder une aristocratie, une société secrète des âmes fortes. » *Jean-René Hughenin n'avait plus à brûler que quelques années, assez pour vivre intensément, trop peu pour faire une œuvre. Mais cette aristocratie, cette société des âmes fortes n'est pas morte avec lui. Venue du fond des âges adolescents, elle se doit aujourd'hui de survivre, de refuser le secret, le douillet des journaux intimes pour s'afficher sans complexe.*

*Il fut un temps où l'on baissait un peu la voix pour dire* « j'aime Chopin ». *On pouvait le dire de Musset parce qu'il y avait les épaules rassurantes de Gérard Philipe ; mais l'aveu du penchant romantique ressemblait fort à celui de la virginité. Romantique, sentimental, sensible, sensiblerie pleurnicharde, que les degrés de l'escalier étaient faciles à dégringoler ! A chacun ses grands lacs sombres, ses mouchoirs mouillés au départ des calèches. Concorde et les 747 font aujourd'hui bien l'affaire. Le romantisme de la fuite, la mythologie de la mort et du suicide, celle de la dérive et de l'autodestruction autour des nouveaux paradis artificiels, l'amour du beau et de l'unique tenaillent aujourd'hui encore les mêmes générations oubliées à défaut d'être perdues.*

*Les enfants de ce siècle s'ennuient ; leurs parents et tuteurs font semblant de ne pas y croire, parce que cette fin de millénaire a fière allure : l'argent coule, le vernis ne craque pas, la surface de l'eau est plane. C'est pourquoi, disons-nous, les révolutions ratées font des romantismes réussis : mai 1830 a fait Musset comme mai 1968 nous a faits. Quelques semaines avant la première révolution romantique, l'orage avait déjà tonné. C'était le 25 février 1830, et cela se passait au Théâtre-Français. Théophile Gauthier et quelques loubards à gilet de satin rouge acclamaient* Hernani *et Victor Hugo, qui n'était pas encore le bon père Hugo.*

*Depuis, les adolescents de tous pays n'ont cessé d'aller quérir un peu d'eau pure, derrière Byron et Shelley en Angleterre, Manzoni et Leopardi en Italie, Mickiewicz et Slowacki en Pologne, Pouchkine et Tourgueniev en Russie, Ossian en Ecosse, Kleist, Novalis et Brentano en Allemagne, Lamartine, Hugo, Vigny, Chateaubriand, Senancour, George Sand et Musset, en France.*

*D'autres encore ont remplacé leurs aînés décimés sur le front du conformisme ou de l'incompréhension. Nous ne sommes pas les premiers nouveaux romantiques : à mon sens, le Gilles de Drieu La Rochelle, François de Seryeuse chez Raymond Radiguet, sont nés du vide créé par la première guerre mondiale, tout comme Julien Sorel, Fabrice del Dongo et, plus tard, leur petit cousin, Arthur Rimbaud, sont nés des déceptions de 1848 et 1870.*

*Les derniers mots de Radiguet, sur son lit de mort, à vingt ans, furent pour Jean Cocteau :* « Il y a une couleur qui se promène et des gens cachés dans cette couleur. » *Je crois bien que la couleur se promène toujours.*

(*) Rédacteur en chef adjoint Antenne 2.

# Nous sommes vos frères !

par MIODRAG JANKOVIC (*)

COMME le rationalisme, le romantisme est apparu chez les Slaves du Sud par le truchement de sources allemandes. Au début du dix-neuvième siècle, le Slovène Jernej Kopitar et le Serbe Vuk Karadzic initièrent l'Europe à la poésie populaire serbe, par l'intermédiaire de Jacob Grimm et de Gœthe ; ce dernier avait même résolu d'apprendre le serbe afin de pouvoir lire dans l'original les poèmes qui l'enchantaient. Puis vint Branko Radicevic, véritable adepte des idées romantiques, poète inspiré par l'éthos de son peuple, qui mourut très jeune de la tuberculose en ne laissant derrière lui ni portrait ni photographie, rien que des hymnes à la vie.

Ensuite, dans les années 60 de ce dix-neuvième siècle fut fondée l'Union de la jeunesse serbe, une *organisation qui regroupait toute* la jeune génération en vue d'une action culturelle et nationale : les jeunes romantiques idéalisaient le passé de leur pays, ce « *poème inachevé*, pour reprendre les mots de Lamartine, *qu'il fallait chanter et non écrire* ».

Comme les autres romantiques de l'époque, ils s'enthousiasmaient pour Garibaldi et Manzini. Et lorsque disparut cette association en 1872, le grand poète du *Sturm und Drang* serbe, Laza Kostic, partit au Monténégro pour tenter d'y fonder une société secrète sur le modèle du carbonarisme. Enfin, en ces années 60, apparut aussi dans la littérature serbe le culte de Shakespeare, qui caractérisa également les autres mouvements romantiques.

L'esprit humain, dit E.T.A. Hoffmann, est le plus merveilleux des *contes de fées*. Ce n'est que dans le conte que l'on peut trouver la totalité du souvenir : *« Et jamais tu ne sépares le passé de l'avenir »*, chantait Lamartine. Dieu non plus n'a pas de passé, il n'a pas d'avenir, il n'a que le moment présent. Que se passe-t-il donc *maintenant* avec toute une nation qui, depuis des siècles déjà, marche sur un fil tendu au-dessus de l'enfer ? Que se passe-t-il avec ces grands enfants, nés dans la paix de l'après-guerre, qui vivent dans une société où personne ne se hasarde à penser, où le conformisme a émasculé les esprits, où la médiocrité est devenue un idéal, où la liberté vient d'en haut comme une grâce et vous est *enlevée à coups de règles sur* les doigts et à grand renfort d'étiquettes, où le fait de manger est resté le seul moyen d'expression ? La vie est maintenant sans projet, sans plan, sans intention préméditée, elle s'improvise au fur et à mesure.

Chaque grande idée porte en elle quelque chose de télescopique. Elle rapproche les êtres et les choses. Et le service que rendent tous les grands esprits réside en cela même qu'ils rapprochent les êtres, les choses et les époques, et les mettent en harmonie.

*« Il est contraire à la nature de l'homme, il lui est impossible de ne pas faire ce qu'il pense devoir le conduire au bonheur au moment où la possibilité lui en est offerte »*, écrivait Stendhal. Non, je ne peux pas rester silencieux, je ne peux pas ne pas m'écrier : je suis votre frère, nous sommes vos frères ! Et nous sommes nombreux dans les Balkans, *connus ou non*, à savoir que nous sommes utiles tant que nous gardons la possibilité et le pouvoir de souffrir. Car, lorsque l'homme ne souffre plus, il se retire de la société, ou bien on l'enterre comme une chose inutile.

Je ne veux pas croire que je mourrai sans connaître le bonheur d'une vraie fraternité, ni que personne ne parviendra jamais à recoller les morceaux épars de la carte du monde. Je veux croire en ce qu'avait prédit Malraux, le penseur, l'écrivain, le combattant, en un vingt et unième siècle spirituel. Le romantisme qui vient de naître et qui s'étend répond à un besoin du temps.

(*) Romancier et journaliste yougoslave.

# Réalisme de l'utopie

par BRICE LALONDE (*)

L'UTOPIE seule est réaliste. Si les écologistes sont romantiques, c'est parce que la catastrophe commence à déferler et que chaque jour la creuse. Pour s'en éloigner, le temps fait défaut, les contraintes sont trop serrées. Reste à en faire son alliée, à chevaucher l'orage...

Les contemporains des écologistes achèvent de détruire le non-humain. Ils se mettent à brûler leurs vaisseaux et, comme un seul homme, se ruent vers la violence. Les espérances de naguère ont fondu. Ceux qui attendaient l'autobus comprennent qu'il ne viendra plus. Mais la fin des fins n'inaugure pas une renaissance.

Les écologistes ont tenté de se faire entendre. A combien d'essais ont-ils droit avant d'être disqualifiés ? Ils savent déjà comment, pour sauver la vie, l'un peut trouver la mort, et, sous prétexte de refuser le cirque, à quel manège il faut se livrer. Quelle parole prendre quand la vertu condamne au silence ?

Contre les collectionneurs de signes et les maniaques des courbes, Anciens qui dégraissent les entreprises afin que l'État fasse le poids, les écologistes sont les Modernes épris de densité vivante, les amoureux du désordre fécond, le peuple à la main de velours et aux doigts verts. Ils ne mesurent pas le progrès, ils le jugent. L'égalité n'est pas leur Graal, mais l'autonomie. Romantiques, ils communient avec la nature, sympathisent avec l'humanité, s'efforcent au naturel. Romantiques, ils font peser le sensible pour équilibrer les concepts et borner la technique. Romantiques, ils font la différence, voire le détail ; à ceux qui les accusent de retourner au Moyen Age, ils rétorquent aimablement que celui-ci est devant, non derrière.

Les mâles se mobilisent, les écologistes sèment. Les femmes sont fascinées par le monde viril, les écologistes plantent leur tente dans celui des femmes. Avec vents et marées, ils resteront faibles, quoi qu'il arrive ! Les préposés au fonctionnement de la machine appellent à la servir ; les écologistes, eux, veulent choisir. Les idées mènent le monde, et, assurément, l'idée contraire. Il est grand temps de changer d'âme : *bienvenue à la volonté*, vive le retour du sujet ! Romantiques, les écologistes feront flamboyer l'avenir...

Pourtant, kilowatts, bagnoles et missiles sont nés des pleurards et rêveurs à nacelle. Les vétérans *seraient-ils tombés dans le piège* ? Excessifs dans l'illusion de l'engagement comme dans celle de la fuite, n'ont-ils pas ouvert trop grand la boîte et libéré le collectivisme des « ego » ? Impuissants, mais reconnus ; quel désastre... Ils encombrent le monde, les bergers *héroïques* et les *consommateurs* drogués, tous frénétiquement jaloux de leur moi qui n'est que celui des autres. Le romantisme écologique ne chante pas le moi.

« *Enrichissez-vous... Exportez...* » Il n'est pas vain de retrouver le romantisme, à condition de prendre sa place et, cette fois, de réussir. Le dix-huitième siècle s'est *honoré* de *poser quelques* questions pertinentes : le pouvoir et la liberté, la nature et la société... Reprenons l'histoire là où le dix-neuvième siècle l'a laissée, et gommons le spasme qu'ingénieurs, banquiers et professeurs nous *ont portés à infliger* à la planète. Il reste si peu de temps...

(*) Candidat écologiste à l'élection présidentielle.

# Un « état »

*Etre romantique est un « état » qui s'explique difficilement et que soi-même on n'éprouve pas vraiment le besoin d'analyser. Une certaine façon de voir ou de ne pas voir la vie, qui vient peut-être de l'âme et qui teinte le quotidien d'une couleur de mystère.*

*Pas toujours simple — pourquoi le serait-il ? — le romantisme vous guide vers une lumière, vous montre une vérité (la vérité ?) sur les êtres et leurs réactions qui peuvent paraître, à froid, étranges, indifférents ou même cruels. Le romantisme n'est pas notre clef pour découvrir tous les secrets, mais une façon de les contempler pour mieux les ressentir.*

*Le romantisme est nécessaire aujourd'hui, comme il l'a toujours été, pour ne pas se sentir sans défense devant une époque et un monde froids et égoïstes.*

*Il est nécessaire pour nous faire voyager dans l'espace, ou dans le rêve, lorsque nous en avons besoin en face d'une réalité qui aurait tendance à nous écraser ou nous engloutir (peut-être nous « récupérer » ?). On peut y voir aussi un moyen d'autodéfense qui nous transporte dans un univers avec lequel nous nous sentons en harmonie, ou en complète contradiction, mais qui nous est indispensable pour subir une vie que nous n'avons pas choisie.*

*Croire ce que l'on ne voit pas ou voir ce que l'on ne croit pas, c'est aujourd'hui notre « soupape de sécurité ».*

*En nous faisant crier avec les yeux et comprendre le cri d'un regard, le romantisme arrive par sa force jusqu'à « excuser » la solitude !*

MICHAEL DENARD,
*danseur étoile à l'Opéra de Paris.*



## ABONNEMENTS DE VACANCES

*Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.*

*Mais, pour permettre à ceux d'entre eux, trop éloignés d'une agglomération, d'être assurés de lire le Monde, nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes*

| | |
|---|---|
| **FRANCE :** | |
| Quinze jours | 46 F |
| Trois semaines | 69 F |
| Un mois | 77 F |
| Un mois et demi | 105 F |
| Deux mois | 140 F |
| Deux mois et demi | 171 F |
| Trois mois | 202 F |
| **ÉTRANGER (voie normale) :** | |
| Quinze jours | 73 F |
| Trois semaines | 100 F |
| Un mois | 132 F |
| Un mois et demi | 191 F |
| Deux mois | 250 F |
| Deux mois et demi | 309 F |
| Trois mois | 367 F |
| **EUROPE (avion) :** | |
| Quinze jours | 90 F |
| Trois semaines | 125 F |
| Un mois | 165 F |
| Un mois et demi | 241 F |
| Deux mois | 316 F |
| Deux mois et demi | 392 F |
| Trois mois | 467 F |

*Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant dix jours au moins avant leur départ, en rédigeant les nom et adresse en lettres majuscules.*

Le Monde

# étranger

## AMÉRIQUES

### Bolivie

## Des « conseillers » argentins ont participé au coup d'État du 17 juillet

*Mme Mary Helen Spooner, envoyée spéciale du* Financial Times *en Bolivie, de nationalité américaine, sera déférée devant un tribunal a annoncé, le jeudi 7 août à La Paz, le ministre de l'intérieur, le colonel Arce Gomez. Il a précisé que les autorités jugeaient les articles de Mme Spooner « calomnieux ». Celle-ci collabore également à l'*Economist *de Londres. Elle a été arrêtée, en compagnie de plusieurs autres journalistes, dans la nuit de mercredi à jeudi.*

*Un journaliste hollandais, recherché par la police, s'est réfugié dans le bureau du consul des Pays-Bas à La Paz. D'autres correspondants de presse, également recherchés, sont en fuite.*

Correspondance

Lima. — « *La Bolivie est tombée aux mains de la mafia et des militaires fascistes avec l'aide des Argentins.* » Cette accusation a été plusieurs fois formulée ces derniers jours par M. Siles Zuazo, le vainqueur des élections du 29 juin, qui a gagné la clandestinité.

La présence de la mafia des trafiquants de cocaïne a été sensible à La Paz pendant le coup d'Etat. Et elle continue de l'être. A ce sujet, le rapport de l'assemblée des droits de l'homme de Bolivie est révélateur : « *Le commando*, dit-il, *qui a pris d'assaut la radio des jésuites à La Paz était dirigé par Monroy, un droit commun accusé d'assassinat et détenu jusqu'au putsch. Les jésuites et une demi-douzaine de journalistes présents ont été placés contre un mur et menacés avec des mitraillettes. Leurs montres et leurs objets personnels ont été volés. Toutes les installations de la radio ont été détruites à la grenade.* »

Lors de l'attaque des locaux de la centrale ouvrière bolivienne (COB), aucun des attaquants, des civils armés, n'est parvenu tout de suite à identifier M. Marcelo Quiroa Santa Cruz, dirigeant du parti socialiste, qui a été ensuite assassiné. Ces « civils » n'appartenaient donc pas au ministère de l'intérieur.

Des actes de vandalisme se sont répétés dans la capitale, commis par ces mêmes « civils » armés qui détruisaient ce qu'ils ne pouvaient pas voler ou emporter. Et pourtant, l'armée a mis à la disposition de ces groupes des ambulances et des équipements pour tromper la population, comme cela a été en particulier le cas à Huanuni, un centre minier encerclé par les forces armées après le coup d'Etat.

M. Jaime Paz, qui était le candidat à la vice-présidence de l'Union démocratique populaire (U.D.P.) aux côtés de M. Siles Zuazo, relève, de son côté, des « *similitudes* » entre les méthodes terroristes des commandos argentins qui ont renversé le président Campora en Argentine, en 1976, et celles des « civils » armés qui ont renversé Mme Gueiler, le 17 juillet. Le nombre excessif des « conseillers » argentins, militaires ou civils, en Bolivie, était, et est encore, troublant. C'est le gouvernement de Buenos-Aires qui a le premier reconnu le nouveau régime bolivien. A Trinidad, où le coup d'Etat a démarré, on a noté la présence de très nombreux « conseillers » argentins.

Une Anglaise, enlevée puis expulsée du pays après avoir été torturée par des « conseillers » argentins, est catégorique : ce sont des agents du gouvernement de Buenos-Aires qui ont participé au coup d'Etat. En fait, l'existence d'une mission spéciale argentine, chargée d'aider les militaires boliviens de droite à préparer leur putsch, n'est plus à démontrer. La collaboration militaire et policière entre La Paz et Buenos-Aires s'est beaucoup développée depuis 1979. Attentats terroristes, explosions de bombes, « interrogatoires » poussés de certaines personnes arrêtées, attentats contre des journaux de gauche ; dans tous ces faits on a retrouvé les méthodes de l'Alliance anticommuniste argentine, la fameuse triple A.

L'intérêt de l'Argentine est évident. Il s'agissait d'abord de barrer la route à un président de centre gauche. L'Argentine est également intéressée à acheter du gaz bolivien. M. Siles Zuazo avait déclaré qu'en cas de victoire il réviserait soigneusement les accords conclus avec l'Argentine pour la livraison du gaz naturel. Le gouvernement du général Videla a déjà manifesté sa reconnaissance à la junte bolivienne en lui accordant un prêt de 200 millions de dollars. — N. B.

### Etats-Unis

LES SUITES DE L'AFFAIRE BILLY CARTER

## Le sénateur républicain Dole met en cause le ministre de la justice

L'attorney général Benjamin Civiletti (ministre de la justice) pourrait avoir « *délibérément fait obstacle à la justice* » dans l'affaire Billy Carter, sur les relations du frère du président avec la Libye, en retenant des rapports secrets sur l'affaire, selon le sénateur républicain Robert Dole.

L'attitude de M. Civiletti dans cette affaire « *soulève de sérieuses questions* » a estimé, jeudi 7 août, le sénateur. M. Dole est membre de la commission du Sénat chargée d'enquêter sur les activités pro-libyennes du frère du président.

Cette mise en cause du ministre de la justice par le sénateur républicain se base sur un témoignage de M. Civiletti. Celui-ci a fait savoir mercredi à la commission du Sénat avoir eu connaissance en avril d'un rapport secret, faisant état d'un possible versement d'argent libyen à M. Billy Carter. Il précisait dans son témoignage n'avoir révélé ce rapport secret que deux mois plus tard aux enquêteurs de son ministère afin de ne pas compromettre la source de cette information ou empêcher le paiement de se faire.

Le sénateur démocrate Birch Bayh qui préside la commission du Sénat a, pour sa part, considéré, jeudi, que la démarche de l'attorney général avait été « *appropriée* » dans le but de protéger la source du rapport secret.

D'autre part, un communiqué officiel libyen, diffusé jeudi 7 août, affirme que les relations de M. Billy Carter avec la Libye sont « *normales* » et « *tout ce qui est dit sur lui est dénué de toute vérité* ». Le communiqué, émanant du bureau des relations avec l'étranger (responsable des contacts avec les organisations non officielles), publie une longue liste de sénateurs et de personnalités américaines, notamment l'ancien sénateur William Fulbright, « *qui ont visité la Jamahiriya et qui ont des contacts continus avec elle* ». — *(A.F.P.)*

### Selon une sous-commission du Congrès

## LES RISQUES DES ESSAIS NUCLÉAIRES EN ATMOSPHÈRE ONT ÉTÉ SOUS-ESTIMÉS

Washington. *(A.F.P.)*. — Les risques de radiations provoqués par les essais nucléaires atmosphériques entre 1951 et 1963, dans le désert du Nevada, ont été délibérément cachés par le gouvernement américain de l'époque, affirme une sous-commission du Congrès dans un rapport publié mercredi 6 août à Washington.

Deux cent vingt-trois essais ont été effectués entre janvier 1951 et août 1963, dont cent trente-neuf ont, selon des renseignements fournis par le département de l'énergie, émis des radiations en dehors de la zone d'essais.

Or, indique le rapport, « *le gouvernement n'a absolument pas fourni la protection qui était nécessaire aux habitants* ». En outre, « *tous les éléments tendant à prouver que les radiations pouvaient avoir des effets fâcheux* (sur la santé publique) *ont été non seulement négligés mais même cachés* », la commission de l'énergie atomique, aujourd'hui disparue, étant alors « *plus préoccupée de réaliser son programme d'armement nucléaire que de protéger le public.* »

Ainsi, selon l'étude, le service de la santé publique s'est inquiété en 1965 d'un accroissement anormal du nombre des morts par leucémie dans le sud-ouest de l'Utah, entre 1950 et 1964. Il a recommandé que des études systématiques soient faites, mais l'Agence de l'énergie atomique s'y est opposée, avançant trois motifs : la réaction hostile du public aux essais, le risque de poursuites judiciaires, et celui de ne pas pouvoir mener à bien le programme d'essais atomiques.

La sous-commission du Congrès rappelle que des victimes supposées de ces radiations se battent depuis dix ans pour obtenir des dommages-intérêts. Elle estime que suffisamment de preuves existent pour que le gouvernement américain accepte la responsabilité des dommages subis lors de ce programme nucléaire.

### Pérou

## La réforme agraire de 1969 n'a pas dissipé les tensions sociales dans l'Altiplano

**M. Fernando Belaunde Terry, élu président de la République aux élections du 18 mai et intronisé le 28 juillet, a formé un gouvernement modéré qui affronte une situation sociale difficile. De nombreuses grèves ont éclaté dans le secteur privé et dans l'administration. Mais l'une des questions les plus délicates est celle de la réforme agraire qui avait été promulguée en 1969 par les militaires progressistes alors au pouvoir. Bien que la réforme n'ait pas dissipé les tensions sociales sur l'Altiplano péruvien, elle a cependant modifié sensiblement les structures traditionnelles.**

Correspondance

Lima. — Coincées entre une côte quasi désertique et l'univers amazonien, les Andes péruviennes offrent le spectacle d'immenses éboulis rocailleux au détour desquels apparaissent des plaines plus ou moins vertes, plus ou moins irriguées et cultivées. Parfois, un troupeau de lamas traverse la route ou longe le chemin de fer, guidé par un paysan indien dont le costume fait frémir le touriste avide de couleurs.

Ces habits traditionnels sont en fait misérables et ceux qui les portent sont très réservés. L'histoire leur a appris à se méfier. Asservis par les Espagnols pendant quatre siècles, dépouillés de leurs terres, les paysans indiens du Pérou ont longtemps subi la loi des grands propriétaires terriens. Si, dans les années 60, on parla de réforme agraire, ce fut pour en rejeter l'idée. Seuls les militaires progressistes qui avaient pris le pouvoir en octobre 1968, décrétèrent une vraie réforme agraire en juin 1969.

On expropria les exploitations agricoles de taille excessive, que le propriétaire ne dirigeait pas lui-même, et sur lesquelles prévalaient des relations sociales de type féodal.

Après son application, la réforme mit en évidence deux secteurs principaux dans la sierra. D'une part, 45 % des terres et 10 % de la population active agricole de la sierra qui produisent la plupart des produits commercialisés grâce à de meilleures terres et à des prix plus compétitifs. D'autre part, 90 % de la population concentrée sur 55 % de la surface cultivable.

La réforme pécha souvent par la priorité donnée aux objectifs politiques sur les impératifs techniques. C'est ainsi qu'on n'hésita pas à démembrer des entreprises saines qui pouvaient ne pas être expropriées aux termes de la loi, pour éviter des mécontentements populaires locaux.

Cependant les communautés indiennes ne sont pas satisfaites. La multiplication des « invasions de terres » dans le pays montre que la réforme agraire est loin d'avoir gommé les problèmes. Elle en a même créé d'autres. Car ce ne sont pas les petits ou moyens propriétaires qui sont, au premier chef, la cible de la vindicte paysanne, mais bel et bien les coopératives agricoles de production (CAP) et les sociétés agricoles d'intérêt social (SAIS) pourtant édifiées, du moins dans la sierra, à l'intention des communautés qui participent d'ailleurs à leur gestion.

L'un des exemples les plus caractéristiques est, aux abords immédiats de Cuzco, celui de la CAP Tupac-Amaru-II considérée par les observateurs comme un excellent baromètre des tensions sociales du monde paysan de l'altiplano. Or, par deux fois en deux ans, les communautés d'Antapampa ont récupéré des terres aux dépens de la coopérative. A cette occasion, des incidents ont opposé les paysans aux Sinchis, corps militaire spécialisé dans ce genre d'opération.

A la fin de 1979, au cours d'une réunion avec les hauts fonctionnaires du ministère de l'agriculture, les délégués des trente-cinq communautés de la CAP en ont demandé la liquidation. Dans un texte rédigé à cette occasion, ils rappellent que leurs « *communautés d'origine ancestrale ont été dépouillées par le colonialisme espagnol puis par le « gamonalisme » et que, malgré des titres de propriété dûment établis, la République n'a pas reconnu leurs droits* ».

Ils affirment que la terre n'a fait que changer de mains, et eux de patrons : l'Etat-patron a succédé aux grands propriétaires fonciers. Ils se plaignent de l'impossibilité de décider des cultures à faire, des terres à labourer, c'est-à-dire de l'excessive centralisation des exploitations nouveau modèle. Puis ils rappellent les nombreux procès, rarement gagnés, qu'ils ont engagés contre les propriétaires fonciers et la CAP, et l'inapplication constante des jugements en leur faveur.

Pour conclure, les communautés demandent la liquidation de la CAP, c'est-à-dire la redistribution des biens de celle-ci en fonction de leurs apports et besoins respectifs. Le dernier point est très révélateur de la distance qui s'est établie entre la réforme et les principaux intéressés : ils s'affirment en effet prêts à rembourser les dettes de la CAP, déduction faite de ce que l'entreprise leur doit à raison de leurs apports, des travaux réalisés gratuitement et des bénéfices sociaux qui n'ont jamais été versés. Et pour cause !

Car la CAP Tupac-Amaru-II n'a jamais réalisé le moindre bénéfice. Les raisons sont nombreuses. Les 38 000 hectares de l'exploitation réunissent une soixantaine d'haciendas expropriées en cinq étapes, la dernière en 1975. Or, outre les différences de développement entre chaque hacienda, qui freinaient l'unification, est venu s'ajouter le sabotage systématique auquel se sont livrés les propriétaires expulsés.

Il faut dire qu'on leur laissa tout le temps nécessaire puisque, entre 1969 et 1975, entre la promulgation de la loi et la dernière adjudication, ils purent, aidés par de nombreux fonctionnaires, dilapider le capital de l'exploitation en vendant ou en détruisant des machines et du cheptel. 1975, date de la dernière adjudication à Antapampa, a marqué aussi le déclin de la « *révolution la plus radicale après Cuba* », selon M. Fidel Castro, puisque le général Juan Velasco Alvarado est renversé en août par son premier ministre, Francisco Morales Bermudez, qui, devenu président, a cédé le pouvoir à M. Belaunde en juin 1980.

En 1978, le taux du crédit atteignait les 33 % et, en 1979, le coût des engrais et équipements mécaniques était excessif. Or si les prix de ces derniers produits ne sont pas bloqués, ceux des denrées alimentaires comme le riz ou le blé le sont, car le monopole de leur achat et de leur distribution appartient à des entreprises publiques. Prix de vente bloqués, coûts de production en augmentation constante, telle est la situation aberrante de l'agriculture vivrière.

C'est ce qui explique aussi la situation alimentaire catastrophique du pays : un Péruvien sur deux est sous-alimenté et, dans certaines régions (le Lambayeque, par exemple), la mortalité infantile dépasse le taux de 173 p. mille.

Dès 1978, la Banque du crédit du Pérou affirmait que les mesures prises dans l'agriculture étaient insuffisantes pour aller à la racine du mal. Et dans la Constitution, votée en juillet 1979, la formule « *la terre à qui la travaille* » a été remplacée par « *la terre à qui la fait produire* ». Cette modification illustre le retour à une politique agraire d'abord soucieuse d'efficacité, préconisée par les ministres du général Morales Bermudez, chef d'Etat de 1975 à 1980. On peut penser que M. Belaunde Terry, élu à la présidence le 18 mai, poursuivra la même ligne tendant à remettre progressivement en cause les effets de la réforme agraire, brutale et controversée, de 1969.

JEAN-PIERRE BORIS.

## PROCHE-ORIENT

### Israël

L'enquête sur les attentats contre les maires palestiniens

## M. Begin est accusé d'avoir exercé des pressions suscitant la démission du chef des services secrets

De notre correspondant

Jérusalem. — La présidence du conseil a annoncé, jeudi soir 7 août, que le chef des services secrets (Shin-Beth), M. Avraham Akhitouv, a démissionné de ses fonctions et accepté de les exercer jusqu'à la fin de 1980.

La télévision israélienne, qui a rendu publique cette information en tête des actualités télévisées, a créé une certaine sensation en affirmant que M. Akhitouv avait présenté sa démission pour protester contre les pressions exercées par M. Begin, en vue d'entraver l'enquête menée parmi les colons des Goush Emounim pour retrouver les responsables de la série d'attentats perpétrés contre les maires palestiniens le 2 juin.

Le bureau de la présidence du conseil s'est empressé de démentir, mais plusieurs députés et mouvements politiques ont demandé une enquête approfondie. Vendredi matin, le chef des services spéciaux a publié, lui aussi, un bref démenti. Il assure avoir pris sa décision plusieurs mois avant les attentats et ajoute : « *Il n'y a aucun rapport entre mon départ et cette affaire dans laquelle j'ai toujours eu l'appui du premier ministre* ».

Le mouvement *La paix maintenant* a demandé la démission de M. Begin à la suite de ces révélations. Le secrétaire général du Mapam, M. Victor Chemtov a demandé la réunion de la Knesset en séance extraordinaire afin de créer une commission d'enquête destinée à déterminer « *toute la vérité* » sur les attentats contre les maires palestiniens.

Selon M. David Halevi, correspondant du *Washington Star* en Israël, qui a été cité comme source par la télévision israélienne, six colons auraient été inculpés après ces attentats, dont les auteurs seraient des membres de commandos d'élite. Deux d'entre eux habitent la colonie de Bethlel, en Cisjordanie.

Quelques heures avant ces révélations, le député Shmouel Toledano, du mouvement chaï (centriste), avait déjà accusé M. Begin d'avoir demandé aux services spéciaux de dissimuler des faits concernant les auteurs des attentats contre les maires palestiniens. M. Toledano estime, lui aussi, que la démission du chef du Shin-Beth est due aux efforts de M. Begin pour brouiller les pistes.

Dans un télégramme adressé au premier ministre, M. Toledano écrit : « *S'il s'avère que votre ingérence dans le processus de l'enquête sur les attentats était à l'origine de la démission du chef des services spéciaux, ce sera une journée sombre pour l'Etat d'Israël et pour ses services secrets. Pendant de longues années*, poursuit le député, *j'ai servi dans les rangs de ces services, et jamais, à ma connaissance, un premier ministre n'a osé exiger de leur chef de dissimuler des faits ou de couvrir une violation de la loi.* »

Au lendemain des attentats du 2 juin, les maires blessés et leurs avocats avaient affirmé que les autorités israéliennes y étaient impliquées.

M. Begin, pour sa part, a toujours affirmé que l'enquête se déroulait « *tous azimuts* ». Et comme pour justifier la lenteur de l'enquête, il a déclaré à plusieurs reprises : « *A-t-on retrouvé, à ce jour, les assassins d'Aldo Moro et de lord Mounbatten ?* »

*(Intérim.)*

● *Le groupe des pays islamiques* à l'ONU, qui s'est réuni le 7 août à New-York, a l'intention de demander au Conseil de sécurité de prendre des sanctions contre Israël pour son annexion « *définitive* » de Jérusalem. Le groupe demanderait les mêmes sanctions que celles qui figurent dans la résolution américaine contre l'Iran, présentée le 10 janvier, qui se heurta au veto soviétique.

### Iran

## M. Ghotbzadeh déplore que son pays n'ait pas « jusqu'à présent » respecté les conventions internationales

Téhéran *(A.F.P.)*. — L'Iran doit décider s'il veut respecter ou non les conventions internationales, a déclaré le jeudi 7 août le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ghotbzadeh, venu s'expliquer devant le Parlement islamique sur la politique de son ministère.

Interpellé par des députés hostiles, le ministre, qui a déclaré qu'il n'accepterait aucun poste dans le prochain gouvernement, a exposé la politique extérieure du pays avant de répondre aux critiques sur son action récente.

« *Notre politique n'accepte aucun compromis sur les principes définis par le Prophète et par le premier imam Ali, mais il existe des conventions internationales que nous n'avons malheureusement pas vraiment respecté jusqu'à présent. Il faut les étudier et adopter une position claire : voulons-nous les respecter ou non ?* », a-t-il déclaré.

« *Vous pouvez faire passer une loi au Parlement déclarant que l'Iran se donne le droit d'attaquer n'importe qui, n'importe où dans le monde* », a-t-il dit, après avoir justifié sa dénonciation de l'attentat à Paris contre l'ancien premier ministre du chah, M. Bahktiar. « *Les pays étrangers décideront alors s'ils conservent des relations avec l'Iran* », a-t-il ajouté.

Rappelant la ligne « *ni Est ni Ouest* » définie par l'imam Khomeiny, le ministre des affaires étrangères a déploré qu'un an et demi après la révolution « *il n'existe toujours pas de politique extérieure claire et précise* ».

« *Depuis huit mois, j'ai moi-même défini cette politique, et tout ce que j'ai fait était en accord avec le Conseil de la révolution* », a-t-il ajouté. « *Pendant huit mois j'ai supporté sur mes épaules le problème des otages alors que le gouvernement provisoire de M. Mehdi Bazargan n'a pu résister qu'une semaine, et que même M. Bani Sadr n'a pu le supporter que deux semaines* » (avant de quitter le ministère des affaires étrangères), a fait valoi M. Ghotbzadeh.

M. Ghotbzadeh a conclu en déclarant qu'il se sentait responsable de toute la politique de la République islamique d'Iran. L'ayatollah Khoeini, qui présidait la séance en l'absence de l'ayatollah Rafsanjani, président du Parlement, a clos le débat en déclarant que les réponses fournies par le ministre des affaires étrangères n'avaient pas pleinement satisfait les députés, et qu'un nouveau débat pourrait être décidé.

La commission parlementaire chargée de proposer la candidature d'un premier ministre devait présenter ses conclusions jeudi. Elle s'est réunie à cet effet à huis clos jeudi après-midi, mais n'a rendu publique aucune décision officielle. Auparavant, l'agence Pars avait affirmé que le président Bani Sadr devait annoncer le choix de M Mohammad Ali Radjai, membre du Parti de la République islamique, comme premier ministre. M. Radjai, quarante-sept ans, est député de Téhéran et ancien ministre de l'éducation du gouvernement Bazargan.

# AFRIQUE

## Tunisie

### Le gouvernement désire que les étudiants se dotent « librement » d'une organisation « réellement représentative »

De notre correspondant

Tunis. — Parallèlement à l'action qu'il vient d'entreprendre pour tenter de normaliser une situation syndicale confuse (*le Monde* du 7 août), le gouvernement tunisien va essayer de régler le problème de la représentation des étudiants qui perturbe depuis près de dix ans l'Université.

En présidant récemment une « *commission de réflexion* », le premier ministre, M. Mzali, a annoncé sa volonté de réunir toutes les conditions pour qu'à la rentrée les étudiants puissent se doter « *librement* » d'une organisation « *réellement représentative* » pouvant participer non seulement à la vie universitaire, mais aussi « *se préoccuper de la vie politique, économique, sociale et culturelle du pays* ». Les étudiants devront procéder à l'élection de délégués qui les représenteront au sein du comité chargé de préparer un congrès dont l'organisation pourrait être confiée aux doyens des facultés qui sont élus et « *à des professeurs volontaires acceptés par les étudiants* ».

C'est un pari difficile qu'engage M. Mzali dans la politique tous azimuts qu'il s'est assignée. Même si deux des revendications essentielles des étudiants viennent d'être satisfaites — la libération de tous leurs camarades emprisonnés pour délit d'opinion et la suppression du corps des vigiles universitaires — le gouvernement va devoir d'abord s'attacher à rétablir une confiance qui s'est effritée au fil des années à coups de congrès truqués de l'ancienne UGET (Union générale des étudiants tunisiens), qui portaient immanquablement à sa direction la minorité proche du parti et écartaient les majoritaires contestataires de tous bords.

Il lui faudra aussi trouver dans la masse des étudiants non politisés et jusqu'à présent plutôt indifférents un appui et une force suffisants pour faire contrepoids aux groupuscules gauchistes et baasistes qui n'hésitent pas à avoir recours à la violence pour entraîner leurs camarades dans leur action systématique de contestation et au mouvement intégriste, qui s'est montré particulièrement actif et organisé durant l'année universitaire écoulée. Si cette troisième force ne se dégage pas dans les mois qui viennent, le futur congrès de l'UGET risque fort de voir s'opposer — une fois de plus — gauchistes et intégristes, qui ne constitueront, ni les uns ni les autres, l'interlocuteur idéal d'un pouvoir qu'ils rejettent.

Quoi qu'il en soit, le premier ministre a affirmé que la nouvelle organisation qui sortira du congrès « *sera reconnue par le gouvernement comme un partenaire valable et comme représentant légitime et légal des étudiants* ». Mais si cette tentative devait échouer, a précisé M. Mzali, « *le gouvernement dégagera sa responsabilité car il aura épuisé tout ce qui lui était possible de faire* ».

MICHEL DEURÉ.

## Angola

### Après l'exécution de seize de ses partisans

### L'UNITA MENACE DE TUER CINQUANTE PRISONNIERS DU M.P.L.A.

A la suite de l'exécution de seize de ses partisans condamnés à mort par un tribunal populaire révolutionnaire de Luanda (nos dernières éditions du 8 août), l'UNITA de M. Savimbi a affirmé, jeudi 7 août, qu'elle passerait par les armes cinquante prisonniers, dont quarante-cinq sont des Angolais membres du M.P.L.A. (parti au pouvoir) et le reste des étrangers « *au service du gouvernement de Luanda* ».

En annonçant que les seize dissidents avaient été fusillés mardi, Radio-Luanda a précisé qu'ils avaient eu droit à un procès légal et public. Le tribunal avait également prononcé cinq peines de vingt-quatre ans de prison, dont l'une a été réduite à vingt ans par le tribunal d'appel. Les condamnés étaient accusés d'avoir commis plusieurs attentats à la bombe pour le compte de l'UNITA, dont la guérilla appuyée par l'Afrique du Sud demeure présente surtout dans le sud du territoire angolais. — (*A.F.P.*)

## Namibie

### Prétoria entreprend de nouvelles consultations

Alors que le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, accusait, mercredi 6 août, M. Waldheim, secrétaire général des Nations unies, de « *partialité* » en faveur de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain), des consultations sur le conflit namibien ont repris à *Pretoria*. Le gouvernement sud-africain vient, en effet, de rappeler ses ambassadeurs à Londres et aux Nations unies pour étudier la possibilité d'une reprise du dialogue avec le « groupe de contact » (Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et Allemagne fédérale), qui s'emploie, depuis trois ans et demi, à rechercher une formule d'indépendance internationalement acceptable pour le territoire du Sud-Ouest africain.

M. « Pik » Botah a eu beau estimer, mercredi, que l'attitude de M. Waldheim demeurait, à ses yeux, « *l'un des plus gros obstacles sur la voie d'une solution internationalement acceptable de la question namibienne* », Pretoria étudie la réponse sud-africaine à la dernière communication du secrétaire général des Nations unies sur le conflit.

Entre-temps, la SWAPO, seul mouvement nationaliste de Namibie reconnu par l'ONU et l'O.U.A., a fait l'objet d'une scission. M. Muyongo, ancien vice-président de l'Organisation, expulsé du comité central le 23 juillet (*le Monde* du 25 juillet)), a annoncé mercredi qu'il avait décidé de recréer la CANU (Union nationale africaine de Caprivi), qui avait fusionné avec la SWAPO voilà seize ans. M. Muyongo a fait état de dissensions tehniques, ce qu'a démenti la direction de la SWAPO. Peuplée de trente mille habitants, la bande de Caprivi, dont M. Muyongo est originaire, est située dans le Nord-Est namibien, entre les frontières du Botswana, de la Zambie et de l'Angola. Le gouvernement zambien, qui offre l'asile à la direction extérieure de la SWAPO, a fait savoir jeudi que la CANU était interdite sur son territoire, laissant ainsi entendre que ses dirigeants pourraient être, en cas de troubles, expulsés ou arrêtés.

**[Intervenant trois semaines avant la réunion, à New-York, de l'Assemblée générale annuelle des Nations unies, une reprise de la négociation du conflit namibien ne serait pas surprenante. Dans ce sens, la République Sud-Africaine aurait déjà, selon des sources indépendantes, proposé à la SWAPO l'amorce d'un dialogue direct. Mais la direction du mouvement nationaliste se refuserait, pour l'instant, à tout contact avec Pretoria en dehors du cadre des Nations unies.]**

## République Sud-Africaine

### LE PREMIER MINISTRE REÇOIT L'ÉVÊQUE NOIR DESMOND TUTU

Pretoria (*A.F.P., Reuter*). — Le premier ministre sud-africain, M. Botha, a déclaré, jeudi 7 août, qu'il était prêt à « *amener son peuple à accepter des mesures positives visant à la création de nouvelles et de meilleures lois* ». S'adressant à une délégation de vingt-deux religieux, dont l'évêque noir Desmond Tutu, le premier ministre a toutefois souligné qu'il n'était pas prêt à accepter un gouvernement majoritaire dans un Etat unitaire.

De son côté, après la réunion, l'évêque Tutu, secrétaire général du Conseil sud-africain des Eglises (SACE), a affirmé qu'il ne pourrait y avoir de véritable paix en Afrique du Sud tant qu'il y subsistera des lois discriminatoires.

L'évêque Tutu a réitéré l'appel du SACC à une « *convention nationale* », à laquelle pourraient participer tous les dirigeants de mouvements, y compris ceux qui sont en exil ou en prison.

Bien que M. Botha ait réaffirmé la politique de son gouvernement, les deux parties ont toutefois jugé que la rencontre avait contribué à apaiser leurs différends. L'évêque Tutu a notamment déclaré qu'il s'agissait de l'échange de vues « *le plus encourageant depuis trente ans* ».

D'autre part, pour la première fois, le gouvernement sud-africain a annoncé qu'il avait autorisé le mariage d'un Blanc et d'une métisse, mère de six enfants, cette dernière ayant déposé une demande en vue d'être enregistrée comme citoyenne de race blanche. En février, un magistrat s'était opposé au mariage, la carte d'identité de la femme indiquant qu'elle avait été « *reclassée* » comme métisse en dépit du fait qu'elle était la veuve d'un Blanc.

## Éthiopie

### ADDIS-ABEBA AFFIRME AVOIR REPOUSSÉ UNE OFFENSIVE SOMALIENNE EN OGADEN.

Un porte-parole éthiopien a affirmé, jeudi 7 août, qu'une offensive somalienne avait été repoussée en Ogaden au début de l'été. Les principaux affrontements se seraient déroulés entre le 27 mai et le 17 juillet dans la région de Werder, à 180 kilomètres de la frontière somalienne. Les Ethiopiens avaient annoncé mercredi avoir fait 1 326 tués, 2 092 blessés, et plus d'un millier de prisonniers, parmi les 14 000 Somaliens engagés, selon eux, dans les combats. Ils n'ont pas indiqué leurs propres pertes, précisant seulement que trois bataillons appuyés par l'aviation avaient repoussé les assaillants.

Toujours selon Addis-Abeba, la chasse aérienne éthiopienne aurait détruit des armements perfectionnés utilisés par leurs adversaires, notamment des pièces d'artillerie. L'offensive de Mogadiscio aurait été dirigée par le général Mohammed Oumer, vice-ministre de la défense, et coordonnée par le général Ali Samatar, vice-président de la République et ministre de la défense. Ces informations n'avaient pas encore été commentées, vendredi en fin de matinée, par les Somaliens. — (*A.F.P., Reuter.*)

● *Le gouvernement gabonais* a fait savoir, le mardi 5 août, que la Libye n'ayant pas d'intérêts au Gabon, l'ambassade de Libye en France n'aura donc à entretenir aucun rapport avec les autorités gabonaises, après la fermeture de l'ambassade de Libye à Libreville. Tripoli avait annoncé lundi (*le Monde* du 6 août), que l'ambassade de Libye à Paris serait chargée de veiller sur les intérêts libyens au Gabon. — (*Reuter*)



# DIPLOMATIE

## L'U.R.S.S. et la défense de l'Europe occidentale

(*Suite de la première page.*)

Oui à une Europe indépendante, dit en substance M. Portougalov, mais à condition que cette indépendance ne s'étende pas au domaine militaire. Revenant sur la visite du président de la République française à Bonn, il énumère un certain nombre d'aspects positifs, notamment la volonté de poursuivre le dialogue politique avec l'U.R.S.S., à un *moment* où les Etats-Unis se sont engagés dans une voie toute différente. Il attribue même à M. Giscard d'Estaing une formule étrange : sans la poursuite du dialogue avec Moscou, l'Europe occidentale se serait retrouvée isolée.

Jusqu'à maintenant, l'opinion la plus répandue était plutôt que, sans la *rencontre de* Varsovie entre M. Brejnev et M. Giscard d'Estaing et sans le voyage du chancelier fédéral à Moscou, c'est l'U.R.S.S. qui se serait plus ou moins retrouvée dans une quarantaine diplomatique après son « coup de Kaboul ».

M. Portougalov note encore, à propos des précédentes crises internationales, que l'Europe occidentale avait alors tendance à faire bloc avec son protecteur américain, tandis que l'actuelle aggravation du climat international (attribuée comme il se doit aux seuls Etats-Unis), a amené les Européens à rechercher le développement de leurs relations avec Moscou.

Sans doute ne faut-il pas « embellir » les résultats du sommet franco-allemand de Bonn, écrit l'auteur, qui critique la position prise sur l'Afghanistan. Toutefois, poursuit-il, « l'aspiration de *la France et de la R.F.A. à occuper une position indépendante sur les problèmes de la détente est légitime et elle pourrait à l'avenir exercer sur les affaires de l'Europe et du monde une influence qui serait un facteur positif de l'évolution internationale* ».

Les résultats de la rencontre Schmidt-Giscard d'Estaing sur la coopération militaire ont au contraire « *été accueillis avec une certaine inquiétude par l'opinion soviétique* ». M. Portougalov laisse d'ailleurs entendre que Français et Allemands sont allés plus loin qu'ils ne le reconnaissent publiquement. Selon lui, la seule partie visible de l'iceberg, c'est-à-dire la coopération pour la fabrication des armements, a déjà fait sauter les dernières limitations imposées à la R.F.A. par le traité de Paris et elle lui permet d'exporter du matériel militaire partout dans le monde.

« *Tout cela provoque une inquiétude légitime chez les voisins de la R.F.A., à l'Est comme à l'Ouest, et pourrait presque conduire à la transformation de l'Europe occidentale en une force militaire indépendante comme succédané de la participation des Etats-Unis aux affaires du continent* », écrit M. Portougalov. L'auteur réfute aussitôt l'argument selon lequel Moscou pourrait considérer cette évolution avec une certaine *sympathie*; dans la mesure où elle impliquerait une transformation radicale de l'OTAN, un « *désengagement* » des Américains d'Europe et un « *leadership français qui contiendrait les ambitions allemandes* ».

### Dix questions

M. Portougalov pose ensuite dix « questions » théoriques qui explicitent les craintes soviétiques :

— L'U.R.S.S. ne serait-elle pas considérée comme l'adversaire principal de cette Europe indépendante ?

— L'Occident, dont la France et la R.F.A. font indubitablement partie, n'obtiendrait-il pas ainsi des avantages militaires unilatéraux ?

— L'U.R.S.S. ne devrait-elle pas faire face au système avancé américain et britannique, mais aussi français et allemand ?

— La coopération militaire entre Paris et Bonn ne serait-elle pas l'embryon de ce pilier européen de l'OTAN, depuis longtemps *souhaité* par les Etats-Unis ?

— La R.F.A. renoncera-t-elle aux garanties nucléaires américaines en échange des garanties françaises ?

— La R.F.A. ne cherchera-t-elle pas à gagner sur les deux tableaux ?

— Les Etats-Unis assisteront-ils passivement à cette évolution, ou tenteront-ils d'y mettre fin par une *brusque aggravation* de la tension qui permettrait de ramener dans le giron atlantique non seulement Bonn mais Paris ?

— Une Europe militairement indépendante n'est-elle pas la *meilleure voie pour que* la R.F.A. devienne la force prédominante en Europe occidentale ?

— Cette Europe indépendante n'exclurait-elle pas l'Union soviétique et les autres Etats socialistes d'Europe, membres du pacte de Varsovie ?

— La France est-elle certaine que ses divergences d'intérêts avec la R.F.A. pourront être surmontées, sous peine de transformer la coopération en un bref épisode qui affaiblirait les positions françaises ?

### Une Europe désarmée

La conclusion de M. Portougalov est que l'indépendance militaire de l'Europe occidentale est contraire à l'indépendance tout court, car elle conduirait à une « *déstabilisation du continent et à l'accroissement de la course aux armements* ».

Les Soviétiques prennent-ils leurs craintes pour des réalités, ou bien ces mises en garde constituent-elles seulement des artifices de propagande ? L'épouvantail du militarisme allemand fait *toujours recette non seulement* à l'intérieur de l'Union soviétique mais en Europe (en France et en Pologne) ; il n'est pas mauvais, pense-t-on sans doute à Moscou, de l'agiter de temps en temps, surtout quand le Kremlin se lance dans une grande opération diplomatique concernant « *la détente militaire* ».

Mettre en cause la coopération militaire franco-allemande permet en outre de critiquer la politique française sans s'en prendre directement à elle. Or, ces derniers temps, les Soviétiques ont exprimé leurs préoccupations face à l'évolution de la politique de défense de Paris. Ils n'ont certes pas pris à partie le gouvernement français, mais il n'en demeure pas moins que certaines prises de position du *président* de la République, sur la bombe à neutrons par exemple, ont fortement déplu à Moscou.

Dans sa conclusion, M. Portougalov laisse pointer le bout de l'oreille. « *La politique indépendante des pays occidentaux doit passer par la détente et avant tout par la détente militaire*, écrit-il. *Le grand chemin vers l'édification d'un système paneuropéen de sécurité et de coopération rend en principe inutiles et sans objet les garanties militaires américaines accordées à l'Europe occidentale, qui conditionnent la dépendance directe de celle-ci vis-à-vis des Etats-Unis (...) ; utiliser leur influence dans l'intérêt de la détente militaire serait une véritable manifestation d'indépendance de la part de Bonn et de Paris, qui montreraient concrètement le rôle positif de l'Europe occidentale dans les affaires internationales.* »

Autrement dit, l'Europe que souhaitent les Soviétiques est une *Europe désarmée* dont le *rôle* principal serait de faire pression sur les Etats-Unis pour que ceux-ci continuent leurs négociations avec l'U.R.S.S.

DANIEL VERNET.

● M. WALDHEIM, secrétaire général des Nations unies, a subi, jeudi 7 août, une intervention chirurgicale au pied dans une clinique de Vienne. M. Waldheim s'était blessé en heurtant un morceau de fer à New-York, il y a une dizaine de jours, avant son départ pour l'Asie. — (*A.F.P.*)

## Après la directive de M. Carter sur la doctrine stratégique

### La « Pravda » dénonce la « flambée de psychose de guerre à Washington »

Commentant les informations sur la « *directive présidentielle 59* » par laquelle M. Carter confirme l'évolution de la stratégie nucléaire américaine vers l'attaque de cibles militaires et politiques plutôt que des villes ennemies (*le Monde* du 8 août), la *Pravda* a dénoncé, jeudi 7 août, cette « *flambée de psychose de guerre à Washington* » qui « *ne peut s'expliquer que par une perte du sens commun, l'affaiblissement du sens des réalités* ».

Selon le quotidien soviétique, l'essence de cette nouvelle stratégie est « *la menace de frappe en premier contre les objectifs militaires en U.R.S.S.* ». Elle vise à « *relancer la course aux armements nucléaires, avec toutes ses conséquences dangereuses pour la paix universelle, et donc aussi pour le peuple américain* ».

∴

*Rappelons que la nouvelle doctrine américaine, malgré so ncaractère « anti-forces », ne préconise nullement l'attaque préventive ni même le premie.rusage de l'arme nucléaire — encore que Washington, comme les autres capitales occidentales, refuse de s'engager su: ce dernier point. En revanche ,Moscou a toujours mis l'accent .— comme le font maintenant les Américains — sur la nécessité de pouvoir* « conduire et gagner » *une guerre nucléaire ,cet aspect étant privilégié par rapport à la fonction proprement dissuasive de l'arme atomique.*

*La seule nuance entre les deux pays est que les Etats-Unis préconisent un emploi sélectif et relativement modéré de cette arme, alors que les Soviétiques parlent de* « foudroyer l'adversaire ». *Le général Radzievski, directeur adjoint de l'Institut soviétique d'histoire militaire, vient de déclarer, jeudi 7 août, à l'agence Tass, que le recours à la force n'est envisagé, dans la doctrine militaire soviétique,* « que dans n'aurait d'autre issue que de lancer toute sa puissance militaire contre l'agresseur dans le but de l'écraser complètement.

*On note aussi que la définition d'une « agression » reste ambiguë dans la terminologie soviétique : alors que les Occidentaux entendent nettement par-là le début d'opérations militaires actives comportant l'invesion de territoires alliés, les théoriciens de Moscou laissent à penser qu'ils se réservent le droit de déclarer l'U.R.S.S. « agressée », par exemple, à la suite de préparatifs ou actions jugées hostiles de la part de l'autre camp. Cette « nuance » recouvre en fait toute la différence entre guerre préventive et guerre défensive. — M. T.*

# ASIE

## Corée du Sud

### Amnesty International demande aux autorités de prendre des mesures humanitaires en faveur des prisonniers politiques

Amnesty International, dont une mission s'est vu refuser par les autorités de Séoul un visa d'entrée en Corée du Sud, où elle souhaitait enquêter sur les nombreux cas d'arrestations et de sévices de prisonniers politiques, a lancé mercredi 7 août un appel au gouvernement de ce pays *pour qu'il* adopte un certain nombre de mesures humanitaires.

M. Dick Oosting, secrétaire général adjoint de l'organisation, a réclamé mercredi à Tokyo la libération de « *tous les détenus d'opinion, l'autorisation pour ceux qui sont en isolement de voir leurs parents, des médecins et des avocats* ». Pour sa part, M. Edward Baker, avocat américain, membre lui-même de l'organisation, a déclaré qu'il était impossible de préciser combien de prisonniers politiques étaient détenus en Corée du Sud, en raison notamment de la censure imposée sur la presse. Il s'est inquiété des « *tortures fréquentes* » qui seraient pratiquées, indiquant que les prisonniers sont coupés de tout lien avec le monde extérieur. « *Nous n'avons pratiquement aucune idée de l'endroit où ils sont incarcérés* » a-t-il dit. Une information récente faisait *état* de l'arrestation, ces dernières semaines, de près de dix-sept mille personnes.

L'ambassade de Corée du Sud à Londres a précisé, de son côté, mercredi que les autorités de ce pays n'avaient jamais refusé l'entrée à une mission d'Amnesty International. Elles ont simplement indiqué, est-il dit, « *que le moment n'était pas opportun et ont suggéré que la visite soit repoussée à une date plus appropriée* ».

Cependant, à Séoul, le service d'information pour l'étranger a publié un document de quarante et une pages accusant M. Kim Dae-jung, le dirigeant de l'opposition emprisonné depuis la mi-juin, de s'être ouvertement rallié aux communistes nord-coréens. Cette brochure, intitulée « *La vérité sur la tentative d'insurrection de Kim Dae-jun et de ses partisans* », présente le célèbre opposant comme « *un révolutionnaire, irréductible, sans merci et méthodique* ».

Le document ajoute: « *Qu'il soit l'instrument complaisant de la Corée du Nord ou bien simplement un opportuniste cynique et téméraire, il n'en est pas moins vrai que, dans sa passion pour le pouvoir, il a perturbé la société pacifique de ses concitoyens, a fait couler leur sang et a fait courir un grave danger à la survie de la nation.* »

La publication de cette brochure intervient alors que se prépare contre M. Kim Dae-jung un procès pour sédition et complot en vue de fomenter une insurrection. Il risque la peine de mort. — (*A.F.P., A.P., Reuter.*)

## Berlin-Ouest

### Un problème pour les autorités

# Que faire des juifs d'U.R.S.S. munis de faux papiers ?

*A Ostie, non loin de Rome, de nombreux juifs d'U.R.S.S., qui ont quitté leur pays natal sans souhaiter pour autant s'installer en Israël, vivent dans des conditions précaires. Ils doivent y attendre, parfois longtemps, un visa d'entrée dans un autre pays. Leur impatience a été rapidement exploitée par des faussaires peu scrupuleux qui, moyennant environ 6 000 francs, leur ont fourni, et leur fournissent sans doute encore, de faux papiers leur permettant de s'installer en Allemagne fédérale et à Berlin-Ouest, rapporte le Times de Londres.*

*Le pot aux roses a été découvert à Berlin où subitement le nombre d'arrivées de juifs d'U.R.S.S. a été, l'an dernier, de sept cents contre une moyenne de deux cents les années précédentes. C'est que, en R.F.A. et à Berlin-Ouest, il suffit de prouver une ascendance allemande pour bénéficier de la citoyenneté et, partant, de tous les avantages sociaux qui y sont attachés. Ce qui est bien plus rapide que les procédures de naturalisation qui, partout, requièrent d'assez longs délais.*

*Trois morts mystérieuses sont venues renforcer les soupçons des autorités. A la suite de l'assassinat à Ostie, en juillet, d'un juif d'U.R.S.S., la police trouva à son domicile berlinois de faux timbres fiscaux et des passeports vierges. On en avait déjà trouvé lors de l'assassinat d'un autre juif soviétique, en décembre 1979. Un troisième réfugié, enfin, mourut à la suite d'un incendie suspect dans la cellule de la prison où il purgeait une peine pour vol, alors qu'il était cité comme témoin dans l'affaire du meurtre de décembre.*

*L'enquête en cours a déjà permis de constater qu'il s'agit d'un vaste réseau qui aurait des ramifications à Vienne, en Israël et dans certaines autres villes. Les autorités de Berlin-Ouest examinent le cas de trois cents juifs d'U.R.S.S. soupçonnés d'avoir utilisé de faux papiers. Vingt-cinq autres sont jugés, dont huit sous l'inculpation d'appartenir au réseau des faussaires.*

*Mais l'affaire est délicate et pose un problème à M. Peter Ulrich, chargé de la justice au Sénat de Berlin-Ouest : dans cette ville qui essaie d'oublier l'époque où l'on y clamait « Juden Raus »* (Les juifs dehors !), *est-il possible d'ordonner l'expulsion de juifs, dont certains sont d'origine allemande ? Ils ont quitté l'U.R.S.S. pour trouver une vie meilleure, même par des moyens illégaux, dans une ville qui se veut à présent un exemple de tolérance.*

*Pour l'instant, seule a été prise la décision d'expulser — sans doute vers Israël —* les faussaires. Mais aucun juif d'U.R.S.S. n'a encore été convaincu de ce délit.

## Allemagne fédérale

# Les libéraux craignent d'être évincés du Parlement aux élections d'octobre

De notre correspondant

Bonn. — Estimant que l'opposition démocrate-chrétienne n'a aucune chance de remporter, le 5 octobre, la majorité absolue qui permettrait à son candidat, M. Strauss, d'accéder à la chancellerie, le ministre des affaires étrangères, M. Genscher, également président du parti libéral (F.D.P.), a souligné, le jeudi 7 août, le risque pour son parti d'être éliminé du Bundestag. La loi électorale interdit en effet l'accès au Parlement des formations qui n'obtiennent pas 5 % au moins des suffrages exprimés.

Le F.D.P., victime du phénomène de bipolarisation notable en République fédérale comme dans d'autres pays, s'approche de plus en plus de ce seuil fatidique. Si le dernier sondage le crédite de 7,3 % des intentions de vote, contre 44,6 % aux chrétiens démocrates (C.D.U.-C.S.U.), et 44,5 % aux sociaux-démocrates (S.P.D.), l'échec qu'il a essuyé aux élections de Rhénanie du Nord-Westphalie est par contre un fâcheux présage. Il a manqué en effet un millier de voix aux libéraux pour franchir la barre des 5 % et être représentés à la Diète régionale de ce Land, le plus peuplé de R.F.A., où les élections ont traditionnellement valeur de test national.

La stratégie électorale du F.D.P., a indiqué M. Genscher, consistera à se démarquer du S.P.D. au cours des prochaines semaines, et à tenter de mettre à profit la « deuxième voix » dont disposent les Allemands de l'Ouest, dans un système électoral dont la complexité fait la joie des politologues. Un député est élu dans chacune des deux cent quarante-sept circonscriptions, au scrutin uninominal direct. Mais les électeurs disposent d'une deuxième voix pour l'autre moitié des députés du Bundestag. Ce mécanisme permet donc, le cas échéant, de voter noir et blanc.

Le président des libéraux compte sur ce système pour attirer les « deuxièmes voix » de ceux qui craindront un gouvernement social-démocrate unicolore, dans lequel le F.D.P. ne ferait plus contrepoids à l'aile gauche du S.P.D.

*(Intérim.)*

# La Yougoslavie face au désordre économique

*(Suite de la première page.)*

Une autre décision concerne les échanges avec l'étranger. Depuis des années, le déficit de la balance commerciale n'a cessé de croître : il a atteint en 1979 le chiffre record de 4,3 milliards de dollars. Le pays ne pouvait plus continuer dans cette voie, d'autant que la dette extérieure, a déclaré le gouverneur de la banque nationale, est passée de 11,8 milliards de dollars en 1979 à 15 milliards ; les réserves en devises de l'Etat ont, elles, diminué passant de 3,2 à 2 milliards de dollars. D'où la nécessité de réduire les importations et d'accroître les exportations.

Mais la participation des Républiques et des régions autonomes au commerce extérieur étant très inégale, il a fallu au préalable répartir les sacrifices et les bénéfices à venir. Après d'interminables séances du comité économique et des polémiques animées, l'Assemblée nationale a adopté le 31 juillet, à la veille de son départ en vacances d'été, un plan du gouvernement fédéral qui prévoit :

— d'abord, que le déficit de la balance des paiements en 1980 ne devra pas dépasser 2 milliards de dollars, contre 3,7 milliards en 1979 ;

— ensuite, que jusqu'à la fin de l'année les exportations devront augmenter de 34,9 % et les importations de 0,2 % seulement par rapport à 1979 ;

— enfin, la participation exacte de chaque République et région autonome à ces pourcentages. La valeur de cet accord reste à démontrer, les Républiques de Serbie et de Slovénie ayant laissé entendre qu'il leur sera difficile de remplir entièrement les obligations qui en découlent.

### Un mauvais approvisionnement

Les restrictions apportées aux importations et l'augmentation substantielle des exportations ont perturbé le marché intérieur. On constate un manque de produits étrangers — appareils, machines et pièces détachées notamment (ces dernières font souffir le martyre aux propriétaires de voitures de production occidentale). De plus, depuis des semaines, la pénurie de certains articles de grande consommation — huile, café, détergents, viande, sucre, voire médicaments — suscite un vif mécontentement. La presse s'en fait régulièrement l'écho et les autorités interviennent de temps à autre grâce aux réserves dont disposent les Républiques et les régions autonomes. Cependant, tout cela n'a guère modifié la situation, car l'une des causes de l'état du marché est la spéculation. L'institution chargée du *« contrôle du marché »* a découvert dans de nombreux magasins des articles déficitaires que les commerçants avaient dissimulé en attendant une nouvelle hausse des prix.

Parallèlement à la dévaluation du dinar, le gouvernement avait décrété le blocage des prix. Or la totalité des entreprises dont la production repose sur l'importation de matières premières ont fait savoir qu'elles ne pourraient plus livrer leurs produits aux prix en vigueur avant la dévaluation. Il a donc fallu consentir de nombreuses exceptions qui, dans plus d'un cas, ont provoqué des réactions en chaîne. En réalité, après avoir été arrêtée pendant quelques semaines, l'inflation s'accélère. Le coût de la vie en juin a été de 6 % supérieur à celui de mai et de 26 % à celui de juin 1979.

### Un marché de devises entre les entreprises

La Yougoslavie fait également face à un problème de devises. Le principe en vigueur est que les devises appartiennent à celui qui les a gagnées, c'est-à-dire à celui qui les exporte. Le tourisme, qui en est l'une des sources les plus importantes, a droit lui aussi au traitement privilégié d'une branche économique exportatrice. En conséquence, les entreprises qui travaillent pour le seul marché intérieur ont mille difficultés pour se procurer les devises nécessaires à l'achat à l'étranger des produits ou des matières premières indispensables à leur fonctionnement normal. Or le gros des recettes en devises provient des industries exportatrices et du tourisme des Républiques fédérées de Slovénie et de Croatie. Il n'est pas question de les leur prendre pour financer les importations utiles aux entreprises des autres Républiques. Ce serait contraire au principe sacro-saint qui veut que chacun vive de ses gains. Alors, il s'est créé un marché de devises entre les entreprises elles-mêmes.

Le quotidien *Politika* et l'hebdomadaire *Nin* ont consacré récemment de longs articles à l'ampleur de ce marché : il en ressort que tel producteur de matières premières ou telle aciérie refuse de livrer ses produits à l'industrie exportatrice si celle-ci ne règle pas une partie de ses commandes en devises. Des entreprises agricoles exigent de celles du tourisme le paiement en devises de leurs fournitures de viande, de lait, de fruits ou de légumes. Certaines entreprises qui ont un excédent de devises les cèdent aux entreprises qui n'en ont pas du tout, bien entendu à un cours supérieur au cours officiel (de 8 % à 20 %). Toutes ces transactions (qui ne sont ni interdites ni autorisées, parce que non prévues par la loi) contribuent à la dépréciation de la monnaie nationale. Elles ont donné naissance au slogan sur la nécessité du *« retour au dinar »* pour éliminer sur le marché intérieur la devise convertible hissée sur un piédestal comme une idole : dans les régions à forte émigration économique, les achats et les ventes de maisons, de terres, de bétail se font en devises.

Mais si le secteur social de l'économie et l'Etat sont pauvres en devises, on ne peut pas en dire autant de certains citoyens. Les statistiques indiquent qu'ils disposent sur leurs comptes en banque en devises convertibles (francs suisses, français, belges, marks allemands, couronnes autrichiennes) d'une somme équivalant à plus de 7 milliards de dollars. Cette somme, énorme pour la Yougoslavie, est détenue pour une bonne part par les émigrés économiques ou leurs familles mais aussi par de nombreuses autres personnes, surtout des régions touristiques, qui font payer leurs services aux étrangers en devises au lieu de dinars. L'opération est illégale mais elle n'est pas la seule à être tolérée. Les sommes ainsi perçues, que la presse évalue chaque année à des millions de dollars, sont déposées dans les banques sans complication aucune, puisqu'il n'est pas nécessaire de justifier l'origine des devises. Les titulaires de ces comptes en disposent librement pour acheter au rabais certains produits ou pour les déplacements à l'étranger et touchent régulièrement un intérêt en devises, qui varie entre 6 % et 10 %. Les possesseurs de comptes en devises ont bénéficié de la dévaluation du dinar. L'énorme majorité de la population cependant en subit dès à présent de sérieuses conséquences et le pays s'achemine vers un hiver difficile que la crise de l'énergie, dont il souffre déjà, ne saurait qu'aggraver.

PAUL YANKOVITCH.

## Union soviétique

### UNE GRAND-MÈRE ENLÈVE SON PETIT-FILS DE DIX ANS POUR L'EMPÊCHER D'ÉMIGRER.

Une famille appartenant à l'Eglise pentecôtiste (interdite en U.R.S.S.) a quitté ces jours-ci Moscou pour Vienne où elle attend un visa suédois que le gouvernement de Stockholm a l'intention de lui délivrer. L'affaire serait banale si elle n'avait pas été précédée d'un kidnapping. Elle s'est produite en outre alors que l'U.R.S.S. critique l'attitude des autorités américaines dans l'affaire Polovtchak, ce garçonnet ukrainien de douze ans qui souhaite rester aux Etats-Unis alors que ses parents, émigrés d'U.R.S.S. de fraîche date, veulent à présent rentrer dans leur pays natal.

La famille Jerdev comprend neuf personnes, dont sept enfants. Mais à la veille du départ de Moscou de la famille pentecôtiste, la grand-mère maternelle a enlevé son petit-fils Serge, âgé de dix ans, et a déclaré qu'un enfant de cet âge savait ce qu'il voulait et que celui-ci souhaitait rester en U.R.S.S.

Pour pouvoir quitter l'U.R.S.S., la famille Jerdev devait être au complet, du moins numériquement. Aussi, une voisine complaisante, qui souhaite elle aussi émigrer, leur a prêté son fils, Pavel Oukhtomski qui a joué le rôle de l'enfant enlevé sans susciter la méfiance des douaniers et des policiers.

## Pologne

# De nouvelles grèves sont déclenchées pour l'obtention de meilleures conditions de travail

Varsovie *(A.F.P.)*. — Des mouvements de grèves sporadiques se poursuivent en Pologne. Dans certains cas, si la direction de l'entreprise tarde à remplir ses promesses ou tente de n'en tenir que certaines, les ouvriers n'hésitent pas à se remettre en grève. Ainsi, par exemple, les vingt mille ouvriers de l'usine WSK (motos et hélices d'avion) à Swidnik (120 kilomètres au sud-est de Varsovie), qui avaient fait grève à la mi-juillet, ont débrayé à nouveau les mardi 5 et mercredi 6 août, annoncent les milieux dissidents.

Ce nouveau mouvement de mécontentement a été déclenché par une décision de la direction de n'appliquer que sous certaines conditions les augmentations de salaire de 15 % qui avaient été promises à la mi-juillet. D'autre part, les travailleurs exigent que les journées de grève leur soient payées, ce que refuse leur employeur. Des discussions à ce sujet se déroulent entre le comité de grève et une délégation venue de Varsovie.

A l'usine textile Runotex (sept mille ouvriers) à Kalisz (région de Poznan), les ouvriers d'un atelier ont débrayé pendant quatre heures le lundi 4 août.

Ils exigent des augmentations de salaires et l'alignement de leurs allocations sociales sur celles de la milice (police) et de « certains groupes privilégiés ». Ils ont menacé de poursuivre leur mouvement vendredi si leurs exigences n'étaient pas satisfaites.

Enfin, selon des informations imprécises parvenues à Varsovie, une grève aurait éclaté, au début du mois d'août, dans l'entreprise Ponar (dix mille ouvriers — industrie automobile) à Tarnow (région de Cracovie). Les ouvriers réclameraient une réduction de la fourchette des salariés qui vont de 2 300 à 10 000 zlotys (75 à 330 dollars environ), une révision des normes de travail et une amélioration de l'approvisionnement. Ils se seraient déclarés prêt à reprendre leur mouvement s'ils n'obtenaient pas satisfaction d'ici au 15 août.

# A TRAVERS LE MONDE

## Afghanistan

● L'AGENCE TASS A DEMENTI, jeudi 7 août, l'information diffusée la veille par le département d'Etat américain selon laquelle l'U.R.S.S. avait utilisé en Afghanistan des *« jouets bourrés d'explosifs »*. Ces *« inventions »*, ce *« nouveau mensonge antisoviétique »*, ont pour but, selon Tass, de permettre aux Etats-Unis de *« justifier l'aide militaire et financière accordée aux contre-révolutionnaires afghans »*. D'autre part, l'agence de presse afghane Bakhtar a annoncé jeudi que deux groupes de *« terroristes »* avaient été *« liquidés »* dans le nord du pays. — *(A.F.P.)*

## Chili

● SIX PERSONNES, dont une jeune Française, ont été enlevées jeudi 7 août à Santiago par des inconnus armés, a-t-on appris de source religieuse dans la capitale chilienne. Les personnes enlevées, dont cinq femmes, sont pour la plupart des proches parents de prisonniers politique, précise-t-on de même source. La jeune Française, Berthe Jobet, vingt-sept ans, a été identifiée comme l'une des victimes de ces enlèvements. Un mystérieux « commando vengeur des martyrs », probablement d'extrême droite, avait revendiqué mercredi le rapt d'au moins sept personnes, rapidement libérées à l'exception un étudiant, M. Jose Eduardo Jarar, retrouvé assassiné. — *(A.F.P.)*

## El Salvador

● DES EXTREMISTES DE GAUCHE auraient tué vingt-huit paysans qui refusaient de leur obéir, dans le nord-est du pays, ont annoncé jeudi 7 août les autorités salvadoriennes. Les paysans auraient été tués parce qu'ils refusaient de quitter la ferme coopérative créée à l'initiative du gouvernement dans le cadre de sa réforme agraire. Neuf autres paysans ont été retrouvés morts sur une route, à l'ouest de la capitale.

## Guatemala

● TOUS LES MISSIONNAIRES DE L'ORDRE DU SACRE-CŒUR, — au nombre de vingt-cinq, — qui travaillaient au Guatemala dans le département du Quiche, ont abandonné la région à la suite de l'assassinat de plusieurs religieux, apprend-on à Madrid jeudi 7 août de source religieuse.

## Israël

● LE GOUVERNEUR MILITAIRE DE CISJORDANIE a ordonné, jeudi 7 août, l'assignation à résidence surveillée, jusqu'à nouvel ordre, de cinq personnalités palestiniennes, membres du Conseil d'orientation nationale palestinien de Cisjordanie. L'ordre d'assignation a été motivé pour des raisons *« de sécurité »*. Il s'agit du maire de El Bireh, M. Ibrahim Tawil, de trois directeurs de journaux arabes paraissant à Jérusalem-Est, résidant tous trois à Ramallah, et de la présidente de l'Association du bien-être familial de El Bireh, Mme Samiha El Halil. Les trois directeurs de journaux sont MM. Maamoun El Fayed, du journal *Al Fajer*, Akram Hanyah, du journal *Al Chaab*, et Bachir Bargouti, de l'hebdomadaire *Al Talia*. — *(A.F.P.)*

## Liban

● UNE PERSONNE A ETE TUEE ET TRENTE AUTRES BLESSEES, dont plusieurs grièvement, jeudi 7 août, dans l'explosion d'une voiture piégée, à proximité de la place Sassine, dans le quartier chrétien d'Achrafieh, à Beyrouth-Est. Plusieurs voitures ont été détruites et des incendies se sont déclarés près du lieu de l'explosion. — *(A.F.P.)*

## Vanuatu

● LE PARLEMENT DE PAPOUASIE - Nouvelle-Guinée a donné jeudi 7 août son accord à l'envoi au Vanuatu d'une *« force de paix »* de trois cents hommes, dont les premiers éléments sont attendus à Port-Vila samedi. — *(A.F.P.)*

## Grande-Bretagne

# Le gouvernement présente son projet de loi sur la limitation du pouvoir syndical

De notre correspondant

Londres. — Le gouvernement a publié le mardi 5 août un projet de « code de conduite » à l'usage des syndicalistes, destiné à compléter sa nouvelle loi sur l'emploi. Le code entend condamner les pratiques jugées abusives des piquets de grève et limiter le monopole d'embauche syndical *(closed shops)*.

Selon le projet présenté par M. Prior, ministre de l'emploi, les employés qui désireront franchir un piquet de grève pourront le faire sans risque de perdre leur carte syndicale et, partant, leur emploi, puisqu'un grand nombre d'entreprises britanniques sont régies par le *closed shop*. En principe, les piquets ne devront jamais être formés de plus de six personnes. Mais l'application de cette règle restera à la discrétion de la police. En outre, les piquets ne devront pas faire pression par obstruction ou intimidation sur les personnes restées en dehors du conflit. Enfin, ils ne devront pas gêner le ravitaillement des hôpitaux et des écoles en produits de première nécessité, comme cela a été le cas au cours de l'hiver 1978-1979.

La deuxième partie du code relative au *closed shop* prévoit que, dans les entreprises où il est en vigueur, le principe de l'affiliation obligatoire à un syndicat devra être régulièrement l'objet d'un vote à bulletin secret. Au terme de la nouvelle loi sur l'emploi, le système du *closed shop* ne peut être instauré dans une entreprise que si au moins 80 % des employés en ont exprimé le désir, également par un vote à bulletin secret.

Des exemplaires du projet de M. Prior ont été envoyés au conseil des syndicats (TUC) et à la confédération patronale (C.B.I.) afin que les deux parties soient en mesure de proposer des amendements avant que les textes ne soient présentés aux Communes. D'ores et déjà, le TUC a manifesté son hostilité aux propositions gouvernementales. M. Len Murray, secrétaire général de l'organisation syndicale, a qualifié le « code de conduite » de *« monument d'inconséquence »*.

En revanche, le C.B.I. trouve le projet trop modéré. Les patrons souhaitent par exemple que les votes sur le déclenchement des grèves soient obligatoires.

L'une des faiblesses du projet tient à son ambiguïté : le code n'aura pas force de loi et servira simplement de « guide » aux juges des tribunaux spéciaux chargés de traiter les cas relevant de la nouvelle législation sur l'emploi. Cette législation, votée le mois dernier par les Communes dans l'indifférence générale, permet aux chefs d'entreprises de poursuivre civilement les syndicalistes participant à des piquets de grève illégaux.

L'immunité des syndicalistes continuera d'être garantie tant que les piquets se limiteront à l'entreprise où est né le conflit, ainsi qu'au *« premier client ou fournisseur »* de celle-ci.

La loi a également assoupli en faveur des employeurs les règles sur les licenciements abusifs : dorénavant, les patrons n'auront plus à faire d'emblée la preuve de leur bonne foi. Enfin, la loi prévoit que l'Etat financera en partie l'organisation des votes à bulletin secret relatifs à l'élection des délégués syndicaux, ainsi qu'au déclenchement ou à l'arrêt des grèves.

*(Intérim.)*

# Les autonomistes de l'Union pour le peuple corse cherchent à se démarquer des militants extrémistes

**Dix attentats ont été commis au cours de ces derniers jours en Corse contre des installations électriques publiques. La C.G.T. et le parti communiste ont, après de nombreuses personnalités politiques et les responsables de l'E.D.F., condamné fermement ces actions « aussi lâches qu'imbéciles » et qui sont revendiquées par le mouvement clandestin indépendantiste Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.).**

**A la veille du quatrième congrès du mouvement autonomiste qui se réunit les 9 et 10 août à Corte, le leader de l'Union pour le peuple corse (U.P.C.), M. Edmond Simeoni, se démarque nettement de ces extrémistes. Dans l'interview qu'il nous a accordée, il définit l'autonomisme comme sinon une troisième voie, du moins une solution à la question corse, car « il existe, dit-il, entre le « statu quo » et l'aventure un chemin pour aboutir à une émancipation raisonnable au sein de la République française ».**

## « Entre le statu quo et l'aventure, il existe un chemin pour aboutir à une émancipation raisonnable »

### nous déclare M. Edmond Simeoni

*« Vous avez déclaré que le congrès de Corte serait le congrès de la « clarification ». Pouvez-vous préciser vos revendications à courte et à moyenne échéance ?*

Dans l'autonomie telle que nous la concevons, l'Etat central garderait sans partage les attributs décisifs de la souveraineté, c'est-à-dire les affaires étrangères, la défense nationale et la monnaie. A l'inverse, dans les domaines économique social et culturel, le peuple corse, enfin reconnu, aurait le droit de légiférer, de programmer son développement et de bâtir des institutions démocratique, avec une assemblée élue au suffrage universel, au scrutin direct et proportionnel, avec un conseil consultatif économique, social et culturel, et avec un exécutif désigné par l'assemblée régionale. Vous constatez sans peine que l'autonomie est absolument différente de l'indépendance, qui postule la souveraineté internationale.

*— Dans cet esprit, vous avez toujours indiqué que les buts poursuivis et les moyens employés par le F.L.N.C. (Front de libération nationale de la Corse) n'étaient pas les vôtres. Qu'entendez-vous par là ?*

— Le congrès de Corte nous permettra de démontrer, une fois de plus, que l'Union du peuple corse (U.P.C.) est un mouvement légal qui se bat pour un statut d'autonomie interne, revendication légale et constitutionnelle. En aucun cas notre projet ne peut être confondu avec celui des indépendantistes qui utilisent la violence armée. Nous considérons cette violence comme très dangereuse car elle met en cause la paix publique, et comme totalement inefficace parce qu'elle n'est pas de nature à faire reculer l'Etat (1).

» Nos objectifs immédiats sont simples. Nous allons continuer à structurer notre mouvement, démultiplier nos moyens d'information, élargir l'internationalisation de la question corse et enfin donner une priorité à la formation culturelle de notre peuple.

*— Dans la pratique, le langage que vous tenez (« émancipation de la nation corse », « ultime recours à la violence ») et l'attitude de certains de vos militants (on l'a bien vu lors des événements de Bastelica et d'Ajaccio au mois de janvier dernier) ne justifient-ils pas la confusion que précisément vous voulez dissiper ?*

— La Corse vit une situation extrêmement complexe et trop souvent, en particulier dans les médias dont l'Etat a le contrôle, ont fait volontairement et de façon intéressée l'amalgame entre le F.L.N.C. et l'U.P.C. alors que tout démontre que les deux organisations sont distinctes et même antagonistes : cela pour les moyens utilisés autant qu'en ce qui concerne les objectifs poursuivis.

» Nous avons mené l'opération de Bastelica dans la clarté pour neutraliser les polices parallèles, sans aucune violence, et le F.L.N.C. a été totalement étranger à cette opération.

» Nous souvenant que la politique est l'art du possible, il faut que, en Corse, la raison prenne le pas sur le sentimentalisme et le rêve.

*— Vous ne pouvez tout de même pas dire que les actions de Bastelica, ou auparavant celles d'Aghione (une cave plastiquée en août 1976), ou d'Aleria étaient des actions légales et non violentes ?*

— Je n'ai jamais dit que l'U.P.C. était mariée à la « légalité coloniale ». A Aleria, Aghione ou Bastelica, ce qui a été fait l'a été de façon responsable et sur des dossiers pour lesquels nous avions l'appui du peuple corse. Ce qui n'est pas le cas pour les tout derniers plastiquages des installations d'E.D.F.

*— Pour faire aboutir vos revendications, votre mouvement compte-t-il sur l'appui des partis politiques ? Lesquels ? Dans quelles conditions ?*

— Nous pensons que la situation coloniale que vit la Corse est le fait de tous les gouvernements de la France sans exception depuis l'annexion militaires de 1769. Si nous menons une action vigoureuse mais démocratique contre les gouvernements de droite qui sont au pouvoir depuis 1958, nous ne pouvons pas pour autant faire confiance aux forces de gauche françaises qui témoignent du même centralisme jacobin que leurs adversaires. En revanche, sur le terrain et en dehors des appareils, nous entretenons d'excellents rapports avec de nombreux militants de gauche ou des syndicalistes.

*—Participerez-vous à la prochaine campagne pour les sénatoriales et à la campagne des élections présidentielles de 1981 ?*

— Les élections sénatoriales ne permettent que le jeu des notables et nous ne pouvons pas y participer.

Pour les présidentielles notre mouvement réfléchit à l'attitude qu'il adoptera, mais en toute hypothèse, il ne participera à aucune action de type régionaliste sur le continent ou en Corse.

### Pas de collaboration avec les autres régionalistes de l'Hexagone

*— Il est clair que les solutions politiques à la question corse que vous proposez sont refusées en bloc par le chef de l'Etat et le gouvernement. Rejetez-vous du même coup les solutions économiques que l'on vous propose et qui peuvent, peut-être, faciliter, à terme, une certaine émancipation du peuple corse ?*

— Le président de la République, le gouvernement à Paris et en Corse, les clans, tentent d'accréditer la thèse suivant laquelle il n'y a que deux issues à la question corse : le *statu quo* ou l'aventure dont on sait qu'elle ne peut qu'échouer. Nous nous efforçons depuis plus de quinze ans de démontrer qu'il existe un chemin pour une émancipation raisonnable au sein de la République française.

Quant aux solutions économiques, nous constatons qu'elles restent un rêve. Des preuves ? L'échec de l'instauration d'une véritable « continuité territoriale » entre l'île et le continent, la montée plus qu'inquiétante du chômage, l'absence de moyens de formation pour les jeunes, l'expansion du tourisme qui ne prévoit pas l'insertion de la communauté locale pour ce qui est de la propriété et de la gestion des installations. Cela malgré un effort financier très important de l'Etat (2) qui perd son efficacité à cause des structures administratives par lesquelles les crédits sont distribués, et du système des clans. Ceux-ci étant finalement les seuls bénéficiaires des « largesses » gouvernementales.

*— L'U.P.C. lors de son congrès d'août 1977 a décidé d'internationaliser la question corse ; vous êtes intervenu dans ce sens à l'Assemblée européenne et avez recherché l'appui des mouvements autonomistes étrangers. Comment se fait-il que vous n'ayez pas donné la priorité à la création d'une sorte de front commun des régionalistes français ?*

— D'abord la situation de la Corse ne peut absolument pas être comparée à celle des autres régions françaises ou des régions européennes. Ensuite, si nous ne collaborons pas avec les autres régionalistes français, c'est pour une raison tactique essentielle. On nous accuse souvent de vouloir démanteler la France. Nous ne voulons pas alimenter cette accusation.

Propos recueillis par
**JACQUES-FRANÇOIS SIMON.**

(1) A propos de l'arrestation de M. Jeanick Leonelli, M. Simeoni nous a précisé le 8 août : *« Jeanick Leonelli nous était totalement inconnu. Nous ne l'avions jamais rencontré dans aucune de nos réunions, aucune de nos manifestations. Je l'ai découvert à Bastelica, je lui ai parlé quelques instants et ne l'ai jamais revu depuis. »*

D'autre part, s'agissant des attentats contre l'E.D.F., l'U.P.C. précise dans un communiqué : *« L'U.P.C. renouvelle sa condamnation ferme des attentats visant l'E.D.F., service public indispensable au peuple corse et dont les travailleurs ont toujours participé à nos luttes de progrès. »*

(2) Dans la réponse qu'il a faite le 3 juin aux sénateurs de l'île, M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, a donné les chiffres suivants concernant les sommes que l'Etat aura consacrées en 1980 à l'équipement de la Corse : continuité territoriale (subventions diverses aux transporteurs), 330 millions de francs ; crédits publics accordés dans le cadre de la charte de développement économique, 438 millions de francs ; avantages fiscaux divers, 250 millions de francs. « *Au total,* déclarait encore M. Bonnet, *quand on fait le bilan d'ensemble des dépenses publiques en Corse, comparées aux prélèvements publiques, on enregistre annuellement un apport positif en faveur de la Corse de 1 800 millions de francs.* » — (N.D.L.R.)

## M. FITERMAN : le P.C.F. est décidé à « mener la vie dure au pouvoir »

*« Il n'y a pas de vacances pour l'austérité et pour la casse* (du patrimoine économique). *Il n'y en aura pas pour l'action des communistes au service des travailleurs et de leurs familles »*, a déclaré M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du parti communiste, jeudi 7 août au cours d'une conférence de presse. *« M. Giscard d'Estaing et les forces qu'il représente et qui le soutiennent feraient bien de prendre garde*, a-t-il ajouté. *Nous sommes décidés à mener la vie dure à ce pouvoir impitoyable et à ce patronat rapace. Nous sommes prêts à agir avec tous ceux qui entendent lutter contre cette politique désastreuse. Aucune considération politicienne, y compris l'approche de l'élection présidentielle, ne peut justifier que soit renvoyée la solution des problèmes les plus criants des travailleurs et la lutte pour l'imposer. »*

Face *« aux agressions »* d'un pouvoir dont il se demande s'il ne joue pas *« les apprentis sorciers »*, M. Fiterman a affirmé que le P.C.F. est déterminé *« à rendre coup pour coup et même deux pour un seul si c'est nécessaire »*.

### Pour un « impôt-emploi »

Au nom de son parti, M. Fiterman a formulé quelques « propositions d'urgence » :

— Faire échec à toute fermeture d'entreprise, à toute réduction d'activité, à tout licenciement ;

— Relancer l'activité économique. *« Les profits montent en flèche. Les trésoreries sont bien garnies, de l'aveu même du pouvoir. Eh bien ! allons-y. Que cet argent serve plutôt que d'être stérilisé ou gâché dans des investissements à l'étranger ou des spéculations »*, a déclaré M. Fiterman. Cet argent devrait être utilisé, selon lui, pour satisfaire les revendications des salariés, réaliser des investissements « utiles » et créer des emplois. Le P.C.F. propose également de consacrer 20 milliards de francs à la relance de l'activité dans les secteurs en difficulté. Ces 20 milliards seraient dégagés grâce à une sorte d'*« impôt emploi »* qui prendrait la forme d'un prélèvement exceptionnel sur les profits et les fortunes. Le P.C.F. suggère enfin, pour favoriser l'emploi dans la construction automobile, de ramener à 17,6 % au lieu de 33 % le taux de T.V.A. applicable aux véhicules de moins de 8 CV fiscaux.

— Adopter des mesures spécifiques en faveur des jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une formation (création de cent mille postes nouveaux pour des jeunes stagiaires dans le cadre de la formation professionnelle pour adultes, stages pratiques transformés en contrats emploi-formation).

— Améliorer le pouvoir d'achat des travailleurs et des familles en difficulté (SMIC à 3 100 F, augmentation des allocations familiales de 50 %, prime de rentrée de 1 000 F pour les enfants de familles modestes).

— Réduire le prix de l'essence et du fuel domestique.

— Adopter des mesures en faveur des exploitants agricoles familiaux.

Ces propositions sont destinées à combattre les difficultés *« qui assaillent toutes les couches populaires »*, la récession de l'activité productive, les fermetures d'entreprises et les licenciements. *« C'est un véritable coup de hache que le pouvoir et le patronat tentent de porter dans le patrimoine économique de la France au cours de cette période d'été*, ajoute M. Fiterman. *C'est à un formidable jeu de massacre que se livrent M. Giscard d'Estaing et ses amis des trusts multinationaux. »*



### L'ARRESTATION DE M. JEANICK LEONELLI

## De « Francia » au F.L.N.C. et vice-versa

Qui est M. Jeanick Leonelli ? A l'âge de trente et un ans, ce « Corse » (1) est une énigme. Recherché par la police depuis *le mois de janvier*, il a été arrêté mardi 5 août à Tarascon, dans les Bouches-du-Rhône, porteur d'un pistolet automatique, balle engagée dans le canon (*le Monde* du 8 août). De Tarascon, M. Leonelli a aussitôt été transféré à Paris pour être entendu par la brigade criminelle sous le contrôle de la Cour de sûreté de l'Etat. Et là, sans attendre, il a reconnu avoir participé au mitraillage, le 14 mai, des gendarmes mobiles en faction devant l'ambassade d'Iran à Paris, avenue d'Iéna.

C'était au lendemain de la condamnation à huit ans de réclusion criminelle de M. Jean Nicoli, vingt-deux ans, militant du Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.). Quatre gendarmes mobiles furent blessés, dont deux grièvement. Le F.L.N.C. revendiqua cet attentat qui marquait une escalade dans la violence des nationalistes corses contre l'Etat français.

Au cours de cette action, M. Leonelli avait joué un rôle *important. Assis à côté du* conducteur dans une B.M.W. (toujours pas retrouvée par la *police), il avait armé un pistolet*-mitrailleur Thomson et tiré. M. Leonelli avait été, ainsi, le *« bras armé » du F.L.N.C. Faut-il* en conclure, de sa part, à un brusque revirement politique ? Le *6 janvier, ce même homme* avait, en effet, été intercepté, séquestré et rudoyé par des *militants nationalistes à Bastelica* (Corse-du-Sud), alors qu'il était trouvé en compagnie du chef présumé du *mouvement* clandestin anti-autonomiste FRANCIA, le commandant Pierre Bertolini, et de M. Alain Olliel, *armurier. Ces trois personnes,* soupçonnées par les nationalistes corses de vouloir du mal *à M. Marcel Lorenzoni, avaient* été retenues en otages.

L'orientation politique de M. Leonelli, dès cette époque, parut cependant floue. Assez vite, les nationalistes proches de l'Union du peuple corse (U.P.C.), animée par le docteur Edmond Simeoni, assurèrent qu'il avait servi d'agent de renseignement et d'élément provocateur auprès des *« barbouzes de FRANCIA »*. Il se livra ainsi à une « confession », dûment enregistrée sur bande magnétique, indiquant *qu'il était entré au SAC* (Service d'action civique) pour des raisons personnelles, précisant : *« J'ai infiltré le SAC plus que FRANCIA ; une différence existe entre les deux officines » (le Monde* du 10 janvier*)*. Il mit en cause, dans la foulée, de hauts fonctionnaires en poste en Corse, les accusant de faire partie du SAC.

### Renseignements généraux

M. Leonelli fit tant et si bien qu'à la différence du commandant Bertolini et de M. Olliel — les deux autres prisonniers du collectif nationaliste de Bastelica — il ne fut pas remis à la justice. Agent nationaliste, infiltré chez les « barbouzes » ? Barbouze retournée ? Prisonnier évadé ou relâché ? Toutes les hypothèses sont permises. Toujours est-il que M. Leonelli, après quelques jours de détention, gagna Ajaccio puis Paris.

Dans la capitale, on ne sait *comment, M. Leonelli fut alors* pris en charge par le F.L.N.C. Il vécut dans la clandestinité et participa à l'attentat dont il a *été question plus haut.*

Le pistolet mitrailleur dont il s'était servi fut retrouvé par hasard *au détour d'une enquête* sur un trafic de stupéfiants. En effet, la police s'intéresse à *un certain M. Spinozi.* Elle arrêta chez ce dernier MM. Alain Orsoni, chef présumé du F.L.N.C.-Paris, Toussaint Poggioli et Pierre Bugny, moniteur parachutiste, militant d'extrême droite, ancien membre d'Ordre nouveau et ami d'Alain Orsoni. M. Bugny possédait la clef d'un garage, impasse de l'Eglise (15[e] arrondissement), prêté par un ami partageant ses idées politiques ; M. Bugny le prêtait à son tour au F.L.N.C...

Les policiers découvrirent sur et des pistolets mitrailleurs — dont l'arme de Leonelli, — des explosifs, des cagoules et des perruques ; bref, l'attirail complet d'activistes. Dans un coin du garage, les enquêteurs trouvèrent mieux : des documents confidentiels émanant des renseignements généraux sur l'extrême droite française. M. Bugny, inculpé de participation à association de malfaiteurs et écroué comme ses amis, les tenait d'un autre ami, inspecteur des renseignements généraux, M. Jean-Pierre Bataille, aujourd'hui inculpé lui aussi (*le Monde* du 12 juin).

Des « barbouzes » — qu'il en fit partie ou qu'il s'y soit infiltré, — à la confession devant les militants de l'Union du peuple corse, du F.L.N.C. à l'extrême droite, même indirectement, l'histoire de M. Leonelli est décidément compliquée. Au fait, qui est-il ?

**LAURENT GREILSAMER.**

(1) M. Leonelli, né à Generac (Gard), est d'origine italienne. Il est arrivé en Corse en 1974.

## M. GISCARD D'ESTAING A VISITÉ LA GROTTE DE LASCAUX

*(De notre correspondant.)*

Périgueux. — Après son arrivée à l'aéroport de Cahors, M. Valéry Giscard d'Estaing, qui était accompagné de sa femme et de sa fille cadette Jacynthe, s'est rendu mercredi 6 août aux Eyzies, en Dordogne. La famille présidentielle a logé à l'annexe de l'hôtel Cro-Magnon et a visité le lendemain la grotte de Lascaux, qui est fermée au public depuis une douzaine d'années. Le président s'est *enquis* de l'état des travaux de la construction du fac-similé de la grotte, racheté l'an dernier par le *département de la Dordogne*, mais s'est refusé à toute déclaration. La famille présidentielle est ensuite retournée à *l'hôtel où elle a déjeuné* avec M. Roger Frey, président du Conseil constitutionnel, en vacances dans la région.

M. Guichard, maire des Eyzies et conservateur du Musée national de *la préhistoire*, est venu prendre le café. Le président de la République s'est alors entretenu pendant une *quinzaine de minutes* avec M. Guichard de la préhistoire et lui a posé des questions sur l'homme de Totavel (Pyrénées-Orientales).

Un moment plus tard, M. Valéry Giscard d'Estaing a rejoint dans un salon de l'hôtel, en compagnie de M. Guichard, deux conseillers municipaux. Une pierre taillée (un biface acheuléen de moins de deux cent mille ans) provenant d'un ramassage de surface aux Eyzies lui a *été offert.*

La famille présidentielle a poursuivi son voyage en voiture en passant la nuit de jeudi à vendredi à Moissac (Tarn-et-Garonne).

هكذا من الأصل



PARIS MATCH

*présente une grande fresque historique. Sur quatre numéros, l'histoire des illusions qui coûtèrent tant de sang.*

# 1936-1939 LES ANNÉES AVEUGLES

Cette série, c'est une plongée fascinante dans ces années qui vont basculer dans la trappe de la Seconde Guerre Mondiale. La France vivait d'illusions, à l'abri de sa ligne Maginot. Hitler préparait sa guerre. L'abîme s'ouvrait et tout le monde, ou presque, chez nous, voulait fermer les yeux... la tentation est grande d'évoquer des correspondances avec les temps incertains que nous vivons... A revivre ces années 36-39, l'angoisse risque de nous prendre à la gorge...

***Cette semaine :***
***Une cavalcade photographique***

**LES JEUX DE BERLIN**
**LA GUERRE D'ESPAGNE / LE FRONT POPULAIRE**

***La semaine prochaine :***

**UNE FAMILLE NAZIE EN 1938**
**L'AXE / LA FRANCE, VICTIME DE SA POLITIQUE**

**PARIS MATCH,**
**le poids des mots, le choc des photos**

Le Monde

# société

AVEC QUELQUE 12 500 MORTS ET 100 000 BLESSÉS EN 1979

## Le nombre des victimes d'accidents de la route recommence à augmenter

**M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale a fait, jeudi 7 août, une « visite-surprise » à l'hôpital Raymond-Poincaré de Garches, où sont soignées de nombreuses victimes d'accidents, et notamment d'accidents de la route. Le ministre s'est déclaré frappé de l'ampleur que revêt la mortalité accidentelle chez les jeunes, et dont une part notable est due à l'usage croissant de la moto. « Tout le monde, a déclaré M. Barrot, a été frappé par l'attentat de Bologne. Or, les morts par accidents de moto, qui ont doublé depuis 1972, c'est deux fois Bologne, chaque mois. Les accidents de la route, a-t-il ajouté, ne sont pourtant pas une fatalité, c'est un fléau qui peut reculer. Il suffit que les Français le veuillent. »**

Les chiffres sont accablants. Pour la seule année 1979, les accidents *de la route ont tué, en France,* 12 480 personnes et 99 084 blessés graves ont été dénombrés. Certes, note-t-on de source officielle, on constate là une relative stabilisation. Mais la franche diminution enregistrée entre 1972 (16 000 morts) et 1977 (13 000) ne s'observe plus. Une légère augmentation a même été notée entre 1978 et 1979 (340 morts et 2 400 blessés de plus en un an). L'Association générale des sociétés d'assurance évalue, en outre, à 12 000 le nombre des personnes qui, chaque année, resteront très gravement handicapées à la suite d'un accident de la route.

Le « coût social » de ces accidents est particulièrement élevé, d'autant que les victimes, dans leur immense majorité, sont jeunes. Le ministère de la santé estime que chaque acci*dent mortel de la circulation abrège* une vie de trente-six ans en moyenne alors qu'un cancer représente, en termes d'espérance de vie, une perte moyenne de treize ans et une crise cardiaqu de neuf ans.

Les froides statistiques établies dans ce domaine démontrent que la probabilité pour un automobiliste français d'être impliqué dans un accident est d'un sur cent, et s'il est blessé, la probabilité de souffrir de séquelles est de 50 %.

Du point de vue financier, on estime que, tous postes confondus (soins médicaux, indemnisation des victimes, perte de production), les accidents de la route on coûté, en 1978, 40 milliards de francs environ, soit une somme supérieure à celle que la collectivité a consacrée à l'indemnisation du chômage...

Des comparaisons internationales ont été faites sur ce point, notamment sur l'initiative de l'Institut national d'études démographiques (INED). Les experts de l'INED (1) notent ainsi que les accidents de la circulation ont diminué, en Grande-Bretagne et en Israël, à la suite de campagnes de prévention actives, alors qu'ils ont augmenté au Canada, en France, au Japon et en Norvège. En France, note l'INED, la moto tue à présent davantage de jeunes (seize ans à dix-neuf ans) que la voiture. Au total, *« nous assistons à une montée des accidents mortels de la circulation chez les jeunes (...). On peut résolument incriminer l'imprudence, la vitesse »*, et une forme d'éducation *« qui pousse souvent les garçons vers des attitudes belliqueuses correspondant à une certaine image de la virilité »*.

### Une attitude « fataliste »

Déjà, en 1976, l'Organisation mondiale de la santé, rappelant que deux millions et demi d'individus meurent chaque année dans le monde, victimes d'un accident de la circulation, avait dénoncé l'attitude *« fataliste »* qui prévaut en ce domaine dans les pays industrialisés. Les accidents de la route provoquent à eux seuls, en Europe, la moitié ou plus des décès de jeunes hommes (quinze ans à vingt-quatre ans).

Des chiffres viennent aussi d'être fournis pour l'ensemble de la mortalité accidentelle, toutes causes confondues. Le ministère de la santé fait ainsi remarquer que les accidents dans leur ensemble (de la circulation, du travail, du sport, accidents domestiques, suicides, agressions) motivent à eux seuls en France 10 % de l'ensemble des hospitalisations. A Paris seulement, soixante mille séjours hospitaliers leur sont imputables. La traumatologie représente la troisième cause d'hospitalisation : elle se situe immédiatement après les pathologies tumorales et infectieuses.

D'une manière générale encore, l'INED remarque que *« si la mortalité générale continue de décroître, dans la plupart des pays développés, la mortalité par accident y prend une importance croissante. Cela est particulièrement net pour les décès d'enfants et d'adolescents, dont elle représente maintenant la part la plus importante »*. Partout, d'autre part, la surmortalité masculine due aux accidents a frappé les observateurs et, fait curieux, notent-ils, cette surmortalité accidentelle apparaît dès la naissance. Le rapport de l'INED précise, en effet, que *« les suffocations ou obstructions des voies respiratoires par aspiration ou ingestion de substances alimentaires et les suffocations survenues dans un lit ou un berceau se produisent plus fréquemment chez les bébés mâles »*. Plus tard, cette surmortalité masculine s'accentue chaque année. Même comme piétons, les petits garçons sont plus souvent victimes d'accidents que les fillettes. Ainsi en France, en 1975, entre l'âge de un et quatre ans, quatre-vingt dix-neuf garçons contre soixante fillettes ont été tués par un véhicule ; entre les âges de cinq à neuf ans, ce sont cent cinquante garçons pour soixante huit fillettes.

D'une manière générale, chez les *jeunes d'âge scolaire, la période* des vacances entraîne une forte progression des décès accidentels de tous ordres. Les noyades, notamment, marquent un pic très net, en été surtout, dans la classe d'âge quinze-dix-neuf ans. L'ensemble des accidents, comme le montrent les statistiques du ministère de la santé, n'est évidemment pas un phénomène purement saisonnier. Il *n'en reste pas moins que l'été, les* services hospitaliers, parfois exagérément dégarnis en personnels et en moyens, sont surchargés de blessés graves pour lesquels, trop souvent, la médecine ne peut apporter que des palliatifs.

CLAIRE BRISSET.

(1) *Population* n° 2, 1980. Etude de Claude Lévy.

### SOIXANTE MILLE HOSPITALISATIONS

**Sur les soixante mille hospitalisation imputables chaque année à des causes accidentelles, on note les proportions suivantes :**

| | |
|---|---|
| Accidents du travail (dont un tiers survient pendant le transport). | 14 % |
| Accidents de la circulation | 13 % |
| Accidents domestiques .. | 29 % |
| Accidents dus aux sports | 3 % |
| Suicides .................. | 14 % |
| Agressions ............... | 5 % |

### L'HOPITAL DE GARCHES

**L'hôpital Raymond-Poincaré, à Garches, qui dépend de l'Assistance publique de Paris, a été créé en 1936 pour traiter des maladies chroniques. Il est devenu en 1949 un centre de soins des séquelles de la poliomyélite. Cette maladie ayant considérablement régressé, la vocation de Garches s'est alors élargie et l'hôpital reçoit désormais un nombre important de victimes d'accidents, de la route notamment.**

**Aujourd'hui, l'hôpital Raymond-Poincaré se consacre en particulier à la rééducation (41 % des lits), à la chirurgie orthopédique et traumatologique d'urgence (27 % des lits), à la réanimation médicale et neurologique (7,5 % des lits). Il existe en outre à Garches un service de médecine générale et un important plateau technique.**

**L'Assistance publique a prévu de moderniser et d'agrandir l'hôpital de Garches, en particulier, sa vocation de centre d'orthopédie et de traumatologie lourde d'urgence, ainsi que de rééducation neurologique, sera renforcée. Ce programme suppose la construction d'un bâtiment chirurgical et d'urgence de cent cinquante lits. S'y ajouteront la création ou l'extension d'unités de stomatologie, de chirurgie générale et réparatrice, d'urologie, de neuro-chirurgie et d'urgences cardio-vasculaires.**

### LA LOI SUR L'AVORTEMENT

#### Deux décrets d'application sont parus

Le *Journal officiel* du vendredi 8 août publie deux des décrets d'application de la loi du 31 décembre 1979 relative à l'interruption de grossesse. Le premier indique les sanctions dont seront passibles les directeurs d'établissement qui négligeront de remplir les bulletins statistiques prévus par la loi pour chaque avortement. Des peines sont également fixées pour les médecins qui pratiqueraient ce type d'intervention sans en faire la déclaration.

Les réfugiées politiques sont, d'autre part, dispensées, par un deuxième décret, de l'obligation de résidence exigée des étrangères qui veulent subir un avortement en France.

## FAITS DIVERS

### DEUX ACCIDENTS D'AVION

● *En Mauritanie : un mort, un disparu, cent soixante-dix survivants.* — L'acident du Tupolev de la compagnie roumaine Tarom qui s'est abîmé en mer près de Mouadhibou, au nord de la Mauritanie, dans la nuit du 7 août, a finalement été moins dramatique que les premières informations ne le laissaient craindre. La mission d'enquête du ministère mauritanien des transports a annoncé que, sur les cent cinquante-quatre passagers (tous des marins roumains venant prendre la relève des équipages des bateaux de pêche opérant au large des côtes africaines) et les dix-huit membres d'équipage, il y avait seulement un mort, un disparu et parmi les rescapés treize blessés dont quatre dans un état grave. — *(A.F.P., A.P.)*

● *Dans l'Isère : deux morts et un blessé.* Un avion monomoteur *grave.* — Un avion monomoteur de l'aéroclub du Dauphiné s'est écrasé le 7 août à Treffort, près elaoin elaoin elaoin elaoin elaoin l de Monestier-de-Clermont (Isère) alors qu'il se rendait à Cannes. L'accident a fait deux morts, son pilote, M. René Giroud-Lionet, quarante-trois ans, et un passager, M. Gilbert Bertholn, trente-huit ans ; un autre passager, M. Jean-Claude Cerrutti, vingt-cinq ans, a été grièvement blessé.

● *M. Robert Raymond, un inspecteur de la D.S.T.* (direction de la surveillance du territoire), a été blessé par balle à l'abdomen jeudi 7 août à Perpignan vers trois heures du matin. Ses jours ne semblent pas en danger. La sûreté urbaine, chargée de l'enquête refuse de commenter cette affaire. Celle-ci, toutefois, ne serait pas liée à l'activité professionnelle de M. Raymond qui n'était pas de service ce soir-là.

### UN « ABANDON »

(De notre correspondant)

Metz. — *Depuis une semaine, trois enfants vivaient seuls dans l'appartement de leurs parents à Rombas (Moselle). Le 31 juillet, leurs parents, M. et Mme Mohammed Hadjem, étaient partis dans le Sud pour une période indéterminée. Les deux garçons de onze et quatre ans, dont le cadet était souffrant, et la fillette de six ans disposaient en tout d'une somme de 100 francs. Mercredi matin 6 août, les policiers recevaient un appel anonyme les informant de l'abandon.*

*Sur place, les policiers trouvèrent le plus petit des garçons, Samir, qui était couché sur un matelas à même le sol. L'enfant avait un bras et le visage couverts de boutons. La petite sœur, Nadia, était allongée sur un canapé, et la pièce baignait dans la pénombre. Dans le réfrigérateur, aucun aliment. Sur la cuisinière se trouvaient une poêle contenant de l'huile et une casserole avec des pâtes, mais les enfants n'avaient pas réussi à ouvrir la bouteille de gaz...*

*Les voisins s'étaient émus et, chaque soir, l'un d'eux venait s'enquérir de l'état de santé des enfants qui, apparemment, ne souffraient pas de malnutrition. Une femme s'occupait occasionnellement de la toilette des petits. Les parents, qui ont deux autres enfants de quatorze et sept ans, étaient partis dans la région de Toulon. Selon l'aîné, ils auraient prévu de s'absenter pour une dizaine de jours.*

*Les enfants ont été conduits dans un centre départemental d'assistance.*

*Jeudi après-midi 7 août, les parents se sont présentés au commissariat de police de Toulon et ont affirmé qu'ils avaient prévu de rentrer lundi dernier, mais que leur voiture était tombée en panne.*

## ÉDUCATION

### Après l'entrevue entre M. Barre et les présidents d'université

#### Mme SAUNIER-SEÏTÉ SE DÉCLARE « EN PARFAIT ACCORD » AVEC LE GOUVERNEMENT

Interrogé jeudi 7 août, à Antenne 2 et à TF 1, Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, s'est déclarée *« en parfait accord »* avec le gouvernement, et en particulier avec le premier ministre, pour qui elle éprouve *« la plus haute estime »*.

Au journal de TF 1, Mme Saunier-Seïté a notamment affirmé : *« Je ne me suis absolument pas sentie désavouée lors des consultations du premier ministre avec les responsables des universités (...). Je fais mon travail, et la politique de la qualité universitaire menée à bien dans les instituts de technologie, dans les écoles d'ingénieurs et dans les universités est la politique gouvernementale. C'est la politique du gouvernement que j'applique et pas la politique personnelle du ministre des universités. »*

A Antenne 2, elle a ajouté : *« De toute façon, nous ne supprimerons aucune université. Elles ne disparaîtront pas. Il y a plein de petites universités qui se spécialisent. Par exemple, Brest est devenue université pour l'océanographie. »*

**[Mme Saunier-Seïté, certes, ne risquait guère d'être désavouée par un gouvernement dont elle applique la politique depuis quatre ans. Il n'en reste pas moins que la décision du premier ministre de faire réexaminer la carte universitaire région par région avec les présidents d'université est, pour Mme Saunier-Seïté, une invite à un minimum d'esprit de concertation... ne serait-ce que pour mieux faire admettre les suppressions de diplômes universitaires nationaux.]**

### « STATUT PARTICULIER » POUR LES PROFESSEURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE

Un décret paru au *Journal officiel* du 7 août fixe le *« statut particulier »* des professeurs d'éducation physique et sportive. Attendu — et parfois redouté — depuis plusieurs années, ce statut entérine officiellement la situation de ces professeurs : un corps classé en catégorie A — comme les certifiés — comprenant un seul grade divisé en onze échelons.

*« Nous étions opposés à un statut particulier*, dit-on au Syndicat national de l'éducation physique (SNEP), *parce que cela conduit au statut dérogatoire. Or, nous voulons être statutairement assimilés aux autres professeurs certifiés. Nous veillerons à ce qu'il n'y ait aucun décrochement. »*

Les responsables du SNEP n'apprécient guère, d'autre part, la disposition qui précise que les professeurs d'éducation physique ont pour mission *« principale »* d'assurer l'enseignement, tout en participant *« à la formation, à l'entraînement et à l'animation sportifs »*. Ils voient dans cette nuance la possibilité pour un professeur d'E.P.S. de faire de l'animation sportive dans un club privé alors qu'ils se veulent tout entiers, comme leurs collègues des autres disciplines, voués à l'enseignement public.

## SCIENCES

### M. CANTACUZÈNE DEVIENT DIRECTEUR SCIENTIFIQUE DU GROUPE C.F.P.

M. Jean Cantacuzène, qui était depuis 1977 conseiller scientifique de l'ambassade de France à Washington, va devenir directeur scientifique de la Compagnie française des pétroles. Il prendra ses fonctions le 1er septembre prochain.

[Né le 15 décembre 1933 à Bucarest, agrégé de physique, docteur ès sciences, M. Jean Cantacuzène fut, en 1961, maître assistant à l'Ecole normale supérieure, puis, de 1962 à 1964, attaché scientifique à l'ambassade de France à Moscou. Sous-directeur du laboratoire de chimie de l'Ecole normale supérieure en 1964, il devient en 1967 maître de conférences, puis en 1969 professeur à la faculté des sciences de Paris (université Paris-VI). Conseiller scientifique au ministère des affaires étrangères de 1971 à 1977, membre du comité consultatif de la recherche scientifique et technique de 1971 à 1975, il avait été, de 1973 à 1977, directeur scientifique pour la chimie au Centre national de la recherche scientifique.]



LA NOUVELLE CARTE DES FORMATIONS UNIVERSITAIRES

## Sciences de la vie

**Nous continuons ci-dessous la publication de la liste des universités habilitées à délivrer, à partir de la prochaine année universitaire, des diplômes nationaux.**

**Ne disposant pas, pour les sciences de la vie, de la liste complète et exacte des différentes formations pour l'année 1979-1980, il nous a été impossible de faire le bilan des suppressions et des créations dans ces disciplines.**

**Nos premières listes sont parues dans nos numéros des 30, 31 juillet, 1er, 2, 5, 6, 7 et 8 août.**

### TROISIÈME CYCLE

#### BIOCHIMIE

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980 :* Besançon, Bordeaux-II, Lille-I, Lyon-I et INSA (Institut national des sciences appliquées), Rouen, Paris-VI, Paris-VII, Paris-XI.

● *Doctorats de troisième cycle préparés à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-II, Bordeaux-II, Besançon, Dijon, Grenoble-I, Lille-I, Lyon-I, Poitiers, Rennes-I, Rouen, Strasbourg-I, Paris-VI, Paris-VII, Paris-XI.

#### BIOLOGIE CELLULAIRE ET MOLÉCULAIRE

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-II, Grenoble-I, Lyon-I et INSA (Institut national des sciences appliquées), Poitiers, Rennes-I, Strasbourg-I, Paris-VI.

● *Doctorats de troisième cycle préparés à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-I, Aix-Marseille-II, Bordeaux-II, Caen, Dijon, Grenoble-I, Lille-I, Lyon-I, Nantes, Poitiers, Rennes-I, Strasbourg-I, Paris-VI, Paris-VII.

#### BIOLOGIE ET PHYSIOLOGIE ANIMALES

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980 :* Lille-I, Strasbourg-I, Institut national polytechnique de Toulouse, Paris, Paris-XI.

● *Doctorats de troisième cycle préparés à la rentrée 1980 :* Lille-I, Poitiers, Reims, Strasbourg-I, Institut national polytechnique de Toulouse, Paris-VI, Paris-VII, Paris-XI, Paris-XII, Paris-XIII.

#### BIOLOGIE ET PHYSIOLOGIE VÉGÉTALES

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980 :* Clermont-Ferrand-II, Lille-I, Lyon-I, Poitiers, Paris-VI, Paris-VII, Paris-XI.

● *Doctorats de troisième cycle préparés à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-I, Aix-Marseille-III, Angers, Bordeaux-II, Clermont-Ferrand-II, Lille-I, Lyon-I, Montpellier-II, Nantes, Nice, Orléans, Poitiers, Rennes-I, Strasbourg-I, Toulouse-III, Institut national polytechnique de Toulouse, Paris-VI, Paris-VII, Paris-XI.

#### ÉCOLOGIE

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-III, Grenoble-I, Lyon-I, Montpellier-II, Rennes-I, Tours, Paris-VI, Paris-XI.

● *Doctorats de troisième cycle préparés à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-I, Aix-Marseille-III, Grenoble-I, Lyon-I, Metz, Montpellier-I, Montpellier-II, Rennes-I, Saint-Etienne, Toulouse-III, Tours, Paris-VI, Paris-XI, Paris-XIII.

#### NEURO-SCIENCES

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-II, Aix-Marseille-III, Bordeaux-II, Lyon-I, Strasbourg-I, Paris-VI.

● *Doctorats de 3e cycle préparés à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-I, Aix-Marseille-II, Aix-Marseille-III, Besançon, Bordeaux-I, Bordeaux-II, Lyon-I, Nancy-I, Nice, Strasbourg-I, Paris-VI, Paris-XI.

#### MICROBIOLOGIE

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980 :* Compiègne, Toulouse-III et Institut national des sciences appliquées, Paris-VII.

● *Doctorats de 3e cycle préparés à la rentrée 1980 :* Compiègne, Nice, Toulouse-III, Paris-VI, Paris-VII, Paris-XI.

#### ENDOCRINOLOGIE ET DÉVELOPPEMENT

● *Diplômes d'études approfindies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980 :* Caen, Clermont-Ferrand-II, Montpellier-II, Paris-VI (deux D.E.A.).

● *Doctorats de 3e cycle préparés à la rentrée 1980 :* Caen, Clermont-Ferrand-II, Montpellier-II, Paris-VI, Paris-VII, Paris-XI, Paris-XII, Paris-XIII.

#### PHARMACOLOGIE

● *Diplômes d'études approfondies préparés à la rentrée 1980 :* Montpellier-II, Nice, Strasbourg-I, Paris-VI.

● *Doctorats de 3e cycle préparés à la rentrée 1980 :* Montpellier-II, Nancy-I, Nice, Strasbourg-I, Paris-V.

#### DÉVELOPPEMENTS ET AMÉLIORATION DES VÉGÉTAUX

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-III, Paris-XI.

● *Doctorats de 3e cycle préparés à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-I, Aix-Marseille-III, Bordeaux-II, Dijon, Montpellier-II, Nice, Reims, Paris-XI.

#### NUTRITION

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980 :* Bordeaux-I, Dijon, Paris-VI, Paris-VII.

● *Doctorats de 3e cycle préparés à la rentrée 1980 :* Bordeaux-I, Bordeaux-II, Dijon, Nancy-I, Paris-VI, Paris-VII, Paris-XI.

#### BIOPHYSIQUE

● *Diplôme d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980 :* Orléans, Paris-VI et Muséum.

● *Doctorats de troisième cycle préparés à la rentrée 1980 :* Orléans, Paris-VI, Paris-XI, Muséum.

#### ENTOMOLOGIE

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980 :* Paris-VI et Muséum.

● *Doctorats de troisième cycle préparés à la rentrée 1980 :* Paris-VI, Paris-XI, Muséum.

#### ALGOLOGIE

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980 :* Paris-VI et Museum.

● *Doctorats de troisième cycle préparés à la rentrée 1980 :* Paris-VI, Paris-XI, Muséum.

#### STRUCTURE DES VERTÈBRES

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980 :* Paris-VII et Muséum.

● *Doctorats de troisième cycle préparés à la rentrée 1980 :* Paris-VII, Muséum.

#### ŒNOLOGIE ET AMPELOLOGIE

● *Diplôme d'études approfondies (D.E.A.) et doctorat de troisième cycle préparés à la rentrée 1980 :* Bordeaux-II.

#### TOXICOLOGIE

● *Diplôme d'études approfondies (D.E.A.) et doctorat de troisième cycle préparés à la rentrée 1980 :* Paris-VII.

#### BIOMATHÉMATIQUE

● *Diplôme d'études approfondies (D.E.A.) et doctorat de troisième cycle préparés à la rentrée 1980 :* Paris-VII.

#### CYTOLOGIE

● *Diplôme d'études approfondies (D.E.A.) et doctorat de troisième cycle préparés à la rentrée 1980 :* Paris-VI.

#### GÉNÉTIQUE

● *Diplôme d'études approfondies et doctorats de troisième cycle préparés à la rentrée 1980 :* Paris-VI, Paris-VII, Paris-XI.

#### IMMUNOLOGIE

● *Diplôme d'études approfondies et doctorats de troisième cycle préparés à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-II, Paris-VI, Paris-VII (doctorat seulement).



Le Monde

# jours d'été

# Un voyage en Océanie

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

## PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE : le projet Crocodile

Port-Moresby. — Pim voulait connaître les *tarifs* du fret pour Sydney. Cinq cents kilos de bagages en supplément : pour combien en aurait-il ? Tard dans la *soirée* on a *refait* des tas de calculs, mais le total paraissait *toujours* inquiétant. Pim, un Papou d'une quarantaine d'années, secouait la tête d'un air ennuyé. Quelle *histoire* ! Il faut dire que, depuis quelques jours, j'habite à l'Armée du salut. Le *matin*, je vois bouger la mer entre les pilotis du village marin de Koki-Point. Des pirogues vont et viennent dans la *baie*. En fin d'après-midi arrivent, sac au dos, quelques routards coureurs d'aventures qui descendent, à bout de fatigue, des Highlands ou de la Sepik-Valley. Leurs yeux brillent et ils racontent, jusqu'à 3 heures du *matin*, leurs c o u r s e s folles, leurs bivouacs dans des jungles perdues. R a r e exception dans un « monde fini » : il reste encore des taches blanches sur les cartes de la Nouvelle-Guinée. Ce pays — indépendant depuis 1975 — fascine les explorateurs en herbe et les anthropologues. Là-haut, l'âge de pierre vit encore, avec ses Barruyas, ses masques fous et ses hommes de cendre. C'est donc un soir de récits enfiévrés que j'ai rencontré Pim Kolpe.

⁂

Lui arrivait du village de Muglap, à quelques dizaines de kilomètres de Mount-Hagen, dans les Higlands occidentales. Des montagnes mal pacifiées, jadis, par les patrouilles australiennes et où les guerres tribales ont repris depuis plusieurs années. Elles opposent des centaines voire des milliers de guerriers armés d'arcs et de lances ; des clans soucieux de régler d'anciennes vendettas ou des litiges territoriaux. Chaque matin depuis mon arrivée, le *Post Courrier*, unique quotidien anglophone de Port-Moresby, publie les bilans de combats resurgis du passé. Tous les efforts du gouvernement pour les interrompre sont pour l'instant restés vains. Des hélicoptères de l'armée nationale survolent parfois ces zones inaccessibles et bombardent les combattants de gaz lacrymogène. Sans grand résultat. En 1979, l'état d'urgence fut même décrété pendant plusieurs mois. L'incendie des plantations de café ou de cacao par les tribus rivales menaçait l'économie du pays. Mais les guerres n'ont pas cessé. Leurs victimes sont d'ailleurs moins nombreuses que l'ampleur du champ de bataille pourrait le laisser croire. Par respect de l'éthique coutumière, aucun combattant n'accepte d'employer une arme à feu. Seuls les traités de paix dûment conclus selon la tradition suspendent parfois les hostilités. Le 10 mai dernier, dans les montagnes du Sud, deux clans affrontés pour une histoire d'adultère ont ainsi fait la paix. Les Was ont payé 1 200 kinas en cochons et coquillages aux Wagla, dont l'un des membres avait été humilié, entraînant la tribu dans une expédition punitive.

S'il descend tout droit de ce périmètre enflammé, Pim Kolpe n'a pourtant que *des projets* pacifiques. Il vient vendre à Port-Moresby les haches de pierre et les paniers fabriqués par sa tribu. Cette fois, en homme d'affaires pressé, il est arrivé par avion. Dans ce pays où les routes sont rares, les bimoteurs d'Air Niugini sont les seuls moyens de transport utilisables. Pim a d'abord collecté dans chaque village les objets qu'il propose depuis deux jours aux e x p e r t s internationaux, conseillers étrangers et « jeunes loups » des multinationales installés à Port-Moresby à la place des fonctionnaires coloniaux et commerçants australiens partis en masse après l'indépendance. La hache coûte 120 kinas (720 francs) et le panier 45 kinas (270 francs), ce n'est pas donné. Mais la vie est chère. Quand il aura tout vendu, Pim reprendra l'avion pour Mount-Hagen. Il répartira les bénéfices entre les villages fournisseurs et prélèvera sa commission. Mais, gagné par le virus de l'expansion commerciale, il songe déjà à conquérir d'autres marchés. Pourquoi pas l'Australie ? Il rêve un peu. « *Voilà. Si j'emmenais là-bas cinq cents haches,* dit-il, *je pourrais les vendre 400 kinas chacune.* » Quelle opération ! On comprendra que les calculs de fret et de tarifs nous aient occupés une bonne partie de la nuit. Un pensionnaire de l'Armée du salut parlant le pidgin nous servait d'interprète.

S'il menait à bien sa conquête du Queensland et de la Nouvelle-Galle-du-Sud, mon voisin de dortoir a déjà prévu ce qu'il ferait au retour. Il achèterait des tôles pour sa maison, une voiture, des conserves importées et peut-être même un *store* (épicerie) villageois. Trait d'union exemplaire entre les jets et la préhistoire, la hache de pierre et l'ordinateur, Pim Kolpe m'introduisait en un clin d'œil dans l'extravagante aventure de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. « *Dix mille ans dans l'espace d'une vie* », écrivait Albert Maori Kiki, ancien ministre des affaires étrangères ; dix millénaires franchis en une génération. Oui ! extravagante aventure...

⁂

J'ai d'abord suivi les déambulations de ce vendeur de haches et parcouru Port-Moresby dans tous les sens. Appellera-t-on « ville » cet entrelacs de collines ocre et desséchées, fumantes d'incendies de broussailles ; ces kilomètres de *bush* étouffant où s'éparpillent les plus hétéroclites des « campements ». Là des quartiers blancs, très australiens avec leurs maisons plates et leurs jardins ceinturés de grillage ; ici, à Goroko, le désordre d'un centre commercial où s'alignent deux banques, un bar et les supermarchés Burn's Philips ou Steam Ship. Là-bas, d'anciens villages noirs mal urbanisés ; plus loin encore les hauteurs résidentielles de Konébodu ou les baraques de pêcheurs de Hanuabada. Où est la ville ? Nulle part, bien sûr, sinon dans l'imagination échauffée des montagnards qui descendent sans cesse plus nombreux vers ce mirage futuriste. Port-Moresby, informe et démesurée, est surtout le lieu géométrique d'un télescopage de siècles. Les chauffeurs de taxi qui, sans cesse, bavardent entre eux par radio ont encore, entre les narines, le trou qui servait à enfiler un os décoratif. Les c o m p t o i r s des compagnies aériennes intérieures — elles sont privées et nombreuses — sont « computerisées ». A Waïgani, des villageois juste venus des tribus errent le soir dans l'immense chantier d'une mini-Brasilia qui sera bientôt le centre administratif du pays.

Vers 18 heures chaque jour, de vrais embouteillages paralysent les deux routes principales qui traversent cette capitale éclatée, sans vraies rues. Les voitures sont conduites par des Blancs ou — plus rarement — par les privilégiés de la minuscule bourgeoisie noire qui naît peu à peu et émarge au budget national. Ville de frustration, ville de convoitise et de déracinement, Port-Moresby découvre, depuis peu, la quotidienneté de toutes les capitales du tiers-monde trop vite grandies dans des pays déséquilibrés : celle de la violence et de l'insécurité. Elle pousse les Blancs à se barricader dès la tombée de la nuit, elle occupe les colonnes des journaux et les conversations. Au mois de juin, un millier de femmes ont défilé dans la ville pour protester contre la criminalité et réclamer que l'on arme la police. « *Dramatique augmentation du crime* », titrait le *Post Courrier*.

⁂

Inquiétude exagérée ? Les problèmes qui surgissent aujourd'hui à Port-Moresby sont déjà ceux de l'Afrique ou de l'Asie. On ne fera pas mine de s'en épouvanter. Les importations ruinent le b u d g e t, l'agriculture périclite, les jeunes chômeurs hantent les villes et un peu partout dans ce pays mal unifié aux trois cents dialectes, des sécessions menacent. Celle de l'île de Bougainwille, de la Papouasie... Le défi est redoutable : comment faire un Etat avec un assemblage de tribus étrangères, un « continent » partagé, et une poussière d'archipels dérivant vers les îles Salomons ? Mais si le choc est « ordinaire » dans son principe, semblable à tous ceux que connaît le tiers-monde, il est sans doute plus subit ici que nulle part ailleurs. On n'envie pas les jeunes ministres de trente ans affrontés à une telle équation. « *Il faut aller lentement,* disaient-ils, *industrialiser peu à peu l'ensemble mélanésien, la Papouasie-Nouvelle-Guinée — passerelle entre le Pacifique et l'Asie — est un géant, comparée au reste de l'Océanie.* » C'est le grand pays de la région que toutes les îles suivent du regard. C'est ici que pourrait être menée à bien une expérience de développement « différent ». Exemplaire... Toute l'Océanie blessée et inquiète guette les résultats de ce pari : concilier une prudente industrialisation avec le maintien des traditions et la sauvegarde des cultures. Eviter, puisque rien n'y oblige, le déchirement brutal d'un « décollage » artificiel.

Mais mène-t-on bien longtemps de sages politiques quand on est assis sur un coffre-fort ? Avant hier mal connue, mal prospectée, mal exploitée, la Papouasie-Nouvelle-Guinée est une caverne d'Ali-Baba autour de laquelle les multinationales c l a q u e n t des mâchoires. Cuivre, uranium, or, forêts, hydro-électricité, pêche... Déjà, d'énormes projets sont en chantier. Après le cuivre de l'île Bougainville, exploité par la Couzinc Riotinto australienne, c'est un consortium américano-germano-australien (1) qui va lancer la vertigineuse opération d'OK Tedi (cuivre et or) sur la frontière indonésienne, en pleine montagne, à 640 kilomètres de la mer. Ces manœuvres empressées du business international autour du magot se sont, quelque temps, heurtées au sang-froid du jeune gouvernement nationaliste, peu soucieux d'une « recolonisation » et capable de poser ses conditions. Or, en 1979, à la suite d'une crise parlementaire, un nouveau premier ministre, Julius Chan, a succédé au « père » de l'indépendance, Michaël Somare.

M. Chan, métis chinois, est un homme d ' a f f a i r e s. Que fera-t-il ? « *Il n'y a pas de méthode coutumière ou de voie mélanésienne pour faire marcher un Boeing* », a-t-il dit.

⁂

A l'université, j'ai trouvé plus d'un étudiant, plus d'un professeur, qu'effraient ces nouveaux projets pharaoniques de la classe politique. Erri, par exemple, un sacré gaillard ! Nous avons déjeuné ensemble dans l'impressionnant restaurant universitaire d'un beau campus en béton brut. Erri a vingt et un ans, il vient d'un village de 300 habitants, dans la province de Shimbu, et étudie depuis quatre ans la démographie à Port-Moresby. Coiffure « rasta » à la Bob Marley, salopette *Levis* portée sur un torse nu et bonnet-casquette en laine rouge. Erri, qui roule un peu les mécaniques quand passe une fille, son plateau à la main, ponctue toutes ses phrases de « *hé mec !* » retentissants. Il a un regard direct et des idées claires. « *Je vais te dire. Nos politiciens sont corrompus jusqu'à l'os. Ils font des déclarations ultranationalistes, mais c'est en surface. Si tu grattes un peu, ils sont dans la main des multinationales.* » Erri tempête, s'indigne... Plusieurs fois il a écrit des articles au vitriol, mais on ne les a pas publiés. Normal ! Il y a deux quotidiens à Port-Moresby : le *Post Courrier*, à capitaux australiens, et le *Wantok*, en pidgin, qui appartient aux Eglises. Pas un seul lieu pour s'exprimer. « *La dernière fois,* dit-il, *Luke Semla, le rédacteur en chef du* Post Courrier *m'a téléphoné. Il m'a dit :*
*« Ecoute, ton article est bon, mais ce*
*» ne serait pas dans l'intérêt du public*
*» de le publier », tu comprends ?* »

En grimaçant un peu, Erri m'entraîne ensuite dans une longue conversation politique. Je résume. Pour lui, les partis représentés au Parlement ne sont séparés que par de vagues nuances tactiques et des rivalités de personnes. Ils sont d'accord sur l'essentiel et applaudissent à cette « multinational story ». Mais n'y a-t-il pas un groupe plus radical ? Les étudiants, par exemple ? Il cligne de l'œil. « *Tu parles, mec ! Au début, ils sont révolutionnaires et tout. Mais dès qu'ils ont fini leurs études, ils entrent dans le système. On manque de cadres ici. Et puis, les familles poussent à la roue. Pour elles, quand tu as un diplôme, tu deviens un « bigman » qui doit avoir une position. Difficile de résister, hein ? Mes copains disent que tout cela est fou, qu'ils retourneront bientôt dans leurs villages. Mais regarde-les : ils sont toujours là.* »

⁂

Un autre sujet enflamme de colère — et plus forte encore — mon voisin de table : le silence diplomatique qu'observe le gouvernement sur la question de l'Irian Jaya, annexé par Djarkarta en 1969, où un million de Papous luttent contre l'armée indonésienne et son napalm. Voilà une guerre de libération qui n'émeut guère l'opinion mondiale. Et pourtant ! Des hommes sont mitraillés par les hélicoptères, des prisonniers meurent de soif dans des containers-prisons. L'Australie, soucieuse de bon voisinage, se tait prudemment. Port-Moresby aussi, pour qui l'Irian-Jaya est définitivement indonésien. Un fort sentiment de solidarité, comme une plaie ouverte, court néanmoins à travers la communauté papoue du P.N.G. Erri serre les poings quand il en parle. L'an dernier, quand Suharto est venu à Port-Moresby, il était en tête des manifestants pro-papous qui jetaient des pierres sur sa voiture. « *Tu sais ce que les Indonésiens ont fait ? Ils m'ont invité là-bas pour me prouver que tout allait bien. J'y suis resté trois semaines. Chouchouté. Mais bouclé dans un hôtel de la côte. Je n'ai rien vu, forcément. Ils me prenaient pour un con, ou quoi ?* »

J'aime, après tant de m i n i s t r e s compassés ou d'experts prudents, rencontrer un homme qui vibre et qui vit encore un peu. Calmé vers la fin du déjeuner et moins faraud, Erri me parle doucement de son propre désarroi. Plus profond qu'on ne le croit. Rebelle au système, il n'est guère admis par sa famille et les gens de son village où il retourne pour les vacances. « *Les gens sont trop influencés par les missionnaires. Il y a cinq Eglises différentes là-bas. Ils ne peuvent pas accepter ce que je dis. Pour eux, je suis un révolutionnaire. Ça me rend triste.* »

Erri rêve pourtant de retourner un jour chez lui pour de bon. Il travaillera la terre : un songe ! En attendant, il bouillonne d'une passion consolatrice pour... le reggae et les rastas. Elle lui vient d'une belle Jamaïquaine qui travaillait à l'ambassade américaine de Port-Moresby. Coup de foudre... Son amie est repartie chez elle, mais Erri a désormais tout lu sur la Jamaïque. Il est incollable. « *On va lancer un mouvement r a s t a en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Tu sais ce qui me plaît chez les rastas ? Ils ont su recréer une culture d'avant les missionnaires. Right ?* »

⁂

Je n'en finissais pas de rapprocher dans ma tête Pim Kolpe, mon businessman vendeur de haches, et Erri, le contestataire r a s t a. Quand l'histoire dégringole trop vite sur un pays dans le fracas des industries, elle produit décidément de drôles d'éclaboussures ! Et puis, vers le soir, comme si je n'avais pas ma ration d'allégories, le hasard m'a conduit du côté de Sogeri. J'ai visité à l'improviste et à petits pas la « ferme des crocodiles », financée par les Nations unies. On y élève mille huit cents sauriens, du bébé sorti de l'œuf au mastodonte de 800 kilos. Leurs peaux seront exportées, notamment vers la France. Un jeune Américain du Wisconsin guide mes pas dans cet étrange endroit. Comment reconnaît-on un crocodile d'eau salée de son homologue d'eau douce ? Comment nettoie-t-on les bassins ? Que mangent-ils à trois jours ? Il est savant et je me cultive. Brusquement, en voyant ces milliers d'alligators somnolant d'un œil près de leurs mares, immobiles mais prêts à bondir, je lui ai tapé sur l'épaule : « *Quel symbole pour ce pays dodu entouré de carnassiers !* » Il m'a regardé avec un œil rond et strictement professionnel.

(1) Pour ces deux opérations, la participation du gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée représente 20 % du capital.

Lundi :

PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE : « PACIFIC WAY »

RECTIFICATION. — Dans nos éditions du 8 août, une erreur typographique a fait dire à J.-C. Guillebaud que 20 % des Australiens étaient concentrés *sur* la côte sud-est ; *c'est* bien évidemment 80 % des Australiens.

## JEUX

### D'un mot à l'autre

### DE « PANDÉMIE » A « APICOLES »

Solution n° 17

1. PANDÉMIE. — 2. Pélamide [*s'écrit* a u s s i *pélamyde*] ou *bonite*, poisson méditerranéen voisin du thon. — 3. Parmélie. — 4. Réalisme. — 5. Eristale (grosse mouche à l'abdomen jaune et noir). — 6. Aleurite (arbre dont on connaît deux espèces : *l'arbre à huile* et le *bancoulier*). — 7. Layetier (le *layetier* ne s'occupe pas du trousseau des nouveau-nés, c'est un ouvrier qui fabrique des emballages en bois, des coffres, des caisses). — 8. Malterie. — 9. Etalière (qui tient un étal de boucher, et est donc appelée à manipuler tendron, m a c r e u s e, bavette, etc.). — 10. Ecartelé. — 11. Ecarlate [pris comme adjectif, *écarlate* s'accorde en nombre : *des visages écarlates*]. — 12. Arbalète (le *carreau* était un projectile lancé à la main ou à l'aide d'un arc ou d'une arbalète ; sorte de flèche dans ce dernier cas). — 13. Alaterne (nom du nerprun à feuilles persistantes). — 14. Ventrale. — 15. Vernales. — 16. Aleviner (le mot *nourrain* désigne aussi bien un cochon de lait que les alevins qu'on met dans un étang, un vivier, pour le peupler). — 17. Pralinée [le mot *praline* vient du nom du duc de Choiseul, comte de Plessis-Praslin, maréchal de France, dont le cuisinier, voyant un marmiton croquer ensemble une amande et un caramel, eut l'idée de faire rissoler les amandes dans du sucre]. — 18. Régalien. — 19. Ralingue. — 20. Manglier (sorte de palétuvier muni de... racines-échasses). — 21. Limonage. — 22. Calomnie (*cf.* Voltaire : « Quand une fois la calomnie est entrée dans l'esprit d'un roi, elle est comme la goutte chez un prélat : elle n'en déloge plus », *Correspondance*, lettre à Mme Denis, 1er octobre 1752). — 23. Camisole. — 24. Complies. — 25. APICOLES.

JEAN-PIERRE COLIGNON.

### Les « parrains » de la Terre

Problème n° 18

De nombreux lieux (pays, régions, villes, montagnes, îles...) tirent leurs noms (toponymes) d'un patronyme.

Ainsi, la province chilienne d'O'Higgins doit son nom à Bernardo O'Higgins (1776-1842), homme d'Etat qui proclama l'indépendance du Chili en 1848 ; le navigateur hollandais Abel Janszoon Tasman (1603-1659) a laissé son nom à une île australienne qu'il découvrit en 1642 : la Tasmanie ; l'Everest reçut son nom en 1851 en l'honneur de Sir George Everest ; Carson City, capitale du Nevada (Etats-Unis), a pour « parrain » le fameux guide Kit [Christopher] Carson...

Nous proposons à nos lecteurs de retrouver, parmi les diverses origines avancées au sujet de chaque toponyme cité ci-après, la bonne étymologie.

I. La *Caroline* (région des Etats-Unis constituée de l'Etat de Caroline du Nord et de celui de Caroline du Sud) doit son nom : 1) à Charles Ier d'Angleterre ; 2) à Caroline de Brunswick-Wolfenbüttel, petite-fille de George III d'Angleterre ; 3) à Caroline Galloway, épouse d'un explorateur anglais du seizième siècle ; 4) à Charles IX de France.

II. *Santander* (département de Colombie) doit son nom : 1) à un moine espagnol qui fut canonisé en 1582 sous le nom de « saint André d'Emeterio » ; 2) à l'explorateur portugais Domingo de Santander ; 3) au général Francisco de Paula Santander ; 4) au vice-roi Gonzalo Santander de Quesada.

III. *Alberta* (province du Canada) doit son nom : 1) à une fille de la reine Victoria ; 2) à Albert de Saxe-Cobourg-Gotha, époux de la reine Victoria ; 3) à l'amiral britannique Albert Allenghy ; 4) à Albert Cahouette, homme politique canadien.

IV. *Juneau* (c a p i t a l e d e l'Alaska) doit son nom : 1) à un noble russe d'origine française ; 2) à un gouverneur du Canada ; 3) à un chercheur d'or ; 4) à June Austen, femme du général *américain* B r a d y (1815-1872).

V. *Lvov* (ville d'Ukraine) doit son nom : 1) au fils d'un prince russe ; 2) à Lvovileff, hetman des cosaques (1643-1708) ; 3) au révolutionnaire Leonid Lvovissivanovitch ; 4) au peintre d'icônes Andreï Lvov.

VI. *La terre Adélie* [minuscule au mot *terre*] doit son nom : 1) à Adélaïde d'Orléans, sœur de Louis-Philippe ; 2) à Mme Dumont d'Urville ; 3) à l'amiral danois Kurt Sivertsen, dit Adeler ; 4) à Adèle, reine de Suède.

VII. *Frounze* (ville d'U.R.S.S.) doit son nom : 1) au général Nicolaï Frounzitski (1738-1798) ; 2) à Natalya Frounzalavian, héroïne de la Seconde Guerre mondiale ; 3) au général Mikhaïl Frounze (1885-1925) ; 4) à Vladimir Frounze, pionnier de l'aviation russe.

VIII. Les *Philippines* (archipel et Etat d'Asie) doivent leur nom : 1) à Philippe II d'Espagne ; 2) à saint Philippe, qui fut crucifié dans ces îles ; 3) au navigateur espagnol Felipe do Poo ; 4) à l'explorateur américain Phil Hippes.

IX. *Frankfort* (capitale du Kentucky, Etats-Unis) doit son nom : 1) au duc de Frankfort, qui dirigea plusieurs expéditions dans cette région ; 2) à un Américain tué par les Indiens ; 3) au marquis Louis de Franquefort, qui remonta le cours du Mississippi et celui de l'Ohio au dix-huitième siècle ; 4) au quaker William Frankfort.

X. *Albany* (capitale de l'Etat de New-York) doit son nom : 1) à John Fitzgerald Albany, banquier new-yorkais (1754-1832) ; 2) à Jacques II d'Angleterre ; 3) au navigateur anglais Francis Albany (1567-1633) ; 4) à William Albany, qui fut l'un des artisans de l'indépendance américaine.

XI. *Pretoria* (capitale du Transvaal, siège du gouvernement sud-africain) doit son nom : 1) à Pretoria Jackson, femme d'un général-gouverneur anglais ; 2) à John Pretor, explorateur britannique ; 3) au général boer Pretorius ; 4) au chef zoulou Nka Gwa Pwettowia.

XII. *Andrinople* (ancien nom d'Edirne, ville de Turquie) doit son nom : 1) à Andrinopoulos, général grec (deuxième siècle apr. J.-C.) ; 2) à Andrinük pacha, homme d'Etat turc, compagnon de Mustafa Kemal ; 3) à l'empereur Hadrien ; 4) à l'archéologue hongrois Andres Nöpolyi.

J.-P. C.

# INFORMATIONS « SERVICES »

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 8 août 1980 :

DES DECRETS

● Relatif à la rémunération de certains personnels de l'État ;

● Modifiant l'article R. 165 du code de la procédure pénale relatif aux droits de copie des pièces de procédure ;

● Modifiant les dispositions du code des communes relatives à la taxe sur la publicité et pris pour l'application des dispositions de l'article 8 de la loi du 30 décembre 1977 portant loi de finances rectificative pour 1977 ;

● Approuvant le plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de la ville de Lille (Nord) ;

● Instituant des sanctions pénales en matière d'interruption *volontaire de la grossesse et portant* application de l'article L. 176 du code de la santé publique ;

● Portant application de l'article L.162-11 du code de la santé publique et modifiant le décret du 13 mai 1975 déterminant les conditions d'application aux femmes étrangères de la loi du 17 janvier 1975 relative à l'interruption volontaire de la grossesse.

UN ARRETE

● Fixant le prix d'émission des emprunts « *Villes de France* 14 % — 14,5 % septembre 1980 » et le taux d'intérêt de référence des emprunts des collectivités locales.

## PARIS EN VISITES

DIMANCHE 10 AOUT

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Pennec.

« Musée Camondo », 15 h., 63, rue Monceau, Mme Allaz.

« Rue des Rosiers », 17 h., centre place des Vosges, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Village d'Héloïse et d'Abélard », 15 h. 15, 16, rue du Cloître-Notre-Dame (Mme Barbier).

« Salons du ministère des finances », 15 h., 93, rue de Rivoli (Mme Camus).

« Académie française », 15 h., 23, quai Conti (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Galerie dorée de la Banque de France », 10 h. 30, angle rue des Petits-Champs et rue Radziwill (Mme Ferrand).

« Hôtel de Soubise », 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois (Mme Hauller).

« Palais du Luxembourg », 15 h., 20, rue de Tournon (Histoire et Archéologie).

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Lutèce-Visites).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h., métro (Résurrection du passé).

« Montmartre », 10 h. 30, métro Abbesses (Mme Rouch-Gain).

« Père-Lachaise », 14 h. 45, métro Père-Lachaise (Tourisme culturel).

« Synagogue de la rue des Rosiers. Couvent des Blancs-Manteaux », 16 h., 9, rue Malher (Le Vieux-Paris).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h., angle Saint-Germain-des-Prés, rue de l'Abbaye (Visages de Paris).

## BREF

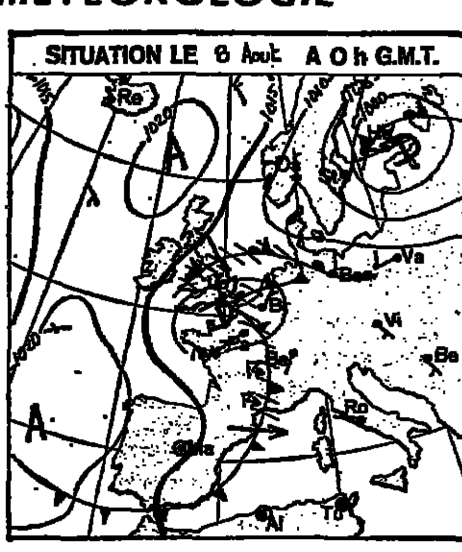
### ENTRAIDE

POUR LES REFUGIES INDOCHINOIS. — Le Comité national d'entraide franco-vietnamien, franco-cambodgien, franco-laotien, chargé de coordonner les actions menées pour accueillir et insérer en France les réfugiés de la péninsule indochinoise vient de publier, dans les trois langues, un mémoire des démarches que ces réfugiés ont à effectuer dès leur arrivée sur le territoire français.

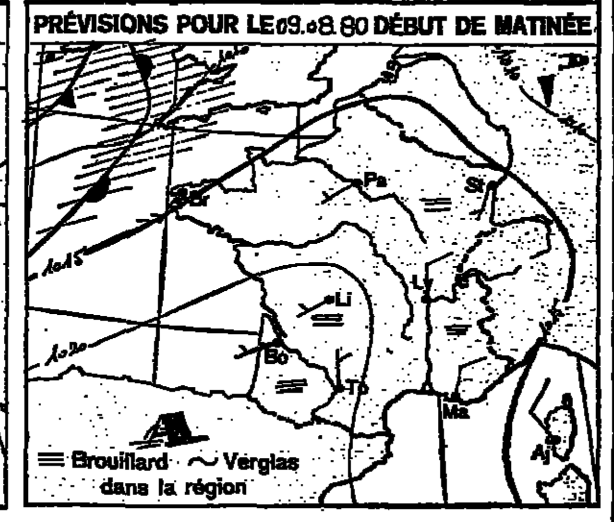
★ Chaque fascicule est disponible au siège du comité national d'entraide, 42, rue Cambronne, 75015 Paris.

## MÉTÉOROLOGIE

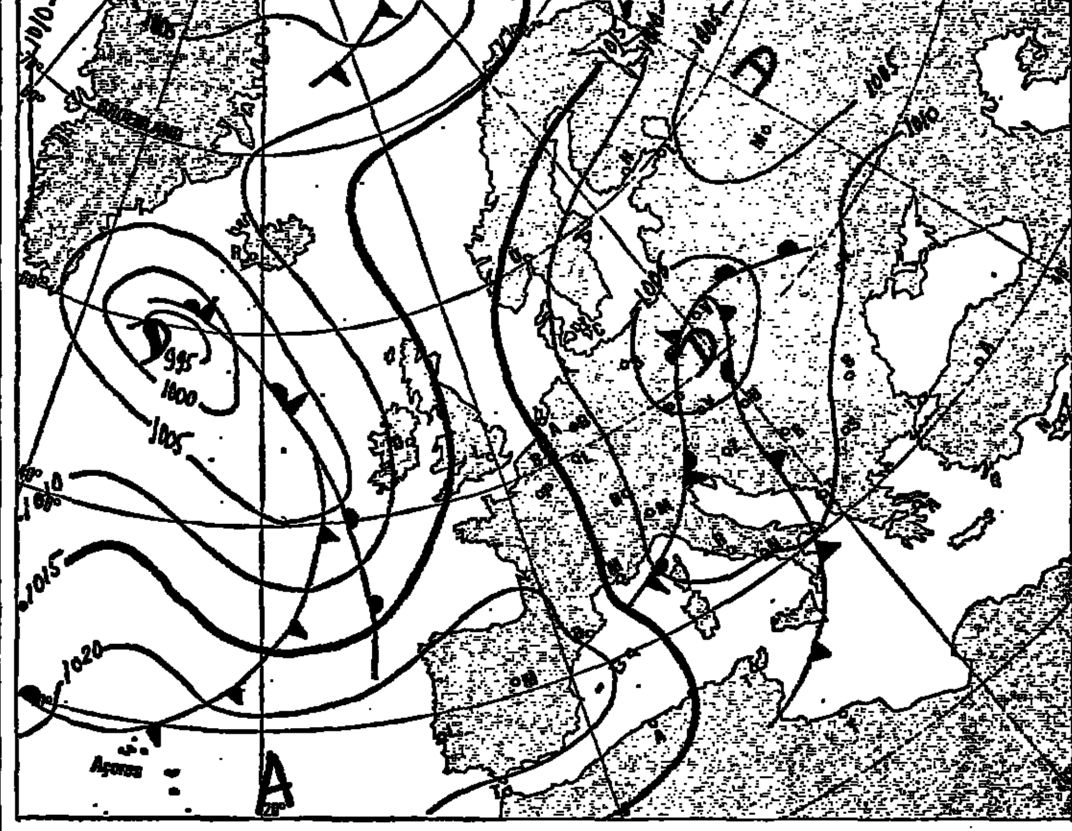
SITUATION LE 8 Août A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 09.08.80 DÉBUT DE MATINÉE




PRÉVISIONS POUR LE 9 AOUT A 0 HEURE (G.M.T.)




Evolution probable du temps en France entre le vendredi 8 août à 0 heure et le samedi 9 août à 24 heures :

La perturbation qui a traversé la France plus rapidement qu'il n'était prévu donnera encore des orages dans l'Est et le Sud-Est, puis elle s'éloignera vers l'Europe centrale et l'Italie. Après son passage, une hausse de pression se développera sur la France, tandis qu'une perturbation venant de l'Atlantique se dirigera vers les îles Britanniques.

Samedi 9 août, le temps sera généralement ensoleillé en France. Il pourra y avoir encore quelques ondées orageuses en fin de nuit et en début de journée, des Alpes à la Corse, mais elles feront rapidement place à une nette amélioration. On notera aussi des brumes ou des brouillards au lever du jour dans le Centre, l'Est et le Nord-Est. Enfin le ciel deviendra un peu plus *nuageux dans la journée près de la* Manche. Les vents, modérés de secteur nord dans la vallée du Rhône, seront faibles ailleurs, puis ils deviendront modérés d'ouest en Bretagne et en Normandie.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 7 août ; le second, le minimum de la nuit du 7 au 8) : Ajaccio, 27 et 21 degrés ; Biarritz, 23 et 18 ; Bordeaux, 28 et 17 ; Bourges, 31 et 16 ; Brest, 18 et 14 ; Caen, 26 et 16 ; Cherbourg, 24 et 13 ; Clermont-Ferrand, 34 et 17 ; Dijon, 30 et 17 ; Grenoble, 31 et 18 ; Lille, 25 et 17 ; Lyon, 33 et 17 ; Marseille, 32 et 22 ; Nancy, 27 et 17 ; Nantes, 23 et 16 ; Nice, 27 et 20 ; Paris-Le Bourget, 27 et 17 ; Pau, 23 et 17 ; Perpignan, 29 et 22 ; Rennes, 25 et 15 ; Strasbourg, 28 et 17 ; Tours, 29 et 16 ; Toulouse, 34 et 19 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 18 degrés ; Amsterdam, 23 et 17 ; Athènes, 38 et 26 ; Berlin, 24 et 17 ; Bonn, 26 et 16 ; Bruxelles, 26 et 16 ; Le Caire, 34 et 22 ; îles Canaries, 32 et 24 ; Copenhague, 20 et 13 ; Genève, 31 et 17 ; Lisbonne, 27 et 16 ; Londres, 25 et 15 ; Madrid, 37 et 15 ; Moscou, 21 et 15 ; New-York, 31 et 25 ; Palma-de-Majorque, 30 et 18 ; Rome, 29 et 21 ; Stockholm, 19 et 12 ; Téhéran, 32 et 22.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris, le 8 août, à 8 heures : 1 008,4 millibars, soit 756,4 millimètres de mercure.

*(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

## Les urgences du dimanche

SANTÉ

● UN SECOURS D'URGENCE. — Appeler le SAMU en téléphonant, pour Paris, au 567-50-50 ; pour l'Essonne, au 088-33-33 ; pour les Hauts-de-Seine, au 741-79-11 ; pour la Seine-Saint-Denis, au 830-32-50 ; pour le Val-de-Marne, au 207-51-41 ; pour le Val-d'Oise, au 032-22-33 ; pour les Yvelines, au 953-83-33 ; pour la Seine-et-Marne, au 437-10-11, ou, à défaut, le 17 (police) ou le 18 (pompiers), qui transmettent l'appel au SAMU.

● UN MEDECIN. — A défaut du médecin traitant, appeler la permanence des soins de Paris (542-37-00), ou la garde syndicale des médecins de Paris (533-99-11), ou l'Association pour les urgences médicales de Paris (A.U.M.P.) (828-40-04) ou S.O.S.-Médecins (707-77-77).

● UNE INFORMATION SUR LES INTOXICATIONS. — 205-63-29 (hôpital Fernand-Widal).

● S.O.S. Urgences bucco-dentaires : 337-51-00.

TRANSPORTS

● AEROPORTS. — Renseignements sur les arrivées et départs à Orly (687-12-34 ou 853-12-34) : à Roissy-Charles-de-Gaulle (862-12-12 ou 862-22-80).

● COMPAGNIES AERIENNES. — Arrivées ou départs des *avions : Air France (320-12-55* ou 320-13-55) ; U.T.A. (775-75-75) ; Air Inter (687-12-12). Renseignements, réservations : Air France (535-61-61) ; U.T.A. (776-41-52) ; Air Inter (539-25-25).

● S.N.C.F. — Renseignements : 261-50-50.

ÉTAT DES ROUTES

● INTER SERVICE ROUTES donne des renseignements généraux au 858-33-33.

Pour des renseignements plus précis, on peut s'adresser aux centres régionaux d'information routière. Bordeaux (56) 96-33-33 ; Lille (20) 91-92-33 ; Lyon (78) 54-33-33 ; Marseille (91) 78-78-78 ; Metz (87) 62-11-22 ; Rennes (99) 50-73-93.

P.T.T.

Sont ouverts le dimanche les bureaux de :

— Paris recette principale (52, rue du Louvre, 1er), ouvert 24 heures sur 24 ;

— Paris 08, annexe 1 (71, avenue des Champs-Elysées), ouvert de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 20 heures ;

— Orly, aérogare Sud, annexe 1, ouvert en permanence ;

— Orly, aérogare Ouest, annexe 2, ouvert de 6 heures à 23 heures ;

— Roissy principal, annexes 1 et 2 (aéroport Charles-de-Gaulle), ouvert de 8 h. 30 à 18 h. 30.

La recette principale de Paris assure aussi le paiement des mandats-lettres, des bons et des chèques de dépannage, des lettres-chèques ainsi que les *remboursements sans préavis sur* livret C.N.E.

ANIMAUX

● UN VETERINAIRE au 871-20-61 (de 8 heures à 20 heures).

● L'OFFICE DE TOURISME DE PARIS diffuse une sélection enregistrée des loisirs à Paris : en français au 720-94-94 ; en anglais au 720-88-98. Son bureau d'accueil du 127 avenue des Champs-Elysées est ouvert le dimanche de 9 heures à 20 heures. Tél. : 723-61-72.

S.O.S. - AMITIÉ

Vingt-quatre heures sur vingt-quatre à l'écoute au 621-31-31 pour Boulogne-Billancourt ; 364-31-31 pour Bagnolet et 078-16-16 pour Evry (de 14 heures à 6 heures du matin) et au 296-26-26 pour Paris (de 14 heures à 4 heures du matin). Il existe, en outre, un poste en anglais : S.O.S.-Help, au 723-80-80 (de 19 heures à 23 heures).

S.O.S. - 3e AGE

De 9 heures à 19 heures au 340-44-11.

## LOTO

TIRAGE N° 32

DU 6 AOUT 1980

6 | 7 | 10 | 35 | 40 | 48

NUMERO COMPLEMENTAIRE 32

| | NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES | RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F) |
|---|---|---|
| 6 BONS NUMEROS | 3 | 2 721 306,70 F |
| 5 BONS NUMEROS + numero complementaire | 27 | 151 183,70 F |
| 5 BONS NUMEROS | 1 348 | 9 084,40 F |
| 4 BONS NUMEROS | 91 080 | 134,40 F |
| 3 BONS NUMEROS | 1 815 141 | 9,70 F |

PROCHAIN TIRAGE LE 13 AOUT 1980

VALIDATION JUSQU'AU 12 AOUT 1980 APRES-MIDI

# CARNET

## Naissances

— Jacques PIOT, Françoise, née Monin, et leur fils Jean-Christophe, ont la joie d'annoncer la naissance de

**Anne-Sylvie,**

le 19 juillet 1980.

38 B, rue Michelet,
71100 Chalon-sur-Saône.

## Décès

— Mme Albert Cartier,
M. et Mme Joseph Le Fort et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Rouvier et leurs filles,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père et grand-père,

**M. Albert CARTIER,**

survenu le 1er août 1980, dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques religieuses, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille, ont été célébrées dans l'intimité familiale en l'église Saint-Michel de Draguignan.

Cette annonce tient lieu de faire-part.

37, avenue Carnot,
83300 Draguignan.
151, rue du Château-des-Rentiers,
75013 Paris.

— Tours, Saint-Cyr-sur-Loire.
M. et Mme Henry Cheron,
Les familles Tariel, Feron, Thauraux, Leclerc, Paviot,
ont la douleur de faire part du décès à Tours, le 5 août 1980, dans sa quatre-vingt-quinzième année, de

**M. Charles CHERON,**
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palmes et étoile 1914 - 1918,
ancien président de la Chambre syndicale de l'ameublement d'Indre-et-Loire,
ancien président de la section Touraine du Club alpin français.

Les obsèques auront lieu le vendredi 8 août, à 15 h. 30, à la chapelle de l'hôpital Bretonneau.

L'inhumation se fera dans l'intimité, au caveau de famille, à Restigné (Indre-et-Loire).

Une pensée pieuse est demandée pour

**Mme Liliane LECLERC,**

son épouse, décédée le 8 août 1979.

Ni fleurs ni couronnes.

Condoléances sur registre à la chapelle.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« La Gruette »,
Saint-Cyr-sur-Loire,
37100 Tours.

— Sa famille
a la douleur de faire part du décès de

**M. Charlie DOLL,**

survenu à Annecy, le 6 août 1980.

Les obsèques auront lieu le lundi 11 août, à 16 h. 30, au vieux cimetière de Villetaneuse (93).

98, avenue de la Gare,
95360 Montmagny.

— Disques Vogue et ses amis ont la douleur de faire part de la disparition de leur président d'honneur,

**Charlie DOLL,**

survenue à Annecy, le 6 août 1980, dans sa soixante-treizième année.

Les obsèques auront lieu le lundi 11 août 1980, à 16 h. 30, au vieux cimetière de Villetaneuse (93).

— On nous prie d'annoncer le décès du

**docteur Achille DUFIEUX,**

survenu à Saint-Germain-en-Laye, le 29 juillet 1980, dans sa quatre-vingt-unième année.

De la part de :
Ses fils, brus, petits-enfants et de toute sa famille.

— On nous prie d'annoncer le décès de

**M. Serge ERNST,**
historien d'art,
ancien conservateur
au musée de l'Ermitage
à Saint-Petersbourg,

survenu le 4 août 1980, à Paris.

De la part de :
*Dimitri* Bouchène et de tous ses amis.

L'enterrement a eu lieu dans l'intimité.

Un service religieux du neuvième jour sera célébré à la cathédrale Alexandre-Nievsky, 12, rue Daru, Paris-8e, le mardi 12 août, à 18 h. 30.

— On nous prie d'annoncer le décès de

**Mme Armand GUÉRITTE,**
née Suzanne Jougla,

survenu le 27 juillet 1980, munie des sacrements de l'Eglise, en son domicile, à Erquy (Côtes-du-Nord), dans sa quatre-vingt-dixième année.

De la part de :
M. et Mme Georges Malécot,
ses enfants,
Mlle Anne Malécot,
M. et Mme Dominique Malécot,
Mlle Claire Malécot,
ses petits-enfants,
Paul Malécot,
son arrière-petit-fils.

Les obsèques ont eu lieu en l'église d'Erquy, le 29 juillet 1980, suivies de l'inhumation à Erquy, dans le caveau de famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

37, rue des Bourdonnais,
78000 Versailles.
Villa « Hélène-Louise »,
rue Notre-Dame,
22430 Erquy.

— M. et Mme Pierre Preel,
Leurs enfants et petits-enfants,
Mme veuve André Villemot,
ont la tristesse de faire part du décès de

**Mme Berthe GUIGNOD,**

leur tante, grand-tante, arrière-grand-tante,
survenu en son domicile à Roquebrune-Cap-Martin, le 30 juillet 1980.

L'inhumation a eu lieu dans la stricte intimité familiale, le 5 août 1980, à Dole (Jura).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Dubus,
ses enfants,
Bertrand, Victoria, Romain et Juliette, ses petits-enfants,
Sa famille et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Andrée KLUBER,**
née Evezard,

survenu à Nice, le 31 juillet 1980.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité, à L'Haÿ-les-Roses, le 5 août.

Cet avis tient lieu de faire-part.

E.N.S., parc de Saint-Cloud (grille d'honneur),
92211 Saint-Cloud.

— Mme René Parnière et ses enfants,
Mme Claire Parnière,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. René PARNIÈRE,**

leur époux, père, fils et parent, survenu le 7 août 1980, à l'âge de cinquante-sept ans, à Montreuil (93).

La cérémonie œcuménique sera célébrée le mardi 12 août 1980, au temple de Pentemont, 106, rue de Grenelle, Paris-7e.

Réunion au temple, à 10 h. 30.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière de Mitry-le-Neuf (77).

23, avenue de la République,
93320 Châtillon-sous-Bagneux.

— Mme Lucien Pompon,
son épouse,
Mme Lucienne Tissot,
Jean-François,
Les docteurs Jean-Pierre et Chantal Pompon,
Emmanuel et Aurélien,
Mlle Marie-Odile Pompon,
ses enfants et petits-enfants,
Mlle Louise Angleraud,
sa belle-mère,
Les familles Frady d'Auriolle et Orliange,
Parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Lucien POMPON,**
officier de la Légion d'honneur,
commandeur du Mérite agricole,
membre correspondant de l'Académie d'agriculture,
ingénieur agricole,
ancien directeur général adjoint de la Caisse nationale du Crédit agricole,
et de l'Institut national de la recherche agronomique,

survenu le 3 août 1980, dans sa soixante-dixième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu à Peyrat-le-Château et l'inhumation au cimetière d'Eymoutiers.

87470 Peyrat-le-Château.
18, avenue du Midi,
87000 Limoges.
11, avenue Jules-Ferry,
94400 Vitry-sur-Seine.

Le Monde *du 5 août*

*Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Des deux SCHWEPPES,
l'un se retourne, l'autre pas.



## VENTES A RAMBOUILLET

Me AUDHOUI, commissaire-priseur, 14, *rue d'Angiviller*, 78120 Rambouillet
tél. 483-01-32

à l'Hôtel des Ventes de Rambouillet
SAMEDI 9 AOUT 1980, à 21 heures
BELLES COLLECT. DE TABATIÈRES DE LA CHINE - NETZIKES ET IVOIRES - PIERRES DURES
FAIENCES DE LA CHINE
DIMANCHE 10 AOUT 1980
— A 10 h. 30 :
TAPIS D'ORIENT
— A 14 h. 30 :
ARMES ANCIENNES
ARMES BLANCHES
ARMES A FEU, etc.

**Le Monde**
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE - D.O.M. - T.O.M. | 292 F | 331 F | 461 F | 590 F |
| TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE | 367 F | 681 F | 956 F | 1 250 F |
| ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 234 F | 396 F | 558 F | 720 F |
| II. — SUISSE - TUNISIE | 289 F | 506 F | 723 F | 940 F |

● Par voie aérienne
Tarif sur demande

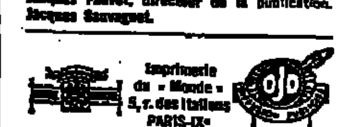
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.






Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde
LOISIRS ET TOURISME




# ITALIE :

## VU DE CHEZ EUX

## EN COMMUNION AVEC L'HISTOIRE

par FRANCO FERRAROTTI (*)

*AU moment où la crise économique et l'instabilité politique s'aggravent, au lendemain même de l'odieux attentat de Bologne, l'Italie se présente au touriste étranger comme un extraordinaire passeport pour des divertissements exquis. Festivals et rencontres sont si nombreux que d'un bout à l'autre de la péninsule le pays semble transformé en une scène de spectacles. La Fiat est en crise à Turin, mais à Rome, place Farnèse et à la Villa Guila on fait du théâtre dans la rue. « Du pain et des jeux », rien de dramatiquement nouveau pour les Romains.*

*Mais on ne pense pas tout de suite — comme il est naturel ailleurs — aux Thermes de Caracalla et à leurs ouragans harmonieux. Le touriste estival se limite souvent à la seule visite à la basilique Saint-Pierre ou à celle du Colisée, sans aller sur le Janicule là où surgit, tout près du monument dédié à Garibaldi, laid et « carré », la très belle église de San Piétro à Montorio, qui dans le soleil aveuglant de midi, renvoie aux premières lignes standhaliennes de la « Vie d'Henri Brulard ».*

*Pise, c'est toujours la Tour penchée, mais cette année ce sera aussi la rencontre internationale du jazz, avec Raphaël Garrett, Eugénio Sanna, Derek Bailey, Maggie Nichols, George Lewis, Dave Olland, et d'autres. Le jazz ne sera pas le thème le plus important ; le rock, cette sorte de pilier sonore des sociétés techniquement avancées, expression suggestive et imprévisible des contradictions existentielles et institutionnelles trouve dans l'Italie d'aujourd'hui son lien naturel.*

*Dans quelques villes, à Rome surtout, ce sera aussi le « tonovento », c'est-à-dire la musique émise des bouches d'égout à toutes les heures de la journée et de la nuit, comme des haut-parleurs « haute fidélité ». Dans « les Misérables » les égouts étaient les habitations, les refuges et les caches privilégiés des pauvres. Dans l'Italie d'aujourd'hui, alors qu'il est vrai que dans des villes aussi célèbres que Florence et Naples, les conditions d'hygiène publique laissent beaucoup à désirer, voilà que les égouts deviennent les conduites idéales de musiques expérimentales raffinées.*

### Touriste sans préjugé

*Le touriste intelligent, sans préjugé, mais aussi plus courageux que la moyenne, trouvera en Italie le moyen de satisfaire ses envies d'aventures et de choses différentes, jouira de ce vertige subtil que communique un pays dans les limbes, en équilibre instable entre le monde rural et la société industrielle, terre de personne à partir de laquelle tout le contraire de tout est possible.*

*Peut-être pour cela serait-il bon de choisir une ville comme base, d'en partir chaque matin pour y retourner le soir. Partir, par exemple, d'une ville comme Perugia pour visiter les paysages de collines, loin des grandes foules; tranquillement plongés dans le vert antique de l'Ombrie franciscaine. Y retrouver le mysticisme, dans ses formes les plus raffinées et celles, populaires, des sanctuaires du monde paysan — qui en Italie est bien loin d'être mort — même si les grands journaux à grand tirage n'en parlent pas. Il faut peut-être rechercher le charme de l'Italie contemporaine dans cette douce schizophrénie qui lui permet de vivre en même temps à différents niveaux historiques. Allez par exemple à Frateigino, à trente kilomètres de Rome, recevoir avec des milliers de pèlerins ces conseils rustiques de sagesse traditionnelle, goûter à ce mélange savonneux de bon sens et de sens de la transcendance. Ou plus au sud, dans le talon de la botte, dans le Métaponte, à Trebisacce, où on peut encore jouir d'une mer propre. Ou à Vieste, dans le Gargano. Ici Roger Vailland, venu soigner une dépression nerveuse durant quelques semaines de vacances, décida de séjourner quatre ans et d'écrire « la Loi ». L'endroit est encore beau, simple ; il n'y a pas trop d'enseignes au néon ; le poisson est bon ; les soirées fraîches et pleines de mystérieux bourdonnements.*

(*) Sociologue.

## AVANT LE DÉPART

### Transports

● *Avion.* — Tarif spécial excursion Paris-Rome (6 jours-1 mois) : 1 815 F (aller-retour) jusqu'au 15 septembre. Le prix normal est de 2 430 F. Sur ces deux prix, une réduction de 25 % est pratiquée pour les jeunes de moins de vingt-deux ans et également pour les étudiants de vingt-deux à vingt-six ans.

★ Alitalia (256-66-33).

● *Train.* — Paris-Rome : 2e classe : 536 F (aller-retour) ; Paris-Vérone : 2e classe : 444 F (aller-retour).

● *Bateau.* — On peut aller par car-ferries dans les îles de Sardaigne et de Sicile.

★ Office du tourisme italien (voir ci-dessous).

★ S.N.C.F. : 261-50-50.

● *Auto.* — L'essence est en Italie au même prix qu'en France. Près de 6 000 kilomètres d'autoroutes payantes sont en service. A partir de Salerne, les autoroutes sont gratuites.

### Logement

— Dans un hôtel de la chaîne CIGA, 4 étoiles : 460 F en chambre double. Dans un hôtel 3 étoiles (exemple chaîne Jolly) : 225 F en chambre double. 2 étoiles : 150 F.

— Dans les auberges : 50 F la chambre double avec petit déjeuner.

— Dans les auberges de jeunesse : de 10 à 15 F la chambre avec petit déjeuner.

### A lire

— Guide bleu : Italie du Nord (137 F environ) ; Italie du Sud (115 F environ).

— Guide Nagel (230 F environ).

— Dominique Fernandez connaît admirablement l'Italie. Dans son dernier livre *le Promeneur amoureux* (Plon, 52 francs environ), il a rassemblé des chroniques récentes et plus anciennes qui, « de Venise à Syracuse », proposent une sorte d'itinéraire spirituel au voyageur. Son ouvrage de 1965 *Mère Méditerranée* (Grasset et Livre de poche) doit être lu avant le départ dans la péninsule.

★ Office national italien de tourisme, 23, rue de la Paix, 75002 Paris. Tél. : 266-66-68. Ouvert du lundi au vendredi de 9 h. 15 à 17 h. 15 sans interruption.

## Les éternels rendez-vous de Vérone

LE ruban de métal que tient entre ses mains, sur la piazza Erbe, la « Madonna Verona » dit aussi discrètement que tranquillement : « *Cette ville apporte la justice et désire la louange.* » Ce qui sous-entend bien sûr qu'elle la mérite mais que c'est à chacun de faire le nécessaire pour s'en apercevoir. Car Vérone est sans tapage. Elle serait même plutôt portée à la cachotterie. Parmi les villes d'art d'une Italie prolifique, elle n'a pas la renommée de Florence, de Sienne, de Rome ou de Venise. Sa place des Seigneurs n'est pas la place de la Seigneurie, sa tour des Lamberti n'a pas l'élan de la torre del Mangia, son arène s'approche seulement en dimension du Colisée et ses seigneurs della Scala, dits Scaliger, qui y régnèrent durant plus d'un siècle, furent assurément moins fastueux et moins puissants que le Médicis. Mais à quoi bon vouloir ainsi comparer quand il s'agit d'abord d'être en recherche de sentiments et de passions ?

Le tourisme à Vérone est intimement lié à la vie même d'une cité qui chaque été se confond avec celle de ses hôtes et à laquelle ceux-ci ne peuvent échapper, qu'ils viennent ici pour la maison de Roméo, le balcon et le tombeau de Juliette, ou pour les fresques de Pisanello, ou pour la saison lyrique de l'arène, ou pour l'été théâtral au théâtre romain, ou pour tout cela à la fois.

Dès lors Vérone mérite d'être un but et non plus seulement l'étape sur la route italienne qu'elle fut pour tant de voyageurs avant et depuis que Shakespeare s'en soit mêlé pour en faire, par une seule tragédie, le lien de passage des amants émus. Vue des hauteurs qui la dominent sur la rive gauche de l'Adige, elle paraît de couleur éclatante, tuilée à la perfection, chaleureuse, pimpante et fraîche. Ce n'est là que de l'illusion panoramique. Il faut s'en méfier autant que des cartes postales trop avivées.

La vérité véronaise est une vérité sombre, ocre et bistre et qui convient très bien à un passé mouvementé où l'empreinte d'un rude Moyen Age l'emporte sur celle d'une Renaissance qui eut du mal à l'adoucir. André Suarès trouvait à ces teintes de briques, à ces crépis écaillés, des relents de sang séché. Il est vrai que son voyage était celui d'un condottiere. Ce sentiment peut pourtant s'éprouver encore sur la place des Seigneurs. Ici le passé se ramène à quatre ou cinq palais, solides, sans orgueil excessif, liés les uns aux autres par des arcs sur lesquels on a installé des statues de grands hommes, qui se tiennent là en bons et loyaux factionnaires, sans qu'il soit indispensable de les identifier. Ce salon de briques et de pierres, prolongé par les tombeaux furieusement gothiques de trois des Scaliger, est aujourd'hui en émoi. Le dix-neuvième siècle avait déjà installé là une statute de Dante. Le vingtième vient, en juillet 1980, d'y ajouter un ensemble de blocs blancs qui, assurément, surprend. Ce coup d'audace a mis les Véronais en transes. On a crié à la « monstruosité », à la dénaturation d'un haut lieu, distribué des tracts dans les rues. Voilà bien le signe d'une passion pour une ville d'art. L'autre point majeur, couru, c'est la piazza Bra, à dix minutes de là, avec ses jets d'eau, ses cèdres, la masse de l'arène, les terrasses de tous les cafés et restaurants du « Listone ».

### Jardins devinés

Cela pour le visible, pour les lieux où l'on se montre. Peut-être bien que ce serait un peu court pour faire courir à Vérone. Ce qu'il faut savoir regarder, c'est le naturel qui les entoure comme il entoure chaque quartier, chaque église. Il est fait de jardins devinés, faussement à l'abandon, de cent palais épars tout au long du trajet qui conduit de Santa Anastasia ou du Duomo tout proche jusqu'au faubourg dont San Zeno Maggiore est l'orgueil, de portes romaines, de murailles médiévales. Il est fait surtout de cette vie qui n'a jamais déserté tout ce passé. Le petit cloître proche du Duomo n'a rien d'un musée. Les fenêtres qui donnent là sont celles d'appartements ordinaires. On entend le bruit d'une porte qui se ferme, on respire, selon les heures, des senteurs de lessive ou de cuisine. Ceux qui habitent là, avec vue sur les colonnades graciles et les mosaïques du premier siècle, s'appellent Tiziani, Foroni, Zivelonghi. Ils reviennent de leur travail sur le coup de 13 heures.

Ils y retourneront après la sieste. Ils sont les descendants de ces patriotes barbus, en redingotte de bronze, que Vérone honore et dont les plaques, un peu partout, disent, en langage héroïque, les actions d'éclat contre les Français de Buonaparte ou contre des Autrichiens non moins tyranniques. On les retrouve dans tous les Vicolli qui s'entrecroisent autour de la place des Seigneurs. Derrière des façades à colonnes torsadées, aux crépis vieux rouge annonciateurs de la Vénétie, ils sont barbiers, ébénistes, verriers, chacun artiste dans la continuité d'une manière d'être.

Cette manière d'être se retrouve au musée communal de Vérone, dans le vieux château de briques qui fut la demeure, et plus encore la forteresse des derniers Scaliger, hérissée de créneaux rouges, complétée par un pont sur l'Adige non moins colossal. Là on peut s'appliquer à tout voir. Mais tout aussi bien le voyage peut s'accomplir pour le seul plaisir que donne dans la *Vierge à la caille* de Pisanello le mouvement du manteau brodé, pour celui des trois anges musiciens que Francesco Bonsignori a peint en train de lire leur partition en se tenant par l'épaule.

La peinture se cache à Vérone. Le Véronèse lui-même, ce Paolo Caliari dont sa ville natale dit encore qu'elle « *a fait don à Venise* », y a laissé peu d'œuvres. Mais Pisanello, encore lui, continue d'enchanter. A Santa-Anastasia, il ne faut plus chercher son *Saint Georges délivrant la princesse de Trébizonde* dans les hauteurs sombres de la deuxième chapelle à droite du chœur. La fresque restaurée a été placée en meilleure évidence dans la chapelle Giusti. Pour 100 lires, une minuterie éclaire le chef d'œuvre. Elle est là, la princesse blême, au front bombé, au nez bref, aux lèvres fermées, toute roide, encore sidérée de son épreuve, juste contre la croupe du cheval de son libérateur qui, lui aussi, semble dire par son regard chaviré que l'affaire est rude.

Il y a une autre fresque de Pisanello à Vérone, mais de l'autre côté de la ville, à l'église San Fermo Maggiore. C'est une *Annonciation*. L'ange à chevelure blonde qui apporte le message offre dans sa prosternation un profil tout à fait semblable à celui de la dame de Trébizonde.

Cependant, via Mazzani, le jeune homme pâle qui, à la demande, colore le trottoir de compositions diverses, ne s'est pas contenté de faire savoir aux passants qu'il comptait sur leur générosité. Il a bien pris soin d'inclure dans cette inscription à la craie qu'il peignait « par passion ». C'était la moindre des choses, donc l'essentielle.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

**Vacances européennes : nous avons continué dans « le Monde du tourisme et des loisirs » du 2 août avec le Danemark un « tour » d'Europe au cours duquel nous proposons chaque semaine à nos lecteurs des formules originales de séjours. Pour chacune de nos étapes, nous avons demandé à un observateur du pays d'aider les visiteurs français à aller au-delà des clichés et des préjugés. La semaine prochaine : l'Allemagne.**

# SARDAIGNE :

## Criques, baies, golfes à foison

VOUS avez dit « *Sardaigne* » ? Bizarre... Alors qu'à sa proue, la précédant, voici la Corse merveilleuse, l'île de Beauté, la montagne surgie de l'écume de la mer avec Vénus. Alors qu'à sa poupe voici la Sicile, Grèce plus grecque que la Grèce de par ses temples gardés debout ? Entre ces deux hauts lieux de la Nature et de l'Histoire quelle idée d'aller choisir cette Sardaigne du trop juste milieu, cette ordinaire « sandale » des Anciens dont Cicéron raillait déjà les habitants, alors « *civitates barbariae* », aujourd'hui Barbaricini en Barbacia, où se trouve l'Orgosolo des « banditi » ?

Au vrai, quand au petit matin le bateau approche Porto-Torres, les cheminées de l'industrie pértochimique (incertaine) ne soulèvent pas d'enthousiasme le touriste encore ensommeillé. Pied à terre, ça ne va guère mieux. Où sont-elles l'élégance d'Ajaccio et la sobre vigueur de Bastia ? Et comment oublier Palerme, ses palais déchus et nobles, ses grouillements en couleur, sa banderole tendue en travers de la grande avenue pour vous dire — tout un programme — que « *il rumore fa perdere la testa* » ? Pas de danger, ici, de perdre la tête, ni d'avoir le souffle coupé. On cherche vite la sortie entre port et faubourgs, sans souci du pont romain signalé ni même — et quelle erreur ! — de la basilique San-Gavino, d'une pureté rare. Pour comble, en direction de la baie de Porto-Conte, dans un paysage austère, la route ne sourit pas. Pourtant « il se passe quelque chose ». Ici les gens n'ont plus l'air de disputer en permanence les Vingt-Quatre Heures du Mans.

Défendue par la formidable falaise de Capo-Caccia, où la mer a creusé des grottes de légende, voici la vraie, la première d'une inépuisable série. Elle s'étale, se replie, se divise en d'autres baies que la carte a dû renoncer à détailler. Un autre souvenir se reforme vaguement qui, du côté de la Costa Esmeralda, va devenir évidence. Sans doute parce qu'un nuage vient de jeter du gris sur le blanc cru du sable et les bleu-vert de l'eau, on se dit tout à coup : « *Ça y est, j'y suis ! Incroyablement, au sud du sud de la Corse, c'est l'Irlande. C'est Bentry-Bay, évidemment, que tout à l'heure annonçait déjà la route aux moutons !* » Mais tant pis pour la logique d'un itinéraire, tant pis pour la chronologie et la géographie, il faut dire tout de suite la différence, la merveille unique, la merveille sarde : c'est la magnificence foisonnante de ces baies engendrées l'une par l'autre, comme des matriochkas.

JEAN RAMBAUD.

(Lire la suite page 12.)

# Hôtellerie

*IMBROGLIO JURIDIQUE A CANNES*

## La chaîne Concorde deviendra-t-elle propriétaire du Martinez ?

Placé sous séquestre en 1944 pour profits illicites et exploité depuis cette date par l'administration des domaines, l'Hôtel Martinez de Cannes (l'un des plus prestigieux palaces de la Côte d'Azur, construit avant la guerre par un homme d'affaires et hôtelier italien, M. Emmanuel Martinez), est devenu propriété de l'Etat l'an dernier. La mise en vente de l'établissement, sur appel *d'offres, par le ministère* du budget soulève cependant diverses objections relatives, d'une part à la procédure choisie pour *réaliser la cession* et *à ses conséquences* pour la ville de Cannes, d'autre part au bien-fondé de l'opération sur le plan juridique *que conteste la veuve de M. Martinez*, Mme Esther Martinez.

Edifié sur la Croisette en 1928-1929 par un architecte niçois, M. Palmero, qui utilisa une technique de fondations nouvelle à l'époque — celle des pieux Franki, — l'Hôtel Martinez demeure, avec ses quatre cents chambres réparties sur sept étages, le plus grand palace de Cannes et de la Côte d'Azur. Bien qu'il n'ait été modernisé qu'en partie et tardivement, ses résultats d'exploitation sont positifs (1,784 million de francs de bénéfices nets en 1979) et son acquisition intéresse de nombreux groupes français et étrangers.

*La* chaîne Concorde, qui est liée au Martinez par un contrat d'affiliation depuis 1974, figure au premier rang des candidats (1) parmi lesquels on cite également Novotel et Frantel, ainsi que le groupe libanais Abela — qui vient d'ouvrir à Cannes le nouvel Hôtel Gray d'Albion, — le Loew's (implanté à Monaco) et la chaîne américaine Hyatt, présente, elle, sur la promenade des Anglais à Nice. La ville de Cannes, pour sa part, légitimement préoccupée par la sauvegarde de son parc hôtelier, n'a cessé depuis toujours de réclamer l'aliénation de l'établissement par voie d'expropriation.

En présentant le projet de l'administration devant le Parlement, M. Maurice Papon, ministre du budget, avait donné toutes assurances que le Martinez ne serait pas *détourné de sa vocation* hôtelière.

La procédure de l'appel d'offres préférée à celle de la vente aux *enchères et* les *garanties* inscrites dans le cahier des charges suscitent cependant des réserves tant de la municipalité de Cannes (2), qui déplore de ne pas avoir la possibilité de faire jouer son droit de préemption, que de certains candidats à l'acquisition s'interrogeant sur le principe de la loyauté des offres. Le cahier des charges permet, en effet, à l'Etat de choisir de façon discrétionnaire l'acquéreur qui lui convient *« compte tenu, non seulement du prix offert, mais aussi de tous les autres éléments d'appréciation »*. Cette clause n'est, certes, pas inhabituelle en la matière, mais elle pourrait donner lieu, disent notamment des soumissionnaires étrangers, à une décision favorisant la chaîne Concorde. Ce groupe est, de plus, dirigé par *l'ancien ministre R.P.R. de la* justice, M. Jean Taittinger, dont on pense qu'il a des attaches privilégiées avec le gouvernement. *« Il serait illogique,* répond M. Taittinger, *que nous ne soyons pas candidats à l'acquisition. Le Martinez est un des éléments importants de notre chaîne. Nous sommes très attachés à ce palace qui jouit d'une grande renommée internationale et dont nous pensons avoir contribué à améliorer la position. Nous sommes, par ailleurs, le seul groupe privé français à exploiter des hôtels de cette classe. L'Etat a sans doute voulu éviter toute opération spéculative de caractère immobilier. Nous comprenons et approuvons son intention, bien qu'au demeurant nous eussions préféré qu'il en conserve la propriété et en concède l'exploitation. »*

Le comité d'entreprise du Martinez, au nom des trois cents employés de l'établissement, n'a pas hésité, de son côté, le 11 juillet, à se prononcer en faveur d'une reprise par Concorde, *« chaîne qui apporte toutes les garanties demandées »*.

Reste à savoir si la vente ne sera pas contestée par Mme Martinez. L'hôtel avait *été placé* sous séquestre de l'administration des domaines par le tribunal de Grasse le 28 décembre 1944. Une enquête effectuée par les services financiers du département de la Seine avait en effet établi que la Société des grands hôtels de Cannes, exploitant l'Hôtel Martinez, était « apparemment » passée sous le contrôle d'un groupe de quatre sociétés immobilières monégasques dirigées ou administrées par un apatride d'origine russe, M. Mendel Szkolnikoff. Or, ce dernier était alors recherché par la justice pour avoir réalisé d'importants investissements — notamment l'acquisition de l'Hôtel Ruhl à Nice — au moyen de profits illicites tirés de sa collaboration avec les troupes allemandes. Toute une série de procès, tant devant les juridictions pénales que civiles, devaient suivre cette décision.

### Une longue procédure

Sur le plan pénal, M. Emmanuel Martinez a été condamné en 1945 à vingt ans de travaux forcés par la cour de justice de Grasse, avant d'être acquitté, le 19 mai 1949, par la cour de justice de Lyon. Sur le plan civil aussi, une série de jugements condamna M. Szkolnikoff et M. Martinez.

C'est sur ces jugements que l'Etat s'est appuyé pour s'attribuer l'hôtel par une dation en paiement.

Une longue procédure a opposé parallèlement les héritiers de M. Szkolnikoff — assassiné en 1945 à Madrid — à M. Martinez au sujet de la propriété de l'hôtel. La bataille juridique entre les deux partie a finalement tourné au désavantage des héritiers Szkolnikoff, avec un arrêt de la Cour de cassation rejetant, le 30 mai 1974, un pourvoi qu'ils avaient formé contre un arrêt de la chambre d'accusation de la cours d'appel de Paris rendu le 26 novembre 1973, et confirmant lui-même le non-lieu prononcé le 14 novembre 1969 par le juge de première instance. Entre-temps, en 1972, M. Martinez est décédé, et l'on a également tenté de résoudre l'affaire sur le plan diplomatique par des discussions au plus haut niveau entre les gouvernements français et italien.

L'initiative du ministre du budget va-t-elle réactiver un contentieux que l'on aurait pu croire réglé ? Par l'intermédiaire de ses défenseurs, M^es^ Pierre Pasquini et Pierre Bartoli, du barreau de Nice, Mme Esther Martinez, née Rossini, entend faire valoir des droits de propriété que des décennies de débats judiciaires n'ont pas permis de tirer au clair, et contestés corrélativement à la dation en paiement au profit de l'Etat.

*Il* semble que l'on aurait promis à un certain moment de verser une indemnité à la veuve du créateur du Martinez, mais que cet « arrangement », sans doute très officieux, ait été perdu de vue... *« Aucun bilan de la gestion du séquestre n'a été établi »*, fait remarquer M^e^ Pasquini, qui s'étonne, d'autre part, lui aussi, du caractère *« peu classique »* du cahier des charges, entaché de surcroît, à son avis, d'un vice de forme manifeste. *« Le document,* explique-t-il, *se réfère à la loi de finances rectificative pour 1979. Or cette loi a été annulée par le Conseil constitutionnel et a été revotée lors d'une session spéciale de l'Assemblée, le 19 janvier 1980. »* Encore faut-il que l'action de Mme Martinez soit déclarée recevable et que, cette étape franchie, la veuve d'Emmanuel Martinez puisse faire suspendre la vente par une autre voie de procédure. Or, aux termes du cahier des charges, la date limite de dépôt des plis a été fixée au 29 septembre prochain et le délai de validité des offres n'est que de trois mois.

Après trente-cinq ans d'attente, une course de vitesse se trouve donc engagée, dont on ne peut prévoir l'issue, à moins que, en dernière analyse, l'Etat ne décide lui-même de ne rien décider...

GUY PORTE.

(1) Le prix de l'hôtel est estimé à 70 millions de francs.

(2) La municipalité de Cannes, dont le maire est M. Charles-*Georges Ledevèze (div. g.) est sou*tenue par plusieurs parlementaires du département, notamment Mme Louise Moreau, député (C.D.S.) et MM. Joseph Raybaud (Gauche démocratique) et Francis Palmero (Union centriste, sénateurs).

# Criques, baies, golfes à foison

*(Suite de la page 11.)*

Elles préludent ici, au nord-ouest, pour triompher au nord-est entre Santa-Teresa-di-Gallura et Olbia en un tohu-*bohu fastueux. Tenez !* Après oubliez la petite santé de vos amortisseurs. Laissez tomber la route « statale », l' « asfaltata » *qui va confortablement* de Palau à Arzachena. Prenez le cahotique chemin de terre, ou mieux marchez à pied, sur 5-6 kilomètres face à un merveilleux méli-mélo d'îles et de caps confondus, de golfes accouplés à des baies qui n'en finissent plus de se faire des enfants-fjords, des bébés-criques, calanques et « cale ».

Bien sûr le grand morceau de bravoure est sur cette Costa Esmeralda — vraiment émeraude, — et le tourisme international ne s'y est pas trompé qui a fait là ses plus lourds investissements, y compris l'Aga Khan. Danger ? Oui, quand le gigantisme menace — mais nous sommes encore bien loin des hôtels espagnols à mille places, — quand l'architecture a des « audaces » douteuses, quand la tendance se dessine à privatiser la mer en interdisant la plage au *vulgum pecus.* Pourtant au jeu des ressemblances et des *différences* la côte sarde reste gagnante. On songe à notre Côte d'Azur où il faut, au matin, marquer sa place sur le sable avec une serviette de bain. Ici, au plus fort de la saison, chacun peut trouver sa « cala » individuelle, presque déserte. Sur quelques kilomètres à peine, on en compte plus de huit cents. La « votre » serait-elle déjà occupée par un couple, qu'il reste aux amateurs de solitude un autre tohu-bohu, celui des rochers granitiques où le vent et l'eau ont sculpté d'extraordinaires figures qui mettent l'imagination au pouvoir. Et que dire — toujours *par comparaison* avec notre Côte où l'anneau se vend aux enchères — de cette Cala-Bitta, par exemple, où *« les installations n'étant pas tout à fait terminées le poste à quai est gratuit pour les bateaux »* ? Trop beau pour que ça dure ? Raison de plus pour aller au plus vite profiter de tant de libertés. D'ailleurs, assurent des professionnels *« nous ne voulons pas tuer la poule aux œufs d'or, et même les grands programmes prévus ne seront pas tous réalisés. »*

Il reste que tout n'est pas voué au rêve de conquérir la *« jet-society »*. A côté d'une Cala Volpe dorée, les tours-opérateurs retiennent des hôtels d'une parfaite tenue, avec piscines, *tennis*, chambres excellentes et cuisine de même, dite internationale, mais orientée vers le goût italien. Du fait, précisément, de tant de voyages-séjours organisés les nationalités se regroupent, et l'on voit, de-ci de-là, des petites colonies françaises, des dominions britanniques et des espaces germaniques. Les continentaux italiens ne manquent pas sur la côte orientale ouverte par mer à Gênes, Livourne, Civittavecchia et par air à Milan, Gênes, Rome, Bologne, mais aussi Ajaccio et Nice. On trouve les Français plus nombreux sur la côte occidentale, venus par le ferry Toulon-Porto-Torres, mais on aborde aussi à Santa-Teresa-di-Gallura en venant de Bonifacio.

### Routes tranquilles

N'y aurait-il donc en Sardaigne que ces « côtes du nord », ou encore le pittoresque des vignes et des vaches, inattendues, dégringolant au ras de la mer ? Oh que non ! Mais il s'agit alors d'un autre propos, d'un autre voyage. De Porto-Torres on atteint très vite Cagliari (262 km) par la « superstrada » à quatre voies — rapides, celles-là ! La capitale que beaucoup *s'étonnent, par comparaison* avec la Corse, de trouver voisine des trois cent mille habitants, vaut certes le voyage, ou le suivant. Mais il faut d'abord « rôder » dans l'intérieur. Paysage austère. Le grand déboisement du dix-neuvième siècle l'a privé de ses forêts, sans oublier que la Sardaigne fut « condamnée » à être le grenier de la Rome impériale et que déjà, avant les Romains, les Carthaginois interdisaient — parfois sous peine de mort — de planter un arbre, qui aurait pris la place d'une gerbe de blé. Mais on trouve aussi, avec des lacs et des vaches, de faux airs d'Auvergne. Et le Gennargentu est une vraie montagne, proche des 2 000 mètres, avec sa forêt, ses mouflons, et même des remonte-pente ! C'est ici le cœur de l'île, la Barbagia, qui résista à toutes les invasions. Hélas ! des excursions organisées vous proposent déjà des repas *« avec les bergers d'Orgosolo »*. Errez plutôt. Et rencontrez des gens, certés dignes, fiers, mais pleins de gentillesse pour l'étranger, pourtant venu de la mer d'où vinrent toujours toutes les oppressions et tous les ravages. (Il n'est pas *interdit non plus de s'intéresser* à la vie de l'île où les problèmes ne manquent pas, malgré une autonomie *« qui existe seulement sur le papier », disent de farou*ches indépendantistes, lesquels inscrivent sur les murs des slogans cousins de ceux qui fleurissent *en* Corse, transposés : *« Italianos fuora ! »*)

Errer ainsi sur des routes tranquilles, en des villages d'un autre temps, dans la solitude des vastes plateaux à céréales posés sur l'un des plus vieux socles du monde, ou parmi les troupeaux de moutons (la moitié de la production ovine italienne) suscitera aussi des rencontres « touristiques ». Les guides et dépliants ne manquent pas pour indiquer les points forts — et les exalter, en superlatifissimo ! — mais il est en tout cas impossible, malgré toutes les redites à leur sujet, de négliger les « nuraghi ». Ils sont les monuments de ce pays, son témoignage. Dans le peuple on en entend parler — à l'heure où la société de consommation heurte à retardement et désagrège la vieille *société* pastorale — comme de refuges, comme de racines. Mais, en dépit de leur profonde originalité, revient ici le jeu des *ressemblances*, ou des références : en pénétrant sous leur dôme pointu, parfois vieux de plus de trois mille ans, comment *ne pas reconnaître*, en *réduction*, le tombeau d'Agamemnon à Mycènes ? Allons, la vieille Méditerranée est toujours là, bien *que redoutée pour tout* ce qu'elle apporta d'envahisseurs phéniciens, carthaginois, romains, vandales, génois, pisans, aragonais, *piémontais, qui, tous*, ont laissé peu ou prou cicatrices ou traces — comme à Alghero, ce bastion sur la mer où traditions et dialectes sont restés à *demi* catalans. Mais l'image la plus troublante de la continuité sarde se rencontre sans doute entre Macomer et Nuoro, capitale précisément des « trois Barbagia », au pied du « sanctuaire » du Gennargentu. A Selinus, dans une plaine à blé comme à Chartres, *s'élève* non pas une puissante cathédrale mais une petite église de campagne. A cent pas d'elle, un nuraghe. Il se trouve que cette grosse chapelle ressemble comme une sœur à celle de Péplole, sur un autre rivage méditerranéen — varois, — que nous avions qualifiée d'« orientale en Provence » (*le Monde* du 4 juin 1977). Mais regardez bien la petite Santa Sabina de Selinus. Son corps central est fait d'une grosse tour, qui semble répéter *exactement* le nuraghe voisin. Et, derrière, s'accolent trois absidioles, qui ne sont pas autre chose que trois deminuraghi.

JEAN RAMBAUD.

(*) La seule ligne maritime française desservant la Sardaigne est assurée par la S.N.C.M. au départ de Toulon. Renseignements : S.N.C.M., 552, avenue de l'Infanterie-de-marine, Toulon. Tél. : (94) 46-28-96. Pour Paris : 12, rue Godot-de-Mauroy. Téléphone : (1) 266-67-98.

## CARNET DE VOYAGE

**Week-end en Europe de l'Est.** — *Jet Tours propose, au départ* de Paris et de Lyon, des week-ends à forfait dans sept grandes villes de l'Europe de l'Est : Bel*grade, Zagreb, Budapest, Prague,* Varsovie, Bucarest et Sofia. Une procédure simplifiée de réservation et de vente a été mise au point *pour ces voyages touristiques* à des prix attrayants compris entre 965 francs et 1 265 francs. Le forfait comprend le transport en avion, les frais de transport vers l'hôtel, l'hébergement pour deux nuits et les petits déjeuners.

**Forfaits aux Etats-Unis.** — Après un accord conclu entre Air France et American Airlines, tout passager résidant hors des Etats-Unis et qui traverse l'Atlantique à bord des avions d'Air France peut bénéficier d'un forfait spécial sur les lignes American. Air*lines à l'intérieur des Etats-Unis* et vers Porto-Rico, les îles Vierges et les Bahamas.

Le prix de ce forfait est de *300 dollars (1 230 francs environ)* pour les adultes et de 235 dollars pour les enfants de deux à onze ans. Un accord similaire a été *conclu entre* Air *France* et United Airline avec des conditions d'application légèrement différentes.

**Août sportif** — Au mois d'août, des places sont encore disponibles en randonnée et raid en montagne, alpinisme, canoë-kayak, voile, plongée sous-marine, équitation et ski, indique l'UCPA (Union nationale des centres sportifs de plein air). L'UCPA propose deux semaines de voile à La Rochelle ou Socoa (Pays basque), une semaine de randonnée dans les Pyrénées, une semaine d'équi*tation en forêt de Rambouillet,* deux semaines de plongée à Niolon (près de Marseille), etc.

De nombreux stages sont, en *outre, organisés en septembre* et en octobre avec des tarifs « adoucis ». Ces stages s'adressent aux dix-huit-trent-cinq ans et les forfaits comprennent la nourriture, l'hébergement-enseignement, le prêt du matériel et l'assurance.

★ U.C.P.A., 62, rue de la Glacière, 75013 Paris.

● *Le régime des cures.* — Dans notre article intitulé : « Une grande cure pour les villes d'eau » (*le Monde* du 2 août 1980), une erreur nous a fait écrire, dans le deuxième paragraphe, que « la prise en charge devait être demandée avant le 1^er^ avril ». C'est trois mois avant le *départ en cure que doit* être demandée cette prise en charge (arrêté ministériel du 4 avril 1979).

# Hippisme

## La « forme de Deauville »

« MAISONS-LAFAILLITTE », ironisaient, naguère, les vieux turfistes, quand ils sortaient, les poches vides, mais résignés à revenir le lendemain, du champ de courses de Maisons-Laffitte, haut lieu des handicaps impénétrables. Que dire, alors, de Deauville, cette année ? Un festival de surprises : non seulement un tiercé à 20 000 francs mais, pour le seul dernier week-end, trois gagnants à vingt-cinq contre un ou plus, et trois à dix contre un.

Les jumelles bien-pensantes invoquent l'état du terrain. De fait, sous une engageante apparence de gazon anglais, la piste de Deauville cachait, ces derniers jours, de traîtresses fondrières. Quelques sabots ont pu s'y embourber. Mais la terre ne s'est tout de même pas ouverte comme au jugement dernier ; or, on a vu s'y accomplir des résurrections.

La vérité vraie tient sans doute, pour une part, à de hautes stratégies commerciales. Quand, aux Etats-Unis, des yearlings dépassent fréquemment le million de dollars (*le Monde* du 2 août), les ventes de poulains deviennent, même sur le marché moins prisé de Deauville, un événement commercial qui se prépare et s'orchestre, au même titre, toutes proportions gardées, qu'un salon de l'auto ou une *présentation* de collections de haute culture.

Pour qu'un marché soit vivace, il faut des acheteurs déterminés. Or ce sont les propriétaires heureux qui font les acheteurs déterminés. *Maints entraîneurs, qui ont* de multiples intérêts à ce que le marché soit prospère, s'efforcent donc de faire des hommes heureux de leurs propriétaires, au moment où va se lever le marteau d'ivoire. Des chevaux, qu'on a laissé reposer quelques semaines, reparaissent transformés. D'autres, qui, à Paris, n'avaient pas, outre mesure, forcé leur talent, le révèlent ici. Les meilleurs « deux ans », qu'on gardait, piaffants sur la ligne de départ, s'élancent, enfin, et, aussitôt, relèguent ceux qui paraissaient les plus « vite » et qui n'étaient que les plus pressés. L'ensemble — révélations discrètement préparées, soudains retours en forme, patiences enfin triomphantes — constituent ce qu'on appelle la « forme de Deauville ».

Le héros de la « forme de Deauville » a été, dimanche, *Boitron*. Ce cheval n'avait pas gagné depuis le prix Maurice de Gheest 1979. Il avait, sans doute, quelque excuse à courir obscurément depuis : il servait, dit-on, d'éclaireur, le matin, sur les pistes d'entraînement, à son compagnon d'écurie *Nureyev* ; rude tâche, qui ne devait pas mettre du cœur aux jambes pour les galops de l'après-midi. Mais est-ce uniquement parce qu'il connaît désormais des matins décrispés — *Nureyev* étant hors de combat — que Boitron a renoué avec son meilleur passé ? En tout cas, il a, à nouveau, gagné le prix Maurice de Gheest, à un an d'intervalle exactement. Sa fin de course a été étourdissante. Piggott, sur *Moorestyle*, qui venait de repousser une bonne attaque de *Kilijaro*, pouvait penser avoir gagné et avait déjà, semble-t-il, relâché son emprise sur son cheval, quand, à vingt mètres du poteau, une flèche surgissait le long de la corde : *Boitron*. Celui-ci gagnait d'une encolure, *Moorestyle* gardant le même avantage sur *Kilijaro*.

Cette dernière représente une autre remarquable illustration de la « forme de Deauville ». Il y a bien eu 3 kilos d'écart entre la performance qu'elle a accomplie dimanche et celles qui avaient précédé, y compris son unique victoire de l'année, dans un modeste prix de 40 000 francs, en début de saison, à Evry. Allons, voilà son propriétaire probablement tout revigoré, et raffermi dans son intention de renouveler les effectifs.

### Pas de géants

Au chapitre de la patience, retentissants débuts de *Miswaki*. Ce poulain avait attendu le prix Yacowlef pour faire ses premiers pas. Il s'est agi de pas de géant : six longueurs entre lui et son suivant immédiat, *Ajmal Hom*. Inutile de chercher un autre favori pour le prochain prix Morny. *Miswaki* est un fils de l'étalon américain *Mr Prospector*, champion des pères de « deux ans » aux Etats-Unis. La progéniture de *Mr Prospector* a la réputation de ne pas tenir à trois ans ses promesses de deux ans.

C'est égal : ce qui est pris est pris. Il l'est, en l'occurrence, par Mme Arpad Plesch. Cette grande propriétaire des années 60 (*Psidium, Waldmeister, Saraca,* pour ne citer, de mémoire, que quelques noms) s'était effacée, à la mort de son mari. Elle avait même vendu, voilà quelques années, en Irlande, toutes ses poulinières, vente dont est issu, notamment, le bon *Planning*. Portée par un tout petit effectif, sa casaque accomplit un retour fracassant puisqu'on l'a vue triompher dans le Derby avec *Hembit* et que, maintenant, *Miswaki* peut s'adjuger les grandes courses pour « deux ans ». A noter, pour la petite histoire, que Mme Plesch est la seule dame propriétaire à avoir gagné deux fois le Derby (*Psidium* et *Hembit*).

A retenir encore, dans le palmarès des derniers jours, l'italienne *Moon Ingraver*. On ne prenait pas au sérieux les six longueurs par lesquelles elle avait gagné sa dernière course, au prétexte que c'étaient des longueurs de Milan. Cette fois, il n'y en a eu que quatre, mais de belles et bonnes longueurs de Deauville, prises à des pouliches comme *India Song, Delibalie* et *As You Desire Me* qui ne sont pas n'importe qui. Cette *Moon Ingraver* pourrait ne pas avoir fini de briller.

LOUIS DÉNIEL.

P.S. — Une coquille s'est glissée dans la chronique hippique du 2 août : encore que certains éleveurs commencent à utiliser l'ordinateur pour déterminer les meilleurs croisements, ce n'est pas de fiches qu'usent les haras américains pour hâter la croissance des poulains, mais de fioles.

# Philatélie

N° 1649

**FRANCE : Paris-New-York sans escale.**

Le cinquantième anniversaire de la première traversée aérienne Paris-New-York sans escale sera souligné par un timbre « poste aérienne », hors programme. Pour une fois un hors programme sans reproche, quoiqu'il eût été mieux prévu parmi les timbres de l'année. Enfin, mieux vaut tard que jamais !

Vente générale le 1er septembre (31e/80).

— Retrait prévu pour le 3 avril 1981.




2,50 F, rouge-brun, bleu et rouge. Format 36 × 22 mm. Maquette et gravure de Jacques Jubert.

Impression taille-douce ; Atelier du timbre, Périgueux.

Mise en vente anticipée.

— Les 30 et 31 août, de 9 h. à 18 h., au bureau de poste temporaire installé dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville, 65, avenue de la Division-Leclerc au Bourget. — Oblitération « P.J. ».

— Le 30 août, de 8 h. à 12 h., au bureau de poste du Bourget Principal. — Boîte aux lettres spéciale pour l'oblitération « P.J. ».

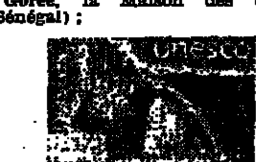
● SENEGAL. — *Pour le reboisement, « Cette année, j'ai planté un arbre », 50 et 65 F. (27-6-80.)*

**FRANCE : Timbres de service de l'UNESCO.**

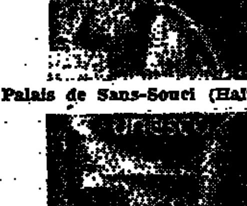
A l'occasion du changement des tarifs postaux, les timbres de service de l'UNESCO changeront de type et ils représenteront à l'avenir des sites classés et à protéger du patrimoine universel :




Gorée, la Maison des esclaves (Sénégal) ;




Palais de Sans-Souci (Haïti).



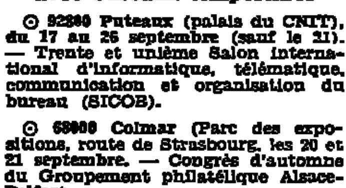

Site de Moenjodaro (Pakistan).

Emission prévue au cours du mois de novembre.

● SENEGAL. — *Série en faveur de la « Promotion de la femme rurale », 50, 100 et 200 F. (7-80.)*

**Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires**

⊙ 92800 Puteaux (palais du CNIT), du 17 au 26 septembre (sauf le 21). — Trente et unième Salon international d'informatique, télématique, communication et organisation du bureau (SICOB).



⊙ 68000 Colmar (Parc des expositions, route de Strasbourg, les 20 et 21 septembre. — Congrès d'automne du Groupement philatélique Alsace-Belfort.

**EN BREF...**

● BENIN. — *Vingtième anniversaire de la sauvegarde des monuments de Nubie, 50, 60 et 150 F. Maquettes de Charles Bridoux. Offset, Edila. (15-4-80.)*

● CONGO. — *Dix-septième anniversaire de la révolution des 13-14-15 août, 95 F. Offset, Edila. (15-8-80.)*




● CONGO. — *Journée du cacao et du café, 45 et 95 F. Maquettes de Bazolo Pillac-Kita et Ntchouyou-Sinema. Offset, Delrieu, S.A. (18-8-80.)*

ADALBERT VITALYOS.

# Plaisirs de la table

## Festival de saumon

UN bon confrère, Bernard Planche, de la revue *Touring*, a rencontré au Groenland un cuisinier natif de Luchon devenu maître dans l'art de mitonner un *steak* de baleine. Le Groenland, pour faire partie du Danemark, n'a pas délégué ce cétacé à la carte du *Flora Danica* des Champs-Elysées. De reste, et quoi qu'on en assure, le « lard du Carême », comme on disait au Moyen Age, n'est guère convaincant.

Mais quel plaisir, en ce mois d'août, d'aller s'initier à la cuisine nordique dans le patio fleuri du *Flora Danica !* Réservant pour cet hiver les délices du *Copenhague* (premier étage), nous voici attablés pour ce Festival de saumon inoubliable.

Tour à tour, vous goûterez le fumé à la danoise, le saumon en terrine cressonnière, le fumé chaud dans son nid d'épinards, le saumon grillé à la sauvage, le mariné à l'aneth, le saumuré aux pommes fruits à la crème, pour enfin découvrir le summum, le saumon frais grillé « à l'unilatéral », le saumon des puristes, grillé d'un seul côté (celui de la peau) et d'une saveur rare.

Il y a un menu *Flora Danica*, avec choix d'une entrée, d'un plat et d'un dessert (70 F), la carte, avec notamment les harengs, le steak de renne aux navets, la charcuterie et les fromages danois nullement négligeables, les pâtisseries danoises, enfin, trop sucrées à mon goût.

Si vous êtes en fonds et avez grand appétit, je vous propose ce menu : les hors-d'œuvre Flora — le saumon à l'unilatéral, — le canard salé à la mode du Jutland, un peu des fromages, pour connaître, et un sorbet pour la digestion. Et comme boisson, après de l'akvavit, la succulente bière Tuborg à la pression. Mais rien que dans l'akvavit, vous aurez à découvrir les subtilités de la Rod Aalborg, de l'Export Aalborg, de la Brondum Kommen, etc.

C'est en 1761 que parurent les premières planches de l'œuvre botanique, unique au monde, qu'est la Flora Danica. C'est en 1803 que la Manufacture royale de porcelaine de Copenhague sortit son fameux service de table peint d'après elle. Vous les retrouvez ici, un peu partout, ces fines arabesques de feuillages et de fleurs.

Et vous pouvez, aussi, acheter à la boutique quelques provisions pour demain.

LA REYNIÈRE.

★ Flora Danica. — Restaurant Copenhague (142, Champs-Elysées, Paris (8e), tél. 359-20-41 et 42, tous les jours.

### Le « Chêne-Vert » de St-Pourçain-sur-Sioule

Si vous en avez le temps, visitez la cave coopérative de Saint-Pourçain-sur-Sioule. On vous y recevra aimablement et vous découvrirez sans doute ce vin peu connu à Paris. Il est pourtant de vieille origine. Délaissez le rosé qui n'est qu'attrape-touriste, mais soyez sûr que le blanc, très sec, fruité, est allègre et le rouge plaisant.

Ce sont des vins de Saint-Pourçain, mais de vignerons, que vous dégusterez ensuite au « Chêne Vert ». On sait mon amitié pour cette maison très provinciale, dans le bon sens du terme, où l'on peut faire étape (il y a en effet des chambres confortables et calmes) et où la cuisine d'un patron cuisinier (secondé par son fils), Jean Giraudon, est gaie, solide et de prix abordable.

Avec des spécialités savoureuses comme la terrine de ris de veau ou celle de brochet, le parfait d'écrevisses, le poulet au fromage, qui est une spécialité bourbonnaise que Giraudon a perfectionnée (en ajoutant un peu de fourme au gruyère d'origine), des desserts bien honnêtes. Sur cette nationale 9 qui, depuis Moulins jusqu'à Clermont-Ferrand, n'est guère qu'un désert gourmand (alors que le souvenir de Môme à Jenzat, de l'Agriculture à Gannat et de quelques autres disparus nous met encore l'eau à la bouche), sur cette route, arrêtez-vous donc, le « Chêne Vert », comme dirait l'autre : vaut le détour

Le « Chêne Vert », 35, boulevard Ledru-Rollin. Tél. 45-40-65.

L. R.

## MIETTES

● Paris aura, en septembre, sa Maison des Philippines. Cette maison du tourisme ouvrira 3, place de Thorigny, au Parc-Royal (troisième arrondissement).

● Un nouvel hebdo : *l'Auvergne*. Dirigé par Louis Bonnet, on y trouve outre les nouvelles locales des sept départements (Cantal et limitrophes) et des articles intéressants sur le tourisme, le folklore, la littérature et les arts de cette province française. Adresse : 29, rue des Boulets, tél. : 367-20-20 à Paris.

● Bravo Mme Thatcher. Pour défendre la très bonne pomme Cox, fruit délicat et savoureux, ne s'accommodant que d'une terre de qualité, elle interdit l'importation de la Golden en Grande-Bretagne !

# Jeux

## échecs N° 877

### VITA BREVIS

(Coupe de l'Union soviétique, 1980)

Blancs : OSNOS
Noirs : MAKARITCHEV
Défense Nimzovitch

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. d4 | Cf6 | 12. C×é4 (é) | d×é4 |
| 2. ç4 | é6 | 13. Cg5 | Fb7 |
| 3. Cç3 | Fb4 | 14. f3 (f) | é×f3 |
| 4. Cf3 | ç5 | 15. g×f3 | Cç6 |
| 5. é3 | 0-0 | 16. 0-0-0 | C×d4 ! |
| 6. Fd2 (a) | ç×d4 | 17. D×d4 | D×g5 + |
| 7. é×d4 | d5 | 18. f4 | Ta-ç8 + |
| 8. ç5 (b) | b6 ! (ç) | 19. Rb1 | Dd8 ! ! (g) |
| 9. Ca4 (d) | b×ç5 | 20. Tg1 (h) | Fé4 + !! (i) |
| 10. C×ç5 | F×d2 + | | |
| 11. D×d2 | Cé4 ! | 21. abandon. (j) | |

(Tournoi de Wijk-aan-Zee, 1980)

Blancs : TIMMAN
Noirs : BOHM
Défense espagnole

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. é4 | é5 | 11. Cé5 + | ç6 |
| 2. Cf3 | Cç6 | 12. Fç4 | Fç5 |
| 3. Fb5 | f5 | 13. d3 (n) | Cg4 |
| 4. Cç3 | f×é4 | 14. Cf7 ! (o) | Ff2+ |
| 5. C×é4 | d5 | 15. Rd1 | é3 |
| 6. C×é5 | d×é4 | 16. Df3! (p) | Ch6 (q) |
| 7. C×ç6 | Dg5 (k) | 17. Dé4+!! | Rf8 (r) |
| 8. Dé2 | Cf6 (l) | 18. F×é3 | Fg4+ (s) |
| 9. f4 | Dh4+ (m) | 19. Rd2 | Té8 |
| 10. g3 | Dh3 | 20. Cé5! | aband. (t) |

NOTES

*a)* La continuation tranquille 6. Fd2 peut se jouer dans un autre ordre ; après 4. Fd2, 0-0 ; 5. Cf3, d5 ou b6, les Noirs ont, dans la plupart des variantes, une position convenable.

*b)* Une décision risquée. Plus sage est la suite, 8. Db3, Cç6 ; 9. Td1, Té8 ; 10. Fé2, b6 ; 11. 0-0, F×ç3 ; 12. F×ç3, Fa6 comme dans la partie Magrin-Dely, de Bari, 1970.

*c)* La réaction logique.

*d)* Conforme à l'avance précédente, mais douteux. Cela étant, il est clair que 9. ç×b6, D×b6 n'est pas non plus satisfaisant.

*é)* Forcé, en raison de la menace 13..., Da5+.

*f)* Ou 14. h4, Cç6 ; 15. Td1, é5! Les Blancs jouent la carte du tout ou rien, l'ouverture ne leur ayant pas réussi et prévoient le grand roque et l'ouverture de la colonne g.

*g)* Très beau retrait de la D sur sa case de départ, qui menace apparemment d'échanger les D (avec un pion de plus) tout en attaquant la Th1, mais qui, en fait, force le gain.

*h)* En effet, si 20. D×d8, Tf×d8 ; 21. T×d8+, T×d8 ; 22. Tg1, Td1+ ; 23. Rç2, Ta1 clouant le F (si 24. Tg3, T×f1 ; 25. Tb3, Fé4+ et 26..., g6).

*i)* Menaçant mat sur g7.

*j)* Mais si 21. D×é4, D×d1 mat ou 21. Ra1, D×d4 ; 22. T×d4, Tç1 mat.

*k)* Dans cette variante du « Gambit Janisch », certains préfèrent la suite 7..., Dd5 ; 8. ç4, Dd6 ; 9. Dh5+, g6 ; 10. Dé5+, D×é5 ; 11. C×é5+, ç6 ; 12. Fa4, Fg7 ; 13. d4, é×d3 ; 14. Ff4, Fé6 ; 15. 0-0-0, 0-0-0 avec égalité.

*l)* Et non 8..., D×g2 à cause de 9. Dh5+ ni 8..., Fd7 ; 9. D×é4+.

*m)* 9..., D×f4 n'est pas bon en raison de la suite 10. C×a7+!, Rd8 ; 11. C×ç8, R×ç8 ; 12. d4, Df5 ; 13. Fç4, Fd6 ; 14. Tf1, Da5+ ; 15. Fd2, Db6 ; 16. 0-0-0 et les Blancs doivent gagner.

*n)* A considérer est aussi la recommandation du Dr. Euwe : 13. ç3, Cg4 ; 14. d4.

*o)* Une idée de Kavalek dans sa partie contre Ljuboevic (Amsterdam, 1975).

*p)* Si 16. C×h8, Ch6! ; 17. F×é3, Fg4 ; 18. Ff2, F×é2 ; 19. F×é2, 0-0-0.

*q)* Selon Ljuboevic, après 16..., Ch6 ; 17. Cd8+, Rd7 ; 18. F×é3, Dg4! rien n'est clair (et non 18..., F×é3 ; 19. D×é3, Dg4+ ; 20. Rd2, R×d8 ; 21. Dé3+ et 22. Ta-é1 ni 19..., Dh5+ ; 20. Rd2, R×d8 ; 21. Dd4+). Mais après 16..., C×h2 : 17. Dé4+, Rf8 ; 18. F×é3, Fg4+ ; 19. Rd2, Té8 ; 20. Cé5 les Blancs gagnent : 20..., D×g3 ; 21. F×f2, D×f2+ ; 22. Rç3 (menaçant 23. Ta-é1), g6 ; 23. T×h2, D×h2 ; 24. Dd4, Ré7 ; 25. C×g4, Dé2 ; 26. Cé5, Th-f8 ; 27. Dd7+, Rf6 ; 28. Cg4+, abandon. (Kavalek, Ljuboevic, 1975.)

*r)* Si 17..., Rd7 ; 18. F×é3, Té8 ? ; 19. Dd4+ suivi du mat.

*s)* Si 19..., F×é3+ ; 20. D×é3, C×f7 ; 21. Ta-é1!

*t)* Les Noirs ont deux pions de moins et une position catastrophique.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 876.
R. Brieger, 1967.

(Blancs : Ré7, Td7 et ç4, Cb8, Pb2, d3, h5.)

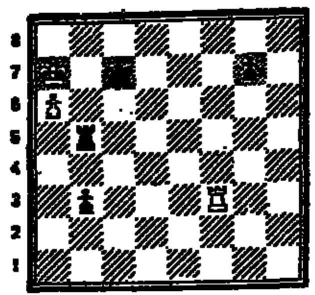
(Noirs : Rh7, Fh3, Cé1, Pg2, f6.)

1. Rf8+, F×d7 ; 2. C×d7, g1=D ; 3. Tg4, D×g4 ; 4. C×f6+, Rh8 ; 5. C×g4, C×d3 ; 6. b3, Cç1 ; 7. b4, Ca2 ; 8. b5, Cç3 ; 9. b6, Ca4 ; 10. b7, Cç5 ; 11. b8=C!, Cé6+ ; 12. Rf7, Cg7 ; 13. Cd7, C×h5 ; 14. Cf8, Cf6 ; 15. Cé5! et 16. Cg6 mat.

ÉTUDE

V. KANTOROVIC

1952



BLANCS (3) : Ra7, Tf3, Pa6

NOIRS (4) : Rç7, Tb5, Pb3 et g7.

*Les Blancs jouent et font nulle.*

CLAUDE LEMOINE.

## bridge N° 874

### L'INCROYABLE SACRIFICE

Cette donne du Hongrois Otlik mériterait une place dans la galerie des donnes extraordinaires, car la façon de réussir le contrat est vraiment originale.

Nord : ♠ A 5 2 ; ♥ 10 6 5 3 ; ♦ D V 4 ; ♣ 10 6 2
Ouest : ♠ 8 6 ; ♥ R 9 8 7 2 ; ♦ 9 8 7 3 ; ♣ 7 4
Est : ♠ V 10 9 7 4 ; ♥ 4 ; ♦ A R 10 ; ♣ R 9 5 3
Sud : ♠ R D 3 ; ♥ A D V ; ♦ 6 5 2 ; ♣ A D V 8

Ann. : O. don. N.-S. vuln.

| *Ouest* | *Nord* | *Est* | *Sud* |
|---|---|---|---|
| passe | passe | 1 ♠ | contre |
| passe | 2 ♥ | passe | 2 SA |
| passe | 3 SA | passe | passe... |

Ouest entame le 9 de carreau pour le valet et le roi d'Est qui contre-attaque le 4 de cœur. Sud fournit le valet de cœur ; Ouest prend du roi et rejoue carreau. Est fait le 10, puis l'as de carreau et contre-attaque le valet de pique. *Comment Sud doit-il jouer* pour gagner TROIS SANS ATOUT ?

*Réponse :*

Regardez ce qui se passe quand Sud réalise ses levées : il prend avec la dame de pique, tire as dame de cœur, puis le roi de pique et l'as de pique. Ensuite il joue le 10 de cœur, mais que défausse-t-il avec A D V 8 de trèfle ? S'il jette le 8, Est, qui a encore R 9 5 à trèfle, fera un trèfle puisque Sud sera en main après la première impasse à trèfle. Si Sud défausse le valet de trèfle, ce sera encore la chute car, si le déclarant joue le 10 de trèfle, Est couvrira avec le roi afin de faire le 9 de trèfle.

Comment éviter ce squeeze suicide ? D'une façon surprenante car, après les deux cœurs maîtres, *il faut prendre le roi de pique avec l'as !*

Sud sacrifie ainsi une levée à pique, mais il va la récupérer car Est va être squeezé, et ce squeeze, qui rattrape la levée perdue à pique, a l'extraordinaire avantage de créer une seconde rentrée au mort qui permettra de faire une deuxième fois l'impasse à trèfle...

Ainsi, après la dame de pique et as dame de cœur, le déclarant joue le roi de pique qu'il prend avec l'as de pique ! Ensuite, il réalise le 10 de cœur :

Nord : ♠ 5 ♥ 10 ♣ 10 6 2
Est : ♠ 10 ♣ R 9 5 3
Sud : ♠ 3 ♣ A D V 8

Si Est défausse un trèfle, Sud jettera le 3 de pique et jouera le 10 de trèfle pour faire le reste.

En fait, Est défaussa le 10 de pique, Sud jeta le 8 de trèfle, fit l'impasse à trèfle et remonta au mort grâce au...*5 de pique* pour refaire l'impasse à trèfle...

### LE COMPTE D'HOFFMAN

Ce chelem a été gagné par le champion anglais Martin Hoffman au cours d'un tournoi de la Coupe Philip Morris à La Haye.

Nord : ♠ 10 9 8 7 4 ; ♥ A 5 ; ♦ R ; ♣ 10 8 6 3 2
Ouest : ♠ A R 3 ; ♥ R V 10 9 8 3 ; ♦ 5 2 ; ♣ D 7
Est : ♠ D V 6 5 2 ; ♥ — ; ♦ D V 9 8 7 6 3 ; ♣ 9
Sud : ♠ — ; ♥ D 7 6 4 2 ; ♦ A 10 4 ; ♣ A R V 5 4

Ann. : S. don. Pers. vuln.

| *Sud* | *Ouest* | *Nord* | *Est* |
|---|---|---|---|
| Hoffman | X... | Hackett | Y... |
| 1 ♥ | passe | 1 ♠ | 2 ♦ |
| 3 ♣ | 3 ♦ | 5 ♣ | 5 ♦ |
| 6 ♣ | contre | passe | passe... |

Ouest ayant entamé le 5 de carreau, le déclarant a pris avec le roi et a tiré l'as de trèfle (Ouest fournissant le 7 et Est le 9 sec). Sud a ensuite réalisé l'as de carreau (le mort défaussant le 5 de cœur), puis il a joué le 2 de cœur pour l'as du mort sur lequel Est a jeté un carreau. *Comment Hoffman, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A TREFLE contre toute défense ?

*Note sur les enchères :*

S'il était normal qu'Ouest passe sur l'ouverture de « 1 ♥ », il fallait après faire « quelque chose » au tour suivant sur « 3 ♣ », et on comprend qu'il ait dit « 3 ♦ » avec deux carreaux seulement. Ensuite, que fallait-il entamer ? L'as de pique « pour voir » ou bien le valet de cœur dans l'espoir d'une coupe d'entrée du partenaire ? Mais, avec la fourchette à cœur, cette attaque semblait exclue. Finalement, Ouest choisit d'attaquer dans la couleur du partenaire qui devait certainement être solide pour être intervenu au palier de Deux...

PHILIPPE BRUGNON.

## scrabble® N° 91

### FAUX DILEMME

Confrontés lors du dernier festival de Nice au tirage DEEILMN, de nombreux scrabbleurs ont joué « dilemne » et ont été très surpris que ce mot leur soit refusé. Un officier de marine en retraite a même accusé ses anciens professeurs de lycée de l'avoir fait écoper de ce zéro. Comment expliquer cette dyslexie collective dont ont même été victimes les auteurs du *Grand Dictionnaire Hachette du Scrabble* (assez curieusement le pluriel y est donné correctement) ? Il semble que le groupe -LEMME soit si insolite en français qu'il ait subi spontanément un renforcement phonétique en -LEMNE (le groupe MN n'est pas rare en français ; notons à ce propos que l'on a tendance à prononcer — à tort — le M de DAMNATION). Voici d'autres exemples classiques de mots difficiles à cause d'un éventuel doublement de consonne : BALLOTTER (mais BALLOTE, labiacée, existe), BARBOTER (mais une BARBOTE ou BARBOTTE est une loche), LAPER (ne pas confondre avec CLAPPER ou la rue de Lappe), MARRON, MARRONNE, mais MARONNER, v.i.

FESTIVAL DU MOT
FORUM DES HALLES
Dimanche 8 juin 1980

Le dictionnaire en vigueur est le PLI (Petit Larousse illustré) de l'année. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

| — | TIRAGE | SOLUTION | REF. | POINTS |
|---|---|---|---|---|
| 1 | E L T C O V U | | | |
| 2 | L O + U F R E N | VECUT | H 4 | 28 |
| 3 | S C I A E M U | RENFLOUE | 5 A | 72 |
| 4 | A E I K D R A | ECUMAIS (a) | I 8 | 66 |
| 5 | D A + I A V R E | SKIERA | 14 I | 70 |
| 6 | R N T ? E A N | EVADERAI (b) | B 1 | 78 |
| 7 | N E I J T U Q | RE(V)ENANT | 1 A | 122 |
| 8 | J + N B I Y A S | ENQUIT | O 10 | 79 |
| 9 | J B I N S + E E | AY | 2 E | 64 |
| 10 | E N B I S + Z T | JE | N 10 | 52 |
| 11 | I I R X F + H O | OBSTINEZ | F 5 | 77 |
| 12 | F O I R H + S L | XI | A 8 | 66 |
| 13 | O M F E L L P | HALOIR | 12 H | 26 |
| 14 | P L M + S E I S | LOFEZ | 12 B | 34 |
| 15 | E E E A S M D | SIMPLES | J 4 | 77 |
| 16 | A E E + U P N H | MEDES | E 9 | 25 |
| 17 | H + U E G O D L | EPANOUIE (c) | K 8 | 34 + 10 |
| 18 | G O D L + R A ? | HUNE | O 3 | 29 |
| 19 | G ? + W A T S O | DOLLAR | B 10 | 22 |
| 20 | T + T E G O | WAGO(N)S | L 3 | 38 |
| | | BOF | D 10 | 17 |
| | | | Total .... | 1 086 |

NOTES

(a) CUITAMES, 8 E, 62.

(b) ou VIANDERA en C 2.

(c) Solo de Caritey-Thirion.

Résultats : 1. Pialat - Jouannet, 1 072. 2. Caritey-Thirion, 1 067. 3. Morin-Marvin, 1 061.

**PENTASCRABBLE N° 91**
**de Patrice Bouillie (Rouen)**

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de *sept* lettres, le premier mot passant obligatoirement par l'étoile rose. Les cinq mots à trouver doivent utiliser toutes les lettres de chaque tirage.

EELOPRT — AINQSTU — ACDEELR — CDIIJMT — AEILNRZ.

SOLUTION PROPOSEE : 611 points.

Solution du problème n° 89. — PLACERA, H 4, 78 - (G) RAPHIES, 4 E, 74 - EGOHINES, I 1, 75 - YATAGAN, D 1, 130 - (P) OLYCHETE (ver marin), 1 A, 248. TOTAL : 605 points.

● Dimanche 21 septembre, Scrabble - Rallye de Normandie : rallye - promenade classique suivi d'une partie de scrabble. Départ à 9 h. de Gaillon (Eure). Droits : 80 F par voiture. M. Lefebvre, 52, avenue J.-Cartier, Rouen. Tél. : 98-65-69.

● Anvers, dimanche 19 octobre à 14 h. (deux manches) au centre Romi Goldmuntz. Tél. : (031) 32-74-58.

MICHEL CHARLEMAGNE.

● Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

## les grilles du week-end

### MOTS CROISÉS

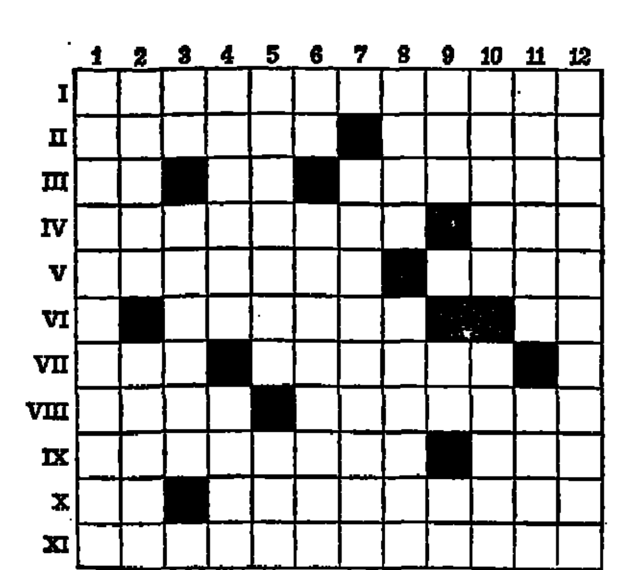
N° 105

**Horizontalement**

*I. C'est tout le contraire du commerce de gros. — II. Il ne croît plus ; Vont vers l'arrière ou vers l'avant selon le sens propre ou figuré. — III. Souvent explétif ; Son ascension fut très contestée ; Filer. — IV. Blancheurs ; Une moitié désormais bien séparée. — V. Pourchassé par la société ; Caractère pour le génie. — VI. C'est bien un saint malgré l'apparence ; En toge. — VII. C'est râpé ; C'est presque râpé. — VIII. Dans l'auxiliaire ; C'est vain. — IX. Pratiquent la diversité ; Grecque. — X. Participe ; Leurs habits sont éblouissants. — XI. Victime ou plutôt bénéficiaire d'une certaine aspiration.*

**Verticalement**

*1. N'est pas loin de la capitale. — 2. C'est parfait ; « ... Messieurs, ami de tout le monde ». — 3. Grecque ; Encerclés par la flotte. — 4. C'est prouver qu'on préfère la finesse ; Vieux comique ou jeune poulbot. — 5. On n'a donc pas à y redouter les inondations : Quand un canidé perd sa queue. — 6. Article ; Hommes de mains. — 7. Elles sont chaudement explosives. — 8. Choix ; Surpris. — 9. Possédés ; En panne ; Cubique. — 10. En arrière dans le bon sens ; Cutte dans le mauvais sens. — 11. Celui-ci ne l'est plus ; Pour peser. — 12. La corde qui soutient le pendu.*



**SOLUTION DU N° 104**

**Horizontalement**

*I. Import-export. — II. Noiraud ; Amie. — III. Nul ; Création. — IV. Ovationnés. — V. Vétos ; Crépi. — VI. Amertume ; Son. — VII. Te ; Dératé ; Te. — VIII. Insu ; Garni. — IX. Ote ; Renégats. — X. Neurone ; Isée. — XI. Sélectionnés.*

**Verticalement**

*1. Innovations. — 2. Mouvementée. — 3. Pilate ; Seul. — 4. Or ; Tordu ; Ré. — 5. Raciste ; Roc. — 6. Turo ; Urgent. — 7. Eden ; Maanei. — 8. Ancêtre. — 9. Pater ; Engin. — 10. Omises ; Iasn. — 11. Rio ; Pot ; TEE. — 12. Tendineuses.*

FRANÇOIS DORLET.

### ANA-CROISÉS (★)

N° 105

**Horizontalement :**

1. CCFILNO. — 2. AAHILPR. — 3. ACEIIQRU. — 4. AEJRSTT. — 5. AADENTV. — 6. BEIMRSU (+ 1). — 7. AADEMNRS (+ 3). — 8. AEIRSTT (+ 10). — 9. AACINPT. — 10. EEPRRSTU (+ 2). — 11. EENORSV (+ 1). — 12. EGINOOS.

**Verticalement :**

13. ACDILOT. — 14. CIMNOOR. — 15. AAEILRS (+ 6). — 16. ACEIINR. — 17. IOORSSUV. — 18. AEFINTT (+ 1). — 19. ACDEEORT. — 20. ADEENORY. 21. ACEHIMTU. — 22. EEERRSTU (+ 1). 23. DEEOPRRS. — 24. AEGOPST (+ 3). — 25. CEEILLS (+ 1). — 26. AAEILRR ( +1). — 27. AEGNRSU (+ 2).

**SOLUTION DU N° 104**

**Horizontalement :**

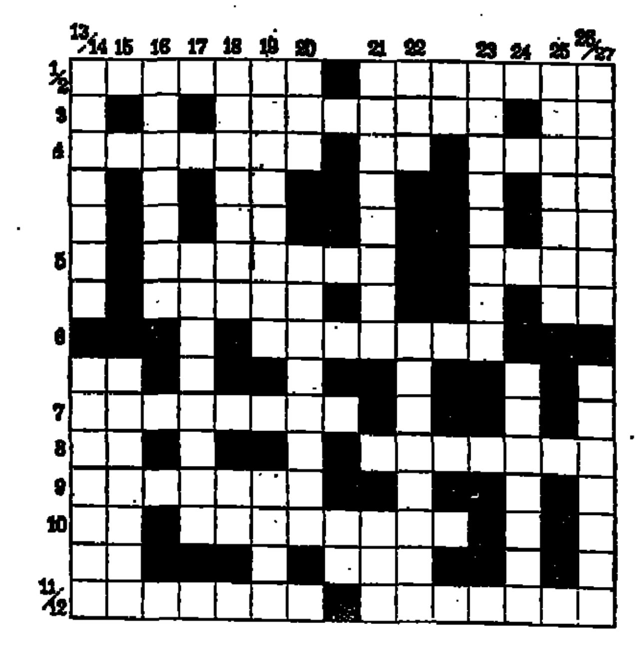
1. BIOPSIE. — 2. ARCANES (CANERAS, CARENAS, CASERNA, RASANCE, SERANCA). — 3. XIMENIA. — 4. DALMATE. — 5. LAMPARO. — 6. ENNEIGE. — 7. CODAMES. — 8. SYSTEME. — 9. ECHOTIER (COHERITE). — 10. GRIECHE. — 11. STACCATO (ACCOSTAT, TOCCATAS). — 12. PRECITE (CREPITE). — 13. EMINCER. — 14. JALOUSE. — 15. ENARQUE.

**Verticalement :**

16. BUDGETS. — 17. YACHTSMAN. — 18. OBLONGS. — 19. TRONÇON. — 20. SUAVITE (ETUVAIS). — 21. MAINATE (AIMANTE, AMANITE, AMENAIT, AMIANTE, ANEMIAT, EMANAIT, ENTAMAI). — 22. EXERESE. — 23. AMYLACE. — 24. AMORCER. — 25. CNEMIDE (MEDECIN). — 26. NIVEOLE (ENVOILE). — 27. NAPALMS. — 28. OPHITES. — 29. SYNOPSIS.

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.

(★) Jeu dénoué.



### Salsifis et non salsifi

M. Boussard (de Vence) remarque que dans le problème n° 95 il faut ajouter une case blanche sous le vingt-troisième tirage de façon à faire *salsifis* et non salsifi qui est un barbarisme. En outre, dans le n° 102, ce n'est pas apse, mais *aspe* (ou *asple*), dévidoir, PLI 1977 et... 1981, qui est une forme correcte.

Le Monde

# culture

## FESTIVALS

### Jours tranquilles à Avignon

En cette fin de Festival, le dernier mot reste à la danse, ce qui a pour conséquence de vider la ville d'un certain public d'habitués du théâtre. La tension diminue et les badauds se font moins nombreux. Finies les parades. A Avignon, la danse coule des jours tranquilles sans surprise.

A peine arrivée, chaque troupe se précipite en reconnaissance vers ses lieux scéniques et commence un intense travail de répétitions. Jennifer Muller quitte le plateau de la Cour d'honneur à 18 h. 32 ; à 18 h. 38, Lar Lubovitch lui succède et pas question pour les danseurs d'aller boire un verre. Dans le Théâtre municipal rénové, Gigi Caciuleanu entraîne les danseurs d'Avignon et de Rennes pour un spectacle commun, tandis que, au cloître des Célestins, le Centre chorégraphique d'Angers réajuste pour le plein air un spectacle conçu pour une scène à l'italienne.

La troupe d'Angers passe ici au terme d'une tournée inaugurée à Paris au Théâtre de la Ville et qui a permis d'apprécier le bien-fondé de cette école, la seule du genre en France, qui assure aux stagiaires (une vingtaine par an) une initiation à la chorégraphie ainsi qu'aux techniques de scène. Sans aller jusqu'à reproduire la formule américaine d'un enseignement chorégraphique universitaire avec diplôme, étalé sur trois ans, Angers propose un stage de huit mois par an — très intensif — (huit heures par jour, cinq jours par semaine). C'est un stage rémunéré et le ministère du travail a accepté le principe d'une reconduction pour ceux qui veulent le prolonger une deuxième année. Nikolaïs (« Nik » comme on dit), directeur artistique du Centre, souhaite qu'il puisse être étalé sur trois ans. Avec la première promotion de stagiaires, le Centre national d'Angers a réussi à mettre sur pied une compagnie permanente de dix danseurs, qui a l'avantage de pouvoir se renouveler sans cesse en puisant dans le fonds des stagiaires de l'école. L'actuelle tournée, si elle est épuisante pour le groupe, lui permet de « manger de la scène », ce que Nikolaïs considère, à juste titre, comme excellent pour la formation des futurs chorégraphes.

Après « Passerelle », charmante pochade sur le thème du cirque mise en scène par « Nik » à partir des travaux de groupe, le répertoire vient de s'enrichir de « Baladidadeux », conçu spécialement pour Avignon, où une plus grande liberté a été laissée aux danseurs. Chacun y affirme son tempérament. Mais l'enseignement de Nikolaïs est une école de rigueur de simplicité et de clarté ; aucun risque de voir les apprentis chorégraphes se laisser déborder par leurs phantasmes. L'anonymat est de rigueur ; cependant, le public a vite fait de reconnaître les talents.

∴

Jennifer Muller, elle, quitte Avignon sur un succès mitigé. Sa création pour le Festival, « Chant », veut passer du champ d'expériences habituel de la chorégraphe (les relations du groupe typiquement new-yorkais) à une humanité élargie. Mais, là, Jennifer Muller a manqué d'audace et d'invention. Elle n'est pas allée jusqu'au bout de sa démarche. Elle n'a pas su inventer son propre langage gestuel, s'inspirant de différents folklores sans les styliser. Son évocation d'une sorte de vie tribale, sur fond de percussions de Michael Blair, est constamment traversée d'images stéréotypées empruntées à des danses rituelles rappelant dans le plus total désordre le Mexique, l'Inde ou l'Afrique. La construction du ballet est remarquable, les rapports entre les groupes bien articulés, mais l'écriture reste confuse, parfois tarabiscotée. Les costumes des femmes (jupes paysannes sur bermudas) sont impossibles et les éclairages de Richard Nelson inexistants. Malgré quelques belles interventions de Jennifer elle-même, tendue et émouvante, on s'ennuie ferme et l'on retrouve avec plaisir les joyeuses chipies et les garçons dragueurs de « Conversations » malgré les outrances d'une « sono » hystérique.

MARCELLE MICHEL.

★ Cour d'honneur, les 8 et 9, à 21 h. 30 : Lar Lubovitch ; Théâtre municipal, les 8, 9 et 10, à 21 h. 30 : Ballets d'Avignon et de Rennes ; cloître des Célestins, les 8, 9 et 10, à 21 h. 30 : Centre chorégraphique d'Angers.

### Premiers bilans, premiers projets

Un an presque jour pour jour après la démission de M. Paul Puaux, son successeur, M. Bernard Faivre d'Arcier, a présenté, jeudi 7 août, son premier bilan à la direction du Festival d'Avignon. « *Cette année charnière, cette année de transition*, a-t-il dit, *ne s'est finalement pas mal passée.* » Le mouvement de curiosité s'est confirmé. Les cent mille spectateurs sont venus et le seul *Conte d'hiver*, de Shakespeare, en a réuni quinze mille. Le budget des recettes, fixé à 2 millions, sera dépassé. Il y a eu trente-sept spectacles et cent quatre-vingt-cinq représentations.

« *Le Festival*, a dit encore M. Faivre d'Arcier, *assure plusieurs fonctions, l'histoire en a décidé ainsi, que certains jugent complémentaires et d'autres contradictoires. D'abord et avant tout il est, il peut être, il doit être le signe ou le symbole d'une politique artistique dont on attend qu'elle trace les voies nouvelles de la création, principalement mais non exclusivement théâtrale. Il est également le rendez-vous annuel d'un milieu professionnel, qui, de l'homme de théâtre au représentant de l'association de spectateurs, concerne tous ceux qui, en France ou même en Europe, œuvrent pour que des publics et des créateurs se rencontrent. Il est enfin un événement qui intéresse ou inquiète les citoyens d'Avignon et de sa région, qui lui donne son image, au point que certains prennent à tort la place de l'Horloge pour un lieu du Festival.* »

M. Faivre d'Arcier souhaite que les arts plastiques soient présents, non seulement sous forme d'exposition mais par des rencontres entre metteurs en scène, auteurs, comédiens, artistes. Faut-il créer un centre d'accueil pour les arts plastiques à Avignon ? On y pense. La municipalité a des visées sur l'hospice Saint-Louis, très bel exemple de l'architecture classique en plein centre-ville, pour en faire une maison des arts. Pas de décision encore mais une réflexion naissante.

Intégrer les *off* ? Ce n'est certainement pas possible. Avignon a un effet de miroir en France. « *Son originalité est la création mais on ne peut pas faire que de la création* », dit M. Faivre d'Arcier. Le *off* est divers et hétérogène. Il lui appartient de s'organiser lui-même s'il ne veut pas périr de mort lente. Le Festival peut seulement lui apporter une aide technique. Le *off* a compté cette année environ deux mille spectacles.

Avignon possède-t-il un ou plusieurs publics ? Ce public a-t-il montré cette année plus d'intérêt que d'enthousiasme ? N'y aurait-il pas dans ce cas un risque d'érosion ?

Ce public est divers, il n'est spécialisé ni par la culture ni par le rang social ni par l'origine géographique ni par l'âge. M. Faivre d'Arcier a l'intention d'entreprendre sur lui une enquête l'an prochain afin de lui offrir le théâtre qu'il attend dans sa diversité.

### TCHEKOV DANS LE CÉVENOL

Expérience théâtrale à bord d'un train de la S.N.C.F., le Cévenol : une jeune compagnie animée par Christian Roy et Emile Salvador joue dans une voiture « corail » spécialement aménagée une adaptation d'un texte de Tchekhov. Naturellement intitulé « Compartiment non-fumeur », le spectacle dure une heure, soit le temps du trajet compris entre Nevers et Vichy ; créé le 5 août, il sera repris le 11 août, ainsi que les 16 et 22 septembre.

Ce spectacle s'inscrit dans le cadre de l'expérience d'animation tentée depuis deux étés par la S.N.C.F. dans le Cévenol. Ce train, qui relie Paris à Marseille en passant par Nevers, Vichy, Clermont-Ferrand, Alès, Nîmes, part de Paris, gare de Lyon, à 8 h. 45. Le spectacle Tchekhov commence vers 10 heures, durant la traversée du Nivernais.

## CINÉMA

### APRÈS L'INCENDIE D'UN DÉPOT DE LA CINÉMATHÈQUE

# Un crédit exceptionnel de 4 millions de francs est dégagé pour construire des locaux de stockage de films

Au terme de la réunion de travail consacrée, jeudi 7 août, aux « problèmes de la sauvegarde du patrimoine cinématographique français », en présence de M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, de MM. Michel Guy, Huber Astier, et Mme Yvonne Dornès, représentant la Cinémathèque française, de M. Grundler pour le Centre national de la cinématographie, et de M. Schmitt pour le service d'Etat des archives du film, le communiqué suivant a été publié :

1) Le ministre de la culture et de la communication a rendu un hommage solennel à l'œuvre personnelle de Henri Langlois et à ceux qui, aujourd'hui, s'attachent à la poursuivre.

2) L'indépendance de la Cinémathèque française vis-à-vis des pouvoirs publics a été réaffirmée. Association privée, la Cinémathèque française doit pouvoir conduire une politique autonome d'enrichissement, de mise en valeur et de diffusion du patrimoine cinématographique français. Elle reçoit, à ce titre, des subventions de l'Etat, mais celui-ci n'est pas représenté à son conseil d'administration et ne souhaite pas l'être.

3) M. Michel Guy, président du conseil d'administration de la Cinémathèque, a demandé, conformément à la décision prise par son conseil d'administration réuni le 6 août, et sous réserve de l'accord des déposants, que l'ensemble des films « flamme » de la Cinémathèque, c'est-à-dire le patrimoine qui, pour des raisons techniques, est le plus exposé, soit déposé au service d'Etat des archives du film de Bois-d'Arcy. Ce dépôt sera effectué dans les conditions prévues par la convention qui avait été préparée et signée par Henri Langlois.

4) Cet apport important posant des problèmes de capacité, le ministre de la culture et de la communication a dégagé un crédit exceptionnel d'équipement de 4 millions de francs, qui va permettre le lancement immédiat de la réalisation des locaux de stockage protégés nécessaires.

5) Dès maintenant, un certain nombre de mesures d'urgence ont été arrêtées (intervention de sauvetage, aide au recensement, mise à l'abri de certains documents particulièrement précieux). Des crédits exceptionnels seront attribués à la Cinémathèque française pour des travaux de reconstitution de son patrimoine.

6) Le problème de la subvention de l'Etat au fonctionnement de la Cinémathèque française fera l'objet d'un examen particulier dans le cadre de la préparation du budget 1981.

■ **Le Syndicat national des techniciens de la production cinématographique et de télévision (C. G. T.) dénonce, après l'incendie de l'entrepôt du Pontel, « la responsabilité écrasante que porte dans cette destruction culturelle inestimable tant le gouvernement, les autorités de tutelle, notamment le directeur général du C. N. C., et les différents ministres de la culture, de M. Michel Guy (actuel président de la Cinémathèque française) à M. Lecat, que le conseil d'administration de la Cinémathèque française ».**

### *Un effet bénéfique*

L'émotion considérable, les commentaires divers qu'a suscités la destruction par le feu du dépôt de films de la Cinémathèque française au Pontel (Yvelines), viennent de pousser le conseil d'administration à réagir par un communiqué mettant bien des choses au point (*le Monde* du 8 août). Pour la première fois, le « secret » que, seuls, partageaient les amis de Langlois et les administrateurs, est rompu : pour la première fois est porté à la connaissance des cinéphiles et du public le nombre de lieux (six alors qu'on parlait de deux cent cinquante) où sont stockées les archives cinématographiques réunies par Henri Langlois. La situation de ces lieux n'est pas exactement précisée, mais on sait aussi que quelques milliers de films (au moins sept mille d'après l'estimation officielle) ont péri dans cet incendie aux causes toujours incertaines.

Même s'il s'agit d'œuvres dont il n'existait pas des exemplaires uniques, la perte n'est pas mince. Dans ses déclarations au moment de son élection à la présidence du conseil d'administration, M. Michel Guy faisait état d'un dépôt total de trente mille titres de films, correspondant à environ soixante-dix mille négatifs et copies (*le Monde* du 22 juin). Un dixième donc aurait été brûlé et, tout en coupant cours à des rumeurs extravagantes, le communiqué laisse mesurer l'ampleur des dégâts.

Ce déplorable accident aura donc eu, et très vite, un effet bénéfique. Le sauvetage des films de la Cinémathèque française vient, maintenant, en priorité. Au cours d'une réunion, jeudi après-midi, avec les représentants du conseil d'administration, M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, après avoir rendu hommage à Henri Langlois et réaffirmé l'indépendance de la Cinémathèque (l'Etat, qui lui attribue des subventions, n'y est pas représenté et ne souhaite pas l'être), a répondu favorablement à la demande de dépôt aux Archives du film formulée par M. Michel Guy.

Le ministère va dégager immédiatement 4 millions de francs pour la construction, dans les six mois à venir, d'un blokhaus sur le terrain d Bois-d'Arcy. Ce blokhaus pourra contenir cent mille bobines, soit environ quinze mille films, les « nitrates » ou « films-flammes », les plus exposés. Sans attendre son achèvement, vingt mille bobines nitrate (environ trois mille films) vont être mis à l'abri à Bois-d'Arcy. A cette « mesure d'urgence » s'ajoute l'attribution de crédits exceptionnels pour les travaux de reconstitution du patrimoine perdu dans les flammes du Pontel : les films pour lesquels il n'existe plus qu'une seule copie ou un seul négatif.

#### Une erreur d'Henri Langlois

Cela clarifie la situation et dissipe la colère et le pessimisme qui régnaient dans certains milieux. Mais ce retour prévu à Bois-d'Arcy invite tout de même à quelques considérations sur les erreurs du passé. Car enfin, les Archives du film ont été construites, il y a douze ans, à la demande d'Henri Langlois ; il en avait même dessiné les plans. A la suite de son éviction par le gouvernement dont André Malraux était le ministre de la culture, et des remous de l'« affaire Langlois », le secrétaire général — et cela bien que l'Etat se soit alors retiré du conseil d'administration de la Cinémathèque française — refusa d'appliquer la convention signée avec le Centre national du cinéma, cette convention qui va être reprise aujourd'hui. On ne va pas, mort, l'accabler de reproches. Mais la vérité passe aussi par les manifestations regrettables de son délire de persécution : des stocks dispersés dans des endroits qui n'offraient sûrement pas de garanties de sécurité suffisantes (à preuve, le Pontel), l'accord passé, en 1975 (sans être entériné par le conseil d'administration et l'assemblée générale de la Cinémathèque) avec la société Auvidulis, pour la location d'un bâtiment près d'Orsay, destiné au stockage, ce qui laissa, à sa mort, sans que ce bâtiment eût vraiment servi, une somme de 1 million de francs de loyers impayés, avec intérêts de retard, plus une créance de 700 000 francs à une société de construction pour travaux de renforcement et de sécurité (*le Monde* du 3 octobre 1977).

Ainsi, dans les incohérences de sa gestion (que ses fidèles lui pardonnaient au nom de son génie), Langlois a-t-il compromis aussi, lui-même, la conservation de ses archives qui auraient dû, normalement, se trouver depuis longtemps à Bois-d'Arcy, et en cours de restauration. On ne peut pas « conserver » des films dans des hangars, des pavillons de banlieue, des entrepôts ordinaires. Il faut, pour en assurer la préservation, toutes sortes de conditions définies par la Fédération internationale des archives du film (FIAF), que Langlois avait, d'ailleurs, quittée. C'est pourquoi, en n'oubliant rien de la passion et de la grandeur de cet homme qui collectionnait le moindre bout de pellicule arraché à la destruction, qui a créé la Cinémathèque française et marqué toute une époque, il faut, sans cris, sans larmes, sans courroux, sans haine, sans rancune, se séparer du « mythe Langlois » et du culte de la personnalité qui impressionne encore tant de gens craignant de devenir sacrilèges. Il faut regarder les choses en face, briser tous les malentendus, ne pas oublier que la Cinémathèque française a failli se perdre corps et biens, en 1977, dans son déficit financier, qu'elle a été sauvée par le dévouement et la raison de certains membres du conseil d'administration (Mme Yvonne Dornes en particulier.

Le dossier ne fait que s'ouvrir avec les décisions de M. Jean-Philippe Lecat. Il doit rester constamment porté à la connaissance des citoyens, car la Cinémathèque française, c'est leur patrimoine. On sait l'importance de cette institution. Mais il ne faut pas négliger non plus des créations comme la cinémathèque de Toulouse (conservateur Raymond Borde) et la cinémathèque universitaire (conservateur Claude Beylie) qui ont, elles aussi, leurs « trésors », qui travaillent dans le silence et sans subventions et réussissent à fonctionner et à préserver leurs archives d'une manière exemplaire, en dépit de leurs difficultés. Une visite à la Cinémathèque de Toulouse peut montrer que le risque de sinistre y est pratiquement nul. De cela, on ne dit jamais rien. Ne peut-il y avoir, maintenant que le feu a mis fin au psychodrame commencé en 1968, à penser sérieusement à une politique générale des cinémathèques en France ?

JACQUES SICLIER.

N. B. — Dans l'entretien avec M. Jacques Fiaud, publié dans *le Monde* du 16 juillet, une erreur d'interprétation nous a fait attribuer à la Cinémathèque française un budget de 8,5 millions de francs par an, qui était applicable à un autre poste. Le budget 1980 de la Cinémathèque française était de 6 millions 800 000 francs.

### A LOCARNO

# La difficulté de vivre en 1980

*(Suite de la première page.)*

Deux films au moins à ce jour échappent à cette volonté de *reductio ad banalitatem*, deux premières œuvres : *Polenta* (Suisse), de Naya Simon, fille de François Simon, donc petite-fille de Michel Simon, formée à l'école du cinéma de Moscou, et *Babylone XXe siècle* (Union soviétique), du cinéaste ukrainien Ivan Mikolaïtchouk. Tous deux adaptent deux œuvres littéraires connues.

Naya Simon rythme son récit à la cadence, d'une phrase étrange, onirique, dans un style de jeu comme arrêté hors du temps. Trois personnages — deux hommes, une fillette — se rencontrent au bout du monde, du moins à ce qui ressemble au bout du monde, dans une nature sauvage. Conflits primaires, douleur première, mal de vivre : condition étrange de l'homme, petit insecte égaré sur cette planète.

*Babylone XXe siècle* réussit moins bien à garder une unité de ton qui, seule, peut donner cohérence au projet. La politique, qui nous paraît par trop commandée, déborde sur la réalité montrée. Un village ukrainien des années 20 ,connu de longue date sous le nom de Babylone, à cause de la réputation de désordre et d'amoralité de ses habitants, prend contact, comme dans « Le premier maître », avec le nouvel ordre révolutionnaire. Le metteur en scène hésite entre un onirisme très spontané, jailli du sol ukrainien et une analyse sociale prisonnière des consignes officielles. Il n'arrive pas à insérer quelques très beaux moments dans un tout vraiment unifié.

∴

*Kung-Fu*, de Janusz Kijowski (Pologne), derrière un titre trompeur, trop délibérément chargé de symbolisme, conte assez nerveusement le désarroi et la confusion d'un groupe d'anciens amis d'études, aujourd'hui jeunes cadres travaillant, qui à Varsovie, qui en province, vivant assez confortablement, heureux presque, mais se heurtant à la routine sociale, aux mensonges du pouvoir. A quinze ans de distance, l'œuvre rappelle, par certains côtés, un film hongrois important en son temps : *l'Age des illusions* d'Istvan Szabo. Mais, ici, pas d'attendrissement ; la vie ne vous laisse pas le temps de vous abandonner à la nostalgie, il faut vivre et lutter aujourd'hui. *Kung-Fu*, tout en étant en compétition, fait partie d'un hommage spécial rendu au nouveau cinéma polonais par le directeur artistique du Festival de Locarno, Jean-Pierre Brossard.

Deux ouvrages modestes tournés avec peu de moyens réussissent à rendre un accent sincère : *la Bouchée amère*, de B. Dasgupta (Inde), et Clarence and *Angel*, du cinéaste noir Robert Gardner (Etats-Unis). Dasgupta, natif de Calcutta, décrit, avec la rigueur d'un constat sociologique, le déracinement d'une famille de petits paysans, poussés par la misère à émigrer vers la grande ville et ses faubourgs, où elle rencontre des conditions de vie encore pires. Robert Gardner veut voir le monde en rose et trouve un ton naïf, souvent drôle, pour montrer l'amitié d'un jeune Noir et d'un jeune Portoricain, dans un collège populaire de New-York. Constamment mis à la porte de leur classe, ils passent des heures ensemble dans les couloirs, ils y découvrent l'amitié et un peu plus.

La France a fait une entrée attendue et remarquée avec *Extérieur, nuit*, de Jacques Bral, déjà montré à Cannes dans la section Perspectives du cinéma français qui lui attribua son grand prix. L'auteur sait dépasser la seule complaisance, le style reportage, pour nous attacher à ses deux héros vagabonds, échappés d'un film de Marcel Carné de la bonne époque ou d'une comédie américaine.

LOUIS MARCORELLES.

## EXPOSITIONS

### SOUVENIR DE GASTON BAISSETTE A CASTRIES

*Dans les stations d'altitude, de mer, ou de cure thermale, les salons ou expositions pullulent l'été venu. Celui de Castries, chef-lieu de canton rural et vigneron, non loin de Montpellier, a commencé, il y a huit ans, en réunissant des artistes régionaux de différents styles et de différents niveaux. Près de deux cents œuvres, chaque année, sont présentées au public formé de nombreux estivants.*

*Mais son organisateur, le centre culturel et sportif local, présidé par M. Gilbert Pastor, chercheur à l'université des sciences et techniques du Languedoc, à Montpellier, a élargi cette manifestation en faisant appel à des invités d'honneur.*

*Cette année, le salon comprend, outre ses deux cents toiles, groupées dans une vaste salle bien éclairée, un petit salon consacré au portrait par des peintres régionaux, une exposition particulière pour Gabriel Couderc et un choix de souvenirs à l'occasion de la réédition, par les Presses du Languedoc, à Montpellier, de* l'Etang de l'or, *de Gaston Baissette.*

*Gabriel Couderc, né à Sète, disciple d'André Lhote, a su assimiler les leçons de Cézanne ou de La Fresnaye, dans une œuvre inspirée par la mer et la lumière. Conservateur du musée Paul-Valéry de Sète, il fut à l'origine des transformations qui aboutirent aux installations actuelles adaptées aux conditions modernes de conservation et d'expositions. Il s'était lié d'amitié avec François Desnoyer, présent à Castries par des lithographies originales illustrant une édition de* l'Etang de l'or *et des documents manuscrits.*

*Gaston Baissette est un homme de la civilisation de la vigne. Ici-même où le ciel, la terre et la mer se confondent, il s'est imprégné d'intimes et profondes correspondances de lumières diffuses, d'odeurs secrètes et de vibrations mystérieuses au hasard de ses marches ou de ses rêveries, au fil des sentiers, entre les salicornes, ou des sillages mouvants d'une barque à fond plat caressant les roseaux.*

Dans son œuvre littéraire, *l'Etang de l'or* est peut-être la plus proche de ses pensées intimes et de son héritage atavique. C'est un vieux livre, qui date d'un autre monde, dans les bouleversements de la dernière guerre. D'un seul coup, il apporte le silence de la paix, celui qu'on ne peut retrouver qu'avec tout l'or de l'onde, la musique des brises marines dans la harpe des roselières, la chanson douce du clapotis et le souffle des tramontanes.

Sous cette mélancolie fragile du passé, les mots de Gaston Baissette n'ont rien perdu de leur jeunesse et de leur présence. *L'Etang de l'or* n'a pas changé. Il se berce toujours en de longs crépuscules du soir ou du matin et frémissement d'ailes.

Les riverains eux-mêmes, entre le petit Rhône et le Lez où les Romains avaient établi un port, ont oublié les mirages familiers de l'étang et perdu le temps de l'aborder avec tendresse, au rythme des pas, frôlant les prêles et les arroches, et des rames plongeant en silence dans l'eau, sans la griffer.

Défions-nous de notre véhémence, conseille un des personnages du livre. Prenons le temps de regarder. Gaston Baissette est toujours à nos côtés pour nous tenir la main, nous faire entendre les voix de l'étang et respirer les odeurs de sels dans les lagunes.

ROGER BECRIAUX.

★ Ouverte jusqu'au 17 août, tous les jours, de 16 h. à 19 h. Entrée libre. Catalogue.

# SPECTACLES

## théâtres

### Les théâtres de Paris

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Prospectus ; 23 h : le Concile des fous.
Atelier-Théâtre du XIXe (202-34-31), 20 h. 30 : les Bonnes.
Carreau du Temple (624-53-25), 21 h. : le Cirque de Molière.
Comédie-Italienne (321-22-22), 21 h. : la Locandiera.
Conciergerie (724-14-16), 21 h. : la Rose et le Fer.
Essaïon (278-46-42), I, 20 h 30 : Histoires vraies ; 22 h. : les Bonnes. — II, 20 h. 30 : la Princesse de Babylone.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 45 : Tupac-Tosco, la Raison de la mémoire.
Gaîté - Montparnasse (322 - 16 - 18), 20 h. 15 · Rufus ; 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 . En compagnie d'Apollinaire ; 20 h. 30 : Haute surveillance ; 23 h. 15 : le Journal de Nijinsky. — Théâtre rouge, 18 h. 15 : Idée fixe ; 20 h. 30 : la Double Inconstance ; 22 h. 30 : les Quatre Jumelles. — III, 18 h. 15 : Parlons français ; 22 h. 30 : Notre-Dame de l'Informatique.
Marigny (225-20-74), 21 h. : la Tour de Nesle. — Salle Gabriel, 20 h. 45 : les Deux Suisses ; 23 h. 30 : Areuh = MC 2.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Le Farré sifflera trois fois.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : En plein dans le mille.
Théâtre - en - Rond (387 - 88 - 14), 20 h. 30 : Huis clos.
Théâtre de l'Union (770 - 90 - 94), 21 h. : Tartuffe.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

### Les cafés-théâtres

Blancs-Manteaux (887-16-70), 20 h. 15 : Areuh = MC 2; 21 h 30 : G. Cuvier ; 22 h. 30 : les Belges.
Café d'Edgar (320-85-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Couple-moi le souffle ; 22 h. 45 : les Deux Suisses. — II, 22 h. 15 : Popeck.
Café de la Gare (278-52-51), 22 h. : Charlie Couture.
Cafessaïon (278-46-42), 23 h. : Jacques Charby.
Le Clown (555-00-44), 22 h. 30 : Caf' Conc'
Le Connétable (277-41-40), 21 h. 30 : Clotilde ; 22 h. 30 : Carnival Jazz Quartet.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 23 h. : Bagdad Connection.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : P. Petit Quartet ; 21 h. 30 : la Marionette ; 22 h : Essayez donc nos pédalos.
L'Echaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : M. Boubin.
L'Ecume (542-71-16), 22 h. : J.-P Reginal.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit ; 21 h. 15 : le Président.
Lucernaire (544-57-34), 19 h. 30 : Antonin fait c' qu'i veut.
La Mirandière (229-11-13), 22 h. 15 : S. Wofsy
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 20 h. 45 : Si la concierge savait ; 21 h. 45 : Suzanne, ouvre-moi.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : Raymond.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Lionel Rocheman ; 21 h. 30 : Ch. Jolibois ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre du Marais (278-50-27), 21 h. : Phèdre à repasser.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances ; 21 h. 30 : J. Blot ; 22 h. 30 : J.-C Montells
Vieille-Grille (707-60-93), 21 h. : Louise Dhour ; 22 h. 30 : Une cocaïne allemande

### Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.




Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)


## Vendredi 8 août

### Le music-hall

Dannou (261-69-14), 21 h. : Pepe Cordoba et sa Fiesta flamenca.
Forum des Halles, Théâtre (297-53-47), 20 h. 30 : le Procédé Guimard-Delaunay.

### Les concerts

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h. 30 : P.-Y. Asselin (Bach, Widor, Gigout, Boelmann).

### Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : J.-P. Sasson Quintet.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 15 : Diaphane.
Dunois (584-72-00), 21 h. : F. Bebey.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : Quiproquo.
Riverbop, 22 h. 30 : Frank Wright Trio.

### XVe Festival estival de Paris

(329-37-57)

Grand Hôtel, 18 h. 30 : Trio à clavier de Belgique (Beethoven, de Taeye, Mendelssohn).
Conciergerie, 18 h. 30 : Quintette à vent de France (Haydn, Danzi, Milhaud).

## cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

### La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 15 h. : Moana, de R. Flaherty ; 19 h. : la Zone, de G. Lacombe ; Ménilmontant, de D. Kirsanoff ; 21 h. : les Feux de la rampe, de C. Chaplin.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. : le Diable dans la ville, de G. Dulac ; 17 h. : la Fin de Saint-Pétersbourg, de V. Poudovkine ; 19 h. : Octobre, les dix jours qui ébranlèrent le monde, de S. M. Eisenstein.

### Les exclusivités

ALIEN (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16)
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Denfert, 14e (354-00-11).
AU-DELA DE LA GLOIRE (A., v.o.) (**) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
BIENVENUE Mr. CHANCE (A., v.o.) : Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
BRIGADE MONDAINE : VAUDOU AUX CARAIBES (F.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Tourelles, 20e (636-51-98)
CALIGULA (It., v. angl.) (**) Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-93) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15 (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ;
LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) . Elysées-Point Show, 8e (225-67-29)
LE CHAINON MANQUANT (F.-Belg., v. angl.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
CHARLIE BRAVO (F.) (**) Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LE CHRIST S'EST ARRÊTÉ A EBOLI (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; U.G.C.-Marbeuf, 3e (225-18-45) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
CHRONIQUES MARTIENNES (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (634-13-26). — V.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11).
5 % DE RISQUE (F.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
CONTES PERVERS (Fr.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55).



DON GIOVANNI (Fr.-It.), v. it. : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Vendôme, 2e (742-97-52).
LE FAISEUR DE SUISSES (Suisse) : Marais, 4e (278-47-86).
LA FEMME INTEGRALE (Fr.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A.), v.o. : Vidéostone, 6e (325-60-34)
LES HERITIERES (Hong.), v.o. : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
L'IMMORALE (Fr.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
KRAMER CONTRE KRAMER (A.), v.o. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
LONG WEEK-END (Aust.), v.o. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA MALEDICTION DE LA VALLEE DES ROIS (A.), v.o. : Paramount-City Triomphe, 8e (562-47-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
MANHATTAN (A.), v.o. : J. Cocteau, 5e (354-47-62).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All), v.o. : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

### LES FILMS NOUVEAUX

LE COMMANDO DE SA MAJESTÉ, film américain d'Andrew McLaglen (v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
EXTASE, film tchèque de Gustav Machaty (v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).
MAIS QU'EST-CE QUE J'AI FAIT AU BON DIEU POUR AVOIR UNE FEMME QUI BOIT DANS LES CAFÉS AVEC LES HOMMES ? Film français de Jan Saint-Mamont : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
DEUX AFFREUX SUR LE SABLE, film franco-canadien de Nicolas Gessner, v.o. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : ABC 2e (236-55-54) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN FLIC DE CHOC, film américain de Christopher Leitch, v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER (A.), v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
ON N'EN A RIEN A SECOUER (A., v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44).
PIED PLAT SUR LE NIL (It., v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
LE PRE (It. v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46).
LE ROI ET L'OISEAU (F.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE SAUT DANS LE VIDE (F.-It., v. it.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). — V.f. : 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
LES SOUS-DOUÉS (F.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Marignan, 8e (359-92-82).
THIRD WORLD, PRISONNIER DE LA RUE (F.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Murat, 16e (651-99-75).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
UNE SEMAINE DE VACANCES (F.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LA VIE DE BRIAN (Angl., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
L'ULTIME ATTAQUE (Angl., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) . Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

### Les grandes reprises

A CHAQUE AUBE, JE MEURS (A.), v.o. : Action-Christine, 6e (325-85-78).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It.), v.o. : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All, v.o.) : Cinoche Git-le-Cœur, 6e (326-80-25)
L'ARBRE AUX SABOTS (It.), v.o. : Bonaparte, 6e (326-12-12).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A.), v.o. : Studio Logos, 5e (354-26-42).
BARRY LYNDON (A.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
BATMAN (A.), v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70).
BONS BAISERS DE RUSSIE (A.), v.o. : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
BUFFET FROID (Fr.) : Paramount Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
CINDERFELLA (A.), v.o. : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A.), v.o. : Action-Ecoles, 5e (325-72-07), jours impairs.
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Forum Cinéma, 1er (297-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CHER PAPA (It.), v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
CHINATOWN (A.), v.o. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46)
LE CRI (It.), v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04)
LA DERNIERE FEMME (It.), v.o. : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
DEUX SUPER-FLICS (A.), v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; v.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
LES DIX COMMANDEMENTS (A.), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
DOUZE SALOPARDS (A.), v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
EL CONDOR (A.), v.o. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Images, 9e (522-47-94) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Saint-Charles Convention, 15e (579-33-00).
L'EVADE D'ALCATRAZ (A.), v.f. : Hollyood-Boulevard, 9e (770-10-41).
LES FAISEURS DE SUISSES (Suisse), v.o. : Marais, 4e (278-47-86).
LE FANTOME DE LA LIBERTÉ (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).
GETAWAY, v.o. : Studio Médicis, 6e (633-25-97) ; Mercury, 8e (562-75-90). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
GOLDFINGER (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Elysées, 8e (720-76-24). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
LE GUEPARD (It.), v.o. : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
HAIR (A.), v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
HISTOIRE D'O (Fr.) : Actua-Champo, 5e (354-51-60) ; Balzac, 8e (561-10-60).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Actua-Champo, 5e (354-51-60).
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LA HORDE SAUVAGE (A.), v.o. : France-Elysées, 8e (723-71-11).
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A.), v.o. : Opéra Night, 2e (296-62-56).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It.), v.o. : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Berlin, 3e (742-60-23) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
JIMI HENDRIX (A.) (**), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77).
JOHNNY GOT HIS GUN (A.), v.o. : la Clef, 5e (337-90-90).
IRMA LA DOUCE (Fr.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
JULES ET JIM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE LAUREAT (A.), v.o. : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LAWRENCE D'ARABIE (A.), v.o. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LITTLE BIG MAN (A.), v.o. : Noctambules, 5e (354-42-34).
LA MALEDICTION DE LA PANTHERE ROSE (A.), v.o. : Biarritz, 8e (723-69-23).
MARATHON MAN (A.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE MESSAGER (Ang.), v.o. : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
MIDNIGHT EXPRESS (A.) (**), v.o. : Capri, 2e (508-11-69).
MOLIERE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11). Horaire spécial.
MOONRAKER (A.), v.o. : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
MORE (A.), v.o. : Calypso, 17e (380-30-11).
MORT SUR LE NIL (A.), v.o. : Grand-Pavois, 15e (554-46-85). Horaire spécial.
MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Ang.), v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LES MISFITS (A.), v.o. : Action-Ecoles, 6e (325-72-07), jours pairs.
LA NUIT DES MORTS-VIVANTS (A.) (**), v.o. Saint-Germain-Village, 5e (633-79-38).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMÉS (It.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
PAPA D'UN JOUR (A., muet) : Marais, 4e (278-47-86), Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25), Espace Gaîté, 14e (320-90-34).
PARISTORY (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)
LE PARRAIN I et II (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Balzac, 8e (561-10-60).
PROFESSION REPORTER (It., v.o.) : Opéranight, 3e (296-62-56).
ROCCO ET SES FRERES (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
ROCKY II (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : Parnassien 14e (329-83-11), Cambronne, 15e (734-42-96).
TESS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56)
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
LES TROIS STOOGES CONTRE HERCULE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
LE TOMBEAU HINDOU ; LE TIGRE DU BENGALE (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86), Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

### Les séances spéciales

L'AMOUR A LA VILLE (It. v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) 18 h. (sf S. D.).
LE CIRQUE DE MOSCOU (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (544-28-80). 16 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). 12 h. et 24 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h
HORROR SHOW (A., v.o.) (**) : la Clef, 5e (337-20-90), 22 h.
INDIA SONG (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15 sf D.
L'INNOCENT (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h., sf S D.
JANIS JOPLIN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h., sf S. D.
JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Suisse) : le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 15.
LE LOCATAIRE (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), 21 h. 45 sf L.
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h
MAHLER (A., v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 25
MELODIE POUR UN TUEUR (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h., sf S D.
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 10.
LES POINGS DANS LES POCHES (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 20 h 30.
LE PRIVE (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 14e (222-87-23), 12 h. et 24 h.
PSYCHOSE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
ROME, VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25), 12 h.
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99), 16 h 30.
LE SEXE FOU (It., v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 5.
LE TAMBOUR (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 20 h.
LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 22 h.

### Les festivals

F. TRUFFAUT : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) : Domicile conjugal.
CINE-POLAR (v.o.) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34) : le Cercle noir.
I. BERGMAN (v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) : l'Attente des femmes.
MARX BROTHERS (v.o.) : Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : Une nuit à l'Opéra.
LES MAUDITS D'HOLLYWOOD (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Promenade avec l'amour et la mort.
W.C. FIELDS (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) : Parade et rire.
H. BOGART (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : la Comtesse aux pieds nus.
FILM NOIR (v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : Little Caesar.
LES VIOLENTS D'HOLLYWOOD (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : The Shooting.
COMEDIES MUSICALES (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Beau fixe sur New-York.
FRITZ LANG (v.o.), Action République, 11e (805-51-33) : la Femme au portrait.
FILMS ANTILLAIS, Hollywood Bld, 9e (770-10-41). En alternance : Coco la Fleur ; Chapla ; Mamito.
HOLLYWOOD SE REGARDE (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : le Dernier Nabab.
LES HEROINES D'HITCHCOCK (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : les Enchaînés.
FESTIVAL DU FRISSON (v.o.), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) : Frissons. — Trois Haussmann, 9e (v.o.) (770-47-55) : Génération Proteus.
REGARD SUR L'HOMOSEXUALITE (v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99) : A Bigger Splash.



# RADIO-TÉLÉVISION

## Vendredi 8 août

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h Caméra au poing : Une femme et des guépards.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Série : Frédéric.
20 h Journal.
20 h 30 Dramatique : Jackson ou le Mnémocide.
Réalisation J.-L. Colmant, avec P. Geluk, R. Dutoit, J. Bir, P. Mulder.
*Après qu'un terroriste s'est emparé de la mémoire électronique de son entreprise et menace de détruire l'œuvre de sa vie, un P.-D.G. comprend les valeurs humaines de l'amour conjugal et paternel. La rigueur et les artifices d'une tragédie classique transposés au siècle de l'ordinateur, mais les abondantes explications techniques et les palabres avec la police sont bien lourdes et Corneille bien loin.*
22 h Documentaire : Châteaux de France.
Le château de Vincennes.
22 h 50 Journal.

### DEUXIÈME CHAINE : A2

18 h 30 C'est la vie de l'été.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Variétés : Trente-six bouts de chandelles.
20 h Journal.
20 h 30 Série : Winnetou.
Les fruits de la haine.
21 h 35 Magazine : Ah ! vous écrivez ?
Par B. Pivot.
*Avec MM. J. Delay* (Avant-Mémoire) ; *A. Zinoviev* (l'Antichambre du paradis).



22 h 40 Journal.
22 h 50 Ciné-club : « Hôtel du Nord ».
Film français de M. Carné (1938), avec L. Jouvet, Arletty, Annabella, J.-P. Aumont, B. Blier, Andrex, P. Dubost, J. Marken, P. Périer, A. Brunot. (N. Rediffusion.)
*Engagée comme bonne dans un petit hôtel du canal Saint-Martin, où elle avait failli mourir d'une tentative de suicide, une jeune fille connaît une brève aventure avec un mauvais garçon qui rêvait de changer de vie mais qui n'échappera pas à son destin. Suite de croquis dans le réalisme poétique cher à Marcel Carné. Dialogues d'Henri Jeanson et inoubliable interprétation de Louis Jouvet et Arletty qui surpassent les vedettes Jean-Pierre Aumont et Annabella.*

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
*Voyage au centre de la Terre* ; Titres en poche : mystères.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : La télévision d'ailleurs (Scared Straight).
Emission de J.-M. Cavada et M. Thoulouzé. Un reportage de la télévision américaine.
*Oscar du meilleur documentaire à Hollywood : Arnold Shapiro a filmé et interrogé dix-sept jeunes délinquants.*
21 h 30 Dramatique : Le cheval dans le béton.
Scénario et dialogues : J.-P. Rouland et C. Olivier. Réal. : P. Planchon. Avec : H. Gignoux, Y. Stahl, P. Bru, etc. (Redif.)
*Drame de l'urbanisation : un paysan alsacien, vivant seul avec une jument, refuse d'être expulsé. Arrivent les gendarmes...*
22 h 25 Journal.

### FRANCE - CULTURE

19 h. 30, Les conteurs aujourd'hui : S. Villa Nueva.
20 h., Dix heures pour Offenbach : avec Suzy Delair.
21 h., L'histoire et son roman : Cagliostro. Dumas et la Révolution française.
22 h., Inde : Musiciens populaires du Rajasthan.
22 h. 30, Les chemins de la connaissance : La femme au dix-neuvième siècle (La délinquante) (redif.).
23 h., Feuilleton : Trois hommes à la recherche d'une comète, de L. Kobrynski (redif.).
23 h. 30, New-nuit.

### FRANCE-MUSIQUE

20 h. 20, Concert (Echanges internationaux) : « Stabat Mater », de Dvorak, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk Freiburger Bachchor Caecilienverein Frankfurt, dir. Th. Egel, avec M. Napier, soprano, M. Hoeffgen, alto, S. Jerusalem, ténor, et K. Ridderbusch, basse.
22 h. 15, Les nuits d'été : œuvres de Rust, Lemeland, Rosenfeld ; 23 h. 5, Vieilles cires : œuvres de Berlioz, Chabrier, Fauré, Saint-Saëns ; 0 h. 5, Grandes œuvres, grands interprètes : œuvres de Haydn, Boccherini, Lalo, Fauré, Honegger et Penderecki.

## Samedi 9 août

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 30 Série : Qu'est-ce qui fait courir papa ?
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
En direct de Saint-Antonin-Noble-Val, avec Claude Ruben.
La petite maison dans la prairie ; 14 h. 40, Maya l'abeille ; 15 h., Claude Ruben (et à 16 h. 17, 17 h. 38) ; 15 h. 27, La cloche thibétaine ; 16 h. 40, Magazine de l'aventure ; 18 h., Temps X.
19 h Trente millions d'amis.
Spécial animaux abandonnés.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Série : Frédéric.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Mosaïque.
*Avec Alain Souchon.*
21 h 20 Série : Starsky et Hutch.
L'épidémie (première partie), avec J. Margolin, Al Ruscio, J. Allison, P. Marth...
22 h 15 Série : C'est arrivé à Hollywood.
Les rois du spectacle.
*La Joyeuse Parade, la Symphonie magique, la Mélodie du bonheur, Papa longues jambes, New-York, New-York...*
22 h 35 Musiciens du soir.
L'Ensemble vocal d'Avignon interprète des œuvres de Bruckner, Scarlatti, Gabrielli et Mendelssohn.
23 h 10 Journal.

### DEUXIÈME CHAINE : A2

12 h Journal des sourds et des malentendants.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
La terrine de légumes.
12 h 45 Samedi et demi.
13 h 35 Document : La France vue du ciel.
Le grand jardin de la France.
14 h Les jeux du stade.
Tennis ; natation ; équitation.
18 h 15 Moi aussi, je parle français.
Le Canada (Montréal).
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Variétés : Trente-six bouts de chandelles.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Messieurs les jurés.
L'affaire Lezay.
*Bernard Charance, un handicapé mental adulte, qui travaille dans une exploitation agricole, descend un soir à la ville voisine et commande, dans un café, un lait grenadine. Les consommateurs lui font boire de l'alcool et commencent des jeux cruels, qui se terminent par la mort de Charance.*
22 h 25 Variétés : Serge Lama.
Au Palais des Congrès.
23 h 35 Journal.

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
*Voyage au centre de la Terre* ; See and tell : la vie privée des otaries.
20 h Les jeux.
20 h 30 Festival d'été : Le Festival interceltique de Lorient.
Réal. F. Tager-Kagan.
*Depuis 1973, des centaines de musiciens, venus des sept pays celtiques, se retrouvent chaque année à Lorient. Une fête « chaleureuse et déraisonnable », nous dit-on.*
21 h 25 Le pays d'où je viens : La Guadeloupe.
De M. Dumay et J.-P. Janssen.
*Une vision touristique et folklorisée de la musique, absolument à côté de la réalité de cette île qui fait partie des départements français d'outre-mer.*
22 h 25 Journal.
22 h 45 Hollywood U.S.A. : David Niven.

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales : Colportages (L'abbaye de Vauclair).
8 h., L'envers de la lettre.
9 h. 7, Québec.
11 h. 2, Hommage aux grands interprètes de Mozart.
12 h. 5, Le pont des Arts.
14 h., Irak, le dieu caché : L'Euphrate, Babylone et les cités saintes du shi'isme.
16 h. 20, Alfred Deller : Un an après.
17 h. 30, Rencontres d'été à Aix : H. Dutilleux et X. Lutoslawski.
19 h. 30, La R.T.B. présente : La lettre brouillée. (La plaie et le couteau).
20 h., L'histoire et son roman : Cagliostro, Dumas et la Révolution française.
22 h., Vulturne ou Léon-Paul Fargue et nous, avec H. Thomas (redif.).
23 h. 46, Musique enregistrée.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Réveil-Matin : œuvres de Scarlatti, Schubert et Beethoven ; 8 h. 35, Kiosque-matin ; 9 h. 30, Mozart par Clara Haskil, piano ; 10 h., Schubert par Cl. Haskil (septembre 1956) ; 10 h. 30, « Concerto pour piano et orchestre n° 13 en ut majeur », de Mozart, par le Festival Strings de Lucerne, dir. R. Baumgartner, avec Cl. Haskil, piano ; « Sonate pour piano n° 2 », de Mozart, par Cl. Haskil.
11 h. 30, Concert : « Symphonie n° 8 en si mineur, Inachevée, D 759 » et « Rosamunde », de Schubert, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les Chœurs de l'Université de Paris, dir. Théodor Guschlbauer, avec Clara Wirz (concert du 15 juillet 1978 au Grand Auditorium dans le cadre du Festival Estival de Paris) ; 13 h. 5, Jazz vivant estival : enregistrements publics de Mingus et Dolphy en Europe.
14 h. 30, Festival de Salzbourg 1980 (en direct de l'O.R.F.) : récital Ithzak Perlman, violon, « Partita pour violon n° 3 en fa majeur, BWV 1006 », « Sonate pour violon n° 2 en la mineur, BWV 1003 », « Partita pour violon n° 2 en ré mineur, BWV 1004 », de J.-S. Bach.
16 h., Collection particulière : Clara Haskil, de Mozart à Schumann, « Neuf Variations sur un menuet de J.-P. Duport », « Rondo pour piano et orchestre en la majeur » (Mozart), par l'Orchestre symphonique de Vienne, dir. B. Baumgartner ; « Sonate n° 17 en ré mineur, la Tempête, opus 31 n° 2 » (Beethoven) ; « Scènes d'enfants » (Schumann) ; 17 h., M. Clary présente : « Concerto pour piano et orchestre n° 9 en mi bémol majeur » et « Concerto pour piano et orchestre n° 19 en fa majeur », de Mozart, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Carl Schuricht, avec Clara Haskil ; 19 h. 5, Kiosque-soir ; 19 h. 30, Prologue : F. Pigeaud présente : « La Belle Maguelone », de Brahms.
20 h., Festival de Salzbourg 1980 (en direct de l'O.R.F.) : « Die schöne Maguelone », de Brahms, avec Peter Schreier, ténor, Paul Hoffmann, récitant, et Peter Roesl, piano.
23 h., Les nuits d'été : comment l'entendez-vous ? Henry Purcell par le professeur Alexandre Minkowsky ; 1 h., Le dernier concert : Vingt-huitième Festival international de musique de Besançon, œuvres de Goudimel, Besard, Millet, Blavet, Tapray (concert du 14 septembre 1975 en l'abbaye d'Acey).

## Dimanche 10 août

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 Orthodoxie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
En Notre-Dame de Consolation (Doubs). Prédicateur : Père Jean-Christophe Demard.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 La bonne conduite.
13 h Journal.
13 h 20 Cirque : Festival international de Monaco.
14 h 15 Variétés : Le Printemps de la chanson à Bourges.
Par B. Bouthier et Cl. Fléouter.
*Trois personnages - impresarios en quête d'artistes, artistes en quête d'imprésarios, déambulent à travers les points chauds d'un Printemps de Bourges, servent de fil d'Ariane pour la découverte de ce Festival qui représente une certaine idée du rire et de la chanson.*
15 h 15 L'énergie c'est nous : Aide à la conduite.
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 Série : Le monde merveilleux de Disney.
L'ennemi de la montagne.
16 h 25 Sports première.
Championnats de France de natation à Brive ; Grand Prix automobile (F. 1) à Hockenheim.
18 h 25 Série : Le temps des as.
19 h 25 Les animaux du monde.
La faune insolite du Venezuela.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « la Grande Course autour du monde ».
Film américain de B. Edwards (1965), avec J. Lemmon, T. Curtis, N. Wood, P. Falk, K. Wynn, A. O'Connell, V. Vance. (Rediffusion.)
*En 1910 est organisée une grande course automobile Paris-New-York, passant par la Sibérie et l'Europe centrale. Le professeur Fatalitas s'efforce, par des moyens déloyaux, d'empêcher la victoire de son rival, le grand Leslie.*
*Une comédie burlesque bien menée dans sa première partie mais qui s'essouffle, à durer trop longtemps.*
23 h Musique : Sonate « Appassionata ».
De Beethoven, interprétée par L. Dumont.
*Images sur l'univers industriel, tournées à Hambourg, Francfort, Munich, avec en surimpression la pianiste jouant.*
23 h 25 Journal.

### DEUXIÈME CHAINE : A2

12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Embarquement immédiat.
Contrebande.
14 h 15 Jeu : Les descendants.
15 h Sports : Tennis.
Tournoi de Fréjus.
16 h 25 Opéra : « Madame Butterfly ».
De Puccini ; avec l'Orchestre philharmonique de Vienne, M. Freni, Pl. Domingo, Ch. Ludwig, R. Kerns, M. Senechal, G. Stendoro ; dir. musicale H. Von Karajan.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Jeux sans frontière.
Les loisirs d'un dimanche en Suisse.
22 h Documentaire : A deux pas de chez nous, le Québec.
*Conçue sous forme de promenade, Didier Lecat fait parler les Québécois d'eux-mêmes. La vie quotidienne, la chanson, le théâtre, le cinéma...*
23 h 30 Journal.

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h Feuilleton : La flèche noire.
La croisée des chemins.
20 h 30 Série : Les merveilles de la mer.
N° 4 : Nager comme un poisson.
21 h Rue des Archives : A la recherche de l'oncle Sam.
22 h Journal.
22 h 10, Court métrage : Jeux d'ombre.
22 h 15 Cinéma de minuit (cycle S. Fuller) : « Maison de bambou ».
Film américain de S. Fuller (1955), avec R. Ryan, R. Stack, S. Yamaguchi, C. Mitchell, S. Hayakawa, B. Dexter (v.o. sous-titrée. Rediffusion.)
*A Tokyo, un policier, venu des Etats-Unis, s'infiltre, sous une fausse identité, dans un gang dirigé par un Américain, qui lui donne sa confiance et son amitié, et qu'il va trahir. Une des œuvres les plus achevées de Fuller. Un Japon authentique, une mise en scène puissante et nerveuse, une réflexion sur la violence et les méthodes policières.*

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique enregistrée.
7 h. 15, Horizon : Magazine religieux.
7 h. 40, Université radiophonique et télévisuelle internationale : Nietzsche.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : La libre pensée française.
10 h., Messe à la cathédrale de Saint-Malo.
11 h., La musique et les mots : Un poème, des musiciens (Goethe, musiques de Schubert, Schumann, Wolf, Mendelssohn).
12 h. 5, Boby Lapointe.
12 h. 40, Musique de chambre : Ravel, Milhaud, Ginastera, Hasquenoph.
14 h., France-Culture 1975-1980.
19 h. 10, Sons : Bretagne (Sur les rochers, la mer) (redif.).
19 h. 15, Culture européenne : La géographie culturelle de l'Europe.
20 h., Zalmen ou la folie de Dieu, d'E. Wiesel (2[e] partie) (redif.).
22 h., Festival d'Avignon : « Utonopolis ».

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Réveil-Matin : Petite anthologie du Lied. « Petite Rose des bruyères », de Schubert, avec I. Seefried, soprano, et G. Moore, piano ; 8 h., « la Symphonie héroïque », de Beethoven, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. E. Kleiber.
9 h. 10, Réveil-Matin (suite) : Extraits du « Freischütz » de Weber ; 9 h. 30, Extraits du « Chevalier à la rose », de R. Strauss, dir. E. Kleiber.
11 h., Festival de Salzbourg 1980 (en direct du Mozarteum de Salzbourg) : Matinée Mozart, « Symphonie en fa majeur », « Concerto pour piano et orchestre n° 25 en ut majeur », « Airs de concert » et « Symphonie n° 30 en ré majeur », par l'Orchestre du Mozarteum, dir. Th. Guschlbauer, avec Th. Moser, ténor, et P. Badura-Skoda ; 13 h. 5, Jazz vivant estival : enregistrements publics de Mingus et Dolphy en Europe.
14 h., Les Noces de Figaro, de Mozart, par les Chœurs de l'Opéra de Vienne et l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Erich Kleiber, avec C. Siepi, basse ; A. Poell, baryton ; L. Della Casa, H. Gueden et S. Danco, sopranos, F. Corena, basse ; 17 h. 30, Mozart : « Quatuor K. 298 », « Divertimento K. 213 », « Fantaisie K. 397 », avec P. Badura-Skoda.
18 h., Récital de piano Dinu Lipatti (Besançon, 16 septembre 1950) : « Partita en si bémol » (Bach), « Sonate n° 11 en la majeur » (Mozart), « Deux Impromptus » (Schubert), et treize valses de Chopin ; 20 h., Prologue : P.-L. Asselineau présente la Première Symphonie de Mahler.
20 h. 30, Concert (donné en mars 1979 au Théâtre des Champs-Elysées à Paris) : « Ruy Blas », ouverture (Mendelssohn), « Mort et Transfiguration » (R. Strauss), « Symphonie n° 1 en ré majeur » (Mahler), par l'Orchestre national de France, dir. Lorin Maazel.
23 h., Les nuits d'été : Saturnales, œuvres de Ives, Gershwin et Gottschalk ; 0 h., Œuvres de Varèse, Bernstein, Gershwin, Cage, Foster, Gottschalk.

# DÉFENSE

## CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE

## Le général Lagarde quitterait son poste six mois avant la limite d'âge

**Le général d'armée Jean Lagarde a informé certains titulaires de grands commandements placés directement sous ses ordres qu'il avait l'intention de quitter en octobre prochain ses fonctions actuelles de chef d'état-major de l'armée de terre. S'il devenait effectif, comme tout le donne à penser pour le moment, ce départ se ferait avec presque six mois d'avance sur l'échéance normale, puisque le général Lagarde atteint la limite d'âge de son rang en mars 1981.**

C'est dans une lettre datée de fin juillet que le chef d'état-major de l'armée de terre annonce son départ sans donner, cependant, de plus amples explications à ses subordonnés directs. Après l'expédition de cette lettre diffusée dans des conditions assez confidentielles, le général Lagarde est parti en congé. C'est, semble-t-il, la première fois, si l'on en croit certains des destinataires, qu'un chef d'état-major utilise un tel procédé destiné à couper court à d'éventuelles rumeurs sur son départ anticipé.

Nommé en avril 1975 à la succession du général d'armée Alain de Boissieu, qui avait fait savoir au gouvernement qu'il ne souhaitait pas assurer ses responsabilités de chef d'état-major de l'armée de terre jusqu'à leur terme, le général Lagarde a reçu la garantie d'un premier contrat de quatre ans pour exercer ces importantes fonctions en remplacement du gendre de Charles de Gaulle.

### Inhabituel

Le président de la République, nouvellement élu, était alors partisan de l'idée qu'un chef d'état-major pouvait n'être pas le plus ancien dans le grade le plus élevé, ni achever sa carrière à ce poste suprême de la hiérarchie militaire si ses qualités le rendaient, ensuite, indispensables à un autre emploi. Il semble que M. Valéry Giscard d'Estaing ait nuancé ce jugement durant son mandat.

Depuis, le général Lagarde avait été reconduit — sans que cette décisions ait été annoncée officiellement au terme d'un conseil des ministres — dans ses fonctions pour un contrat supplémentaire de seize mois à partir d'avril 1979. Des mesures identiques ont, du reste, visé le général d'armée Guy Méry qui a quitté, pour des raisons de santé, son poste de chef d'état-major des armées en juillet dernier, avec trois mois d'avance sur sa limite d'âge.

Aux destinataires de sa lettre, le général Lagarde rappelle qu'il a donc rempli les deux contrats successifs qui lui ont été assignés et il précise qu'il quittera l'état-major le 1[er] octobre prochain. La lettre du chef d'état-major de l'armée de terre, qui date de la dernière semaine de juillet, est postérieure au choix, par M. Giscard d'Estaing, du général d'armée Claude Vanbremeersch pour succéder au général Méry (*le Monde* du 4 juillet). Les généraux Lagarde et Vanbremeersch sont deux camarades de la même promotion de Saint-Cyr et la désignation de ce dernier comme chef d'état-major des armées a eu l'assentiment préalable et total du premier.

Dans les milieux militaires, qui commencent seulement d'apprendre la décision du général Lagarde, on se perd en conjectures sur le sens qu'il convient d'attribuer à ce départ anticipé, même si le chef d'état-major de l'armée de terre a suffisamment d'ancienneté de services — par ses participations à la seconde guerre mondiale, aux campagnes d'Indochine et d'Algérie — pour avoir le droit de partir avant la limite d'âge de son rang. On observe toutefois qu'un tel geste est assez inhabituel puisque c'est, en principe, au chef de l'Etat, chef des armées selon la Constitution, de mettre fin aux fonctions ou de nommer aux postes suprêmes du commandement.

Responsable de la réforme, en cours, de l'armée de terre d'active qui devrait être suivie de la réorganisation des réserves et de la défense opérationnelle du territoire, le général Lagarde a marqué de sa forte personnalité l'institution qu'il commande depuis près de six années, lui faisant subir des changements profonds et parfois critiqués au point que l'armée de terre a besoin, aujourd'hui, de reprendre un peu son souffle dans une atmosphère de « décrispation ».

Le général Lagarde a exercé une grande influence sur le précédent chef d'état-major des armées qu'il a, parfois, remplacé à son commandement opérationnel lors de certaines interventions extérieures de la France. Il a la confiance du président de la République. Au début de l'année, cependant, son projet de supprimer l'un des régiment d'appelés de la 11[e] division parachutiste avait été désavoué par le chef de l'Etat (*le Monde* des 26 et 31 janvier). Mais, depuis, principalement lors de sa conférence de presse du 26 juin dernier, M. Giscard d'Estaing s'était rangé au côté de son chef d'état-major en affirmant de manière irrévocable, à propos de la durée du service militaire, qu'il ne laisserait pas « *démolir l'armée de terre française* ».

JACQUES ISNARD.

## Paris et Bonn démentent que le projet d'un char commun soit compromis

**Le projet franco-ouest-allemand de construction en commun d'un nouveau char de combat, conclu en février dernier à Paris, n'est en aucune manière compromis, selon des porte-parole du ministère ouest-allemand et du ministère français de la défense, qui ont tenu, jeudi 7 août, à démentir des informations de presse à Bonn faisant état de certaines réserves des milieux parlementaires et industriels en République fédérale d'Allemagne.**

Selon la presse ouest-allemande, la commission de la défense du Bundestag s'est inquiétée des clauses techniques et commerciales de l'accord de principe conclu à Paris entre MM. Yvon Bourges et Hans Apel, respectivement ministres français et ouest-allemand de la défense. En particulier, des parlementaires d'Outre-Rhin ont exigé des précisions sur les conditions éventuelles dans lesquelles ce char commun serait vendu à l'exportation par l'un ou par l'autre des deux partenaires. D'autre part, l'état-major ouest-allemand souhaiterait la conception d'un blindé dérivé de l'actuel Léopard-2 tandis que les Français sont plutôt partisans de la construction d'un nouveau modèle de char. Enfin, les industriels concernés essaient actuellement de s'entendre sur les caractéristiques et les performances du matériel, ainsi que sur la répartition des charges de travail.

A Paris, on a précisé, jeudi 7 août, qu'il n'y a aucun élément dans les discussions en cours entre les services officiels des deux pays qui conduise à penser à une rupture des négociations et encore moins à un arrêt du projet de coopération. A Bonn, le porte-parole a tenu à souligner que les experts des deux pays continuent leurs travaux sur la base de l'accord conclu en février dernier et qu'au stade actuel on ne saurait parler de retard dans sa réalisation.

En revanche, un porte-parole de la société Krauss-Maffei, le constructeur ouest-allemand, a déclaré que son entreprise compte fermement sur la réalisation de ce projet. « *De nombreux détails doivent encore être éclaircis,* a-t-il précisé, *et il est possible qu'on ne pourra pas aller aussi vite que certains le pensaient peut-être. Mais nous restons optimistes dans l'intérêt de l'Europe.* »



# SPORTS

## NATATION

### BRIVE, CAPITALE DES NAGEURS FRANÇAIS

**Le Stade nautique municipal de Brive (sept lignes d'eau) sert de cadre, depuis jeudi 7 août, et jusqu'à dimanche, aux 70[es] championnats de France. Les « Moscovites », qui ont réussi une belle performance d'ensemble aux Jeux olympiques (dix records de France battus), vont devoir affronter leurs rivaux nationaux non sélectionnés, avides de s'imposer à leur tour. Au cours de la première journée, d'une qualité moyenne, la performance la plus notable fut réalisée au 200 mètres papillon par l'Antibois Christian Donzé, qui a mis d'accord et Xavier Savin, remarquable à Moscou, et François-Xavier Henry, recordman de France, dans le temps de 2 min. 6 sec. 75.**

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 57,00 | 67,03 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 14,00 | 16,46 |
| IMMOBILIER | 39,00 | 45,86 |
| AUTOMOBILES | 39,00 | 45,86 |
| AGENDA | 39,00 | 45,86 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 105,00 | 123,48 |

# ANNONCES CLASSÉES

| ANNONCES ENCADRÉES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 33,00 | 38,80 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 8,00 | 9,40 |
| IMMOBILIER | 25,00 | 29,40 |
| AUTOMOBILES | 25,00 | 29,40 |
| AGENDA | 25,00 | 29,40 |



## offres d'emploi

PARIS CENTRE

Conseil en Publicité recherche personne libre à MI-TEMPS pour PRISE RENDEZ-VOUS par TÉLÉPH. auprès clientèle d'entreprise. Une première expérience de la vente ou de la prospection par téléphone est nécessaire.

Merci d'adresser une lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel sous référence M. 11.220 F, à : EGOR PROMOTION. - 8, RUE DE BERRI, 75008 PARIS. - Tél. : 359-13-82.

Club de Prévention avec bar sans alcool recherche 1 éducateur spécialisé ou 1 animateur pour compléter équipe éducative. S'adresser à M. Alain Michel, Amitié Jeunesse, 36, rue des Plantes. - 91200 ATHIS-MONS. Tél. : 938-23-56 ou 075-17-81.

Sté franç. de distrib. de prod. chim. à usage industr. et collect. rech. représent. profess. pour la rég. parisienne et ts départem. français. Tél., pour R.V. au : 547-57-71, entre 17 et 19 heures.

Société d'Economie mixte de la banlieue Est recrute pour début septembre

**COMPTABLE**

formation D.U.T. option comptabilité-finances minimum, notion informatique souhaitée. Adr. C.V. nº T 021.650 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui tr.

Centre d'Informations Financières organise en août un stage pour recruter : COLLABORAT. Cciaux H. ou F.
— débutants ou expérimentés ;
— sens de la négociation ;
— excellente présentation ;
— possibilité cadre.
Tél., pour R.V., 553-20-00 P. 209.

Importante Entreprise rech. CADRE ADMINISTRAT. H.E.C. Sup de Co + DECS, expérience Audit indispensable. - 297-49-95.

POUR BAGDAD (IRAK) DIRECTEUR TRAVX électricité, expér. chantier important, bilingue anglais - 297-49-95.

GESTION 2000 poste immédiat

**INGÉNIEUR**

CALCULATEUR APPAREILS CHAUDRONNÉS BALLONS RESERVOIRS.

**246-42-01**

Impte entreprise T.P. recherche CADRE COMPTABLE, 35 ans, D.E.C.S. ou équivalent, 130.000 F l'an. - Téléphone : 297-49-95.

## RÉGIONALES

LE CENTRE NATIONAL Universitaire Sud de Calcul (C.N.U.S.C.) MONTPELLIER devant recevoir un ordinateur IBM 3033 recherche :

**INGÉNIEURS EXPÉRIMENT.**

— dans le domaine des systèmes d'exploitation IBM ;
— dans différents domaines d'application de l'informatique pour conseiller les utilisateurs du centre.

Envoyer lettre manuscrite plus C.V. et photo à : Centre National Universitaire Sud de Calcul Chancellerie des Universités, 31, rue de l'Université, 34000 Montpellier.

## secrétaires

**PUBLIAS** RECRUTE AVEC CONTRAT pour son service Petites Annonces Possibilité logement à Paris 1) DACTYLO, stage pratique en entreprise de six mois ; 2) DACTYLO pour poste nouveau avec prime, 45 ans mini., et si privée emploi un an. Ecr. av. C.V. et prét., à Centrale d'Annonces, 121, r. Réaumur-2ᵉ.

## demandes d'emploi

J. F., 21 ans, recherche emploi sérieux et stable dans commercial avec possibilité formation. Mlle Coudray, 59-61, avenue A.-Briand. - 92120 Montrouge.

F. 39 ans, ingénieur, ch. emploi. Ecr. nº T 021676 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

## capitaux ou proposit. com.

Directeur-Animateur discothèq., 10 a. réf., rech. prêt ou garantie pour gérance (possède clientèle) 858-02-32 (13-14 h) 325-50-04, soir.

## perdu-trouvé

Désespérés par le vol, dans la nuit du 6 au 7 août à Paris, d'une camionnette blanche J-7 immatriculée 924 CTZ 75, contenant une Montgolfière, panneaux latéraux peints représentant des Montgolfières, serions reconnaissants à qui pourrait donner renseignements en téléphonant au : 886-76-92.

## occasions

**MOQUETTE**

Laine et synthétique Remise importante stock 40.000 m2 - 757-19-19

URGENT vends cause départ Mobilier Moderne objets divers très bas prix. Tél. : 647-62-62, de 17 à 20 h.

Pianos droits et à queue, épinettes et clavecins

**VENTE EXCEPTIONNELLE**

AOUT 1980 avant travaux liquidation partielle de stocks occasions exposition ou location vendus expertisés en l'état, prix sacrifiés garantie et service assurés. PIANOS MAGNE. Tél. pour renseignements : 522-30-98.

## automobiles

### vente

#### 5 à 7 C.V.

A vendre SIMCA 1100, 1973, très bon état, pneus et embrayage neufs. Tél., le soir : 883-45-24.

## divers

**DISPONIBLES**

4 CAMPING-CARS NEUFS « SODIS & ARISTOCRAT » PARIS-CARAVANES R.N. 13 - 78630 ORGEVAL TEL. 975-83-98

# L'immobilier

## appartements vente

### 7ᵉ arrdt.

**38, R. VANEAU** NEUF GD STAND. Du STUDIO au 4 P. GARAGES. Sur place 11 à 19 h. - 550-21-26.

### 12ᵉ arrdt.

Mᵒ CHARENTON, près bois et Mᵒ, immeuble récent, séjour + 2 chbres, balcon, sur rue et jardin, cuisine équipée, 448.000 F. Crédit possible. Tél. : 344-43-87.

### 14ᵉ arrdt.

Pte ORLEANS, sur Montrouge, 14, rue Radiguey - 520-13-57 : appartements libres tout confort R.-C., 75 m2 à rénov., 270.000 F; 4ᵉ étg., 60 m2, neuf, 285.000 F; 6, 120 m2, à rénov., 480.000 F; 7ᵉ étg., 130 m2, terr., 65.000 F. Voir, 17-19 h., vendr., sam., dim.

**ALESIA** Immeuble neuf

13, place du Commandeur. Propriétaire vend luxueux 2 p., salle de bains, cuisine, 46 m2, jamais habité. Notaire 2,50 %. Visite sur place samedi 9, de 11 h à 15 h, tél. avant 10 h ou le soir : 504-02-52.

### 16ᵉ arrdt.

**AVENUE LAMBALLE**

salon, S. à M., 3 grandes chambres + 1 petite, 2 bains, chambre de service. Tél. : 566-00-75.

**HAMEAU DU RANELAGH**

plusieurs appartements de 4 et 5 Pièces avec terrasse sur jardin. - Prix élevé justifié. Téléphone : 566-00-75.

### 17ᵉ arrdt.

52, rue Guy-Môquet - 224-02-86 : appartements libres, tout conft, 1er étg., 55 m2, 3 P., 275.000 F; 2ᵉ étg., 65 m2, 3 P., 325.000 F; R.-C., 20 m2, à rénov., 90.000 F. Voir, 13-14 h., vendr., sam., dim.

### 19ᵉ arrdt.

Quartier BUTTES-CHAUMONT 28, RUE OURCQ - 224-18-42 : 2ᵉ étg., 43 m2, s/rue, 160.000 F; 3ᵉ étg., 41 m2, s/cour, 150.000 F; pavillon s/gde cour, 175.000 F. Voir, 15-16 h., Vendr., sam., dim.

### Région parisienne

### 60 - Oise

**SENLIS** Ville classée

Dans petit château de caractère en parfait état, superbe appt tt cft comprenant : hall, vaste living sud-ouest, cuisine, gde chbre, bains, chauff. cent. individuel gaz de ville, cave, gar. 2 voit., potager privatif, maison de gard., 2 ha de parc clos de murs. Charges réduites. Prix 500.000 F à débattre.

**DEVIQ** 104, rue de la République, SENLIS Tél. (16-4) 453-05-05/14-85

### 78 - Yvelines

**L'ÉTANG-LA-VILLE**

APPART. dans gentilhommière du XIXᵉ, TRES BEAU PARC CALME, 2ᵉ et dernier étage, 143 m2 habitables : hall, grande récept. 65 m2, salon, 2 chbres, 2 salles de bains, wc, cuisine équipée, nombreux rangements, 2 park, sous-sol, cave. 850.000 F. AGENCE DE LA FORET Tél. 958-04-47 et 916-30-05

### 92 Hauts-de-Seine

**BON BOULOGNE** Immeuble ancien

Plusieurs appts, 6.200 F le m2, travaux. - 603-27-51.

**SCEAUX - CENTRE**

Calme, ds imm. réc., séj. dble, 3 chbres, s. de bns et s. d'eau, cuis. équipée, 101 m2 + balc., cave, garage. Prix 1.030.000 F. Tél. 661-22-52, après 18 h.

### 94 Val-de-Marne

NOGENT, près R.E.R. et bois, résidentiel, bel immeuble récent, beau 3 Pièces, entrée, cuisine, S. de B., wc, chauffage central, box, 760.000 F. Tél. : 344-71-97.

### Province

ANTIBES (06) dans luxueuse résidence, appartement 3 pièces, cuisine équipée, 2 bains, w.-c., jouissance privative, jardin de 150 m2 : 900.000 F. - Agence SEPTENTRION, 74, bd Wilson, JUAN-LES-PINS. Téléphone : (93) 74-03-00.

**HOULGATE**

5ᵉ étage et dern., asc., appart., 56 m2, vue panoramique s/mer, plage à 50 m. 782-14-26 ap. 18 h.

**DEAUVILLE** Rénovation luxueuse **CASINO** Dans Hôtel Particulier

restent 2 pièces, exposition exceptionnelle + 3 pièces style atelier d'artistes, charges très faibles. Prix intéressant. Tél. pr rendez-vous : 297-40-40 ou visite week-end, 14 à 17 h : 3, avenue du GL-DE-GAULLE

## appartem. achat

L'AGENCE DU XVIᵉ cherche BEAUX APPARTS, préférence dans le XVIᵉ. - Tél. : 704-40-27.

## locations non meublées Offre

### Province

**CHARTRES**

RESIDENCE du CARMEL (à quelques minutes de la gare et centre ville)

**A LOUER**

MAISONS INDIVID. 5-6 pièces avec jardin privatif et garage. Renseignements sur place : sente du Petit-Rachigny (accès par la rue des Rechèvres) Samedi, dimanche, lundi, de 10 h à 18 h. Tél. 16 (37) 21-26-48 ou G.F.F., Tour FRANKLIN Cedex 11, 92081 Paris-Défense

## locations non meublées Demande

### Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. - 283-57-02.

## locations meublées Offre

### Paris

13ᵉ, quartier des Peupliers, Mᵒ Tolbiac, s.-sol, pav., 27 m2, ch., coin cuis., wc, dche, fenêt., 730 F charg. compr. - 589-56-11.

## locations meublées Demande

### Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PIECES LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades - Tél. 285-11-88.

## constructions neuves

**EN SUISSE**

sur les rives du

**LAC DE GENÈVE**

dans un site paradisiaque, nous avons construit pour votre bonheur et votre joie de vivre

**DES APPARTEMENTS ET STUDIOS**

qui vous feront rêver.

Pour une documentation gratuite et sans engagement adressez-vous à

**C. TRUAN - AGENCE ROMANDE IMMOBILIÈRE S.A.**

Galeries Benjamin Constant 1
1003 LAUSANNE - Suisse - Tél. 1941/021/20.70.11

Nom .......................... Prénom ..........................
Rue ..........................................................
Ville .......................... Pays ..........................

## Boutiques

STRASBOURG, excellente artère cède divers DROITS au BAIL MAGASINS IMPORTANTS VIAGER IMMOBILIER, 8, rue du Gal-Ducrot, 67000 Strasbourg. Téléphone : (88) 60-63-46.

**RUE ST-DENIS** Rentabilité 162.000 F l'an

Prix 1.500.000 F. Murs de boutique. - Tél. 325-63-00.

BON 18ᵉ - BELLE BOUTIQUE Murs libres, loc. garantie tous cces, gros rapport. - 555-92-72.

## bureaux

**VOTRE SIÈGE SOCIAL**

BURX MEUBLES - TELEX PARIS 8ᵉ - 9ᵉ - 15ᵉ

**CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS**

Prix compét., délais rapides

**ASPAC 281-18-18 +**

**Votre SIÈGE SOCIAL**

AV. SECRETARIAT TELEPH. CONSTITUTION DE SOCIETES ACTE S.A. PARIS : 261-80-88 ; MARSEILLE : (91) 93-11-13

## fonds de commerce

A vendre

**PAS-DE-PORTE**

à Lagny 77400 (Marne-la-Vallée) TRES BIEN PLACE CENTRE VILLE 1 BOUTIQUE 40 m2, 2 grandes vitrines, 1 appt au 1er étage, 3 pièces, cave, grenier, w.-c.

**Tél. : 430-19-00**

Bail nf. Loyer min. 1.000 F/mois

## pavillons

Près ROSERAIE DE L'HAY-LES-ROSES, secteur pavillonnaire, superbe pavillon, état impeccable, 5 P., cuis., conft, jardin, 630.000 F. - 665-59-72.

Part. vd, 10 km. Auxerre (89), proximité sortie A-6, gde maison récente sur 2.200 m2, 7 Pces principales, tout confort. - Téléphone : (86) 53-30-04, pour visit.

**COLOMBES**

Petit pavillon, 200 m2 terrain, 3 Pièces, cuisine, dépendances, 175.000 F. - MICOT : 344-43-87.

VERRIERES-LE-BUISSON (lac) maison meulière et briques, réception + 3 chambres, cuisine, salle de bains, beau jardin. 940.000 F Téléphone : 547-62-62. Etude de Mᵉ Bernier, notaire à Marans (17230), T. (46) 01-10-14.

## terrains

**CROISSY-SUR-SEINE**

calme, 500 m. centre, TERR. de 800 à 1.030 m2, façades de 25 à 30 m. Entièrement viabilisés. PRIX TVA incluse de 580.000 à 530.000 F. Exclusivité AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET. - 976-05-90.

**FACE AU LUBERON**

A GORDES, très beau terrain 1,5 ha, viabilité sur place, P. de C., exposit. sud, belle vue. Prix 13 F le m2. Crédit possib.

**A ROUSSILLON**

7.700 m2 à bâtir, sortie village, pente douce, C. U. en cours viabilité, exposition sud, bon environnement. Prix 20 F le m2. CHRISTIAN ROSIER 84220 Gordes - Tél. (90) 72-00-70

## chalets

**VOSGES** Pleine Montagne

Chalet 60 m2 + terrain, 3 chambres, cuis. moderne aménagée, salle bains, w.-c., sous-sol, gar., chauffage central mazout. Eau de source. Téléphone. VUE IMPRENABLE. Tél. 16 (89) 47-51-89

## villégiatures

Drôme, campagne, 12 bungalows, piscine, tennis, bois et prés, à partir 16 et 23/8. - WILKENS, 26400 Roche/Grâne. T. 62-60-25.

## maisons de campagne

**COTE D'ARMOR**

Particulier vend, en Bretagne, maison rénovée, tout confort : cheminée - poutres - téléphone. Jardin d'agrément entièrement clos (630 m2). Tél. : 019-07-64.

**LE GARD**

Pays de soleil, de garrigue et de douceur de vivre, à moins de 2 h. de Marseille et Lyon, à 10 minutes de l'autoroute : Exceptionnel, près d'Uzès, maison de village en pierres, entièrement rénovée et équipée, magnifiques cheminée, terrasse et vue sur la vallée. Prix juste : 320.000 F, avec 65.000 F à la réservation.

Rare, maison de village, typique avec cour, terrasse, rénovée et équipée moderne + de 400 m2 habitables après finition des travaux. Prix justifié 350.000 F, avec 70.000 F à la réservation.

Deux magnifiques terrains à construire avec C.U., plantés de pins, dans petite commune rurale près Uzès, idéale résidence principale ou vacances. Prix incroyable 80.000 F (les 2.000 m2), avec 16.000 F à la réservation. Pour visiter CATRY c/o cabinet Lallemand - 19, bd Gambetta, 30700 Uzès. Tél. (66) 22-43-44 H. de B. ou (66) 22-21-95 H. de R.

35' mer, TOURTOUR (VAR)

**MAISON DE VILLAGE**

maison provençale s/3 niveaux, surface totale 120 m2. Dans le village de Tourtour. Sur une petite place, exposition Sud, vue dégagée sur 20 km. Avec la possibilité d'aménager une terrasse au dernier niveau. Maison de caract. ds un village protégé. Prix 150.000 F av. 30.000 F cpt. CATRY. Tél. (94) 70-63-38 et jrs suivants aux heures repas.

**RÉGION DE GIEN**

au centre d'un village du Giennois : charmante maison rurale composée d'une cuisine, d'une salle de séjour de 25 m2, deux chambres, cave, garage, jardin 620 m2. Prix : 150.000 F. crédit possible.

**S.I.T.E.**

5, rue Michel-Servet, 18000 BOURGES. Téléphone : (48) 24-77-14. Ts renseign. notre bur. Paris : 122, bd Haussmann, 75008 PARIS Téléphone 522-48-55, 522-01-74.

**L'AVEYRON SUD**

Douceur du climat
Pays de grandes traditions

**IRRÉEL**

Magnifique ferme 18ᵉ siècle en parfait état de gros et petit parfait état de gros et peti œuvres. Avec ses dépendances : grange, écurie, bergeries, four à pain + de 10 Pièces immédiat. habitables après installation des commodités modernes. Jardin-prairie de + de 4.000 m2, vue magnif. E. E. Prix just. 549.000 avec 92.000 F à la réservation.

**SENSATIONNEL**

Imaginez trois magnif. granges construites sur un jardin-prairie de + de 3.000 m2 légèrement en pente, dégageant une vue magnifique sur la campagne. Le tout à 2 pas de Saint-Affrique. Après travaux d'aménagement, cela deviendra une superbe propriété campagnarde pour vos vacances ou votre retraite. E.E. Le prix est aussi sensat. 139.000, avec 28.000 F à la réservation.

**UN RÊVE**

Petite ferme sur le CAUSSE, avec sa petite grange, sa petite bergerie voût. et son petit jard. ombragé. Gros œuvre en bon état. Habitable après travaux d'aménag. E.E. Prix 139.000 F, avec 28.000 F aà la réservation.

**EXCEPTIONNEL**

Pr. de Nant et La Couvertoirade ds village perché sur promontoire rocheux, belle vue sur vallée et rivière à truites, petite maison de village habitable de suite après installation des commodités modernes. Magnifiques combles à aménager. Idéal pour vacances immédiates. - Prix aussi exceptionnel : 162.000 F, avec 34.000 F à la réservation. Pour visiter CATRY c/o Cabinet LALLEMAND, 19, bd Gambetta, 30700 UZES. Tél. H. bureau : (66) 22-34-44, ou après 18 h. : (66) 22-50-30, ou (66) 22-37-71.

GARD RHODANIEN

**RÉGION UZÈS**

Bergerie en pierres de pays entièr. rénovée et aménagée, comprenant vaste séjour, cheminée, coin cuis. + 3 chbres et s. de bs. Terrain ombragé attenant 1.000 m2 envir. Si élect. indisp., il faut prévoir un groupe ou une éolienne. Réservée exclusiv. aux amoureux de la nature. Idéale vacances, week-end. Px 250.000, avec 25.000 F à la réservation. CATRY - Tél. (66) 22-20-92.

## propriétés

30 km Ouest Paris Propriété gd cft, vue impren., construct. 1971, récept. 100 m2, 5 chambres, piscine chauffée avec pool-house, parc 5.200 m2. Prix 1.800.000 F. Tél. H. B. : (3) 474-01-42.

**RAMATUELLE - VILLAGE**

Belle maison sarrazine rénovée, intérieur remparts, 5 pièces, terrasse, superbes poutres, charpente toit de moulin. Prix 600.000 F - (94) 79-21-18.

## villas

VAUCRESSON, sur 780 m2 de jardin clos, entrée, séjour, cuisine, 5 chambres, tout confort, sous-sol, garage : 1.300.000 F. I.N. : 045-29-09.

SAINT-NOM-LA-BRETECHE

belles villas de 217 et 246 m2 de plain-pied avec double garage et jardin de 1.500 à 2.900 m2.

PRIX FERMES à partir de 1.355.000 F.

KAUFMAN et BROAD rue des Deux-Croix. Téléphone : 045-64-88. Tous les jours de 10 à 20 h., sauf le mercredi.

**RUEIL- PROX GARE**

VILLA bien construite, séjour, 5 chbres, cuis., bains, tt cft, gar., jardin 400 m2. 640.000 F. C'est une EXCLUVISITE AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

## châteaux

Divers MANOIRS, résidences, château en ALSACE de 1,4 à 3,7 millions de francs. VIAGER IMMOBILIER, 8, r. Gal-Ducrot, 67000 Strasbourg. (88) 60-63-46.

A MOINS D'UNE HEURE DE PARIS, petit château, tennis et maison de gardiens, possible terre. - Domaine de Bimorel. LA CROIX-SAINT-LEUFROY (EURE) Téléphone : (32) 37-76-15.

CHATEAU EMPIRE envir. AIX-EN-PROV., 5 ha parc clôturé, tr. beaux arbres, source privée, étangs, fontaines, pisc., tennis, soixant. de pces, chff. centr., tr. bon état. Nbreuses possibilités exploitation. Prix élevé justifié. Intermédiaire s'abstenir. Téléphone : 16 (67) 63-36-03.

## domaines

Suis acheteur vaste domaine bois et plaines, 250 km. maximum sud Paris. Ecrire sous le nº 200.633, à ORLET, 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

**50 KM. MONTPELLIER**

Particulier vend très beau MAS CEVENOL de grand caractère, sur terrain 6 ha, comprenant 4 corps bât. dont 2 aménagés habitables immédiatement (eau, électricité, chff. central, tél.). Composés : logt principal : 5 pièces (séjour 60 m2, cheminée), cuis., salle de bains, wc. Logt secondaire (avec accès indép.) : 4 pièces (cuis., s. bains, wc). Nbreuses dépendances et bât. annexes : granges, caves voûtées, bergeries, etc. Envoi dossier descriptif détaillé, avec photos sur demande. Visite tous les jours sur rendez-vous. Prix 820.000 F. Très urgent. Tél. 345-40-40, de 10 à 20 h, et 368-66-43, après 20 h et week-end, ou écr. COURTIEUX, 27, av. de St-Mandé, 75012 Paris

## emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)

### L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

Invite les candidatures d'analystes programmeurs expérimentés qui souhaitent travailler au sein d'une équipe apportant un appui informatique à un groupe multidisciplinaire chargé de conduire des épreuves cliniques de grande envergure et des travaux de recherche sur la science du comportement.

Les analystes qui possèdent, entre autres, les qualifications suivantes :

— Diplôme universitaire, de préférence en informatique, en statistiques ou en mathématiques, ou expérience équivalente ;
— Expérience récente de l'analyse et de la programmation avancée de préférence en PL/1 et dans un environnement scientifique ;
— Connaissances en statistiques et maîtrise des paquets-programmes SPSS, SAS et BMDP ;
— Expérience d'un gros ordinateur IBM (370, 3033) avec option de travail en temps partagé ;
— Excellente connaissance du français ou de l'anglais (la connaissance pratique de l'autre langue constituant un atout certain) ;

devront adresser un curriculum vitae détaillé à l'adresse suivante :

Chef du Personnel
Organisation Mondiale de la Santé
CH - 1211 Genève 27

sous référence « EDP Vacancies - 1980 ».

L'O.M.S. offre des chances égales aux candidats des deux sexes.

Seuls les candidats dont le recrutement sera sérieusement envisagé recevront une réponse.







Le Monde

# économie

## CONJONCTURE

# Réflexions sur le VIIIe Plan

## II. — Une entreprise de persuasion

**La crise rend le besoin de planification plus grand, mais plus difficile à remplir. Le VIIIe Plan va impliquer un nouveau mode de réflexion : le raisonnement stratégique partant de l'analyse de l'évolution du monde et non pas de l'examen de la situation française (« le Monde » du 8 août).**

Le nouveau Plan n'est pas une bataille en retraite de planificateurs en perte de vitesse. Il correspond à un changement radical de perspective rendu indispensable par la rupture des équilibres mondiaux grâce auxquels l'expansion continuait. Cette conversion difficile de nos modes de pensée peut paraître impossible à ceux qui s'étaient habitués à la croissance facile et qui confondaient le volontarisme du toujours plus avec le courage du vrai choix. Mais elle n'est ni un abandon ni une régression intellectuelle. Si le Plan nouvelle manière comporte moins de chiffres, il se fonde sur un raisonnement nettement plus sophistiqué parce que plus qualitatif. Il ne s'agit pas enfin d'un supplément d'âme, mais d'un jugement plus rigoureux et plus sérieux sur les conditions réelles — c'est-à-dire humaines — de l'activité économique.

### La signification des options du Plan

C'est dans le choix des priorités que l'esprit de la nouvelle planification se manifeste le mieux. A ce titre, la lecture des six options VIIIe Plan votées par le Parlement en juillet 1979 est révélatrice (1).

Les priorités proposées sont à la fois plus simples et plus abstraites qu'il n'était de coutume. Beaucoup de problèmes sont systématiquement oubliés. Ceux qui sont traités le sont dans une perspective stratégique et non pas de cohérence. On cherche à être sélectif, mais aussi spécialisé : le même raisonnement ne peut s'appliquer partout. Enfin et surtout, tout s'ordonne autour de deux grandes logiques, défensive et offensive, qui s'expriment clairement dans les deux premières options :

— Réduire notre dépendance en énergie et en matières premières ;

— Développer une industrie concurrentielle.

En matière d'énergie et de matières premières, on est entièrement dans le défensif. Il ne s'agit pas, comme autrefois, d'augmenter l'ensemble des facteurs et de maintenir leur cohérence. Il s'agit de diminuer sensiblement le poids que fait peser sur nous notre dépendance, c'est-à-dire d'obtenir le même résultat productif avec une dépense et un pourcentage d'importations moindres. Nous sommes, d'une certaine façon, revenus au Plan de Jean Monnet qui cherchait aussi à supprimer les goulets d'étranglement. Ce qui donne, comme aux temps de Monnet, des objectifs quantitatifs précis non seulement en prix mais en volume. De ce point de vue, contrairement à ce que croient beaucoup de Français, les efforts déjà accomplis ne sont pas du tout négligeables (2). Aussi bien en ce qui concerne les économies d'énergie que pour l'énergie nucléaire, seule énergie actuelle de substitution (3), nous sommes au premier rang de l'O.C.D.E. Le programme proposé doit réduire notre dépendance en énergie de 75 % à 65 % en cinq ans. Ces 10 % représentent une économie en devises équivalant à 15 ou 20 milliards de francs en moyenne par an.

Quand nous passons à la stratégie offensive, c'est-à-dire au développement d'une industrie concurrentielle, le raisonnement devient radicalement différent. On ne se fixe plus d'objectifs quantitatifs ni en volume ni en valeur. On s'attache en fait à des objectifs indirects, c'est-à-dire à des problèmes abstraits : créer les conditions pour que les entreprises, ces agents essentiels et un peu trop ignorés des Plans anciens, prennent de bonnes décisions.

Commissions et groupes de travail sont invités ainsi à réfléchir sur l'amélioration des conditions de financement des entreprises, aux moyens de donner une nouvelle impulsion à l'innovation, aux moyens d'adapter l'effort de recherche et aux moyens de favoriser la création et le développement des petites et moyennes entreprises. Nous sommes effectivement loin des tonnes d'acier à produire ou même des grands objectifs en valeur pour l'un ou l'autre secteur. Ces objectifs qualitatifs et abstraits ont-ils un sens ? Certes, on ne peut facilement les traduire en chiffres, mais l'expérience montre qu'ils peuvent mobiliser le sprofessionnels, que leur discussion peut apporter beaucoup d'idées nouvelles et changer le climat de l'opinion éclairée, et donc finalement peser de façon non négligeable sur les décisions concrètes.

par MICHEL CROZIER (*)

Tous les autres problèmes, même l'emploi, sont traités dans ces deux logiques. On ne peut défendre sérieusement l'emploi à terme tant qu'on n'accepte pas que le volume de l'emploi sera déterminé par l'action défensive en matière d'importation d'énergie, et par le développement de la compétitivité des entreprises. Des actions spécifiques en faveur de l'emploi à plus court terme sont préconisées, mais seulement dans la mesure où elles ne se placent pas dans le contexte défavorable d'une industrie en perte de vitesse.

Le Plan a toujours été une entreprise de persuasion. C'est toujours le cas. Mais le contenu du message a changé. Au lieu de nous dire : faisons un effort tous ensemble et nous en recueillerons tous les fruits, le Plan nous invite à prendre conscience de l'état réel du monde et des contraintes que son évolution fait peser sur nous. A partir de là, il nous propose les choix qui semblent indispensables pour survivre. Il ne se réfère plus à la reconstruction, comme le Plan Jean Monnet, ou à la modernité, comme celui de Pierre Massé ; mais tout simplement à la volonté de survie. Dans cette perspective, curieusement, il retrouve finalement davantage l'esprit de Jean Monnet plutôt que celui des Plans des années 60.

Comme en 1950, nous voulons maintenir notre indépendance et notre liberté de choix. Mais, pour être libres, il faut que nous nous soumettions à la nécessité. Pour décider sérieusement de l'endroit où nous voulons aller, il faut d'abord bien comprendre les voies qui s'offrent à nous. Ce qui ne veut pas dire que nous ne pouvons pas infléchir le cours des événements, tout au contraire.

### Les limites du raisonnement stratégique

Il est facile de critiquer la nouvelle planification en montrant son manque d'ambition et l'abandon dans lequel elle laisse beaucoup de problèmes importants. Mais cette critique manque son objet puisque le Plan se place en fait sur un tout autre terrain. On laisse aux ajustements et aux régulations des marchés le soin d'assurer la cohérence. On laisse à la politique économique classique la responsabilité de la gestion globale au jour le jour de l'économie, et on se concentre sur les conditions indispensables du développement de la compétitivité.

On admettra qu'un tel raisonnement est plus complexe, plus sensible et plus efficace que le raisonnement optimisateur incapable de tenir compte de la liberté des agents extérieurs. Mais quelles sont à leur tour les limites de la vision stratégique ?

La bonne stratégie dépend naturellement de la bonne utilisation des ressources existantes. Mais ne doit-on pas non plus penser au développement de ces ressources et à leur renouvellement ? Nos capacités sont, dans des domaines pourtant particulièrement prometteurs, notoirement insuffisantes. Devons-nous rester passifs ou devons-nous agir pour les améliorer ?

Le Plan, bien sûr, parle d'éducation, de transformation des mentalités. Il s'engage dans la nécessaire décentralisation des responsabilités ; mais n'est-ce pas encore un peu superficiel ? N'avons nous pas affaire ici à d'autres blocages d'ordre social et même politique ?

Prenons le problème majeur du développement d'une industrie concurrentielle. La grande pensée de notre politique, c'est le redéploiement industriel. C'est une stratégie fondée sur la saisie des opportunités et l'utilisation des capacités. La priorité du Plan va plus loin qui parle des conditions indirectes du succès : financement, recherche, innovation. Il y en a d'autres à explorer : inégalités sociales, sous-développement régional entre autres. Mais prenons la recherche et l'innovation. La nouvelle impulsion qu'on veut donner dépend de la qualité des hommes et de leurs motivations, mais aussi du contexte institutionnel et intellectuel dans lequel ceux-ci opèrent. C'est sur ce contexte *qu'il faut agir* car, on le sait bien, il ne sert à rien d'exhorter et d'inciter. L'innovation ne se fait ni à la carrotte ni au bâton.

Le redéploiement intellectuel n'est-il pas, dans cette perspective, aussi important que le redéploiement industriel ? Transformer le contexte des grandes écoles et des universités, ouvrir les hiérarchies trop fermées au départ des carrières, orienter l'apprentissage des techniques et la sélection vers les contributions innovatrices me paraissent des objectifs indispensables si l'on veut développer nos ressources potentielles. Nous disposons d'un capital humain considérable, avec nos institutions de recherche et d'éducation supérieure, avec notre tradition scientifique et technique. Mais nous les utilisons très mal. La capacité d'enthousiasme, d'imagination que représentent les jeunes générations est en partie stérilisée par un système encore très étouffant. Les investissements de la collectivité sur un tel terrain sont bien sûr difficiles, mais ne seraient-ils pas extrêmement rentables ?

De même quand on parle de décentralisation, de régulation par le marché, n'est-on pas conduit à mettre en question la lourdeur et l'inefficacité de notre système de décision public et privé, qui rend difficile l'adaptation de notre tissu social ? Ce ne sont pas les Français eux-mêmes qui raînent et qui résistent le plus dans le grand *aggiornamento* auquel nous sommes condamnés, mais les grandes institutions bureaucratiques. Ne devrait-on pas investir dans le renforcement des pôles de décision indispensables pour qu'une décentralisation efficace puisse s'instaurer ? Les travaux préparatoires du Plan sont bien timides là-dessus et pourtant ce n'est pas seulement le bien-être du citoyen qui est en cause, mais le climat collectif et finalement aussi la compétitivité.

### Les nouveaux services

Une autre réflexion, plus indirecte encore, me semble nécessaire. C'est celle qui doit porter sur un avenir à moyen terme mais qu'il faut préparer tout de suite : elle concerne les nouveaux services et le rôle qu'ils peuvent jouer dans la recherche de nouveaux emplois.

Le souci de compétitivité ne permet pas d'espérer un accroissement immédiat de l'emploi dans l'industrie. Le tertiaire classique des banques, des assurances et de l'administration pourra tout juste maintenir ses effectifs du fait de l'introduction désormais massive de l'informatique. Où va-t-on pouvoir trouver les nouveaux emplois indispensables ? Si l'on laisse de côté les anciens services artisanaux, essentiellement dans les nouveaux services : loisirs, éducation, communications, santé, services aux entreprises. Pour qu'on y parvienne il faut que l'on trouve le moyen de les faire payer. Le financement par l'Etat des besoins qui peuvent apparaître dans ces domaines est la solution immédiate, trop facile, qui s'étouffe très vite d'elle-même car les coûts d'un service nécessairement de type bureaucratique sont extrêmement élevés pour une qualité inférieure ou inadaptée. Le contribuable refusera de payer les réponses commerciales traditionnelles centrées sur la standardisation du produit et inefficaces.

On ne peut sortir du cercle vicieux qu'en innovant au niveau des rapports humains. Déjà l'on montre l'extraordinaire différence qu'apporte, dans ce domaine, une innovation réussie. Les nouveaux services constituent en fait le meilleur champ de développement pour les innovations sociales. Elles y sont plus payantes, plus faciles et plus porteuses que dans l'industrie.

A terme on peut penser que c'est de là que viendra, comme au dix-huitième siècle, la nouvelle révolution de nos activités. Mais pour que ce soit possible, il faut que beaucoup de conditions soient réunies. Certaines dépendent de la puissance publique : transformation de la réglementation, d'autres d'une recherche collective. Toutes dépendent de toute façon d'une meilleure connaissance et du développement du débat public. Ne serait-ce pas le rôle du Plan de sensibiliser les Français à ces problèmes ?

**FIN.**

(1) Huitième Plan, options. *la Documentation française*, avril 1974.

(2) Sait-on que les Pays-Bas, tant admirés pour leurs réactions spectaculaires et parfaitement inutiles au moment de la guerre du Kippour, dépensent 60 % d'énergie de plus que nous pour la même unité de production intérieure brute ?

(3) Si l'on refuse le nucléaire, il est pour le moment impossible de diminuer notre dépendance et l'effet sur l'emploi en serait immédiat.

(*) Directeur de recherche au C.N.R.S.

### ETATS-UNIS

● *Le volume des crédits à la consommation* a diminué en juin pour le troisième mois consécutif. Ces crédits ont représenté 20,7 milliards de dollars, en baisse de 2,5 % par rapport à mai. Les seuls crédits pour l'achat d'une automobile ont diminué de 8,1 % par rapport au mois précédent.

● *Relèvement du taux de base de la Chase Manhattan Bank.* — La Chase Manhattan Bank, troisième banque américaine, a relevé jeudi d'un quart de point son taux d'intérêt de base, à 11 %, se réalignant ainsi sur l'ensemble des autres banques. Il y a deux semaines, la Chase avait réduit son taux de base à 10,75 %, et avait été suivie par la Chemical Bank, qui a rejoint lundi dernier le taux généralisé de 11 % — *(A.F.P.)*

## ÉNERGIE

# Ryad va-t-il augmenter le prix de son brut ?

*(Suite de la première page.)*

Aux Etats-Unis, les dernières statistiques de l'American Petroleum Institute font apparaître que les importations pétrolières sont tombées à leur plus bas niveau depuis cinq ans (4,2 millions de barils par jour la semaine dernière contre 5,2 la semaine précédente et 6,2 millions de barils quotidiens au cours de la semaine correspondante de l'année dernière). Malgré cela, les stocks d'essence n'ont jamais été aussi élevés (268,7 millions de barils contre 236,1 millions l'an passé).

Seule la France a importé un peu plus de pétrole cette année (64,5 millions de tonnes contre 63,9 au premier semestre de 1979). Mais les ventes sur le marché intérieur n'en ont pas moins baissé de près de 5 % sur les six premiers mois de l'année.

Les mois d'été correspondent, certes, habituellement, à une période de faible demande, donc de reconstitution des stocks avant l'hiver, mais ceux-ci sont tellement élevés (près de cinq mois de consommation des pays industrialisés) qu'à moins d'un hiver *particulièrement rigoureux* et précoce l'accroissement de la consommation à l'automne pourra être prélevé sur les stocks.

On voit donc mal comment — sauf trouble politique majeur dans le Golfe — les pays producteurs pourraient maintenir, sinon leurs prix officiels, du moins les primes qu'ils réclament encore sur près de 15 % de leurs ventes.

Déjà, à en croire *le Petroleum Intelligence Weekly*, *« plus personne ne signe aujourd'hui le moindre contrat assorti de primes, et ceux qui en payaient précédemment rechignent à les payer »*. Si l'Iran continue de réclamer une prime de 1,50 dollar par baril sur sa qualité *« Iranian light »*, et si le Koweït demande encore à Shell et à B.P. 5,50 dollars en sus des prix officiels, la Libye, dont la prime a atteint 3 dollars, l'a rabaissée à 50 cents. Et, en Algérie, toujours selon *Petroleum Intelligence Weekly*, certains acheteurs sont maintenant dispensés de l' *« avance pour exploration »* de 3 dollars par baril imposée il y a quelques mois par les autorités algériennes.

Autre signe des difficultés des pays producteurs à écouler leur pétrole au prix voulu, plusieurs d'entre eux ont annoncé une réduction de leur production : 10 % soit 200 000 barils par jour pour le Nigéria et 80 000 barils par jour pour les Emirats arabes unis.

### Une hausse inévitable

Paradoxalement en apparence, alors que les signes de détente sont nombruex, la revue *Platt's Oilgram* annonce le prochain relèvement des prix de l'Arabie saoudite. Quatre des membres du conseil suprême du pétrole saoudien auraient demandé une hausse de 2 dollars au mois d'août et une autre hausse de 2 dollars en novembre. Trois autres membres — dont cheikh Yamani, le ministre du pétrole — soutiendrait une augmentation unique de 4 dollars au dernier trimestre. La décision finale devrait être prise prochainement par le prince Fahd.

En fait, la hausse des prix saoudiens est inévitable. Pour reprendre la maîtrise du marché, Ryad maintient un niveau de production nettement supérieur, non seulement à ses besoins financiers de développement mais même aux nécessités actuelles du marché. Et, il semble que l'Arabie saoudite ait l'intention de maintenir un tel niveau jusqu'à la fin de l'année. Plusieurs dirigeants saoudiens l'ont déjà annoncé.

La hausse des prix est la contre-partie indispensable d'une telle politique, pour éviter les critiques acerbes d'une partie croissante des princes et de la bourgeoisie saoudienne. C'est dans le même esprit de concession au moins pro-occidentaux des Saoudiens qu'interviendrait, en octobre, selon Platt's Oilgram, la prise de contrôle total des actifs de l'ARAMCO le consortium de compagnies pétrolières (Exxon, Texaco, Mobil et Standard Oil of California) qui gère en Arabie Saoudite. Alors que la participation de l'Etat saoudien est de 60 % voilà plus de quatre ans que cette nationalisation totale — à l'instar de ce qui s'est passé dans presque tous les pays de l'OPEP — est annoncée.

Les pays industrialisés n'éviteront donc pas une nouvelle hausse des prix saoudiens, dernier mouvement sans doute du second choc pétrolier. Le baril moyen de l'OPEP sera alors à près de 33 dollars ou une augmentation de 160 % en dix-huit mois. Réunis début novembre à Bagdad pour le vingtième anniversaire de l'Organisation les chefs d'Etat des treize pays membres pourront alors envisager de modifier les règles du jeu des hausses des pix pétroliers.

BRUNO DETHOMAS.

## AGRICULTURE

*Un trafic de médicaments interdits dans la région Rhône-Alpes*

# Un vétérinaire et plusieurs éleveurs sont inculpés

Une enquête sur l'utilisation abusive de substances oestrogènes destinées à l'engraissement des veaux a commencé le 25 juillet dernier avec l'arrestation d'un vétérinaire de Bourgoin (Isère), le docteur Paul Esculier. Elle s'est poursuivie cette semaine par de multiples interrogatoires d'agriculteurs, de marchands de bestiaux et de vétérinaires, dans la région Rhône-Alpes.

Avec le docteur Esculier, sept personnes ont été inculpées dans les départements de l'Ain, de la Savoie, de la Drôme et de l'Isère.

Cette affaire a débuté en Dordogne en août 1979. Des éleveurs de cette *région « vaccinaient » leur bétail* avec un produit anabolisant, le di-éthyl-stilboetrol, qui a, entre autres propriétés, celle de maintenir l'eau dans le corps et donc d'opérer un gain de poids substantiel de dix à vingt kilos par animal.

Le juge d'instruction, M. Bressy, a délivré une commission rogatoire au service régional de la police judiciaire de Lyon et à une antenne d'Annecy. Deux éleveurs de la région d'Annemasse, deux frères, MM. Raymond et Laurent Simon, reconnaissent avoir utilisé ce produit. Leur fournisseur, M. Paul Schmitt, accuse alors un vétérinaire de Bourgoin, le docteur Paul Esculier. Celui-ci est arrêté le 25 juillet dernier puis relâché sous caution de 20 000 francs. L'affaire ne devrait pas en rester là sur le plan judiciaire puisque le « traitement » aurait été pratiqué *sur* plusieurs milliers de bêtes en deux ans dans les départements de l'Isère et de la Drôme.

L'utilisation croissante d'hormones et d'anabolisants pour nourrir le bétail comme les risques de développement de certains cancers chez les consommateurs avaient conduit les pouvoirs publics, pressés par les associations de consommateurs, à réagir vivement et à en réglementer l'usage. Depuis la loi de 1976, seule une prescription à des fins thérapeutiques est autorisée et le vétérinaire propharmacien ne peut acheter et détenir ces produits qu'en fonction des traitements qu'il a prescrits.

L'affaire du vétérinaire de Bourgoin avec son réseau de fournisseurs — souvent étrangers — et de rabatteurs, est exemplaire car elle pose le problème des distorsions législatives au sein des pays de la C.E.E. La France a une législation très stricte, alors que la R.F.A. autorise l'usage des anabolisants et les Pays-Bas et la Belgique celui des oestrogènes. C'est donc de Bruxelles, où le dossier est à l'étude, qu'une unification de la réglementation doit intervenir.

# Un produit à problèmes

Le diethylstilbœtrol (D.E.S.), mis en cause dans cette affaire, défraie la chronique depuis maintenant plusieurs années. Il représente le type même du « produit à problèmes ». Il s'agit d'une molécule de synthèse qui reproduit dans l'organisme les effets des hormones œstrogènes. En l'occurrence les éleveurs de ruminants sont intéressés par deux de ces effets : la rétention d'eau et l'augmentation de la synthèse protéique (effet anabolisant), qui concourent à une augmentation du poids de l'animal. Si en médecine vétérinaire il est permis d'utiliser le D.E.S. dans certaines affections animales (cancer de la prostate chez le chien) ou comme produit abortif, son usage est, en revanche, interdit — comme celui de tous les œstrogènes, qu'ils soient de synthèse ou d'origine naturelle — par une loi du 27 novembre 1976 chez les animaux « dont la chair ou les produits sont destinés à la consommation humaine ».

En thérapeutique humaine, le DES est aujourd'hui essentiellement prescrit par voie générale chez les femmes présentant des troubles de la menstruation ou de la ménopause, en cas d'hémorragies utérines et, plus rarement, pour stopper une lactation. Chez l'homme, on l'utilise *essentiellement dans le traitement* de cancers prostatiques. Certaines de ses contre-indications sont bien connues : maladie thrombosante, fibromes et polypes utérins, cancers gynécologiques et affections cardio-vasculaires. Il y a quelques années, le D.E.S. avait été abondamment prescrit à doses élevées, surtout aux Etats-Unis, dans une indication toute particulière : la prévention des avortements spontanés. Cependant, entre 1960 et 1970, plusieurs enquêtes américaines devaient conclure à une corrélation entre cette indication et l'apparition chez des jeunes filles nées de mères soumises au D.E.S. d'une anomalie de la muqueuse vaginale (adénose vaginale). Cette anomalie potentiellement cancérigène devait évoluer dans un certain nombre de cas vers un cancer du vagin.

En décembre 1977, à Washington, le « groupe de recherches sur la santé », une organisation médicale de défense des consommateurs, liée à l'avocat Ralph Nader, demandait à l'administration américaine l'interdiction totale de ce produit à cause des risques de cancer du sein qu'il pensait pouvoir lui imputer. Il demandait aussi l'interdiction de son utilisation dans les aliments destinés au bétail. Finalement, en juin 1979, la Food and Drug Administration, après avoir interdit la prescription de ce produit aux femmes enceintes, étendait sa décision à l'alimentation du bétail.

Avec l'actuelle affaire de la région lyonnaise, et devant de telles données, le problème est de savoir si, comme certains l'ont affirmé, la viande provenant de veaux traités par le D.E.S. représente un danger cancérigène potentiel pour les consommateurs au même titre qu'a pu l'être chez la femme enceinte le D.E.S. utilisé en thérapeutique. De récentes études sur la « toxicité de relais » ont *démontré que des fragments* de foie de veau ayant subi des implants de D.E.S. incorporés à la ration alimentaire de rates augmentaient sensiblement chez les descendants (mâles et femelles) de ces dernières la fréquence des stérilités. Chez l'homme, il est sans doute prématuré de vouloir formuler un pronostic. Tout dépend sans doute de l'organe consommé et de la fréquence de sa consommation.

Bien qu'aucune loi ne soit établie dans l'extrapolation à l'homme des résultats obtenus chez le rat, on ne peut, dans ce domaine, que conseiller la prudence, d'autant que la toxicité du produit — son passé l'a prouvé — peut n'être mise en évidence que fort longtemps après son absorption.

JEAN-YVES NAU.

# SOCIAL

*Après le constat d'échec de la commission nationale de conciliation*

## Situation bloquée chez Desquenne et Giral

Le conflit, déclenché le 2 juin chez Desquenne et Giral (pose et entretien de voies ferrées), est dans l'impasse. La réunion de la commission nationale de conciliation, qui a eu lieu le 6 août sous la présidence de M. Roger Salmon, inspecteur général du travail, s'est en effet soldée par un constat d'échec. La discussion a achoppé sur le problème de la réintégration des ouvriers licenciés (quarante-neuf selon la C.G.T., quarante selon la direction) pour *« voies de fait et entraves à la liberté du travail »* durant le conflit.

M. Giral, qui est aussi président de la commission sociale de la Fédération patronale de la construction et des travaux publics, a fait, le 6 août, quelques concessions salariales en acceptant de porter au 1er octobre le salaire de base mensuel brut à 3 250 F pour Paris et 3 050 F pour la province et en relevant les primes de déplacement à 56 F par jour pour les petits trajets et 72 F pour les grands déplacements (moins 10 F par jour pour les frais d'hébergement).

Bien que la C.G.T., seul syndicat ouvrier représenté dans l'entreprise, qui réclamait ces augmentations pour le 1er juillet, ait estimé qu'il ne s'agissait là que de revalorisations résultant d'un récent accord professionnel, un terrain d'entente paraissait pouvoir être trouvé. D'autant que la direction de Desquenne et Giral promettait aussi d'annuler ses actions en justice et de souscrire à la recommandation de M. Salmon de *« mettre en œuvre un effort tout particulier en matière de conditions de travail »*.

Mais, appuyé par les représentants du C.N.P.F. au sein de la commission nationale de conciliation, M. Giral a refusé de reconsidérer plus d'une dizaine de licenciements sur les quarante ou quarante-neuf annoncés, qui touchent, tous, des travailleurs immigrés, dont onze délégués ou militants syndicaux C.G.T. Cette position était *« inacceptable »* pour la C.G.T., et c'était la rupture.

Au cours d'une conférence de presse réunie le 7 août, la Fédération nationale des travailleurs de la construction C.G.T., parlant des *« quarante-neuf otages »*, a déclaré : *« La direction de Desquenne et Giral, qui n'admet pas que des travailleurs immigrés disent « ras-le-bol » et adhèrent en masse à la C.G.T., veut faire un exemple national et prépare le refoulement de ces travailleurs étrangers »*. Cette fédération a annoncé des *« initiatives spectaculaires »* (sans autre précision) dans les jours à venir.

Dans cette affaire, la C.G.C. a modifié son attitude première. Alors que le délégué syndical de l'entreprise avait paru prendre position en faveur des non grévistes (*le Monde* du 2 août), le porte-parole de la Confédération générale des cadres à la commission nationale de conciliation a indiqué que son organisation ne pouvait *« cautionner un chiffre de réintégration de personnes décidé de manière unilatérale par la direction »*. Afin d'éviter des *« heurts de personnes »* lors de la reprise du travail — si réintégration il y a, — la C.G.C. a évoqué la possibilité des mutations d'un chantier à l'autre.

La situation étant bloquée, on indique, au ministère du travail et de la participation, que les deux parties peuvent engager une procédure de médiation ou demander la désignation, par les pouvoirs publics, d'un arbitre qualifié. Pour sa part, la direction de Desquenne et Giral, qui a embauché environ cent cinquante réfugiés politiques de l'Asie du Sud-Est pour remplacer les grévistes, semble tabler sur un pourrissement du conflit : la période des congés a démobilisé de nombreux travailleurs maghrébins et portugais, retournés dans leur pays le temps des vacances.

Cette attitude de fermeté ne peut être que confortée par l'ordonnance de référé qu'a rendue, jeudi 7 août, le président du tribunal de Dijon, qui autorise l'expulsion, *« au besoin par la force publique »*, de trois ouvriers en grève sur le chantier. *« Si le droit de grève est licite, il a pour limite le droit pour les entrepreneurs et les travailleurs de vaquer à leurs occupations,* précise l'ordonnance ; *la pénétration des personnes étrangères aux chantiers constitue une voie de fait qu'il convient de faire cesser immédiatement. »*

Le président du tribunal devait statuer, ce vendredi, sur le cas de vingt-quatre autres ouvriers.

Dans le même temps, des salariés de Desquenne et Giral entreprenaient, ce vendredi en fin de matinée, l'occupation des locaux de la Fédération patronale des travaux publics, 3, rue de Berri, Paris-8e.

### LA C.G.T. VA ÊTRE REÇUE PAR LE MINISTRE DU TRAVAIL

A la suite de la lettre que M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., a adressée au premier ministre (*le Monde* du 7 août), M. Raymond Barre a répondu qu'il avait demandé au ministre du travail et de la participation de recevoir une délégation de la confédération.

La C.G.T. a aussitôt fait savoir qu'elle acceptait la proposition de rencontre avec M. Matteoli. Elle précise que parmi les membres de la délégation figurera M. Michel Certano, secrétaire général du syndicat C.G.T. de la Régie Renault, qui vient d'être licencié, après que le ministre du travail en eut donné l'autorisation.

● *Une centaine de militants C.G.T. de Boulogne-Billancourt* se sont rassemblés à l'heure du changement d'équipes, jeudi après-midi 7 août, devant les portes de l'usine Renault pour protester contre le licenciement de leur délégué (*le Monde* du 7 août). A l'issue du meeting, plusieurs manifestants, dont certains portaient des cagoules, ont soudé la porte de l'un des ateliers du département 14, où l'on fabrique des pièces de R 4, pour *« empêcher le départ de soixante machines-outils »*.

A la direction de la Régie, on indique que le déménagement des pièces industrielles avait été annoncé au comité d'entreprise et au comité d'établissement dès novembre 1979, et qu'il entre dans le cadre de la modernisation de l'entreprise.



# PÊCHE

TANDIS QUE LES NÉGOCIATIONS SONT DANS L'IMPASSE

## Les dirigeants des usines de poisson de Boulogne-sur-Mer envisagent de mettre leur personnel en chômage technique

C'est toujours l'impasse à Boulogne-sur-Mer, où les négociations entre armateurs et marins-pêcheurs n'ont débouché sur aucune solution le 7 août. Les quarante-cinq grands chalutiers restent à quai. Des manifestants ont occupé la gare des marées, privant ainsi d'arrivages les industries de la pêche.

A Boulogne, l'activité de près de neuf mille personnes dépend directement ou indirectement de la pêche. Les chalutiers de pêche industrielle fournissent les trois quarts du poisson aux usines, tandis que les artisans-pêcheurs assurent la livraison de l'autre quart. « A court terme, nous serons contraints de mettre le personnel en chômage technique », estiment les industriels. « Certes, en cette période de vacances, l'activité est limitée, mais, si une solution dans le conflit n'intervient pas rapidement, nous serons touchés à notre tour. »

A Fécamp, des marins ont empêché un chalutier d'appareiller en occupant le pont tournant.

Dans une lettre adressée à M. Guy Lengagne, maire (P.S.) de la ville, M. Joël Le Theule, ministre des transports, forme le vœu que « les négociations aboutissent, épargnant ainsi à Boulogne la décadence de nombreux grands ports de pêche étrangers. ».

### Armateurs et marins, mêmes victimes...

De notre envoyé spécial

Boulogne-sur-Mer. — Il faut grimper sur la falaise au-dessus de Boulogne pour la vue sur la plage à marée basse entre deux digues du port, sur le casino et, plus loin, les chalutiers amarrés au bassin Loubet. Là-haut, au pied du calvaire à la mémoire des disparus en mer, le nom des vieux marins est à moitié effacé dans le marbre, mais on peut lire celui d'un tout jeune mort de 1979 en lettres dorées.

On pense à la rude vie, aux périls qui existent aujourd'hui encore, comme à l'époque des *Travailleurs de la mer*, et on se dit qu'une « marée » de douze jours dans des cales de fer imprégnées de l'odeur du poisson mérite salaire. En 1975, pour un bateau de 50 mètres (on compte en mètres et non en pieds), la convention collective portuaire de Boulogne estimait que, pour la pêche hauturière, vingt-deux hommes d'équipage n'étaient pas de trop à « tirer au trait » sur les bancs de la mer du Nord, à préparer, à ouvrir le poisson, à réaliser par des vents de force 8 des pêches parfois miraculeuses... Il est vrai qu'il fallait aussi, d'autres fois, rentrer bredouille au port, sans produit, sans autre salaire que le minimum garanti.

Jean, le gardien de l'*Equihennois*, un chalutier de 48 mètres immobilisé à quai depuis le conflit, se souvient des temps anciens de la flibuste : *« J'ai quatre cent quarante-quatre mois de mer, quatre cent quarante-quatre ; autrefois, les conditions de vie à bord étaient épouvantables. »* L'*Equihennois*, de l'armement Jean-Baptiste Delpierre, est tout neuf, quatre ans à peine, mais déjà tout rongé par le sel. *« Vous voyez, maintenant, ils sont à l'abri pour trier le poisson ; avant, c'était en plein air, sous la pluie. »* C'est comme dans une boîte de conserve, douze jours entre quatre murs de fer et la vague qui bat à la coque. *« Mais ils n'ont pas trop froid et avant, le froid, c'était terrible. »*

La vie des marins a changé, mais une marée c'est encore une aventure, un coup de dés : *« Vous savez,* dit un homme d'équipage, piquet de grève, *c'est le hasard qui mène l'entreprise, il faut avoir de la chance ; vous avez deux bateaux côte à côte, l'un pêche et l'autre ne ramène rien. »*

*« C'est important que notre convention collective mentionne l'effectif des équipages, car c'est le seul moyen que nous ayons de garantir nos conditions de travail,* explique M. Guy Hanno, secrétaire général du syndicat des marins C.F.D.T. *Avec vingt-deux hommes à bord pour se partager le produit de la « mise à terre », pour un bateau de 70 à 140 tonnes de poisson, on vit bien, avec un argent qu'on n'a pas volé. Mais, depuis la guerre du Kippour, tout est remis en question — les avantages acquis surtout. »* L'augmentation du prix du carburant (350 % entre 1974 et 1976, puis 130 % de 1979 à 1980) a déséquilibré les comptes d'exploitation des armateurs. La raréfaction des espèces, l'interdiction en 1977 de pêcher le hareng (autrefois 25 % de la production du port — François Villon parlait déjà du « sauret de Boulogne »), ont mis les armateurs au bord du dépôt de bilan. *« Nous sommes acculés,* explique M. Claude Sénéchal, du Comptoir Manès et Sénéchal. *Nous n'avons pas le choix : ou l'Etat nous aide, ou nous arrêtons l'exploitation. »*

Du côté syndical, on ne veut pas croire au « chantage ». *« Ils ont les reins solides. L'autre jour, j'ai vu trois ouvriers occupés à laver les dix voitures d'un armateur »*, dit Maurice Bonvoisin, le secrétaire général du syndicat des marins C.G.T. *« Nous sommes les seuls à ne pas pouvoir « faire » les prix du marché mais à dépendre des acheteurs,* explique M. Jean-Baptiste Delpierre, armateur. *Notre produit est vendu en bourse à la criée ; nous ne pouvons donc répercuter les augmentations de salaire sur les prix de vente. »* Les armateurs ont demandé l'aide de l'Etat. Le 2 avril, M. Joël Le Theule, ministre des transports (qui a la tutelle de la marine marchande), a fait adopter par le conseil des ministres un plan d'aide aux pêches maritimes, un plan draconien : le gouvernement n'accepte d'apporter son soutien financier aux armateurs qu'à condition qu'ils remettent de l'ordre dans leurs affaires en modifiant les procédés d'exploitation. M. Le Theule propose aux patrons de l'industrie de la pêche d'alléger la masse salariale, les frais de débarquement et d'économiser le carburant. Il demande à chacun un plan de restructuration en fonction duquel les subsides lui seront accordés.

#### De l'estime et du mérite

*« On reconnaît la politique du premier ministre,* souligne M. Guy Lengagne, maire de Boulogne (P.S.), *qui privilégie l'initiative libérale, mais les armateurs ont de réelles difficultés et doivent être aidés, car la pêche fait vivre à Boulogne sept à huit mille personnes et représente 30 % des ressources de la ville. »* Suivant les directives de Paris, les armateurs ont donc voulu réduire les effectifs des équipages et même demander aux marins de participer aux *dépenses de carburant* en les déduisant du montant du produit de la pêche. M. Claude Sénéchal, qui a poursuivi, mercredi 30 juillet en référé, les grévistes qui bloquaient l'accès du *Frédéric-Daniel*, l'un des cinq chalutiers de son armement, reconnaît cependant qu'on ne peut revenir sur les avantages acquis. *« Nous l'avions dit aux pouvoirs publics, qui n'ont pas voulu nous entendre... Le gouvernement ne désire pas nous accorder d'aide sur le prix des carburants de peur de déclencher des réactions en chaîne. »*

C'est l'impasse. Les armateurs, qui connaissent les hommes de la mer et qui ont pour eux de l'estime (*« Nous avons les meilleurs marins d'Europe »*, dit avec sincérité M. Sénéchal), rechignent aux licenciements. Les marins, de leur côté, sans trop l'avouer, reconnaissent à leurs patrons le mérite d'avoir pris des risques : la pêche industrielle est lucrative, mais aléatoire. Les uns et les autres apparaissent plutôt comme les victimes d'une politique de fermeté.

Malgré les circulaires ministérielles, le couteau sur la gorge des armateurs, les marins sont décidés à ne pas céder, car pour eux la mer reste plus qu'une source de nourriture. *« A bord,* dit un gréviste qui, sur un pont, empêche les camions isothermes des mareyeurs de passer, *nous mangeons du poisson frais qui n'a pas l'œil à la retourne, mais pas du meilleur quand même. On aime la morue, salée et dessalée, ou le canapé... mais j'aime aussi aller sur la Côte d'Azur. »*

CHRISTIAN COLOMBANI.

### M. Joël Le Theule : une aide de 30 millions de F en 1980

M. Joël Le Theule, ministre des transports, vient d'adresser à M. Guy Lengagne, maire (P.S.) de Boulogne-sur-Mer, la lettre suivante :

*« J'apprécie votre souci de ne pas vous immiscer dans les discussions engagées. La position des pouvoirs publics est analogue mais cette volonté de laisser les partenaires sociaux exercer pleinement leurs responsabilités dans la poursuite de leurs négociations, ne signifie pas pour autant que le gouvernement se désintéresse du problème posé et de l'enjeu qu'il représente pour l'avenir de la pêche en France. »*

*» Le gouvernement a arrêté en avril dernier un dispositif d'aides exceptionnelles au maintien des grands chalutiers portant sur une durée de trois ans et représentant des crédits de 30 millions de francs pour la seule année 1980 »*, ajoute le ministre. *« Un tel effort ne pouvait avoir de sens, et d'ailleurs d'efficacité, que si dans le même temps les armements concernés recherchaient avec énergie les moyens de redresser leurs comptes d'exploitation... Il a été aussi demandé à l'ensemble des professionnels de la communauté portuaire boulonnaise (mareyeurs, transformateurs) de réfléchir aux formes que pourrait revêtir leur solidarité avec la flottille industrielle. »*

M. Le Theule conclut : *« Je souhaite vivement que ces observations soient de nature à éclairer la portée des négociations en cours entre armements et équipages et à en favoriser l'heureux aboutissement, épargnant ainsi à votre port la décadence que n'ont pas su éviter nombre de grands ports de pêche étrangers. »*

● *Aide aux pêcheurs britanniques.* — Le gouvernement britannique a annoncé le 7 août qu'il accorderait une aide de 14 millions de livres (135 millions de francs) au secteur de la pêche. M. Alick Buchanan-Smith, secrétaire d'Etat chargé de la pêche, a déclaré à la Chambre des Communes que cette aide serait versée aux propriétaires de chalutiers. Ceux-ci avaient averti le gouvernement qu'ils risquaient la faillite en raison des importations de poisson bon marché en provenance des autres pays du Marché commun, ainsi que du Canada, de Norvège et d'Islande. — *(Reuter.)*

● *Licenciements à la Compagnie de navigation fruitière.* — Les cent trente marins et officiers de la Compagnie de navigation fruitière et les quinze membres du personnel sédentaire ont été licenciés, a annoncé, le 7 août, Me Garnier, le syndic chargé du règlement judiciaire de la société. Les équipages des deux cargos, le *Belouga*, à Marseille, et le *Marsouin*, au Havre, voient ainsi se terminer un conflit qui les opposait aux dirigeants de la Compagnie depuis près de deux mois.

# AFFAIRES

## La société Lafarge-Emballage devrait être achetée par la Cellulose-du-Pin

Lafarge-Emballage (1 600 salariés, 491,6 millions de chiffre d'affaires) restera dans le giron d'une entreprise française. Convoitée par Meniguait (800 salariés — 185 millions de chiffre d'affaires), filiale du papetier suédois Billerud-Uddeholm, la filiale de cartonnerie du groupe cimentier français devrait prochainement être reprise par la Cellulose du Pin, filiale du groupe Saint-Gobain-Pont-à-Mousson (« le Monde » du 13 janvier 1979).

Dans un communiqué, la société Lafarge fait savoir que « *les conditions de réalisation de la cession par Lafarge et Union Camp Corporation (cartonnier américain associé à Lafarge pour 30 % au capital du secteur emballage) à Billerud-Uddeholm de leur participation chez Lafarge-Emballage n'ayant pas été réunies les sociétés intéressées ont d'un commun accord constaté que l'offre de Billerud-Uddeholm devenait caduque à la date du 31 juillet 1980* ».

En fait, Lafarge et Billerud étaient engagés jusqu'en septembre, mais le silence officiel persistant des pouvoirs publics défavorables à cette cession, et qui poussaient à l'accord avec la Cellulose du Pin, ont amené les partenaires à anticiper leur rupture.

La Cellulose du Pin a offert de racheter la totalité des actions Lafarge-Emballage au prix unitaire de 731 F. Lafarge, qui détient 64,11 % de la filiale, recevrait donc 122 millions, et son associé Union Camp (34,11 %) 68 millions de francs environ. Les quelques actions qui restent dans le public seront également payées 731 F. La société Ménigault, la filiale française du groupe suédois, avait offert pour sa part 170 millions pour 80 % du capital, rappelle-on chez Lafarge, où l'on estime les offres équivalences. Compte tenu de la position des pouvoirs publics, l'affaire est maintenant bien engagée avec la Cellulose du Pin, les détails de l'accord devant être mis au point le 18 septembre prochain.

Deux arguments pesaient en faveur de Ménigault : la complémentarité entre les deux entreprises de cartonnerie, qui assurait le maintien de l'emploi. Et la sécurité du financement de l'opération, qui était assuré par Billerud, alors que les difficultés financières de la Cellulose du Pin rendaient celui-ci plus difficile.

Il semble que le ministère de l'industrie et les dirigeants des entreprises concernées aient jugé que la complémentarité des actifs industriels entre Lafarge-Emballage et la Cellulose du pin était finalement assez bonne et que les banques et surtout le Crédit agricole pourraient jouer un rôle actif dans cette opération.

Du côté de Lafarge, on nidique qu'il n'y a pas de rapport entre cette affaire et le récent accord passé avec Saint-Gobain-Pont-à-Mousson dans le domaine des produits réfractaires, qui s'est produit par le rachat par Lafarge de la plus grande part des activités de S.G.P.M. dans ce domaine (*le Monde* du 19 juillet).

En fait, comme bien d'autres, le groupe Lafarge a choisi de se dégager d'un secteur où il disposait de moyens insuffisants pour tenir la dragée haute à des groupes intégrés, pour se replacer dans le « réfractaire » en occupant une taille lui permettant d'effectuer les travaux de recherche indispensables.

Si, au ministère de l'industrie, on se réjouit de cet arrangement franco-français, il semble bien que le gouvernement suédois, qui avait pris cette opération à cœur, n'a guère apprécié la manœuvre et ne sera guère compréhensif avec les entreprises françaises dans l'avenir...

### Faits et chiffres

● *Manufrance : mobilisation syndicale.* — L'intersyndicale de Manufrance appelle le personnel en congé à regagner Saint-Etienne pour être présent mardi 12 août, à 8 heures, au siège de la société, cours Fauriel. Ce jour-là, le conseil d'administration sera réuni à Paris en début d'après-midi. Mais on connaîtra depuis la veille la décision du CIASI d'accorder ou non son aide à la firme stéphanoise.

Cet organisme a demandé au directeur général de Manufrance, M. Blaise de Saint-Just, qu'il a reçu déjà par deux fois cette semaine (mardi et jeudi), de présenter un « *plan plus réaliste* », comportant un allégement des charges, notamment de la masse salariale. L'intersyndicale a donc tout lieu de redouter de nouvelles mesures de licenciement.

● ERRATUM. — Dans l'article paru sous le titre « Les horlogers français tirent le signal d'alarme » (*le Monde* du 7 août), une erreur de transcription nous avait fait écrire qu'à la fin mai 10,5 millions de montres et mouvements mécaniques (+ 10 %), avaient été vendus à l'étranger. Ce chiffre se rapporte aux exportations pour 1979. Il fallait dire : 4,14 millions, soit une progression de 2,4 % en volume et de 10 % (256 millions de F) en valeur.

# LES MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS
### 7 AOUT

### La reprise se confirme

*Déjà mieux disposée ces deux derniers jours, la Bourse de Paris s'est, jeudi, franchement orientée à la hausse et ce malgré une certaine irrégularité dans le mouvement qui, ralenti en cours de séance par la réapparition de quelques ventes bénéficiaires, s'est par la suite accéléré. Finalement l'indicateur instantané devait afficher un gain légèrement supérieur à 1 %, ce qui ne s'était pas produit depuis un bon bout de temps.*

*Presque tous les compartiments ont profité de cet élan, l'alimentation, avec Béghin (+ 4,8 %), l'électronique, avec L.M.T. (+ 4,1 %) et C.S.F. (+ 3,6 %), la sidérurgie avec Nord-Est (+ 3,6 %), les magasins avec La Redoute (+ 3,4 %), les divers avec Bis (+ 3,1 %), le bâtiment avec Lafarge (+ 2,6 %) et les pétroles avec la C.F.P. (+ 2,1 %). Mais c'est Skis Rossignol (+ 8,1 %) qui a remporté la palme.*

*Quant aux baisses, leur nombre a singulièrement diminué, tout comme leur ampleur, la plus forte ayant été relevée sur Talcs de Luzenac (— 2, 8%).*

*« Plus le chômage progresse, plus la Bourse monte », disait en riant un professionnel. Au-delà de cette boutade, deux facteurs sont à l'origine de cette reprise. D'abord le fameux effet « boule de neige », qui déclenche mécaniquement un courant acheteur. Ensuite, la vigueur persistante et renouvelée de Wall Street. Du coup, les opérateurs ont oublié la petite déception causée par le démenti officiel fait par Elf Aquitaine de la rumeur qui avait circulé la veille sur une prétendue découverte de gaz en mer d'Iroise.*

*Comme outre-Atlantique et aussi à Londres, l'or est remonté. Le lingot a regagné 700 F à 84 500 F, faisant ainsi ressortir à 638,88 dollars l'once le prix théorique du métal jaune à Paris. Allure décevante du napoléon qui, à l'inverse, a cédé 5,60 F à 749,90 F.*

## LONDRES

Encouragé par la vigueur de Wall Street, le marché poursuit son avance. Les industrielles progressent de un à trois points et les pétroles de deux à quatre. Nouvelle hausse des mines d'or. Mais stabilité des fonds d'Etat.

Or (ouverture) (dollars) 631 25 contre 628 50

| VALEURS | CLOTURE 7/8 | COURS 8/8 |
|---|---|---|
| Beecham | 139 ... | 141 .. |
| British Petroleum | 343 ... | 352 ... |
| Courtaulds | 65 ... | 66 ... |
| *De Beers | 9 81 | 9 3/4 |
| Imperial Chemical | 364 ... | 366 ... |
| Rio Tinto Zinc Cor. | 472 ... | 475 ... |
| Shell | 486 ... | 492 ... |
| Vickers | 126 | 123 ... |
| War Loan 3 1/2 % | 31 3/4 | 31 7/8 |
| *West Driefontein | 98 1/2 | 88 1/2 |
| *Western Holdings | 77 ... | 78 ... |

(*) En dollars U.S.

## NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

SELECTION TRUST. — Le gouvernement britannique a implicitement donné le « feu vert » à B.P. pour prendre le contrôle du vaste consortium minier en décidant de ne pas saisir la commission des monopoles. L'opération, qui d'autre part a l'approbation du conseil, ainsi que du principal actionnaire de Selection Trust, le groupe Charter Consolidated, à 27,23 %, a donc toutes les chances de réussir. Ce sera la plus importante jamais réalisée à la Bourse de Londres (428 millions de livres, soit plus de 4 milliards de francs). Rappelons que B.P. offre d'échanger 18 de ses propres actions contre 5 actions Selection Trust, soit de racheter les titres « cash » au prix unitaire de 12,75 livres, avec en plus la faculté de combiner les deux possibilités.

GENERALE DES EAUX. — Résultats consolidés pour 1979 : chiffre d'affaires, 10,54 milliards de francs (contre 8,33 milliards) : bénéfice net, 262 millions de francs contre 201,9 millions, dont 226,6 millions (contre 174,3 millions) pour la part du groupe. A structures et méthodes comptables comparables, la progression de ces résultats est de 15 %. Elle est de 17,6% pour la marge brute (801,3 millions de francs).

## INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

| | 6 août | 7 août |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 106,6 | 107,7 |
| Valeurs étrangères | 111,3 | 112,1 |
| **Cie DES AGENTS DE CHANGE** (Base 100 : 29 déc. 1961) | | |
| Indice général | 107,7 | 108,9 |

## NEW-YORK
### Nouvelle escalade

Apparemment infatigable, Wall Street a poursuivi jeudi sa rapide progression, l'accélérant même sensiblement, de sorte qu'à la clôture l'indice des industrielles s'établissait à 950,93 (+ 12,71 points), soit, cette fois, à son niveau le plus élevé depuis le 2 février 1977.

Ce mouvement s'est accompagné d'un gonflement du volume d'affaires, qui a porté sur 61,83 millions de titres contre 45,05 millions la veille. Un gonflement surtout significatif de l'intense spéculation qui s'est notamment développée sur les valeurs de l'industrie automobile, devenues à leur tour et assez singulièrement les locomotives du marché.

*De fait, les dernières statistiques* sur les ventes de voitures en juillet font état pour la première fois depuis plusieurs mois d'une amélioration assez sensible. Les opérateurs en ont immédiatement déduit que le pire était passé et le bout du tunnel désormais plus très éloigné. Simple vue de l'esprit ? En tout cas, les achats anticipatifs ainsi réalisés ont eu un effet d'entraînement certain.

Sur 1 917 valeurs traitées, 1,145 ont monté, 462 ont baissé et 310 n'ont pas varié.

| VALEURS | COURS 6/8 | COURS 7/8 |
|---|---|---|
| Alcoa | 68 5/8 | 68 7/8 |
| A.T.T. | 52 ... | 51 7/8 |
| Boeing | 37 3/8 | 37 1/2 |
| Chase Manhattan Bank | 43 5/8 | 44 3/8 |
| Du Pont de Nemours | 45 1/8 | 46 3/4 |
| Eastman Kodak | 64 1/2 | 66 . |
| Exxon | 70 3/4 | 69 7/8 |
| Ford | 27 5/8 | 29 1/8 |
| General Electric | 55 3/8 | 55 3/4 |
| General Foods | 30 1/8 | 30 1/4 |
| General Motors | 51 7/8 | 54 ... |
| Goodyear | 15 7/8 | 16 1/8 |
| I.B.M. | 65 1/2 | 65 1/2 |
| I.T.T. | 31 ... | 31 3/8 |
| Kennecott | 29 1/2 | 29 1/4 |
| Mobil Oil | 71 3/8 | 72 5/8 |
| Pfizer | 42 7/8 | 42 3/8 |
| Schlumberger | 129 1/4 | 131 7/8 |
| Texaco | 38 5/8 | 37 3/8 |
| U.A.L. Inc. | 22 7/8 | 22 5/8 |
| Union Carbide | 45 3/8 | 46 3/4 |
| U.S. Steel | 24 1/8 | 24 1/2 |
| Westinghouse | 25 ... | 25 1/4 |
| Xerox | 58 5/8 | 59 3/4 |

## COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 7/8 | 8/8 |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 225 15 | 228 65 |

### Taux du marché monétaire
Effets privés, du 8 8 ... 11 1/4 %

# BOURSE DE PARIS - 7 AOUT - COMPTANT

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| S.P.E.G. | 223 .. | 221 .. | Immobanque | 161 50 | 160 |
| U.A.P. | 557 .. | 550 .. | Cie Lyon. Imm. | 134 50 | 134 10 |
| Locabail Immob. | 341 .. | 341 .. | UFIMEG | 112 .. | 111 20 |
| Loca-Expansion | 137 . | 136 | | | |
| France I.A.R.D. | 181 50 | 182 .. | Interbail | 234 .. | [illegible] |
| Sen (Sté) Centr. | 735 | 737 | — (obl. conv.) | 235 . | [illegible] |
| | | | Laffitte-Bail | 188 50 | [illegible] |

## MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

| Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Premier cours | Dernier cours | Compt. premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 2356 | 4,5 % 1973. | 2451 | 2455 | 2460 | 2455 .. |
| 3745 | C.N.E. 3 % | 3741 .. | 3740 | 3730 | 3730 .. |
| 375 | Afrique Occ. | 415 .. | 417 80 | 415 10 | 410 .. |
| 425 | Air Liquide | 449 | 458 | 459 . | 452 . |
| 95 | Als. Part. Ind | 97 50 | 97 50 | 97 55 | 97 .. |
| 440 | Als. Superm. | 442 | 440 | 440 | 440 |
| 65 | Alsthom-Atl. | 69 50 | 69 9 | 69 90 | 69 50 |
| 245 | Applic. gaz | 247 | 249 | 248 50 | 245 . |
| 154 | Arjom. Prioux | 161 80 | 161 70 | 161 20 | 160 |
| 480 | Aux. Entrepr. | 472 | 478 50 | 473 | 478 60 |
| 775 | Av. Dass-Br. | 799 | 800 .. | 800 .. | 795 . |
| 188 | Bail-Equip. | 204 50 | 204 .. | 204 | 203 60 |
| 215 | — (obl.) | 218 80 | 218 | 218 | 218 .. |
| 360 | Bail-Invest. | 359 8. | 358 30 | 359 30 | 358 80 |
| 148 | B. Rothschild | 150 . | 149 90 | 148 | 148 60 |
| 94 | Bazar H.-V. | 96 | 96 50 | 95 | 96 |
| 185 | B.C.T. Midl.B. | 189 5. | 189 50 | 189 50 | 187 50 |
| 180 | Béghin-Say | 186 .. | 198 .. | 194 . | 196 . |
| 550 | Bic | 565 .. | 575 . | 575 .. | 575 .. |
| 480 | Bis | 475 | 490 .. | 492 .. | 490 .. |
| 640 | Bouygues | 650 | 650 | 652 | 650 .. |
| 1000 | B.S.N.-G.D. | 1004 | 1010 | 1010 . | 1009 .. |
| 990 | — (obl.) | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 .. |
| 1550 | Carrefour | 1599 | 1620 | 1620 | 1600 .. |
| 285 | — (obl.) | 291 50 | 292 .. | 292 . | 292 .. |
| 1220 | Casino | 1260 | 1228 | 1228 | 1300 |
| 50 | CEM | 49 90 | 49 50 | 49 60 | 49 10 |
| 192 | Cetelem | 180 | 181 | 182 . | 181 . |
| 210 | Charg. Réun. | 204 | 209 90 | 209 90 | 206 90 |

| Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Premier cours | Dernier cours | Compt. premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 158 | Cie Pétr. Imp. | 150 .. | 150 60 | 150 60 | 151 10 |
| 40 | De Beers | 39 20 | 39 70 | 39 80 | 39 40 |
| 640 | Deuts. Bank | 670 | 675 | 678 | 673 . |
| 400 | Dome Mines | 452 | 458 . | 469 50 | 462 .. |
| 172 | DuPont-Nem. | 178 50 | 182 20 | 185 | 181 .. |
| 235 | East. Kodak | 258 10 | 263 10 | 263 50 | 261 . |
| 130 | East Rand | 130 . | 130 80 | 131 | 130 60 |
| 88 | Ericsson | 88 . | 88 | 88 | 86 20 |
| 285 | Exxon Corp. | 285 50 | 295 | 294 80 | 294 .. |
| 115 | Ford Motor | 112 | 115 . | 115 . | 115 .. |
| 260 | Free State | 267 50 | 269 .. | 269 10 | 269 |
| 41 | Shell Fr. | 39 | 38 8. | 38 80 | 38 40 |
| 645 | Siemens A.G. | 647 | 648 | 648 | 646 |
| 4 | Sony | 39 3 | 39 8. | 39 80 | 39 80 |
| 255 | Unilever | 252 50 | 251 80 | 258 | |
| 101 | U. Min. 1/10 | 106 50 | 105 8. | 106 80 | 103 80 |
| 200 | Unit. Techn. | 204 . | 203 50 | 204 50 | 203 90 |
| 385 | West Drief. | 372 | 379 | 377 | 380 40 |
| 220 | West Deep. | 229 | 231 50 | 230 50 | 236 10 |
| 310 | West Hold. | 324 | 325 . | 324 50 | 327 90 |
| 230 | Xerox Corp. | 242 | 245 . | 246 .. | 241 .. |
| 3 40 | Zambia Corp. | 3 40 | 3 80 | 3 70 | 3 55 |

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

## COTE DES CHANGES — AUX GUICHETS COURS des BILLETS

| MARCHE OFFICIEL | COURS préc. | COURS 7/8 | Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 4 090 | 4 112 | 4 ... | 4 210 |
| Allemagne (100 DM) | 231 690 | 231 400 | 225 .. | 237 .. |
| Belgique (100 F) | 14 502 | 14 502 | 14 .. | 14 70 |
| Pays-Bas (100 fl.) | 212 500 | 212 450 | 205 | 215 |
| Danemark (100 krd) | 74 770 | 74 790 | 71 500 | 76 500 |
| Norvège (100 k) | 84 260 | 84 520 | 81 500 | 86 500 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 9 719 | 9 750 | 9 500 | 10 .. |
| Italie (1 000 lires) | 4 904 | 4 904 | 4 700 | 5 050 |
| Suisse (100 fr.) | 251 400 | 251 | 244 .. | 256 |
| Suède (100 krs) | 98 080 | 98 950 | 95 .. | 100 500 |
| Autriche (100 sch.) | 32 630 | 32 560 | 31 900 | 33 400 |
| Espagne (100 pes.) | 5 714 | 5 787 | 5 550 | 5 950 |
| Portugal (100 esc.) | 8 325 | 8 340 | 8 10 | 9 |
| Canada ($ can. 1) | 3 544 | 3 554 | 3 430 | 3 680 |
| Japon (100 yens) | 1 815 | 1 822 | 1 740 | 1 840 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 7/8 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 83700 | 84000 . |
| Or fin (en lingot) | 83800 | 84500 |
| Pièce française (20 fr.) | 749 90 | 745 50 |
| Pièce française (10 fr.) | 397 | 395 |
| Pièce suisse (20 fr.) | 819 90 | 818 90 |
| Pièce latine (20 fr.) | 612 90 | 611 . |
| Souverain | 774 90 | 771 .. |
| Pièce de 20 dollars | 3040 | 3040 .. |
| Pièce de 10 dollars | 1550 | 1546 .. |
| Pièce de 5 dollars | 900 | 890 .. |
| Pièce de 50 pesos | 3405 . | 3615 .. |
| Pièce de 10 florins | 600 | 605 .. |

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE



Le numéro du « Monde » daté 8 août 1980 a été tiré à 498 252 exemplaires.



A B C D E F G

A PARIS ET A ROME

## Un « comité islamique » revendique deux attentats dirigés contre le programme nucléaire de l'Irak

Un attentat visant un savant atomiste français a été commis par erreur — une homonymie, — le jeudi 7 août, au domicile de M. Jean-Jacques Graf, libraire à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines). La faible charge explosive, de fabrication artisanale, a été placée devant la villa du libraire, 5, rue de Turenne, et a détruit une vingtaine de vitres. M. Graf et son épouse n'ont pas été blessés. Ils ont retrouvé dans leur boîte à lettres un tract signé par un certain Comité de sauvegarde de la révolution islamique.

Quelques heures plus tard, l'attentat a été revendiqué par le même comité, affirmant avoir atteint M. Jean-Jacques Graf, chercheur au C.E.A., qui participe à la mise au point du réacteur nucléaire de recherche Osirak, vendu par la France à l'Irak. Un correspondant anonyme déclarait à l'A.F.P. : *« Jean-Jacques Graf a reçu la Légion d'honneur par les fabricants d'armes atomiques, et nous lui avons donné ce qu'il méritait pour son œuvre contre notre révolution. Nous nous occuperons de tous les collaborateurs du régime renégat en Irak. »* (1)..

M. Jean-Jacques Graf, âgé de quarante-huit ans, polytechnicien, travaille dans une filiale du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), Technicatome, spécialisée dans la fabrication de petits réacteurs. Cette société responsable de la réalisation, en Irak, du centre de recherche nucléaire que livre la France. Jusqu'en 1976, M. Graf était affecté au service des piles expérimentales au centre du C.E.A. de Saclay (Essonne), où il avait la responsabilité du réacteur Osiris, sur le modèle duquel a été conçu Osirak.

∴

D'autre part, un attentat a été commis, le 7 août, à Rome, dans le quartier du Trastevere, contre la société SNIA-Techint. Les dégâts ont été importants. Cette entreprise fournit l'Irak, semble-t-il, en technologie nucléaire. Comme le premier attentat, ce dernier a été revendiqué par un Comité de sauvegarde de la révolution islamique.

(1) M. Jean-Jacques Graf a été nommé au grade de chevalier de la Légion d'honneur sur proposition du ministre des affaires étrangères lors de la promotion du 14 juillet. Le *Journal officiel* indiquait : *« M. Graf Jean-Jacques Louis, ingénieur au C.E.A. (Irak), vingt-six ans de services civils et militaires. »*

## « Le Journal du Dimanche » (Hachette) a-t-il été racheté par M. Jean-Charles Lignel ?

La société Delaroche, éditrice du *Progrès de Lyon*, a pris le contrôle de la SOGIDE S.A., éditrice du *Journal du Dimanche*, a annoncé, le 7 août à Lyon, M. Jean-Charles Lignel, P.-D. G. de la société Delaroche. Cette prise de contrôle s'est faite par une convention en date du 29 juillet. Le montant de la transaction n'a pas été révélé.

*Le Journal du Dimanche*, édité par la SOGIDE, a jusqu'alors pour P.-D. G. M. Gérard Worms, directeur général de la Librairie Hachette, et pour directeur général M. Jean Farran.

Le numéro du 27 juillet a été tiré à 462 000 exemplaires.

L'annonce de ce rachat, faite de manière unilatérale par M. Jean-Charles Lignel, surprend quelque peu. D'autres informations donnent à penser que la transaction n'est pas définitivement conclue. Le P.-D. G. du *Progrès* de Lyon a-t-il voulu abattre prématurément les cartes d'une négociation à plusieurs volets ?

Un conseil d'administration du groupe Hachette devait, il est vrai, se tenir ce vendredi 8 août. A son ordre du jour : la situation des entreprises de presse du groupe, essentiellement *Elle* et *le Journal du Dimanche*. Diverses rumeurs avaient déjà couru ces derniers temps sur la cession par Hachette de *Elle* et du *J. D.* Plusieurs acquéreurs se sont fait connaître.

Depuis la cession par Hachette en 1976 de *France-Soir*, le *Journal du Dimanche* se trouve en position instable. Il ne peut plus profiter des services du quotidien et a dû, de surcroît, faire face à la concurrence des journaux du septième jour, édités par le groupe Hersant. Or, l'échec du *Figaro-Dimanche* et de *France-Soir-Dimanche* n'a pas, contrairement à ce qu'espérait la librairie Hachette, amélioré les ventes et surtout les rentrées publicitaires. De son côté, *Elle*, qui a gagné de l'argent en 1979, risque de connaître un exercice 1980 plus difficile. Hachette devait donc choisir entre la vente ou la relance de ces deux journaux.

Le maintien de *Elle* et du *Journal du Dimanche* dans le giron du groupe passerait, faut-il le souligner, par la définition de nouvelles stratégies pour ces deux journaux, impliquant un certain nombre de décisions urgentes (amélioration de la qualité éditoriale et relance de la politique publicitaire pour le *Journal du Dimanche*) sur lesquelles la direction pourrait avoir souhaité recueillir l'avis du conseil.

Mais l'annonce par M. Jean-Charles Lignel de sa récente acquisition, donne un nouvel éclairage à la réunion du conseil d'administration de la librairie Hachette.

## Après Opel, Ford-Allemagne réduit ses effectifs de six mille salariés

**Alors qu'à la Bourse de New-York les valeurs automobiles sont paradoxalement en hausse (du fait, semble-t-il, de l'amélioration des ventes aux Etats-Unis en juillet), la crise continue de frapper les entreprises et les travailleurs de ce secteur.**

Quelques semaines après Opel, la filiale allemande de General Motors, c'est au tour de Ford-Allemagne d'annoncer une compression d'effectifs : 6 000 personnes sont visées (sur 56 950 salariés). Opel avait prévu 5 900 départs (sur 66 700 salariés). Ces réductions sont opérées à la fois par le jeu des départs à la retraite anticipée et des démissions volontaires. Le coût de l'opération est estimé à 90 millions de marks pour Opel et 135 millions pour Ford. Selon le porte-parole de Ford, ce plan n'empêchera *« probablement pas »* le groupe de prolonger le chômage technique qui a touché de 10 000 à 13 000 personnes depuis octobre dernier. La part du marché de Ford, qui occupe le quatrième rang dans l'automobile allemande, et le dix-huitième dans l'industrie du pays, est passée de 13,6 % en 1978 à 10,95 % en 1979. Comme Opel, Ford-Allemagne voit ses résultats amputés par les versements qu'elle doit faire à sa maison-mère afin de financer un programme d'investissements de reconversion vers la fabrication de petits modèles. Précisément, les investissements que Ford compte faire au Portugal sont, du fait de la crise, retardés. Le projet, d'un montant de 1,5 milliard de dollars, concerne la production de 1 000 *« Erika »* par jour, petit modèle qui ne consommerait que 4 litres aux 100 kilomètres. Le gouvernement portugais s'inquiète de ce retard qui remet en cause le développement d'un complexe industriel et pétrochimique en construction à Sines, à 150 km au sud de Lisbonne.

Les ventes de voitures ont diminué de 17,39 % en Grande-Bretagne au mois de juillet, et de 15,8 % pour les sept premiers mois de l'année. Les importations ont représenté en juillet 58,59 % des ventes, 57,65 % pour les sept mois, contre 55,27 % pour la période correspondante de 1979. Les voitures japonaises représentent 18 % du marché en juillet toujours, dépassant pour la première fois celle du groupe britannique British Leyland qui n'atteint que 16,23 %.

Les constructeurs suédois *Saab* et Volvo ont décidé de réduire leur production. Volvo ne construira pour sa part en 1980 que 267 000 unités, contre les 282 000 initialement prévues.

En Italie, ce n'est finalement qu'en septembre que l'on saura si le gouvernement donne son feu vert à l'accord conclu entre le groupe japonais Nissan et Alfa-Romeo, et qui prévoit la construction en commun d'une nouvelle voiture.



LES SUITES DE L'ATTENTAT DE BOLOGNE

## Les extrémistes de droite présentent le « suspect » comme un délateur et un mythomane

M. Luigi Persico, substitut du procureur de Bologne, afait, eudi 7 août, une déclaration prudente au sujet de M. Marco Affatigato, le jeune extrémiste de droite italien arrêté à Nice le 6 août et qui a été présenté comme le suspect numéro un dans l'attentat de la gare de Bologne.

« Marco Affatigato, a dit M. Persico, est seulement une personne qui peut être utile à l'enquête. Pour le moment, nous ne lui accordons aucune autre valeur et il n'existe contre lui aucun type d'inculpation pour le massacre de Bologne. »

Tandis que, à Nice, M. Affatigato présentait aux policiers, qui n'ont pu encore le vérifier, un emploi du temps sur ses activités durant le week-end, un tract diffusé à Venise et signé par les Noyaux armés révolutionnaires, groupe terroriste d'extrême droite, le dénonçait comme « délateur ». Les NAR indiquent : « Il a déjà été condamné à mort par la justice nationale révoultionnaire (...). Sous un faux nom, il se présentait aux camarades italiens pour continuer son œuvre de délation, qu'il effectuait en compensation de l'impunité accordée. Il a sur la conscience l'arrestation de dizaines de camarades. »

Pour sa part, M. Mario Tuti, chef du mouvement Ordine nero (Ordre noir), a affirmé : « Marco Affatigato, qui ouissait il y a quelque temps de la confiance de certains chefs d'Ordine nero, n'était rien d'autre qu'un mythomane, ou peut-être plus probablement un provocateur infiltré qui était vendu à la police. »

Faut-il mettre sur le compte de cette « mythomanie » les déclarations de M. Marco Affatigato faites en mai à un journal de Gênes sur des « actions démonstratives organisées en commun » par les terroristes des Brigades rouges et ceux de l'extrême droite, notamment l'enlèvement et l'assassinat d'Aldo Moro ? M. Affatigato affirmait : « L'action a été effectuée mais pas organisée par les Brigades rouges, les dirigeants d'Ordine nero en étaient informés. L'action du meurtre a été commune. L'enlèvement a pu se faire grâce à un financement occulte. Il a été exécuté — mais pas organisé — par les Brigades rouges. »

## *Les policiers niçois vérifient l'alibi de M. Marco Affatigato*

De notre correspondant régional

Nice. — M. Marco Affatigato a-t-il ou non un alibi lui permettant de se disculper de sa participation supposée à l'attentat de la gare de Bologne ? La question n'intéresse pas en principe la police française qui l'a arrêté le 6 août à Nice, en vertu d'un mandat d'arrêt international délivré le 4 par le parquet de Bologne, pour des faits n'ayant aucun rapport avec l'attentat. Ce mandat ne repose en effet que sur deux chefs d'inculpation pour *« vol qualifié »* et *« faux en écritures authentiques »*, conformément aux dispositions applicables en matière d'extradition. Mais Marco Affatigato — placé sous écrou extraditionnel par M. François Doré, substitut au parquet de Nice — est également visé par une commission rogatoire internationale concernant *« ses activités en France et en Italie »*, et il a été longuement entendu jeudi à ce sujet par M. Pierre-Louis Jacob, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Nice. Selon son avocat, Mᵉ Gabriel Dufaure de Citres (1), le jeune italien aurait fourni au magistrat instructeur un emploi du temps détaillé de la journée du samedi 2 août — date de l'attentat de Bologne — qu'il affirme avoir passée à Nice, en compagnie d'une amie anglaise, Mlle Marie-Louise Kump et de trois amis italiens.

M. Affatigato aurait déclaré être sorti, vers 10 heures, de son domicile et s'être rendu avec son amie dans la zone piétonne de Nice, où il aurait consommé à la terrasse du glacier Le Cristal, avant d'aller dans un bureau de change. Avec des amis rencontrés en ville, le couple aurait flâné ensuite sur le marché aux fleurs du cours Saleya, près de la préfecture, où M. Affatigato aurait acheté des roses pour sa compagne. D'après ses déclarations, confirmées par Mlle Kump — relâchée jeudi en fin de matinée, — la vendeuse devrait se souvenir de son passage. *« Je voulais composer un bouquet avec des roses de différentes couleurs,* aurait-il précisé, *la fleuriste m'a indiqué que cela ne se faisait pas, et j'ai suivi son avis. »*

Ces explications n'ont pas encore, semble-t-il, été vérifiées par les policiers niçois, dont la mission était limitée à l'arrestation du jeune extrémiste italien. Le magistrat instructeur, quant à lui, ne peut ordonner aucune investigation qui ne soit pas expressément définie dans la commission rogatoire qu'il est chargé d'exécuter. On a appris seulement qu'il comptait procéder très prochainement à une nouvelle audition de M. Affatigato.

Pour dégager sa responsabilité dans l'attentat de Bologne, M. Affatigato a présenté un argument qui, s'il est fondé, a une importance capitale. *« La police italienne,* a-t-il affirmé, *a montré aux témoins une photographie me représentant à l'âge de quinze ans. »* Depuis cette époque, son apparence physique a totalement changé puisqu'il était imberbe, alors qu'il porte aujourd'hui une barbe très fournie.

La chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix n'aura pas à connaître des alibis présentés par le jeune Italien. Elle doit donner un avis motivé sur la demande d'extradition en appréciant, d'une part, si les conditions légales de cette demande sont remplies, et, d'autre part, s'il n'y a pas d'erreurs évidentes dans les chefs de poursuite.

GUY PORTE.

(1) Contrairement à ce que nous avons écrit dans nos dernières éditions du vendredi 8 août, Mᵉ Jacques Peyrat, qui fut l'avocat d'Albert Spaggiari, n'assure pas la défense de M. Affatigato. Un de ses collaborateurs, Mᵉ Chiléo, pourrait cependant assister dans sa tâche M. Dufaure de Cites qui est, pour le moment, le seul conseil du jeune Italien.

● *M. Jean-Marie Le Pen*, président du Front national, candidat à l'élection présidentielle, qui tenait une réunion publique jeudi 7 août à Nice, a rendu *« la révolution communiste mondiale »* responsable de l'attentat de Bologne, parce qu'il n'y a qu'elle qui peut en profiter, a-t-il expliqué. Il a précisé que, *« quelle que soit leur couleur politique »*, les auteurs de l'attentat *« doivent être arrêtés, jugés, condamnés et fusillés »*. Il a observé qu'il n'est pas de l'intérêt des nationalistes d'agir ainsi, car, a-t-il dit, *« un nationaliste est pour un ordre national* [...]

## En R.F.A.

## PROCHAINE BAISSE DES TAUX DE LA BUNDESBANK

Bonn *(A.F.P.)*. — La Bundesbank va baisser *« prochainement »* ses taux directeurs, fixés depuis le 2 mai à 7,5 % pour l'escompte, et à 9,5 % pour le lombard (avances sur titres), a indiqué le ministre allemand des finances, M. Hans Matthoefer, dans une interview publiée dans le numéro de vendredi d'un quotidien régional de Rhénanie - Westphalie, *Luedenscheider Nachrichten*.

## M. Michel Guyot remplace M. Jean Ducret à la tête de la police judiciaire parisienne

**Deux décrets parus au « Journal officiel » du 8 août font état de la prochaine nomination de nouveaux directeurs dans deux services de la police parisienne à la suite du départ à la retraite des actuels titulaires de ces postes. M. Michel Guyot, contrôleur général de la police nationale, devient directeur de la police judiciaire de la préfecture de police, en remplacement de M. Jean Ducret, qui exerçait ces fonctions depuis mars 1974. D'autre part, M. Philippe Massoni, contrôleur général de la police nationale, est nommé directeur des services techniques de la préfecture de police, où il succède à M. André Ducret, frère jumeau du précédent.**

Il n'y a rien de surprenant dans le départ de M. Jean Ducret, atteint par la limite d'âge, et le nom de son successeur pressenti était connu depuis un an et demi, très précisément depuis la nomination, en janvier 1979, de M. Michel Guyot au poste de directeur de cabinet du directeur général de la police nationale. Mais les derniers mois de la carrière active de M. Jean Ducret avaient été bouleversés par les retombées de l'affaire de Broglie. La publication, le 2 avril dernier, par *le Canard enchaîné*, de deux rapports établis les 1ᵉʳ avril et 24 septembre 1976 par des policiers de la dixième brigade territoriale et faisant clairement allusion au projet d'assassinat de Jean de Broglie (exécuté de 24 décembre suivant), plongeait d'abord dans l'embarras le chef de la police judiciaire parisienne, à qui les documents avaient nécessairement, en leur temps, été transmis. Devait-il seul, porter la responsabilité de la non-exploitation de ces informations ? Les milieux politico-policiers ayant eu à connaître l'affaire n'étaient pas loin de répondre par l'affirmative — M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur à l'époque des faits, le premier.

C'est ce que parut vite comprendre M. Ducret, qui, entendu à deux reprises par la commission parlementaire spéciale constituée par l'Assemblée nationale après les révélations du *Canard enchaîné*, n'hésite pas à contredire les deux ministres sous les ordres desquels il avait successivement servi : M. Poniatowski, qui, déclara M. Ducret, avait bien eu connaissance des rapports dans les jours suivant la mort du député de l'Eure, et M. Christian Bonnet, qui avait imprudemment déclaré que les deux notes n'avaient été transmises *« ni à l'autorité administrative ni à l'autorité judiciaire »*.

Haut fonctionnaire connu comme un homme d'appareil calme et bien en cour, M. Ducret aurait peut-être rêvé de terminer sa carrière dans une plus grande discrétion. M. Philippe Massoni, le nouveau directeur des services techniques de la P.P., n'aura pas, lui, attendu aussi longtemps pour connaître les honneurs de la chronique. Celle du *Canard enchaîné*, une fois de plus. Il avait en effet été, lors des événements de mai 1968, l'un des créateurs, au sein des renseignements généraux parisiens, du « groupe technique » qui devait, par la suite, s'illustrer dans des opérations, peu avouables, d'espionnage intérieur grâce à des moyens sophistiqués tels que les écoutes téléphoniques ou les « sonorisations » des lieux publics ou privés par des micros.

Une plainte avait été déposée en 1973 par l'agence de presse Libération après la publication dans *le Canard enchaîné* d'un document du « groupe technique » des renseignements généraux rendant compte d'une « mission » de détournement de correspondance destinée à l'agence. Instruite par M. Hubert Pinsseau, la plainte s'était conclue par un non-lieu. M. Massoni s'occupera donc désormais de l'ensemble des moyens radio, automobiles et logistiques de toute la police parisienne.

JAMES SARAZIN.

[Agé de cinquante-cinq ans, M. Michel Guyot entre à la préfecture de police en décembre 1949 après avoir été reçu premier au concours de commissaire. En 1956, il est nommé chef de la brigade des agressions et violences, constituée pour lutter contre le terrorisme algérien dans la région parisienne. Commissaire principal en 1959, divisionnaire en 1968, il est successivement chef des neuvième et septième brigades territoriales, avant de quitter Paris en 1970 pour prendre la tête de la première brigade mobile, qui deviendra peu après le service régional de police judiciaire de Versailles, poste au sein duquel il accédera, en 1974, au grade de contrôleur général. Il était depuis janvier 1979 directeur du cabinet du directeur général de la police nationale.]

[Né le 13 janvier 1936 à Marseille, M. Philippe Massoni, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'Institut des hautes études de défense nationale, entre en novembre 1962 à la police judiciaire de la préfecture de police en qualité de commissaire adjoint. En 1964, il est affecté à la direction des renseignements généraux et des jeux de la préfecture de police, puis, en 1967, à l'état-major de ce même service. Il y restera près de dix années, au cours desquelles il sera successivement nommé commissaire (1967), principal (1971), divisionnaire (1976). Le 12 avril 1976, il est nommé chargé de mission au cabinet du premier ministre, M. Jacques Chirac, fonction qu'il conservera après l'arrivée de M. Raymond Barre à Matignon. Il est contrôleur général depuis le 1ᵉʳ avril 1978.]

